INSTRUCTIONS

ET

OBSERVATIONS

SUR

LES MALADIES

DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

AN II.

BIUM

« Le but principal des Écoles vétérinaires, c'eſt de rendre les charlatans moins préſomptueux, & de diminuer le nombre des accidens, qui, ſous prétexte de guériſon, ſe multiplient entre leurs mains. »

Arildgaard (*Hiſtoire abrégée de l'École vétérinaire de Copenhague*, page 29).

INSTRUCTIONS
ET
OBSERVATIONS
SUR
LES MALADIES
DES ANIMAUX DOMESTIQUES;

Avec les moyens de les guérir, de les préſerver, de les conſerver en ſanté, de les multiplier, de les élever avec avantage, & de n'être point trompé dans leur achat.

On y a joint l'analyſe des ouvrages vétérinaires, anciens & modernes, pour tenir lieu de tout ce qui eſt écrit ſur cette ſcience.

Ouvrage formant les Annales de l'Art Vétérinaire; néceſſaire aux Propriétaires, aux Artiſtes, aux Cultivateurs, Vétérinaires, Maréchaux, etc.; rédigé & publié

Par les CC. Chabert, Flandrin et Huzard.

TOME V.

Seconde Édition, corrigée et augmentée.

43459

A PARIS,

De l'Imprimerie & dans la Librairie Vétérinaire de Madame HUZARD, rue de l'Éperon St.-André-des-Arts, N°. 11.

AN XII.

AVERTISSEMENT.

VOILA le cinquième volume qui paroît de ce recueil, que les Propriétaires & les Cultivateurs, auxquels il eſt principalement deſtiné, reçoivent toujours avec quelque ſatisfaction; cet accueil ne peut que nous encourager à continuer; notre but eſt d'être utile, & nous travaillerons toujours à le remplir de la manière la plus avantageuſe au bien général.

Le premier volume a paru en 1782, il a été réimprimé en 1790 et en l'an VII; il en a ſucceſſivement paru trois autres, qui ont été également réimprimés.

La collection forme actuellement ſix volumes, de plus de 400 pages, avec des gravures, quand elles ſont néceſſaires.

Malgré l'augmentation du prix du papier & de la main-d'œuvre, nous continuons toujours de donner cet ouvrage au même prix de 4 francs chaque volume broché,

& 5 francs, par la poſte, franc de port dans toute la République, pris enſemble ou ſéparément. Ce n'eſt ni une ſpéculation de finance, ni une affaire de librairie que nous avons entrepriſe, nous ne calculerons nos bénéfices que quand il ne nous reſtera plus d'eſpoir de pouvoir continuer à reculer les bornes de l'Art vétérinaire, auquel nous ſommes entièrement voués.

©BIUM

INSTRUCTIONS

ET OBSERVATIONS

SUR LES MALADIES

DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

PREMIÈRE PARTIE.

ÉTAT DE L'ART VÉTÉRINAIRE EN EUROPE.

HISTOIRE abrégée de l'École vétérinaire de Copenhague.

Par P. C. ABILDGAARD (1).

L'ÉPIZOOTIE qui se manifesta dans le Danemarck, en 1763, fut pour M. le comte de Bernstoff, protecteur éclairé des arts & des sciences,

(1) Cette histoire de l'Ecole vétérinaire de Copenhague fut publiée en 1788, sous ce titre : *Additamentum XII, ad commentationem historicam de Fatis faustis & infaustis Chirurgiæ, necnon ipsius interdùm indissolubili amicitiâ cum Medicinâ cæterisque Studiis liberalioribus, ab ipsius origine ad nostra usque tempora. Impress. Hafniæ, 1787; sive regii Insti-*

un motif de sol'iciter de S. M. un ordre au Collége de médecine, de choisir trois jeunes candidats, pour aller à Lyon suivre le cours de vetérinaire qui venoit de s'ouvrir dans cette ville. Quoique pensionné de l'Académie, à cette époque, en qualité de son médecin, je ne laissai pas de me rendre à l'invitation du Collége Mes compagnons de voyage furent MM. *Müller*, étudiant en médecine, & *Bachhuusen*, élève en chirurgie. En acceptant cette commission, mes collègues & moi, notre intention étoit de nous occuper uniquement des sciences qui avoient été jusques-là l'objet de nos études; car nous comptions pour peu de chose de nous mettre au fait des remèdes

---

uti Veterinarii Hafniensis brevem historiam scripsit P. C. Abildgaard, D. Med. Artis Veterinariæ Professor Hafniæ, apud Kragerium, 1788, typis Joh. Frid. Morthorsii. Petit in-8°. de 28 pages.

Dans l'ouvrage dont il s'agit ici, M. *Riegels*, qui en est l'auteur, prodigue (addition 8, pages 584 et 585) à M *Abildgaard*, & à l'École vétérinaire à la tête de laquelle il est, les reproches les plus amers & les plus injustes. Quelque peu fondés qu'étoient ces reproches, M. *Abildgaard* se crut obligé de rendre compte en peu de mots de l'origine, des progrès & de l'état de cet Etablissement.

En nous l'adressant, il y a joint quelques notes manuscrites, qui indiquent les changemens survenus à l'Ecole vétérinaire, depuis 1788 jusqu'à ce jour.

que la France pourroit nous offrir contre l'épizootie qui déſoloit le Danemarck.

En effet, quoique l'ordre du roi portât qu'arrivés à Lyon, nous nous y appliquerions à l'étude de l'Art vétérinaire, telle étoit cependant notre ignorance à cet égard, que nous ne pouvions pas imaginer qu'une ſcience qui embraſſe tant de parties méritât les inſtans que nous voudrions bien lui conſacrer.

Mais, quel fut notre étonnement, en entrant dans l'École, de voir qu'on y enſeignoit particulièrement, non ſeulement la théorie de la médecine vétérinaire, mais qu'on y étudioit à fond la ſcience de l'hippiâtre ou du maréchal! Le cheval, comme étant de tous les animaux domeſtiques le plus précieux, & étant plus ſujet qu'aucun de ceux que l'induſtrie des hommes a ſu s'approprier, aux maladies, ſoit internes, ſoit externes, par les ſervices multipliés qu'il rend, étoit l'objet principal des leçons des profeſſeurs de l'École; on avoit adapté à l'Art vétérinaire les principes de la médecine humaine. Les cadavres des chevaux ſervoient de ſujet aux leçons d'anatomie. Quant à la manière de traiter les animaux malades, il me futaiſé de voir que ce n'étoient que des eſſais qui avoient pour but de pénétrer les ſecrets de la ſcience que l'on enſeignoit dans l'École. Telles étoient ces

expériences, que leur réſultat ne donnoit preſque jamais rien qui pût ajoutet aux connoiſſances du médecin & du phyſicien, ſur la nature des animaux, ſur leurs maladies, ou ſur l'efficacité des remèdes; en effet, elles n'étoient faites que par les élèves ſeuls.

Content d'avoir fait tranſcrire ſes cahiers, l'inſtituteur, M. *Bourgelat*, avoit chargé du ſoin de les expliquer aux élèves, deux démonſtrateurs en chirurgie, MM. *Ponce* & *Fragonard*; ce dernier, habile anatomiſte, mais l'un et l'autre peu verſés dans l'art vétérinaire. M. *Flurant* (1), chirurgien célèbre, enſeignoit la chirurgie vétérinaire; car, d'après les préjugés exiſtans en France, il ne convenoit pas à un homme du rang de M. *Bourgelat*, de remplir les fonctions de profeſſeur.

Mon collègue, M. *Muller*, aujourd'hui docteur & médecin provincial en Norvège, s'étant expliqué à ce ſujet, d'une manière qui déplut à l'inſtituteur, fut obligé d'abandonner l'École, pour aller étudier ailleurs la médecine à ſes frais. Il fut remplacé par M. *Kroyer;* attaqué de la phthiſie, à ſon départ de Copenhague, ce jeune homme fut preſque toujours malade pendant ſon ſéjour à

(1) Il eſt auteur d'un ouvrage intitulé: *Splanchnologie raiſonnée*, 2 volumes. Paris, 1762, & d'autres traités qu'on trouve dans les *Mélanges de Chirurgie*, de *Pouteau*.

Lyon, où il ne fit que peu de progrès dans l'art vétérinaire ; il eſt mort peu de temps après ſon retour en Danemarck. Mon troiſième compagnon de voyage, M. *Bachhauſen*, revenu dans ſa patrie, a obtenu la place de chirurgien à l'hoſpice que le roi venoit de fonder pour l'inoculation de la petite vérole. A ſa mort, arrivée deux ans aprés, je ſuis reſté ſeul vétérinaire en Danemarck.

Dans la crainte de paſſer pour détracteur de l'École de Lyon, à laquelle j'avoue que j'ai les plus grandes obligations, je me garderai bien de faire ici l'énumeration de ce qui lui manquoit alors pour atteindre le degré de perfection dont elle étoit ſuſceptible ; je me contenterai d'obſerver, & ſans doute les gens de l'art ne me démentiront pas, que depuis tant d'années que les *Bourgelat*, les *Vicq-d'Azyr*, les *Chabert* & les *Lafoſſe* en France, MM. *Erxleben* (1), *Wolſtein*, *Weber*, *Rumpelt* & *Knobloch* en Allemagne, ſans parler de

(1) C'eſt avec la plus vive douleur que j'ai appris la mort prématurée de cet artiſte. Sa vaſte érudition, ſon génie, ſon ardeur pour le travail, auroient beaucoup contribué aux progrès de l'art vétérinaire, ſi la mort ne l'eût enlevé au milieu de ſa carrière. Quoiqu'il m'ait bien peu ménagé dans ſa *Nomenclature de Gottingue*, & dans la *Médecine vétérinaire de Vinet*, dont il nous a donné une traduction, je ſaiſis avec empreſſement cette occaſion de rendre juſtice à ſon mérite & à ſes talens.

l'illuſtre M. *Camper*, en Hollande; depuis le temps, dis-je, que ces artiſtes s'occupent de la vétérinaire, cette ſcience n'eſt encore qu'au berceau, & il n'exiſte point d'ouvrage en ce genre, qui ne laiſſe beaucoup à déſirer.

En effet, elle ne poſe que ſur l'expérience; & ce ne ſera jamais qu'aux travaux réunis de pluſieurs Savans qu'elle devra ſes progrès.

Quelle reconnoiſſance ne doit-on donc pas à l'inſtituteur des Écoles vétérinaires, M. *Bourgelat*, pour avoir conçu un projet dont les circonſtances rendoient l'exécution ſi difficile! Graces aux ſoins de ce Savant, il n'eſt pas de pays, aujourd'hui, où l'on ne reconnoiſſe l'utilité & la néceſſité de l'art vétérinaire.

Les Écoles deſtinées à l'étude de cette ſcience auroient de bien plus grands avantages encore, ſi l'on ſe bornoit à n'y enſeigner que l'anatomie des animaux; auſſi l'Empereur a-t-il ſagement ordonné que les maréchaux de ſes armées ne s'exerceroient que dans cette partie.

Quant à moi, après deux ans & demi de ſéjour à Lyon, je revins en Danemarck. J'avois laiſſé à l'École mes deux collègues, qui n'y étoient que depuis un an. Le roi venoit de mourir, & cet événement avoit occaſionné de grands changemens dans le royaume.

Les miniſtres, auteurs du voyage à l'École de Lyon, n'étoient plus en place; M. *de Berger*, premier médecin du roi, à qui l'Art vétérinaire & ceux qui le cultivent en Danemarck ont tant d'obligations, étoit le ſeul du Collége de médecine, qui s'occupât des moyens de rendre mon ſéjour à l'École de Lyon utile à ma patrie. Sur les repréſentations de cet homme reſpectable, je reçus un ordre du roi d'étudier & d'eſſayer d'apporter quelques remèdes à l'épizootie qui faiſoit périr alors des milliers de bêtes à cornes dans le Danemarck.

Mais étoit-il vraiſemblable que, jeune comme j'étois, & ſans expérience, je puſſe trouver contre ce fléau des moyens curatifs qui avoient juſques-là échappé aux plus habiles praticiens; d'ailleurs, telle étoit la force de la maladie, tels étoient ſes ravages dans toutes les provinces du royaume, que les traitemens employés depuis avec ſuccès, en 1774 & 1775 (1), devenoient, à cette époque, inſuffiſans. Je jugeai donc que mes efforts, dans cette circonſtance, ſeroient ſuperflus. Au reſte,

(1) J'ai donné, dans les *Mémoires de la Société phyſiographique de Suède*, volume I, IV^e. partie, l'hiſtorique de la maladie des bêtes à cornes, en 1777 & 1779, ainſi que le traitement qui en arrêta les progrès.

l'attention du Gouvernement, dirigée vers d'autres objets, ne lui permettoit pas de s'occuper de l'Art vétérinaire, qui, comme toutes les sciences, languissoit alors dans le Danemarck.

Les choses en cet état, ce fut un bonheur pour moi de m'être mis à même, en m'appliquant à l'étude de la médecine, soit pendant mon voyage de Lyon, soit pendant mon séjour en France, de jouir des prérogatives & des honneurs attachés à cette profession. Je m'adonnai donc à la médecine pratique, je l'exerçois même avec quelques succès, malgré les préjugés existans contre l'art vétérinaire que j'avois étudié, préjugés qui nuisoient également à ma fortune & à la confiance publique, sans laquelle le médecin ne peut rien se promettre; préjugés, enfin, que j'aurois eu beaucoup de peine à surmonter, sans la généreuse amitié de mes confrères, MM. *Callisen* & *Saxtorph*, de M. *Roubôll*, mon maître, & sans la protection du premier médecin, l'illustre M. *de Berger*.

Enfin, en 1771, le ministre infortuné qui tenoit les rênes du royaume, chargea M. *de Berger* de dresser, avec moi, le plan d'une École vétérinaire qu'il vouloit fonder en Danemarck. Ce projet, comme je l'ai appris dans la suite, lui avoit été suggéré par le célèbre M. *Œder*, que nous avons

eu le malheur de perdre depuis. J'ai su de ce Savant, qu'un memoire sur l'Art vétérinaire (1), imprimé sous mon nom, & qui etoit tombé entre ses mains, lui avoit fait naître l'idée d'engager le premier ministre à fonder une Ecole veterinaire en Danemarck.

Loin de m'attendre à cette proposition, j'avouerai qu'elle ne m'offrit rien qui pût remplir mes vues. En effet, uniquement occupé de la medecine

(1) *Unterricht von pferden, Kühen, &c. Leipzig und Kopenhagen*, 1771.

J'avois d'abord, à la prière de M. le comte *A. G. de Moltke*, composé ce petit ouvrage en danois; depuis, differentes raisons me determinerent à ne le pas faire imprimer. Il y avoit déjà quatre ans que je le conservois manuscrit, lorsqu'un libraire me pria de le lui confier pour être traduit en allemand; il chargea de cette version un homme qui, n'entendant ni la langue, ni la matière, la fit paroître avec tant de fautes & d'erreurs si grossieres que je voulus la supprimer. Je ne me fus cependant jamais plaint de ce procedé du libraire, la premiere chaleur du ressentiment passée, j'ai cru que cette mauvaise version ne pouvoit me faire aucun tort; j'étois loin de songer alors à la place que j'occupe aujourd'hui.

Quelques auteurs, tels que *Bekmann*, dans sa *Bibliotheque physico-economique*, ont fait l'éloge du bon qui se trouve dans cet ouvrage; d'autres, & sur-tout le célèbre *Erxleben*, ont critiqué avec trop d'amertume les fautes dont il fourmille, & qu'on ne doit attribuer, en grande partie, qu'à l'ignorance du traducteur.

pratique, depuis ſix ans que j'étois de retour en Danemarck, j'avois entièrement renoncé à l'Art vétérinaire, que je regardois comme ne pouvant plus m'être déſormais d'aucune utilité. Un projet ſi éloigné de mes plans n'avoit donc rien qui dût me flatter. Je prévoyois, d'ailleurs, les difficultés ſans nombre qui traverſeroient ſon exécution. Je ne déguiſai pas à mon protecteur les raiſons qui me portoient à ne pas me charger de cette entrepriſe; mais ce ſage vieillard me repréſenta avec bonté le tort que je me ferois à moi-même en me refuſant au déſir du miniſtre; il m'ajouta qu'en m'envoyant chez l'étranger, à ſes dépens, pour y étudier l'Art vétérinaire, l'intention du Gouvernement avoit été de tourner au profit de la patrie mes connoiſſances en ce genre; qu'il ne s'agiſſoit donc plus que de convenir entre nous des conditions & du mode de l'exécution. Je me rendis à ſes conſeils, & je dreſſai, en conſéquence, pour le miniſtre, un mémoire, dans lequel j'expoſai mon ſentiment ſur ce projet. Je n'y diſſimulai pas que la partie pratique de l'art vétérinaire étoit juſqu'ici reſtée imparfaite, & que l'uſage & l'expérience ſeuls pouvoient en favoriſer les progrès. Il me répondit, qu'en donnant aux vétérinaires les premiers élémens de la zootomie & les principes généraux de la médecine, ce ſeroit faire

beaucoup

beaucoup pour la choſe publique, parce qu'alors, s'ils ne réuſſiſſoient pas à guérir les chevaux qu'une aveugle crédulité leur confioit, du moins on ne verroit pas auſſi fréquemment ces animaux périr entre leurs mains. Il m'adreſſa enſuite celui qui étoit à la tête des écuries du roi, pour diſcuter plus amplement enſemble ce projet. Les choſes, pour le moment, en reſtèrent là.

Les premiers jours de l'année ſuivante furent l'époque de la révolution opérée dans le miniſtère; dans le même temps, les écuries & le haras du roi furent infectés d'une maladie contagieuſe, qui, en peu de temps, fit périr un grand nombre de chevaux. MM. *Levetzow* & *Bülow*, premiers écuyers, furent chargés, par le prince héréditaire, frère de S. M., de me conſulter à ce ſujet. Viſite faite des écuries, je reconnus que cette maladie étoit une péripneumonie véritable. Quelques remèdes très-ſimples, un léger changement dans la nourriture ordinaire des chevaux, & ſur-tout des ſaignées copieuſes, ſuffirent pour guérir les uns & préſerver les autres de la maladie; &, malgré l'opinion des maréchaux-experts, qui ſoutenoient que ce traitement feroit avorter les jumens, l'expérience prouva qu'ils s'étoient trompés dans leurs prognoſtics. Après un ſuccès auſſi complet, l'établiſſement d'une École vétérinaire fut définitivement

©BIUM

arrêté. Le comte *J. G. de Moltke*, & MM. *Levetzow* & *Bülow*, reçurent l'ordre du roi d'en dreſſer le projet. S. M., en conſéquence, rendit, le 3 Janvier, un édit, portant que je ferois conſtruire les bâtimens, & que j'acheterois, à mes dépens, tout ce qui pouvoit être à l'uſage de l'École; que j'ouvrirois un cours public de vétérinaire, & que j'inſpecterois les maréchaux du roi dans les traitemens qu'ils emploitoient pour les chevaux malades. Mes appointemens étoient fixés à douze cents impériales.

Les directeurs de l'École, nommés par le roi, furent MM. *Levetzow* & *Bülow*, dont j'ai parlé plus haut.

Il étoit évident que, dans cette occaſion, mon intérêt étoit ce qu'on avoit conſulté le moins, puiſque je me voyois forcé à de très-groſſes avances. Cette conſidération ne m'arrêta pas; on me faiſoit d'ailleurs eſpérer d'autres ſecours, lorſque l'expérience, couronnée du ſuccès, auroit démontré l'utilité de cet Établiſſement.

J'achetai, la même année, le vaſte emplacement ſur lequel l'École ſe trouve aujourd'hui conſtruite; j'y fis élever auſſitôt les bâtimens néceſſaires à l'anatomie des animaux, ainſi que les écuries deſtinées à recevoir les chevaux malades; & peu de temps après j'ouvris un cours public.

Parmi mes écoliers, qui étoient au nombre de vingt, on comptoit, outre les maréchaux, des écuyers du roi & des officiers. Le premier examen eut lieu le 15 février 1775; on y admit dix élèves.

En 1776, on adjoignit deux nouveaux directeurs aux premiers; ce fut M. le comte *de Scheel*, tréſorier des écuries du roi, & M. *Ahlefeldt*, député au département de la guerre. Ces MM. repréſentèrent au roi que l'École vétérinaire ſeroit d'autant plus utile, qu'elle renfermeroit un plus grand nombre d'élèves qui y auroient leur logement, de manière à pouvoir ſuivre, en même temps, le cours de pratique dans les écuries de l'École, & aſſiſter aux démonſtrations; que ce projet exigeoit qu'on ajoutât aux bâtimens déjà conſtruits, des chambres pour les élèves & de nouvelles écuries pour les chevaux malades; qu'il falloit auſſi aſſigner les fonds néceſſaires aux dépenſes annuelles de l'École, pour être en état de répéter les expériences néceſſaires aux progrès de l'Art vétérinaire.

Sur la demande des directeurs, le roi accorda une ſomme de quinze cents impériales, pour la conſtruction des bâtimens; cinquante, qui devoient être payées par chaque régiment de cavalerie, & deux cents, prélevées ſur les fonds deſtinés à l'entretien des écuries de S. M. Toutes ces ſommes réunies formeet un revenu annuel de neuf cents

impétiales, qui ſert à payer les dépenſes ordinaires & les appointemens des artiſtes attachés à l'Ecole. Sur ce revenu, & aidés d'un ſecours de quatre mille impériales tirées de la caiſſe affectée aux écuries du roi, les directeurs ont été en état d'acquérir de moi les bâtimens de l'École.

Le 22 juillet 1777, le roi rendit un édit, qui, en confirmant les droits & priviléges des vétérinaires, fait défenſe d'exercer cet art dans la capitale, ſans un certificat de l'École, qui atteſte qu'on a ſubi l'examen requis.

En 1783, M. *Eric-Wiborg* fut nommé à la chaire de botanique de l'École, dont il avoit ſuivi, pendant deux ans, les leçons avec la plus grande aſſiduité. Il voyage actuellement hors du royaume. Son eſprit, ſon ſavoir, & ſon talent pour enſeigner, m'aſſurent que cet habile profeſſeur, déjà connu par des ouvrages remplis d'érudition, peut rendre les plus grands ſervices à l'Art vétérinaire & à ſon pays (1).

En 1784, le roi fit l'acquiſition de ma bibliothèque pour l'École; elle eſt déjà compoſée de près de trois mille volumes ſur l'art vétérinaire, la chimie, la médecine, l'hiſtoire naturelle & l'écono-

(1) M. *Wiborg* eſt profeſſeur royal à l'École, depuis ſon retour de ſes voyages.

mie rurale; je l'augmente chaque année, à mes dépens (1). S. M. voulut bien auſſi me rembourſer les inſtrumens de phyſique, d'anatomie, de chirurgie, les préparations anatomiques, les eſſais de matière médicale, en un mot, tout ce que j'avois acheté qui pouvoit contribuer aux progrès de l'Art vétérinaire, ainſi que ma collection des trois règnes de la nature, à l'uſage de mes leçons.

Ces preuves reitérées de la munificence de S. M. ſont autant de motifs pour l'inſtituteur de l'École, de veiller à ce que les bienfaits du roi envers cet établiſſement ne ſoient pas en pure perte.

Quant aux bâtimens de l'École, ils rempliſſent parfaitement le but qu'on s'étoit propoſé.

Au rez-de-chauſſée du principal corps de logis, ſe trouve une claſſe ſpacieuſe; dans une des ailes en retour, eſt le cabinet où l'on a raſſemblé les préparations anatomiques, la collection d'hiſtoire naturelle & de matière médicale, ainſi que les inſtrumens néceſſaires à l'anatomie & aux démonſtrations; l'autre aile renferme la bibliothèque & les

(1) La bibliothèque de l'École a été augmentée de quatre cent cinquante volumes, que M. *Wiborg* a achetés dans le cours de ſes voyages. Il a également augmenté la collection d'inſtrumens, de modèles & de préparations anatomiques de l'École.

inſtrumens de phyſique; au-deſſus eſt le logement de l'inſtituteur.

Dans un autre corps de logis, eſt la forge où l'on ferre les chevaux, l'atelier du profeſſeur en maréchallerie, & des chambres pour ſeize élèves. A ce bâtiment ſont adoſſées deux écuries pour quatorze chevaux; enfin, un autre corps de logis eſt deſtiné aux démonſtrations ſur la zootomie. On voit à côté la pharmacie & une écurie pour huit chevaux.

Pendant toute l'année, on donne quatre leçons publiques par ſemaine (1). Le dimanche eſt conſacré à enſeigner les préceptes de l'art à ceux des apprentis maréchaux qui veulent devenir vétérinaires, & qui n'ont que ce jour ſeul pour étudier cette ſcience.

Quatre fois auſſi par ſemaine, à des heures particulières, on répète aux élèves qui demeurent dans l'École les leçons qu'ils ont déjà entendues en claſſe. On leur fait auſſi ſubir de fréquens examens.

Les élèves ſont diſtribués de manière que, dans la ſemaine, une moitié eſt occupée à la forge, & l'autre moitié eſt employée à panſer les chevaux malades (2).

---

(1) A préſent, les deux profeſſeurs donnent chacun quatre leçons publiques par ſemaine.

(2) Les élèves ſont aujourd'hui diſtribués en trois claſſes : l'une travaille une ſemaine à la forge, l'autre eſt occupée

L'hiver, ils s'occupent chaque jour de la diſſection des animaux, & ſur-tout des chevaux. L'été eſt deſtiné aux opérations chirurgicales, pratiquées ſur des chevaux vivans achetés exprès pour exercer les élèves à panſer les plaies de ces animaux.

Il faut, dans l'eſpace de deux ans, avoir étudié toutes les parties de l'Art vétérinaire.

Les élèves ſont obligés, d'après les règlemens de l'École, d'y demeurer trois ans, pour apprendre à fond les principes de l'anatomie, de la phyſiologie, de la pathologie, & la ſcience des médicamens.

Tel eſt l'ordre des leçons. Le cours d'anatomie commence au mois de Novembre de chaque année, & finit en Mars ſuivant; on le répète enſuite, mais principalement ſous le rapport de la phyſiologie: viennent après, les principes généraux de pathologie; enfin, la ſcience des médicamens, leur nature, leur vertu, la manière de les préparer & de les employer. Ces différentes leçons ſont précédées des premiers élémens de l'hiſtoire naturelle, de la phyſique & de la chimie médicale; ſuit l'économie vétérinaire, où l'on traite du choix, de la nourriture & de l'entretien des chevaux; enfin, des différentes eſpèces de maladies auxquelles ces

---

dans les infirmeries, & la troiſième, enfin, emploie le temps qui lui reſte à revoir ſes cahiers & à les étudier.

animaux ſont ſujets, & de la méthode pour les guérir (1).

Le nombre des écoliers s'eſt monté, juſqu'aujourd'hui, à deux cent cinq, dont dix maréchaux, en 1770, qui avoient ſubi un examen public; cinq, en 1775; onze, en 1780; vingt-quatre, en 1783; cinq, en 1785; vingt, en 1786; & cinq, en 1787; les autres n'occupoient aucune place qui les aſtreignît à cette formalité.

Il y a, dans ce moment, trente jeunes gens qui ſuivent les leçons publiques.

Parmi les étrangers qui ont fréquenté l'École, & preſque tous l'ont fait avec ſuccès, ceux qui ſe

---

(1) Les deux profeſſeurs ont partagé entr'eux les leçons, M. *Abildgaard* enſeigne la matière médicale, qu'il fait précéder d'un cours abrégé de chimie phyſique. Cette partie remplit tout le temps des leçons publiques de la première année; il traite, la ſeconde année, la noſologie & la thérapeutique; il a, outre cela, l'inſpection des infirmeries, où le maréchal ne ſoigne les animaux malades que d'après ſes inſtructions et ſes ordonnances.

M. *Wiborg* donne, l'hiver, des leçons d'anatomie comparée. Le cheval ſert toujours de modele de comparaiſon. En été, il enſeigne ce qu'on appelle aſſez improprement l'extérieur du cheval & des autres animaux domeſtiques, leur hiſtoire naturelle, & la manière de les élever & de les ſoigner. Il eſt auſſi chargé du cours d'opérations chirurgicales, de la ferrure & de la botanique.

ſont le plus diſtingués par leur application & leurs talens, ſont, M. *Flormann*, étudiant en medecine, qui occupe déjà une chaire de profeſſeur dans ſon pays, & M. *de Lilieſtræm*, tous deux Suédois. On peut citer encore *Mathias Knudſen*, de Meckelbourg, vétérinaire, entretenu pendant trois ans, dans l'École, aux frais de M. *de Haen*, très-verſé lui-même dans la connoiſſance des arts & des ſciences.

Parmi les Danois, les vétérinaires qui méritent le plus d'éloges, ſont : *Chriſtophe Ewald*, aujourd'hui à la tête des maréchaux de l'Ecole ; *Jean Rœuger*, du premier régiment de cavalerie de Norvège ; *Chriſtian Bottern*, du régiment de cavalerie de Holſtein ; *Janus Severini*, de Jutlande, envoyé à l'École par M. *de Beenfeldt*, chambellan de S. M. ; *Martin Bottern*, du régiment de cavalerie de Jutlande ; *Jean Ammundſon*, du troiſième régiment de cavalerie de la Norvège auſtrale ; *Werner Thamſon*, du premier régiment de Danemarck ; & *Eraſme Laurentz*, envoyé de Jutlande, par M. *de Reetz*.

Si je me ſuis permis ici cette nomenclature, c'eſt pour prouver que j'ai rempli avec exactitude les devoirs de ma place, & que je n'aurois pas pu me conduire autrement ſans que le public n'en eût été inſtruit.

Les directeurs de l'École, à cette époque, étoient M. *de Ahlefeldt*, lieutenant-général, préſident du département de la juſtice; M. *de Levetzow*, ſurintendant des haras du roi; M. *de Billow*, grand écuyer, & M. le comte *de Reventlow*, préſident de la chambre des finances.

D'après les inculpations extraites de l'ouvrage que j'ai cité plus haut, je priai les directeurs de vouloir bien me donner un titre qui énonçât la manière dont j'avois rempli les devoirs de ma place. Je le tranſcris ici.

« M. *Riegels*, dans ſon livre intitulé *Des Succès divers de la Chirurgie*, ayant dit, entr'autres choſes: *L'anatomie des animaux ne fait pas la moindre ſenſation en Danemarck; l'état d'abandon où ſe trouve la médecine vétérinaire ne le prouve que trop. L'École fondée à Copenhague pour cette partie n'en porte que le nom; car le profeſſeur, peut-être trop avantageuſement connu de l'étranger, cultive bien plus les grands que la ſcience vétérinaire. De forts appointemens & un logement, voilà les ſeuls avantages que procurent chez nous les ſciences & les arts ſur leur déclin.* Senſible à ces reproches, M. le profeſſeur, *Abildgaard*, a prié les directeurs de l'École vétérinaire de vouloir bien le laver d'inculpations auſſi graves. Nous n'avons pas cru pouvoir lui refuſer un témoignage qu'il mérite à tant de

titres. Nous atteſtons donc que, depuis l'établiſſement de l'École vétérinaire, il a enſeigné avec ſuccès les différentes parties de cette ſcience; que l'unique objet de ſes ſoins a été de tirer de cet Établiſſement tout le parti dont il étoit ſuſceptible; qu'aux leçons ſur la théorie de cet art, il y a joint la pratique, qu'il a exercée ſur pluſieurs chevaux amenés à l'École par différens particuliers de cette capitale; qu'il a triomphé des préjugés qui s'élèvent toujours contre un nouvel établiſſement; que, dans cette École, on enſeigne particulièrement aux élèves l'anatomie; qu'on leur apprend à connoître les parties internes des animaux, & ſur-tout du cheval, au moyen des préparations anatomiques & des diſſections fréquentes que l'on y fait. Nous certifions encore que M. le profeſſeur a donné ſa démiſſion de la place de premier médecin de la capitale, & que, tout entier aux ſoins de l'École, il n'exerce plus la médecine pratique; que, non ſeulement il s'eſt occupé juſqu'ici de l'inſtruction des élèves, mais qu'il a tellement ſurveillé leur conduite, que jamais, à cet égard, les directeurs n'ont eu le moindre ſujet de plainte; qu'enfin, grâce au zèle infatigable de M. le profeſſeur, le plus grand nombre des maréchaux a aujourd'hui quelques notions de l'Art vétérinaire; que l'École lui doit la réputation dont elle jouit,

non ſeulement en Danemarck, mais encore dans les pays étrangers, qui ont envoyé des élèves prendre à Copenhague des leçons de vétérinaire ; que c'eſt encore d'après les ſages conſeils de M. le profeſſeur, que les revenus de l'École ſont adminiſtrés avec la plus ſtricte économie, & que ſes appointemens ne ſont qu'en raiſon du travail de ſa place ; enfin, que ſa conduite n'a mérité juſqu'ici que des éloges. Auſſi, eſt-ce avec le plus grand empreſſement que nous ſaiſiſſons cette occaſion de lui rendre la juſtice qui lui eſt due, l'autoriſant même, s'il le juge à propos, à rendre public le préſent certificat, autant pour lui ſervir á repouſſer la calomnie, que pour faire connoître à ceux qui les ignorent encore, les ſtatuts de cet Établiſſement. Les directeurs de l'École vétérinaire, le 27 Novembre 1767. Signé *H. A. V. Ahlefeldt*, *Levetzow*, *Bülow*, *C. Reventlow* (1). »

---

(1) Aujourd'hui l'École vétérinaire de Copenhague, le haras parqué du roi, qui vient d'être réformé & reſtreint au nombre de cent trente jumens poulinéres ; enfin, tous les haras du royaume, ſont ſous une même direction compoſée de cinq membres, ſavoir : M. *de Levetzow*, intendant des haras du roi ; le comte de *Reventlow*, préſident de la chambre des finances ; M. le chambellan *Hauch*, premier écuyer du roi ; M *Adeler*, major-général de cavalerie & député au département de la guerre, & M. *Abildgaard*, profeſſeur à l'École.

@BIUM

J'avoue néanmoins de bonne foi qu'il me reſte encore une infinité de choſes à faire pour la ſcience vétérinaire, que ma ſanté & mes forces ne m'ont pas permis d'exécuter. J'aurois beaucoup plus écrit, ou, pour parler plus correctement, j'aurois fait imprimer davantage ſur cette partie; car j'ai compoſé beaucoup d'ouvrages que je me propoſe de donner au public, après les avoir retouchés. Mon intention a été auſſi d'éviter les frais conſidérables qu'entraîne après elle l'impreſſion en langue danoiſe, qui, comme perſonne ne l'ignore, eſt toujours très-diſpendieuſe pour l'auteur. Donner des leçons de phyſique à des élèves qui n'en ont pas la moindre idée, eſt d'ailleurs un travail ſi faſtidieux, que, dans les heures d'intervalles preſqu'entièrement remplies par d'autres occupations, on n'eſt guère tenté de relire ſes ouvrages & de les corriger. C'eſt une dette, cependant, que je veux acquitter.

Le but principal de cet Établiſſement, auquel j'ai ſacrifié tout mon temps, étoit de rendre les charlatans en ce genre, moins préſomptueux, & de diminuer le nombre des accidens qui, ſous prétexte de guériſon, ſe multiplient entre leurs mains. Si la perte de quelques chevaux ou de quelques bêtes à laine cauſe ſouvent la ruine d'un père de famille, ſi l'humanité nous fait un devoir d'épargner aux malheureux les chagrins & les lar-

mes, l'École vétérinaire de Copenhague, ſous ces rapports, peut être miſe au nombre des établiſſemens les plus utiles du royaume. Quoique le temps & les ſoins que j'y ai donnés n'aient pas été infructueux, peut-être ma réputation exigeoit-elle que je me livraſſe à des ſciences plus relevées.

Les détails dans leſquels je viens d'entrer étoient indiſpenſables, pour répondre aux inculpations avancées par M. *Riegels*, contre l'École vétérinaire. Écrites en danois, ces inculpations ne méritoient pas d'être relevées; mais à Dieu ne plaiſe, cependant, que je prétende m'ériger en juge dans ma propre cauſe!

©BIUM

DÉCRETS

DE LA CONVENTION NATIONALE,

Relatifs aux Élèves des Écoles vétérinaires.

DÉCRET du 20 Mars 1793, qui exempte de la loi ſur le recrutement, les Profeſſeurs & les Élèves entretenus dans les Écoles vétérinaires.

LA Convention nationale décrète, que les Profeſſeurs & Élèves entretenus dans les Écoles vétérinaires par le Gouvernement ou les Adminiſtrations de Départemens, demeurent exceptés de la loi du 24 Février, ſur le recrutement.

Il eſt enjoint aux directeurs de ces Écoles de remettre à leurs municipalités les liſtes certifiées de leurs Profeſſeurs & Élèves.

Collationné à l'original, par nous préſident & ſecrétaires de la Convention nationale. A Paris, le 25 Mars 1793, l'an ſecond de la République Françoiſe. *Signé* BRÉARD, *préſident;* J. B. BOYER-FONFRÈDE, L. M. REVEILLIÈRE-LÉPEAUX, & Max. ISNARD, *ſecrétaires.*

DÉCRET du 18e. jour de Nivoſe, an ſecond de la République Françoiſe, une & indiviſible, qui fixe le traitement des Élèves de l'École vétérinaire d'Alfort.

LA Convention nationale, après avoir entendu ſes comités des finances & de la guerre ſur la réclamation des Élèves de l'École vétérinaire d'Alfort, décrète que le traitement des Élèves militaires de l'École vétérinaire établie à Alfort, près Paris, eſt fixé à ſept cent vingt livres par an, à compter du premier Vendémiaire dernier.

Viſé par l'inſpecteur. Signé AUGER.

Collationné à l'original, par nous préſident & ſecrétaires de la Convention nationale. A Paris, le 21 Nivoſe, an ſecond de la République, une & indiviſible. *Signé* DAVID, *préſident*; MONMAYOU & G. BOUQUIER, *ſecrétaires.*

PROGRAMMES des Prix proposés par des Académies & Sociétés savantes, sur des questions relatives à l'Art vétérinaire.

I. *PRIX proposé par l'Académie des Sciences de Paris, pour l'année 1794.*

LES végétaux puisent dans l'air qui les environne, dans l'eau, & en général dans le règne minéral, les matériaux nécessaires à leur organisation.

Les animaux se nourrissent ou de végétaux, ou d'autres animaux qui ont été eux-mêmes nourris de végétaux; en sorte que les matériaux dont ils sont formés, sont toujours, en dernier résultat, tirés de l'air ou du règne minéral.

Enfin, la fermentation, la putréfaction & la combustion, rendent continuellement à l'air de l'atmosphère & au règne minéral les principes que les végétaux & les animaux en ont empruntés.

Par quels procédés la Nature opère-t-elle cette circulation entre les trois règnes? Comment parvient-elle à former des substances fermentescibles, combustibles (1) & putrescibles, avec des maté-

(1) Il est très-remarquable que les substances minérales

riaux qui n'avoient aucune de ces propriétés?

La cauſe & le mode de ces phénomènes ont été juſqu'à préſent enveloppés d'un voile preſque impénétrable. On entrevoit cependant que, puiſque la putréfaction & la combuſtion ſont les moyens que la Nature emploie pour rendre au règne minéral les matériaux qu'elle en a tirés pour former des végétaux & des animaux, la végétation & l'animaliſation doivent être des opérations inverſes de la combuſtion & de la putréfaction.

L'Académie a penſé qu'il étoit temps de fixer l'attention des Savans ſur la ſolution de ce grand problême. Tandis qu'une Commiſſion, qu'elle a nommée à cet effet, s'occupera ſans relâche, dans un local déjà tout diſpoſé, des phénomènes de la végétation, elle a cru devoir s'aider du concours des Savans de toute l'Europe, pour ce qui concerne la nutrition des animaux.

C'eſt dans toute l'étendue du canal inteſtinal que s'opère le premier degré de l'animaliſation, ou la converſion des matières végétales en matières animales. Les alimens reçoivent une pre-

---

combuſtibles ſe trouvent le plus ſouvent brûlées, ou au moins engagées dans des combinaiſons où elles ſont peu combuſtibles, & que les végétaux les ſéparent & ſe les approprient pour en former leurs matières inflammables.

mière altération dans la bouche, par le mélange avec la salive; ils en reçoivent une seconde dans l'estomac, par leur mélange avec le suc gastrique; ils en reçoivent une troisième, par le mélange avec la bile & le suc pancréatique. Convertis ensuite en chile, une partie passe dans le sang, pour réparer les pertes qui s'opèrent continuellement par la respiration & la transpiration; enfin, la Nature rejette, sous la forme d'excrémens, tous les matériaux dont elle n'a pu faire emploi. Une circonstance remarquable, c'est que les animaux qui sont dans l'état de santé, & qui ont pris toute leur croissance, reviennent constamment, chaque jour, à la fin de la digestion, au même poids qu'ils avoient la veille, dans des circonstances semblables; en sorte qu'une somme de matière égale à ce qui est reçu dans le canal intestinal, se consume & se dépense, soit par la transpiration, soit enfin par les différentes excrétions.

L'Académie ne croit pas devoir présenter aux concurrens tout ce plan de travail sur l'animalisation, pour le sujet d'un seul prix. Elle sait qu'il exige une suite immense de recherches, qui ne sont peut-être pas susceptibles d'être faites par un seul homme, & sur-tout dans le temps qu'elle peut fixer pour ce concours; elle a donc cru qu'elle devoit choisir un des principaux traits de l'anima-

liſation ; &, dans l'intention de les parcourir les uns après les autres, elle a d'abord fixé ſon attention ſur l'influence du foie & de la bile.

On ſait que le foie occupe une grande place dans le corps des animaux; qu'une partie du ſyſtême vaſculaire abdominal eſt deſtinée à ce viſcère; que le ſang y eſt diſpoſé d'une manière particulière, pour la ſécrétion de la bile; que l'écoulement de cette humeur doit ſe faire avec conſtance & régularité, pour l'intégrité de toutes les fonctions; que le foie exiſte dans tous les ordres d'animaux, juſqu'aux inſectes & aux vers; qu'il eſt ou accompagné ou deſtitué de véſicule du fiel, ſuivant la nature de ces êtres; qu'il y a des rapports eſſentiels entre la rate, le pancréas & le foie. Voilà les premières données que l'anatomie offre depuis long-temps aux ſpéculations des phyſiologiſtes; mais elles ont été juſqu'à préſent ſtériles en applications : on s'eſt preſque uniquement borné à conſidérer les uſages de la bile dans la digeſtion. Cependant, des découvertes récentes ſur la nature de cette humeur & de ſa partie colorante, ſur les concrétions biliaires, ſur le parenchyme du foie, ſur la compoſition huileuſe de ce viſcère, appellent toute l'attention des phyſiciens. Il eſt facile de prévoir, qu'outre la ſécrétion de la bile, ou plutôt, qu'avec la ſécrétion de la

©BIUM

bile, un appareil organique auſſi important par ſa maſſe, par ſes connexions, par ſa diſpoſition vaſculaire, que l'eſt celui du foie, remplit un ſyſtême de fonctions dont la ſcience n'a point encore embraſſé l'enſemble.

L'Academie, en propoſant ce ſujet, en preſſe toutes les difficultés; elle ſait qu'il demande des connoiſſances anatomiques étendues, & ſur-tout une comparaiſon ſoignée de la ſtructure du foie, conſidéré dans les divers animaux; elle ſait qu'il exige des recherches chimiques, puiſées ſur-tout dans les nouveaux moyens d'analyſe que poſſède aujourd'hui la chimie; elle ſent & elle eſpère que ce travail obligera ceux qui s'y livreront, à déterminer la nature du ſang de la veine-porte, à la comparer à celle du ſang artériel & veineux des autres régions; à ſuivre cette importante comparaiſon dans le fœtus qui n'a point, ou qui n'a que peu reſpiré, dans les animaux à ſang froid, chez leſquels le foie, très-volumineux, paroît être d'autant plus huileux qu'ils reſpirent moins; à comparer le poids & la peſanteur ſpécifique de ce viſcère dans les mêmes individus; à faire l'analyſe de ſon parenchyme, ainſi que celle de la bile, dans quelques eſpèces principales de chaque ordre d'animaux. En un mot, elle apprécie l'étendue de ce ſujet; mais elle connoît en même

temps le ſuccès des ſciences modernes, elle connoît le zèle de ceux qui les cultivent, et qui ſont deſtinés à en agrandir le domaine; elle eſt perſuadée qu'il eſt temps d'aborder les quéſtions compliquées que préſentent les phénomènes de l'économie animale, & que c'eſt de la réunion des efforts de la phyſique, de l'anatomie & de la chimie; qu'on peut ſe promettre maintenant la ſolution de ces grandes queſtions.

Elle attend donc, des concurrens pour ce prix :

1°. Un expoſé comparé & ſuccinct de la forme, du volume, du poids & des connexions du foie & de la véſicule du fiel dans les diverſes claſſes des animaux, depuis l'homme juſqu'aux inſectes.

On ne demande point une deſcription anatomique détaillée, mais une ſimple comparaiſon générale de la ſtructure, de l'étendue, de la connexion du foie. Il ne ſera pas non plus néceſſaire de ſuivre ce travail anatomique, non plus que l'analyſe chimique, dans un grand nombre d'eſpèces d'animaux.

L'Académie, en ſuivant, à cet égard, le même plan que pour ſon programme ſur le nerf intercoſtal, propoſe aux concurrens de choiſir dans les diverſes claſſes d'animaux quelques-unes des eſpèces ſuivantes, conſidérées par rapport à leurs différences anatomiques ;

©BIUM

L'homme, le fœtus, l'adulte, le vieillard;

Parmi les quadrupèdes, le singe, le rat, le lapin, le chien, le cochon;

Parmi les oiseaux, le coq-d'Inde ou le coq, l'aigle ou la buse, le corbeau, la cigogne ou le héron, l'oie ou le cigne;

Parmi les quadrupèdes ovipares, la salamandre, la tortue, la grenouille;

Parmi les serpens, la couleuvre, l'orvet, la vipère;

Parmi les poissons, la raie ou l'ange, l'anguille, le flet, le brochet, la carpe, etc;

Quelques grosses espèces d'insectes ou de vers.

2°. L'analyse comparée de la bile dans ces différens animaux, en déterminant sur-tout la proportion & la nature des diverses substances qui la forment.

3°. Un examen également comparatif de la nature chimique du parenchyme du foie dans les mêmes espèces.

4°. Ce travail anatomique et chimique suivi dans quelques principales espèces d'animaux, pris à différentes époques de leur vie, & sur-tout dans celles du fœtus & de l'adulte.

5°. Le résultat de toutes ces recherches, relativement aux fonctions du foie & aux usages de la bile; leurs rapports avec les autres fonctions

de l'économie animale, unique but que se propose d'atteindre l'Académie.

6°. Sans rien exiger de positif & de suivi sur l'état pathologique du foie & de la bile, les auteurs pourront étayer leurs idées des principales altérations que les maladies présentent dans le système hépatique & biliaire, chez l'homme, les quadrupèdes & les oiseaux.

Quoique l'Académie ait cru devoir fixer particulièrement l'attention des concurrens sur les fonctions du foie, elle avertit les auteurs, que, dans le cas où elle n'auroit pas reçu de mémoire qui remplît le but qu'elle se propose, elle accordera le prix à celui des concurrens qui, sans embrasser le problême dans toute son étendue, lui offrira un travail intéressant, ou des découvertes importantes sur quelques-unes des humeurs principales qui concourent à la digestion & à la nutrition, telles que la salive, le suc gastrique ou le suc pancréatique, ou même sur une humeur animale, dont la connoissance approfondie pourroit répandre un grand jour sur la physique des animaux.

Le prix sera de cinq mille livres.

Les Savans de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce sujet, & même les associés étrangers de l'Académie. Elle s'est fait une loi d'ex-

clure les académiciens regnicoles de prétendre à ce prix.

Ceux qui compoſeront, ſont invités à écrire en fraoçois ou en latin, mais ſans aucune obligation ; ils pourront écrire en telle langue qu'ils voudront, l'Académie feta traduire leurs mémoires. On les prie que leurs écrits ſoient très-liſibles.

II. *Prix propoſés dans la Séance publique de la Société nationale de Medecine, tenue au Louvre, le 19 Février 1793, l'an deuxième de la République françoiſe.*

1°. Un prix, de la valeur de ſix cent livres, avoit été propoſé dans la ſéance du 23 Février 1790, ſur la queſtion ſuivante : Déterminer par des expériences exactes, quelles ſont la nature & les différences du ſuc gaſtrique dans les différentes claſſes d'animaux ; quel eſt ſon uſage dans la digeſtion ; quelles ſont les principales altérations dont il eſt ſuſceptible ; quelle eſt ſon influence dans la production des maladies ; de quelle manière il modifie l'action des remèdes, & dans quel cas il peut être employé lui-même, comme médicament.

La compagnie n'a point été ſatisfaite des mémoires envoyés pour concourir ; elle propoſe de

nouveau ce programme; le prix ſera diſtribué dans la ſéance publique de l'été de 1794.

2°. Prix de ſix cent livres, propoſé dans la ſéance publique du 23 Février 1790, & remis dans celle du 28 Août 1792: Déterminer, d'après la nature mieux reconnue des laits de femme, de vache, d'âneſſe, de chèvre, de brebis & de jument, & d'après l'obſervation, quelles ſont les propriétés médicinales de ces différentes eſpèces de laits, & d'après quels principes on doit en régler l'uſage dans le traitement des différentes maladies. Ce prix ſera diſtribué dans la ſéance publique du printemps de 1794.

JURISPRUDENCE VÉTÉRINAIRE.

Rapport fait au Bailliage de Sainte-Croix d'Orléans, le 28 Août 1784, sur le temps que les moutons attaqués du Claveau, *doivent rester éloignés des autres troupeaux, pour ne pas leur communiquer la maladie.*

Par Barrier, *Vétérinaire à Chartres.*

Nous, soussigné, *Louis Barrier*, vétérinaire brévété du roi, & garde de ses haras, résidant à Chartres, nommé d'office, tiers-expert dans la contestation qui divise, d'une part, les nommés Jean Heurteau & Charles Gombaut, demandeurs, & de l'autre, Guillaume Heurteau, défendeur, tous laboureurs au hameau de Troigni, paroisse de Huitré, élection & généralité d'Orléans, en vertu d'un jugement de M. le bailli de la justice temporelle de Sainte-Croix d'Orléans, en date du 1er. Juin 1784, à nous signifié le 14, avons donné notre affirmation en cette qualité, le 15 du même mois; après lecture faite du contenu en une sentence dudit juge de Sainte-Croix, en date du 13 Mars 1784, par laquelle il a été ordonné que les parties se retireroient pardevant des experts dont elles conviendroient, sinon nommés d'office, les-

quels déclareront *quelle eſt la durée ordinaire de la maladie du claveau dans le troupeau*, & en détermineront le temps, autant qu'il leur sera possible; déclareront *si, après trois mois, il y a quelques dangers à craindre pour la communication du mal, en quittant, par le troupeau atteint de maladie, les bornes du cantonnement fixé*; après avoir lu auſſi les rapports contradictoires des SS. *Linger* & *Peigne*, experts nommés par les parties, tout conſidéré, nous diſons que :

La juſtice temporelle de Sainte-Croix d'Orléans demande, 1°. *quel temps dure le claveau*; 2°. *s'il peut être communiqué après le temps accordé à ſa durée.*

La ſolution de ces deux queſtions paroît, au premier coup-d'œil, très-facile; mais les détails dans leſquels il eſt néceſſaire d'entrer, pour porter la conviction dans l'eſprit du juge, & établir des principes certains ſur cette matière, ne peuvent qu'exciter notre zèle, & nous engager à faire tous nos efforts pour remplir la tâche pénible dont la confiance du magiſtrat nous a honoré.

PREMIÈRE QUESTION.

Quelle eſt la durée ordinaire de la maladie dans le troupeau ?

Nous croyons néceſſaire d'examiner cette queſtion ſous deux points de vue différens : 1°. relative-

ment aux différentes eſpèces de *claveau*, & à leur durée dans l'individu ; 2°. relativement au *claveau* en général, & à ſa durée dans l'agrégat ou le troupeau.

I. *Des différentes eſpèces de claveau, & de leur durée dans l'individu.*

On diviſe généralement le *claveau* en deux eſpèces, le *diſcret* ou *bénin*, & le *confluent* ou *malin*.

Le premier eſt le moins dangereux & le plus fréquent ; nous n'en décrirons pas ici les ſymptômes, ils ſont connus des vétérinaires, & ſe trouveroient d'ailleurs déplacés, lorſqu'il ne s'agit que de ſtatuer ſur la durée du mal : nous dirons ſeulement, que l'éruption des puſtules eſt complète le quatrième ou le cinquième jour, la ſuppuration terminée le neuvième ou dixième, l'eſſiccation ou la chute totale des croûtes ou galons le quinzième, & quelquefois même le dixième ou douzième. Il ne demande que très-rarement les ſecours de l'art, & il cède, le plus ſouvent, aux ſeuls ſoins diététiques appropriés aux circonſtances.

Le *claveau confluent* eſt plus à craindre ; mais il eſt heureuſement le plus rare. Son éruption eſt preſque toujours complète le quatorzième ou quinzième jour, la ſuppuration quelquefois orageuſe, & l'exſiccation plus longue que dans le premier ; en ſorte qu'il ne ſe termine ordinairement & entiè-

rement, qu'en vingt ou vingt-huit jours. Il exige les ſecours les plus prompts; leur retard ou leur omiſſion entraîne ſouvent la perte du malade, ou prolonge la durée de la maladie. Le terme moyen entre ces deux eſpèces, dans l'individu, eſt donc d'environ trois ſemaines (1).

II. *Du claveau en général, & de ſa durée dans l'agrégat ou le troupeau.*

Si tous les moutons qui compoſent un troupeau devenoient *claveleux* en même temps, ſi la durée de la maladie étoit la même dans l'agrégat & dans l'individu, la queſtion ſe trouveroit décidée par ce que nous venons de dire; mais il faudroit ſuppoſer alors une uniformité de diſpoſitions dans tous les ſujets; uniformité dont ceux qui connoiſſent le méchanisme des corps animés ſentent l'impoſſibilité.

Lorſque le *claveau* attaque un troupeau, quels qu'en ſoient la cauſe, l'eſpèce & le nombre des bêtes qui le compoſent, le quart, quelquefois le tiers, & rarement la moitié en eſt atteint à-la-fois; la maladie ſuit toutes ſes périodes, & à peine les derniers malades ſont-ils en train de guériſon, qu'une nouvelle quantité l'eſſuie à ſon tour. Celle-

(1) Voyez le Traité du *Claveau*, dans ces *Inſtructions*, volume de 1790, page 313.

ci ſuit la même marche, & elle ſe renouvelle pour la troiſième fois ſur les animaux formant le reſte du troupeau, & reſtés intacts juſqu'alors.

La première attaque eſt toujours bénigne & bientôt terminée; la ſeconde eſt la plus dangereuſe & la plus longue, parce qu'il y a toujours alors un plus grand nombre d'animaux infectés; la troiſième eſt conſtamment de la nature de la première. Nous croyons devoir faire obſerver ici, qu'il eſt, au ſurplus, dans les animaux comme dans l'homme, des êtres privilégiés, qui, placés au centre de la contagion, lui oppoſent un tempérament, une conſtitution impénétrables, & en faveur deſquels on ne peut tirer aucune induction.

Quoi qu'il en ſoit, ces degrés, ces intervalles, ce renouvellement du *claveau* en trois temps, ſont exprimés dans cette province par le nom de *lune*, ſoit qu'on ait conſtamment obſervé que leur durée n'outrepaſſe jamais les périodes de cette planète, ſoit qu'on ait cru à ſon influence ſur cette maladie comme ſur beaucoup d'autres. Le nombre de ces lunes n'a jamais outrepaſſé celui de trois pour la durée entière de la maladie, même dans le cas du *claveau confluent*, & ſouvent il n'a été que de deux dans le *claveau diſcret*. Le temps mitoyen entre ces deux termes, pour tout le troupeau, eſt donc de deux mois & demi.

DEUXIÈME QUESTION.

Après trois mois, y a-t-il quelques dangers à craindre pour la communication du mal, en quittant, par le troupeau atteint de la maladie, les bornes du cantonnement fixé?

Le *claveau* eſt une maladie ſouvent épizootique, enzootique dans certains cantons, mais toujours contagieuſe.

Les moyens de communication de la contagion ſont en très-grand nombre; les plus fréquens, ſont: 1°. l'introduction d'un ſeul ou de pluſieurs moutons attaqués de la maladie dans un troupeau; 2°. la cohabitation, le melange d'un troupeau *claveleux* avec un troupeau ſain, ſoit dedans, ſoit dehors de la bergerie; le paſſage de ce même troupeau ſur les traces du premier, & le pâturage dans les mêmes lieux ou à peu de diſtance, même après pluſieurs jours, ſi le temps a été calme, ſerein & ſans pluie; 3°. le voiſinage d'une bergerie, d'un parc, ou d'un cantonnement qui recèle des moutons *claveleux*, ſur-tout au-deſſous du vent, ce météore étant un des principaux conducteurs de la contagion; 4°. les hommes & les animaux, qui ayant communiqué avec des beſtiaux malades, communiquent immédiatement après avec des beſtiaux ſains; 5°. le tranſ-

port

port de la laine, des peaux, des fumiers retirés des mourons *claveleux*, l'exhumation des cadavres par les animaux carnivores, &c., &c.

Parmi ces moyens, les uns ſont inhérens à la maladie, diſparoiſſent & s'éteignent entièrement avec elle; tel eſt le contact immédiat d'individu à individu, ou de troupeau à troupeau, &c. Les autres peuvent ſubſiſter long-temps après; tels ſont les fumiers, les toiſons, &c.

Le vrai moyen d'éviter la contagion, a dit *Chabert*, c'eſt de la fuir. Il eſt donc indiſpenſable que le propriétaire chez lequel le *claveau* ſe manifeſte, qui veut en préſerver ſes autres troupeaux, & éviter toute réclamation en garantie d'une part, & que ſes voiſins, de l'autre, dont l'intérêt n'eſt pas moins preſſant, ſe conforment à ce qui leur eſt ordonné par l'arrêt du Parlement de Paris, du 23 Décembre 1778, concernant cette maladie, & par celui du Conſeil, du 16 Juillet 1784, concernant les maladies contagieuſes (1).

Mais ces arrêts, dictés par la prudence, ſont néanmoins ſuſceptibles d'interprétation & d'extenſion. Nous croyons néceſſaire d'entrer encore ici dans quelques détails.

(1) Nous rapporterons le premier de ces arrêts dans un de nos volumes; voyez le ſecond dans le volume de 1792, page 80.

On fait que cantonner un troupeau malade, c'eſt lui aſſigner un eſpace ou étendue de terrein proportionnée au nombre des individus qui le compoſent, & ſur lequel il reſte à pâturer auſſi longtemps que dure la maladie : ce cantonnement eſt circonſcrit par un ſillon, & il eſt ordinairement ſitué à la rive du pâturage ou de la paroiſſe.

Dans cette généralité, il eſt d'uſage de ne faire cantonner les moutons en plain air, que depuis la Saint-Jean juſqu'à la Touſſaint, ce qui fait environ quatre mois. Pendant les deux autres tiers de l'année, il ſe fait différemment. Pendant une partie de l'automne & de l'hiver, le troupeau reſte conſtamment à la bergerie ; au printemps, les moutons qui couchent encore à la bergerie, vont, le jour, paître ſur le canton.

Le premier n'occaſionne nuls frais de nourriture, il réunit aux avantages du pacage celui d'un air frais, pur & ſans ceſſe renouvelé ; mais il pourroit être encore plus avantageux, s'il étoit placé au centre du pâturage. Cette poſition faciliteroit aux troupeaux ſains ou ambulans les moyens de ſe ſouſtraire aux émanations du troupeau malade, qui leur ſont apportées par les vents, même à une diſtance fort éloignée. Il ſeroit encore néceſſaire de tracer un double ſillon, à une certaine diſtance du premier, afin d'éviter que les trou-

peaux ſains n'approchaſſent de trop près de la rive du cantonnement où eſt renfermé le troupeau *claveleux* : cet eſpace, qui doit être au moins de quatre cents pas, reſteroit intermédiaire entre les uns & les autres.

Le deuxième, c'eſt-à-dire le cantonnement d'hiver, ſeroit peut-être un moyen de circonſcrire la maladie, & il mériteroit même la préférence dans toutes les ſaiſons, ſi ſon exécution n'étoit pas auſſi préjudiciable aux intérêts du propriétaire, que défavorable à la cure de la maladie même : les frais de nourriture, dans ce cas, ſont toujours conſidérables ; & la maladie, concentrée dans un eſpace reſſerré & peu aéré, fait des ravages auxquels il n'eſt pas poſſible de s'oppoſer, & qui n'ont jamais lieu dans le pacage.

Le troiſième, c'eſt-à-dire celui qui conſiſte dans le paſſage alternatif du troupeau, de la bergerie au canton, & de celui-ci à la première, pouvant ainſi faciliter continuellement la propagation de la contagion, doit être généralement proſcrit.

Quel que ſoit le cantonnement, il doit ceſſer avec la maladie. Nous avons dit que celle-ci duroit ordinairement de deux à trois *lunes*, & nous avons fixé ſon terme moyen à deux mois & demi ; nous croyons donc que le terme de trois mois

de cantonnement eſt ſuffiſant, la maladie étant alors entièrement ceſſée, & tous les moyens de propagation de la contagion qui lui ſont inhérens étant détruits avec elle. Quant aux moyens acceſſoires, tels que les fumiers, les toiſous, &c., ils ſerout également annullés, ſi l'on a pris les précautions indiquées par les arrêts que nous avons cités.

Il réſulte donc de tout ce que nous avons dit :

1°. Que le *claveau* dure depuis dix juſqu'à vingt-huit jours dans l'individu ;

2°. Que ſa durée eſt depuis deux juſqu'à trois *lunes*, dans le troupeau ;

3°. Qu'en fixant, par conſéquent, le cantonnement à trois mois, le terme eſt ſuffiſant, & la maladie parfaitement détruite ;

4°. Qu'une maladie qui n'exiſte plus ne peut plus ſe communiquer ;

5°. Enfin, la cauſe du *claveau* étant le plus ſouvent épizootique, elle peut ſe communiquer à tous les troupeaux par la même voie qui l'a donné au premier, & qui peut être ſpontanée ; ou elle peut encore être la ſuite de différens abus que nous avons fait apercevoir dans les cantonnemens, & on ſent que, dans ce cas, la renaiſſance ſubſéquente du mal ne peut être légitimement imputée à celui qui en a été la première victime.

En faiſant l'application de tout ce qui précède, des arrêts cités, & ſur-tout de notre procès-verbal du 28 Juillet dernier, dont le contenu ci-joint eſt péremptoire, puiſqu'il eſt ſigné de toutes les parties, à la conteſtation pendante en la juſtice temporelle de Sainte-Croix, & lecture faite des pièces du procès, nous voyons, que Guillaume Heurteau a ſatisfait à la loi en avertiſſant de la maladie de ſon troupeau, & en ſe cantonnant; qu'il n'eſt ſorti de ſon cantonnement, que plus de trois mois après y être entré; que la maladie étoit ceſſée, même avant l'expiration des trois mois; que les animaux morts ont été enterrés avec les peaux; que les fumiers ont été conduits ſur les terres, immédiatement après la maladie, &c.; que, par conſéquent, on ne peut le rendre reſponſable & exiger de lui des dommages-intérêts pour des accidens auxquels il n'a pas donné lieu, qu'il n'a pu prévoir & empêcher, & dont les cauſes quelquefois évidentes, mais le plus ſouvent ſpontanées, ſont toujours au-deſſus des raiſonnemens de l'eſprit humain.

Fait à Chartres, ce 28 Août 1784.

Signé BARRIER.

Aujourd'hui 28 Juillet 1784, je, *Louis Barrier*, vétérinaire breveté du roi, & garde de ſes haras,

réſidant à Chartres, me ſuis tranſporté au hameau de Troigny, paroiſſe d'Huitre, élection & généralité d'Orléans, en ma qoalité de tiers-expert, & conjointement avec les SS. *Linger* & *Peigné*, auſſi experts des parties nommées ci-après, à l'effet de vérifier & conſtater différentes circonſtances de la maladie du *claveau*, dont ont été attaqués les troupeaux des SS. Guillaume Heurteau, Jean Heurteau & Charles Gombault, tous trois demeurans audit hameau de Troigny; déterminer depuis quel temps cette maladie dure dans le troupeau, & ſi elle peut encore être communiquée après le temps accordé à ſa durée; où étant en préſence deſdits experts & propriétaires ſuſnommés, leſquels ſont convenus que,

1°. Le troupeau dudit Guillaume Heorteau s'eſt trouvé être attaqué de la maladie du *claveau*, le 14 Août 1782;

2°. Qu'il a fait avertir ſes voiſins, le 15;

3°. Qu'il s'eſt cantonné le même jour;

4°. Que, pour ſe rendre audit canton, il a paſſé par le bout du village;

5°. Que ce paſſage n'a pas gêné ſes voiſins;

6°. Que l'étendue de ſon cantonnement étoit d'environ le tiers du pâturage;

7°. Que ledit cantonnement étoit ſitué vers le ſud-eſt;

©BIUM

8°. Que les autres troupeaux ont pacagé à l'extrémité oppoſée;

9°. Que ledit Guillaume Heurteau n'a quitté ſon cantonnement que le 12 Novembre;

10°. Que la maladie de ſon troupeau n'a duré que juſqu'à la fin d'Octobre;

11°. Que l'eſpèce en étoit diſcrète;

12°. Qu'il n'eſt mort audit Guillaume Heurteau que dix-huit moutons, ſavoir: douze la première *lune*; ſix la deuxième, & zéro la troiſième;

13°. Que les peaux ont été enterrées avec les cadavres;

14°. Que les fumiers ont été conduits ſur les terres dudit Guillaume Heurteau, compriſes dans ſon cantonnement, au mois de Novembre.

En foi de quoi, j'ai dreſſé le préſent procès-verbal, pour m'aſſurer de tout ce qui peut m'aider à décider d'une manière évidente les deux queſtions dont la ſolution m'eſt propoſée par la ſentence rendue à la juſtice de Sainte-Croix d'Orléans, le 13 Mars dernier; & ont, leſdites parties & experts ſuſnommés, ſigné avec nous la minute du préſent.

Fait audit Troigny, les jour & an qué deſſus. *Signé* G. Heurteau, C. Gombault, *J.* Heurteau, Peigné, Lingér.

Signé BARRIER.

Prononcé du Jugement.

Lecture faite du rapport du S. *Barrier*, ouï auſſi le rapport du S. *Peigné*, autre expert, en date du 28 Mai 1784; contrôlé le 29 du même mois, & dépoſé au greffe ledit jour, par lequel il déclare que la durée de la maladie de la *clavelée* ſur les bêtes à laine eſt de trois mois, mais qu'elle peut paroître & ſe renouveler, ſi l'on n'apporte toutes les précautions néceſſaires, par les fumiers qui ont ſéjourné dans les bergeries infectées, que l'on n'a pas eu la précaution d'enterrer; par des chiens qui auroient déterré des oſſemens de brebis mortes de cette maladie; par les toiſons de ces mêmes brebis, que l'on auroit gardé enfermées long-temps dans les greniers; qu'il n'eſt point de limites certaines pour cette contagion, & que la communication peut ſe faire de cette maladie, par un vent rapide pouſſé ſur un autre troupeau qui ſe trouveroit dans les champs à paître ſous le vent. Tout vu & conſidéré, diſons que les rapports des SS. *Peigné* & *Barrier* ſeront & les avons homologués; en conſéquence, nous avons à Guillaume Heurteau donné congé tant des demandes principales qu'incidentes de Charles Gombault & Jean Heurteau; condamnons ces derniers à tous les dépens, leſquels nous avons taxés & liquidés

à la ſomme de 170 livres 17 ſous 3 deniers, non compris le coût & ſignification de nos préſentes lettres de ſentence, qui ſeront ſignifiées & exécutées ſelon l'ordonnance.

Donné par nous *Guillaume-Anne Salomon de la Faugerie*, bailli, juge ordinaire de la juſtice de Sainte-Croix d'Orléans, le 16 Novembre 1787.

Signé SALOMON DE LA FAUGERIE, *bailli*;
PISSEAU, *greffier*.

JUGEMENT du Tribunal de Commerce du département de Paris, qui condamne VITRI, *écariſſeur, à payer le prix d'un cheval qu'il s'eſt approprié comme morveux, ſans juſtifier qu'il le fût, conformément aux ordonnances de Police ſur le fait de la Morve.*

Extrait des regiſtres du Tribunal, du 17 Décembre 1792, l'an 1^er^. de la République françoiſe.

AU NOM DE LA NATION, le Tribunal de Commerce du département de Paris a rendu le jugement ſuivant:

Entre Jean-Baptiſte Houdard, marchand, patenté, demeurant à Goneſſe, demandeur, & Joſeph Vitri, écariſſeur, demeurant à Paris, porte Saint-Antoine, défendeur; par le demandeur a

été conclu à ce que, faute par le défendeur d'avoir repréſenté au C. *Huzard*, expert nommé par ordonnance du Tribunal, un cheval hongre, hors d'âge, à roua crins, ſous poil bay, de la taille de quatre pieds neuf poucea (un mètre ſoixante centimèrres eoviron), que ledit défendeur a retiré des mains de Dominique Ferry, lequel cheval a été acheté au Marché aux Chevaux le 3 Novembre dernier, par le demandeur, moyennant la ſomme de 120 livres, ledit défendeur ſeroit condamné, & par corps, à lui payer ladite ſomme de 120 livres, avec intérêts & dépens.

Parties ouïes, lecture faite des pièces,

Le Tribunal, jugeant en dernier reſſort, ſans avoir égard au réquiſitoire du défendeur, & faute de répondre au fond, de ce interpellé, donne contre lui au demandeur, ce requérant, défaut & pour le profit, lecture auſſi faite du rapport du C. *Huzard*, devant lequel les parties avoient été renvoyées, lequel rapport ſera tranſcrit en fin du préſent jugement, *entérine ledit rapport en tout ſon contenu*, & conformément à icelui, condamne le défendeur à payer au demandeur ladite ſomme de 120 livres, pour le prix du cheval dont il eſt queſtion, avec les intérêts, ſuivant la loi, à compter du jour de la demande; à quoi faire, il ſera

contraint par les voies de droit & même par corps, à la charge de faire ſignifier le préſent jugement aux termes des règlemens, par Charpentier, huiſſier, & ſera ſurſis à ladite contrainte par corps, juſqu'au premier Janvier prochain, ſauf audit défendeur ſon recours contre le vendeur dudit demandeur, les défenſes contraires dudit vendeur réſervées; & attendu qu'*il eſt de l'intérêt public que les règlemens de police ſoient obſervés*, le Tribunal ordonne l'impreſſion & l'affiche dudit rapport & du préſent jugement, & condamne ledit défendeur aux dépens.

Et ſera le préſent jugement exécuté ſelon ſa forme & teneur, nonobſtant oppoſition ou appellation quelconque.

Ainſi jugé par le Tribunal, où étoient préſens les CC. VIGNON, préſident; LECLERC, BOURSIER, QUATREMERE & SEL, juges. A Paris, le lundi 17 Décembre 1792, l'an 1^er^. de la Répnblique françoiſe.

AU NOM DE LA NATION, il eſt ordonné à tous huiſſiers ſur ce requis de mettre le préſent jugement à exécution; à tous commandans & officiers de la force publique, de prêter main-forte lorſqu'ils en ſeront légalement requis, & aux commiſſaires du pouvoir exécutif près les Tribunanx, d'y tenir la main : en foi de quoi, le

préſent jugement a été ſigné par le préſident du Tribunal & par le greffier.

Enſuit la teneur du rapport du C. *Huzard*, ainſi conçu :

Aux Citoyens compoſant le Tribunal de Commerce du département de Paris.

CITOYENS,

Votre jugement du 19 Novembre dernier, contradictoirement rendu dans la conteſtation pendante devant vous, qui diviſe le C. Houdard, marchand, demeurant à Goneſſe, demandeur d'une part, & le C. Vitri, écariſſeur, demeurant à Paris, défendeur d'autre part, m'ayant nommé arbitre entre les parties, à l'effet de les entendre, & qui, je jogerois à propos, les régler & accorder s'il y avoit lieu, ſinon vous en faire mon rapport; au déſir de ce jogement, j'ai entendu leſdites parties, mais ſéparément ſeulement; j'ai auſſi entendu un témoin que m'a fourni Vitri, & j'ai pris leſture d'un procès-verbal qo'il m'a remis.

La demande de Hoodard tend à ce que Vitri ſoit tenu de me repréſenter un cheval qu'il a induement arrêté entre les mains de Dominique Ferry, commiſſionnaire du demandeur, ſous prétexte qo'il étoit morveux, à l'effet, par moi, de le viſiter & en conſtater l'état, aux termes de l'or-

©BIUM

donnance du Tribunal, du 9 Novembre; lequel cheval a été acheté au Marché aux Chevaux, le 3 auparavant, pour la ſomme de 120 livres, ſinon & faute par ledit défendeur, de repréſenter le cheval, qu'il ſera condamné à en payer le prix, avec intérêts & dépens.

Le défendeur requiert que Houdard ſoit déclaré non recevable en ſa demande.

Voici l'expoſé des faits, ſelon Houdard.

Houdard a acheté au Marché aux Chevaux de cette ville, le 3 Novembre, d'un marchand dont il ignore le nom & la demeure, un cheval pour la ſomme de 120 livres; il s'eſt aperçu, de retour dans ſon pays, que ce cheval jetoit, & il l'a ſoupçonné morveux; il l'a renvoyé à Paris, le mercredi ſuivant, par Ferry, à l'effet de retrouver ſon garant au Marché aux Chevaux, & d'y faire viſiter le cheval; il a été arrêté en route par Vitri, qui a promis de le garder juſqu'à ce que Houdard ſe ſoit mis en garantie. Houdard eſt venu à Paris, le vendredi, 9; il a préſenté requête au Tribunal, à l'effet de faire conſtater l'état de ce cheval: l'ordonnance du Tribunal porte qu'il ſera viſité par moi. Houdard s'eſt préſenté chez Vitri pour retirer le cheval & faire procéder à la viſite; Vitri lui a dit que le cheval étoit morveux, qu'il ne pouvoit garder de pareils chevaux chez lui, qu'il l'avoit

fait viſiter par le C. Gilbert, maréchal-expert, ſon voiſin, qui l'avoit condamné & en avoit dreſſé procès-verbal; en conſéquence, Houdard m'a apporté ſa requête, & m'a dit qu'il me fourniroit le procès-verbal de Gilbert pour le copier de ſuite. Sur l'obſervation que ma miſſion étoit de viſiter le cheval, & non de copier un procès-verbal fait par un autre ſans miſſion, il a formé ſa demande contre Vitri.

Voici les différences articulées par Vitri:

Il dit qu'il a rencontré Ferry en route, qui lui a dit que le cheval étoit pour lui, qu'il le lui amenoit; qu'ils ſe ſont diſputés du prix, parce que Ferry en vouloit 20 livres; qu'il lui a dit qu'*il ne payoit point de pareils chevaux*; qu'enfin, Ferry le lui a laiſſé pour le garder dans ſon écurie juſqu'à ce qu'il ait trouvé ſon garant; que ce même jour, ſon aſſocié (à lui Vitri) a fait trouver ce garant à Ferry, en paſſant le bacq à l'Hôpital, mais que ce garant s'eſt ſauvé à cheval; que, lorſque Houdard eſt venu avec ſa requête, il lui a dit que le cheval étoit à ſon dépôt, près l'Hôpital Saint-Louis, qu'il n'avoit pu le garder chez lui; qu'il étoit condamné par un maréchal-expert, & qu'il pouvoit en aller voir l'ouverture. La vérité de tous ces faits m'a été atteſtée par un nommé Doudou, aſſocié de Vitri, & qui a partagé avec lui la dé-

©BIUM

pouille du cheval. Vitri ajoute, que le cheval étant morveux & condamné comme tel, il avoit le droit de le tuer.

Soit que Vitri ait arrêté le cheval, ſoit qu'on le lui ait donné, il réſulte toujours des déclarations communes, qu'il devoit le garder dans ſon écurie juſqu'à ce que Houdard ait trouvé ſon garant; or, le cheval a été arrêté le 7 Novembre, le procès-verbal de viſite de Gilbert eſt du 8, & lorſque Houdard s'eſt préſenté avec ſa requête, le 9, chez Vitri, pour faire conſtater l'état du cheval, le cheval n'y étoit déjà plus. Vitri l'a donc réellement empêché d'avoir ſon recours contre ſon garant, en détruiſant l'objet de la garantie, & en mettant Houdard dans l'impoſſibilité de faire conſtater ſon état. C'eſt donc contre lui ſeul, que Houdard peut aujourd'hui demander ſon recours.

Mais le cheval étant morveux & condamné comme tel, Vitri avoit-il le droit de le tuer?

Cette propoſition ſera bientôt examinée.

Ils ne ſont plus, ces temps où des compagnies, à l'ombre de privilèges excluſifs, avoient le droit de voler impunément la propriété des citoyens pour en faire la leur, à l'aide d'une prétendue forme légale, ſouvent illuſoire & plus ſouvent encore arbitrairement violée: les compagnies & les privilèges ont diſparu, mais les ordonnances

& les règlemens ſur le fait de la morve, fondés ſur l'intérêt général de la ſociété, ſont reſtés & doivent être exécutés. Ces règlemens ne diſent point que les écariſſeurs s'approprieront, ſans les payer, les chevaux morveux (1); ils ne diſent point que les écariſſeurs les tueront ſans formes légales & ſur le vu du premier individu qu'il leur plaira choiſir pour les condamner; ces règlemens

(1) L'adminiſtration de la police de la municipalité de Paris tolère ou plutôt permet ouvertement encore cette eſpèce de vol; elle a des prépoſés, qui, ſous le nom d'*inſpecteurs de police à l'arreſtation des chevaux morveux*, vaquent dans Paris, & arrêtent ceux qu'ils ſoupçonnent d'être attaqués de cette maladie. Ils les font viſiter par les maréchaux-experts prépoſés à cet effet; s'ils les jugent ſains, on les rend aux propriétaires; s'ils les jugent ſuſpects, on oblige ceux-ci à les repréſenter de nouveau, à une époque fixe; mais s'ils les condamnent morveux, on les tue, & les prépoſés s'en approprient les dépouilles. Si le malheureux, dont le bien public a exigé la deſtruction de ſa propriété, ſe plaint & obſerve qu'il auroit pu trouver, de l'animal dont on le prive, & en ſe conformant aux règlemens, une ſomme de 12, 15 & même 24 livres, qui lui auroit ſervi à en acheter un autre, on lui répond que cette dépouille ſert à payer l'Inſpecteur, comme ſi l'adminiſtration de la police ne payoit pas, ou ne devoit pas payer ſes agens; ou, comme ſi les frais qu'exige le bien général, devoient être excluſivement ſupportés par quelques individus déjà accablés de leur perte; ou bien on les menace d'une amende de 500 livres, prefcrivent

preſcrivent une marche ſage qui conſerve l'intérêt particulier en même temps qu'elle eſt la ſauve-garde de l'intérêt général. Ils ont été renouvelés un grand nombre de fois, & les écarifſeurs, en particulier, qui les invoquent pour l'arreſtation journalière des chevaux morveux, ne peuvent en prétendre cauſe d'ignorance; ſi Vitri s'y étoit conformé, il auroit conſervé à Houdard ſa garantie, & il n'y auroit pas eu lieu à la demande formée contre lui.

Les articles X & XII de l'ordonnance de police du Marché aux Chevaux de Paris, du 14 Août 1777, diſent que les chevaux morveux arrêtés audit marché, ainſi que dans Paris & la banlieue, ſeront vus & viſités par les deux maréchaux-experts nommés d'office par la police à cet effet; que cette viſite ſe fera en préſence des propriétaires, & que les experts en dreſſeront procès-verbal, pour y avoir recours s'il eſt beſoin.

---

prononcée par l'arrêt du Conſeil, du 16 Juillet 1784, eſpèce d'épouvantail qui n'a jamais été employé, & qui eſt à préſent uniquement deſtiné à éloigner les réclamations.

Cette conduite des agens de la municipalité, ſi contraire aux principes de liberté & aux droits ſacrés de propriété, ne contribue pas peu à enhardir les autres écarifſeurs à s'approprier auſſi *gratis* les chevaux morveux, ou même ſuſpects. (*Note du Rapporteur.*)

L'article IX de l'ordonnance de police pour le même Marché, en date du 3 Juillet 1763, prescrivoit absolument la même marche.

Enfin, les articles II, III, V & XIII de l'arrêt du Conseil, du 16 Juillet 1784, concernant les maladies contagieuses des animaux, prescrivent des formes plus strictes encore, & ordonnent au surplus l'exécution des règlemens concernant le Marché aux Chevaux (1).

Aucun de ces règlemens n'a été abrogé par la révolution, & ils s'exécutent tous les jours; les maréchaux-experts nommés d'office par la police, sont toujours les mêmes que le département de police a conservés; ils sont parfaitement connus de Vitri & de tous les autres écarisseurs. Si Vitri avoit fait visiter par eux, en présence de Houdard, le cheval dont il étoit dépositaire, ils en auroient dressé procès-verbal, & sur ce procès-verbal, rédigé par des experts nommés d'office, tous les tribunaux auroient fait droit à la demande en garantie de Houdard; mais Vitri présente un procès-verbal qui n'est revêtu d'aucune forme légale, qui est rédigé par un maréchal sans mission à cet effet, qui n'est pas fait contradictoirement, qui est par

(1) Voyez cet arrêt déjà cité, volume de 1792, seconde édition, page 81 & suivantes.

conſéquent nul dans l'inſtance, & ſur lequel aucun tribunal ne peut faire droit.

Ainſi, ſoit que Vitri ait arrêté le cheval, comme le dit Houdard, ſoit que Ferry l'ait dépoſé chez lui, comme le dit Vitri, ſoit que ce cheval ait été réellement morveux, comme le diſent Vitri & le procès-verbal de Gilbert, Vitri n'avoit aucun droit de ſe l'approprier, ſans en payer la valeur; & en le ſuppoſant même réellement morveux, Houdard en étoit toujours le véritable propriétaire, pouvoit exercer ſon action en garantie contre ſon vendeur, ou, dans tous les cas, le vendre à qui lui en auroit donné le plus, en ſe conformant aux ordonnances de police ſur le fait de la maladie dont on le diſoit attaqué.

J'eſtime donc, Citoyens, que la demande de Houdard eſt fondée, & qu'elle doit lui être adjugée avec frais & dépens.

Tel eſt l'avis que j'ai l'honneur de ſoumettre à vos lumières.

Délibéré à Paris, le 16 Décembre 1792, l'an premier de la République Françoiſe, une, indiviſible & impériſſable.

Signé HUZARD, *Vétérinaire.*

Collationné, *Signé* CHARLES DUVAL.

DÉCRET

DE LA CONVENTION NATIONALE,

Du 13 Nivose de l'an second de la République Françoise, une et indivisible ;

Relatif aux Chevaux malades et à refaire, des Armées de la République.

La Convention Nationale, ouï le rapport de ſes Comités réunis de la guerre & de ſurveillance ſur les vivres, habillemens & charrois militaires, décrète:

ARTICLE Ier. Les chevaux employés au ſervice de la République, dans quelque partie & quelque arme que ce ſoit, qui ſe trouveroient fatigués & ſeroient ſuſceptibles d'être refaits, ne pourront être réformés. Ils ſeront livrés à des agriculteurs pour être rétablis. Les chevaux tarés ou attaqués de maladies ne peuvent être de ce nombre.

II. A cet effet, les commiſſaires des guerres, aſſiſtés d'un maréchal-expert, paſſeront, les 1er. de chaque mois, une revue des chevaux qui ſeront actuellement dans les infirmeries.

III. Dans les procès-verbaux des revues, ces chevaux ſeront ſéparés en trois claſſes, ainſi qu'il ſuit:

1°. Les chevaux réformés; 2°. les chevaux bleſſés & les jeteurs; 3°. les chevaux fatigués.

IV. Seront compris dans la claſſe des chevaux réformés, ceux atteints de maladies ou de bleſſures dont la cure ſera jugée devoir durer plus de trois mois.

V. Ces revues ſeront ſurveillées, ſous peine de nullité, par deux commiſſaires de la municipalité du lieu, & par un officier de l'arme ou du ſervice qu'elles auront pour objet.

VI. Les procès-verbaux des revues paſſées aux armées ſeront remis, avant le 4 de chaque mois, par les commiſſaires des guerres, aux commiſſaires-ordonnateurs en chef.

VII. Les commiſſaires-ordonnateurs en chef près les armées, feront un relevé général de ces procès-verbaux, ils en enverront une expédition au Comité de ſurveillance ſur les vivres, habillemens & charrois militaires, & une au Miniſtre de la guerre, avant le 10 de chaque mois, ſous peine de deſtitution. Les revues des ſervices de l'intérieur ſeront envoyées de même, dans le même délai & ſous les mêmes peines, par les commiſſaires des guerres qui les auront rédigées.

VIII. Les chevaux réformés ſeront, trois jours après la réforme, conduits à vingt lieues, enviroo, dans l'intérieur de la République, à des chefs-lieux de diſtrict; ils y ſeront, à la diligence du directoire, vendus dans les formes & dans les délais preſ-

crits. Ces délais courront du jour de leur arrivée.

IX. Les chevaux bleſſés ou les jeteurs (1) ſeront tirés des infirmeries des armées, & répartis dans les places de l'intérieur ci-deſſous déſignées, ſavoir :

Pour l'armée du Nord, à Melun, Montreau, Lagny ou Meaux, Fontainebleau, département de Seine-&-Marne.

Pour les armées des Ardennes & de la Moſelle, & pour le ſervice de l'intérieur, à Troies, Arcis-ſur-Aube, Bar-ſur-Aube, Brunoi, Joigny ou Villeneuve-ſur-Yonne, départemens de l'Aube, de la Haute-Marne & de l'Yonne.

Pour l'armée du Rhin, à Grai, Véſoul, Luxeuil, Juſſey ou Lure, département de la Haute-Saône.

Pour l'armée des Alpes, à Moulins & autres établiſſemens qui pourront être formés par le miniſtre de la guerre, ſuivant les beſoins.

Pour l'armée d'Italie, au Puy, dans le département de la Haute-Loire.

Pour l'armée des Pyrénées-Orientales, au diſ-

(1) La diſpoſition de cet article, relativement aux chevaux qui jettent, nous paroît devoir contribuer à répandre ſur une grande etendue de la République, la contagion de la *morve*, dont les ravages ſont déjà très-ſenſibles. (*Note des Rédacteurs.*)

©BIUM

trict de Revel, département de la Haute-Garonne; & au district de Castres, département du Tarn.

Pour l'armée des Pyrénées-Occidentales, à Tulles ou Pompadour, département de la Corrèze.

Pour l'armée de l'Oueſt, à Indreville, ci-devant la Châtre, Bourges ou Vierzon, départemens de l'Indre & du Cher.

Pour l'armée des Côtes de Breſt, à Alençon, Mortagne ou Laval, départemens de l'Orne & de la Mayenne.

Pour l'armée des Côtes de Cherbourg, à Evreux ou Verneuil, département de l'Eure.

X. Les chevaux bleſſés & les jeteurs ſeront renvoyés des infirmeries de l'intérieur, aux armées, auſſitôt après leur rétabliſſement.

XI. Auſſitôt après la publication du préſent décres, les directoires des diſtricts des arrondiſſemens qui vont être déſignés par le préſent décret, enverront, dans les communes de leur arrondiſſement, des commiſſaires qui, de concert avec les municipalités, dreſſeront le tableau des laboureurs en état de recevoir & refaire les chevaux fatigués des différens ſervices militaires de la République. Ce tableau ſera énonciatif de la quantité de chevaux qui pourra être confiée à chaque laboureur; il ſera envoyé, ſans délai, par leſdits commiſſaires, aux directoires des diſtricts. Les commiſſaires envoyés

à cet effet dans les communes, recevront un traitement de 3 livres par jour ; ils seront, de préférence, pris dans le sein des sociétés populaires.

XII. Les directoires de district transmettront, sans délai, copie de ces tableaux aux commissaires-ordonnateurs en chef des armées dans l'arrondissement desquels ils sont situés. Les directoires de district du département de la Nièvre enverront pareille copie aux commissaires des guerres chargés de surveiller les transports militaires de l'intérieur.

XIII. Les commissaires-ordonnateurs en chef près les armées, & les commissaires des guerres pour le service des transports militaires de l'intérieur, accuseront aux directoires de district la réception de ces tableaux ; ils en feront un relevé général, dont ils enverront sans délai, une expédition, au Comité de surveillance sur les vivres, habillemens & charrois militaires, & une au Ministre de la guerre.

XIV. Ils feront conduire les chevaux fatigués des différens services militaires, dans les chefs-lieux de district de leur arrondissement.

Ces arrondissemens sont :

Pour l'armée des Pyrénées-Orientales, les départemens de la Haute-Garonne, district de Revel ; du Tarn, district de Castres.

Pour l'armée des Pyrénées-Occidentales, les

©BIUM

départemens de la Vienne, de la Haute-Vienne.

Pour l'armée des Alpes, les départemens du Puy-de-Dôme, de l'Allier.

Pour l'armée du Midi, les départemens de Rhône-&-Loire, de la Haute-Loire, de Saône-& Loire.

Pour l'armée du Rhin, les départemens du Doubs, de la Haute-Saône, des Voſges, de la Côte-d'Or.

Pour l'armée de la Moſelle, les départemens de la Marne, de la Haute-Marne, de l'Aube, de l'Yonne.

Pour l'armée du Nord, les départemens de l'Oiſe, de Seine-&-Marne.

Pour l'armée des Ardennes, les départemens de la Meuſe, des Ardennes.

Pour l'armée de l'Oueſt, les départemens du Calvados, d'Indre-&-Loire.

Pour le ſervice des tranſports militaires de l'intérieur, le département de la Nièvre.

XV. Les chevaux à refaire ſeront conduits aux chefs-lieux de diſtrict, & de-là aux communes ci-deſſus déſignées, par des conducteurs pris dans les ſervices ou armes d'où ils auront été tirés. Chaque cheval ſera accompagné de l'extrait du procès-verbal de revue qui le concerne : cet extrait ſera remis au ſecrétariat de la municipalité dans l'arrondiſſement de laquelle le cheval ſera dépoſé.

XVI. Lors du départ de ces chevaux pour les chefs-lieux de diſtrict, ou lors de leur retour aux différens ſervices ou armes, les envoyeurs les réuniront, autant que faire ſe pourra, au nombre de trente-ſix; ils en confieront ſix à la garde de chaque conducteur. Tout convoi de trente-ſix chevaux & au-deſſus, ſera commandé par un chef. Il ne ſera pas attaché de chef à tout convoi au-deſſous de ce nombre.

XVII. Chaque directoire de diſtrict inſcrira ces chevaux ſur un regiſtre, au moment de leur arrivée; il en déchargera ledit regiſtre lors de leur retour aux différens ſervices ou armes. Il tiendra la main à ce qu'ils ſoient menés par les conducteurs dans la municipalité de ſon arrondiſſement, qu'il indiquera.

XVIII. Les municipalités délivreront un récépiſſé des chevaux aux conducteurs; ceux-ci les feront viſer par les directoires de diſtrict, & les remettront, ſoit aux commiſſaires-ordonnateurs en chef près les armées, ſoit aux commiſſaires des guerres chargés de la ſurveillance du ſervice de l'intérieur, d'où les chevaux auront été tirés.

XIX. Les conſeils-généraux des communes feront remettre les chevaux, auſſitôt après leur arrivée, ès mains des laboureurs qui auront été déſignés pour en recevoir; ils feront dreſſer, de ce

©BIUM

dépôt, un acte conforme au modèle annexé au préſent décret : cet acte ſera ſigné du dépoſitaire ; s'il ne ſait pas ſigner, il en ſera fait mention.

XX. Tous les citoyens auxquels il aura été remis des chevaux, en vertu du préſent décret, recevront une ſolde de 30 ſous par cheval & par jour.

XXI. Ils ne pourront, ni les employer à d'autres ouvrages qu'aux labours, ni les prêter, à peine de 50 liv. d'amende. Dans le cas où ils en diſpoſeroient par vente, échange ou autrement, ils ſeroient condamnés à une amende de 800 liv.

XXII. Ils ſeront tenus, au 30 de chaque mois, de repréſenter à la municipalité du lieu de leur domicile, chaque cheval dont ils ſeront dépoſitaires ; la municipalité leur délivrera un bon de ſolde pour le montant de la nourriture de ces chevaux pendant le mois échu : ce bon conſtatera la ſituation actuelle deſdits chevaux ; il ſera viſé par le directoire & acquitté par le receveur du diſtrict. Le conſeil-général de la commune pourra ſe faire aſſiſter d'un expert pour reconnoître la ſituation de ces chevaux.

XXIII. Tout citoyen chargé de chevaux à refaire pour la République, qui remettra un cheval refait au bout de trois mois, recevra une prime de 50 liv. ; s'il le remet au bout de quatre mois,

la prime ſera ſeulement de 25 liv.; il ne lui en ſera point accordé paſſé ce terme.

XXIV. Tout cheval qui ne ſera pas refait paſſé quatre mois, ſera viſité par un expert nommé par la municipalité : s'il eſt prouvé qu'il ait été forcé au travail ou mal ſoigné, le dépoſitaire ſera, à la diligence du directoire du diſtrict, contraint à la reſtitution du montant des bons de ſolde qu'il aura touchés, & le cheval ſera placé, par la municipalité, chez un autre laboureur. Si le défaut d'amendement provient d'une autre cauſe, le cheval ſera conduit par le dépoſitaire ou ſon prépoſé, ſur les ordres de la municipalité, au chef-lieu du diſtrict; il y ſera vendu, à la diligence du directoire, dans les formes & les délais preſcrits.

XXV. Il eſt défendu à tout dépoſitaire de chevaux à refaire pour la République, ſous peine de 800 liv. d'amende, d'acheter, directement ni indirectement, un cheval qui auroit été retiré de chez lui, & dont la vente auroit été ordonnée faute d'amendement.

XXVI. Dès que le directoire du diſtrict aura connoiſſance qu'il exiſte dans ſon arrondiſſement trente-ſix chevaux refaits, il donnera des ordres aux municipalités de les faire conduire au chef-lieu, par les dépoſitaires ou leurs prépoſés.

XXVII. Les chevaux ſeront reçus, à leur arri-

vée au chef-lieu de diſtrict, par un expert nommé par le directoire, en préſence du dépoſitaire ou de ſon prépoſé. Si le cheval eſt véritablement refait, l'expert du diſtrict mettra ſon approbation au bas du procès-verbal de la municipalité; dans le cas contraire, il fera ſon rapport motivé.

XXVIII. Lorſqu'un cheval ſera reconnu, par le rapport de l'expert du diſtrict, être complètement refait, le directoire en délivrera un récepiſſé au dépoſitaire, & il décidera ſi ce dernier a droit ou non, à l'une des primes accordées par l'article XXIII du préſent décret.

XXIX. Tout cheval qui n'aura pas été reconnu complètement refait par l'expert du diſtrict, ſera renvoyé chez le dépoſitaire, ſi les délais preſcrits par l'article XXIV du préſent décret ne ſont pas expirés. Si ces délais ſont expirés, les diſpoſitions dudit article ſeront exécutées.

XXX. Tout expert appelé pour aucune des opérations preſcrites par le préſent décret, ſera payé à raiſon de 2 liv. par cheval qu'il viſitera; & en outre, de 20 ſous par lieue, s'il ſe déplace.

XXXI. Tout expert qui ſera convaincu de colluſion avec un dépoſitaire de chevaux appartenans à la République, ſera condamné à dix ans de fers.

XXXII. Quatre jours, au plus tard, après l'arrivée des chevaux refaits aux chefs-lieux des diſtricts,

les directoires feront conduire ceux sortis des armées, aux commissaires-ordonnateurs en chef, & ceux sortis des services de l'intérieur, aux commissaires des guerres chargés de les surveiller. Tout conducteur sera muni du procès-verbal d'expertise de la municipalité, approuvé par l'expert du district, pour chaque cheval qu'il conduira. Il est tenu, sous peine de 50 liv. d'amende, de rapporter au directoire de district un récépissé du commissaire ordonnateur, pour chaque cheval qu'il aura conduit aux armées, ou du commissaire des guerres, pour les chevaux des services de l'intérieur.

XXXIII. Aussitôt après l'arrivée des chevaux refaits, soit aux armées, soit dans les villes de l'intérieur, les commissaires-ordonnateurs en chef desdites armées, ou les commissaires des guerres pour l'intérieur, feront rentrer lesdits chevaux dans les services d'où ils auront été tirés. Les commandans des corps de troupes à cheval, les régisseurs ou entrepreneurs des charrois militaires ou d'artillerie, ou leurs préposés, leur en donneront décharge, chacun en ce qui les concerne.

XXXIV. En cas de mort d'un cheval chez un dépositaire, celui-ci sera tenu, sous peine de 300 liv. d'amende, de requérir la municipalité, dans les vingt-quatre heures, à l'effet d'en faire dresser procès-verbal par un commissaire.

©BIUM

XXXV. Ce procès-verbal ſera envoyé, ſous huitaine, au directoire du diſtrict, & par lui aux commiſſaires-ordonnateurs près les armées, ou aux commiſſaires des guerres pour l'intérieur, qui en inſtruiront le chef du ſervice duquel le cheval mort aura été tiré.

XXXVI. Chaque commiſſaire-ordonnateur en chef près les armées, fera, dans les arrondiſſemens déterminés par l'article XIV, des ſous-diviſions pour les chevaux des différens ſervices & armes, afin que chacun d'eux puiſſe ſurveiller les chevaux qui lui appartiennent. Il fera conduire ces chevaux par des hommes appartenans à chacun deſdits ſervices ou armes.

XXXVII. Les chevaux ſeront conduits, des armées ou des ſervices de l'intérieur, aux chefs-lieux de diſtrict, & ſeront ramenés des chefs-lieux de diſtrict, aux armées ou aux ſervices de l'intérieur, par étape. Les hommes prépoſés à leur conduite, recevront auſſi l'étape en allant & revenant; ils ſeront payés par la République, ſur le pied de la ſolde dont ils jouiſſent dans les ſervices auxquels ils ſont attachés. Tous marcheront ſur un ordre de route. Les rations de fourrages ceſſeront pour tous les chevaux, du jour du départ, ſoit des armées, ſoit des ſervices de l'intérieur; elles reprendront leur cours du jour de la rentrée

des mêmes chevaux dans leurs différens services. Il en sera de même pour la solde des chevaux des charrois des armées & transports d'artillerie.

XXXVIII. La marque de chacun des services des charrois militaires, ainsi que les numéros, seront renouvelés au fer chaud sur les chevaux, avant le départ pour les chefs-lieux de district : les chevaux des troupes à cheval seront aussi marqués au fer chaud, si fait n'a été, des lettres R. F.

XXXIX. Tous les procès-verbaux de revue, récépissés, bons & inscriptions, ainsi que tous extraits & expéditions d'iceux, prescrits par le présent décret, seront énonciatifs du signalement, de l'âge, de la taille, de la marque, du numéro & de la situation actuelle de chacun des chevaux à l'occasion desquels ils auront été rédigés.

XL. Les frais de conduite des chevaux des armées ou services de l'intérieur, aux communes, seront acquittés par les receveurs des districts, sur les mandats des commissaires-ordonnateurs en chef pour les armées, & sur ceux des commissaires des guerres pour les services de l'intérieur.

XLI. Les frais de conduite des chevaux des chefs-lieux de district, aux armées ou aux services de l'intérieur, ceux d'expertise, soit dans les communes, soit dans les districts, les traitemens des commissaires qui seront envoyés dans les communes,

munes, en exécution de l'article II, ainſi que les primes qui pourront écheoir au profit des dépoſitaires, en vertu de l'article XXIII du préſent décret, ſeront acquittés par les receveurs de diſtricts, ſur le mandat des directoires.

XLII. Les receveurs de diſtrict demeurent autoriſés à paſſer en dépenſe les mandats des directoires, délivrés en vertu de l'article précédent, ainſi que les bons délivrés par les municipalités, & viſés par les directoires, en vertu de l'article XX. Les directoires de diſtrict en enverront, chaque mois, le bordereau à la tréſorerie nationale.

XLIII. Les amendes qui pourront écheoir en vertu du préſent décret, ſeront verſées dans la caiſſe des receveurs de diſtrict, qui les paſſeront en recette. Les directoires de diſtrict enverront, tous les trois mois, le bordereau de ces amendes à la tréſorerie nationale.

XLIV. La Convention nationale recommande l'exécution du préſent décret au zèle & à la ſurveillance des municipalités, des corps adminiſtratifs, des comités de ſurveillance, des inſpecteurs-généraux des charrois de l'armée, nommés par elle, & au patriotiſme des ſociétés populaires.

BIU

Modèle de l'acte de dépôt des chevaux à refaire pour la République, chez les cultivateurs.

JE, soussigné. . . . . , habitant de la commune d. . . . . , district d . . . . . , département d . . . . . , reconnois avoir reçu en dépôt, pour le compte de la République, un cheval à refaire, sous poil. . . . . , âgé de. . . . . , taille de. . . . . , marqué au fer chaud. . . . . , n°. . . . . , ainsi qu'il résulte de l'extrait du procès-verbal fait par. . . . . , à. . . . . , le. . . . . , & déposé au secrétariat de cette municipalité; & je m'oblige, comme pour les propres affaires de la République, aux conditions portées par le décret du 13 Nivose, l'an deuxième de la République françoise, une & indivisible.

Fait à . . . . . le. . . . . , l'an. . . . . de la République françoise, une & indivisible.

Visé par l'inspecteur. Signé S. E. MONNEL.

Collationné à l'original, par nous président & secrétaires de la Convention nationale. A Paris, le 4 Pluviose de l'an second de la République

Françoiſe, une & indiviſible. *Signé* VADIER, *préſident;* CLAUZEL & G. BOUQUIER, *ſecrétaires.*

AU NOM DE LA RÉPUBLIQUE, le Conſeil exécutif proviſoire mande & ordonne à tous les corps adminiſtratifs & tribunaux, que la préſente loi ils faſſent conſigner dans leurs regiſtres, lire, publier, afficher, & exécuter dans leurs départemens & reſſorts reſpectifs. En foi de quoi nous y avons appoſé notre ſignature & le ſceau de la République.

A Paris, le quatrième jour de Pluvioſe de l'an ſecond de la République françoiſe, une & indiviſible.

Signé, DALBARADE.

Contreſigné, GOHIER.

Et ſcellé du ſceau de la République.

Certifié conforme à l'original,

Le miniſtre de la guerre,

BOUCHOTTE.

BIUM

DES CAS REDHIBITOIRES EN ESPAGNE.

TOUTES les fois qu'on peut prouver que la maladie qu'on reconnoît à un animal qu'on vient d'acheter, exiſtoit avant la vente, & a été palliée par le vendeur, on eſt en droit de faire reprendre l'animal vendu.

Si un maréchal a préſidé à l'emplette, & a choiſi lui-même l'animal, il eſt reſponſable de tous les cas qui peuvent annuller la vente, & outre le cas redhibitoire pour lequel on réclame, on y joint toute maladie apparente qu'il n'auroit pas vue, & qui préjudicieroit au ſervice de l'animal, ou à l'objet de ſa deſtination; car cette loi eſt pour tous les animaux domeſtiques.

On paye quinze livres au maréchal qui conſeille, ſi l'animal eſt de prix. Dans le cas où le maréchal s'eſt trompé, qu'il exiſte un cas redhibitoire, & que celui-ci refuſe de faire reprendre l'animal, on réunit l'avis de deux, trois ou quatre maréchaux, & les cas de cette nature ſe décident toujours ſur-le-champ, de cette manière.

Si on prouve qu'il y a de la friponnerie de la part du premier maréchal qui a conſeillé, il eſt puni.

©BIUM

INSTRUCTIONS

ET OBSERVATIONS

SUR LES MALADIES

DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

DEUXIÈME PARTIE.

DESCRIPTION ET TRAITEMENT DES MALADIES ÉPIZOOTIQUES ET PARTICULIÈRES.

DE LA GALE DES MOUTONS.

Par CHRISTIAN-THÉOPHILE REUSS, *Médecin à Tubinge* (1).

D'APRÈS les observations des bergers, on peut soupçonner les moutons d'être infectés de la *gale*, lorsqu'on les voit frapper du pied, mordre leur

(1) Ce morceau est traduit de l'ouvrage suivant : *Dissertatio inauguralis œconomico-medica de Scabie Ovium, quam, Deo clementer juvante, consentiente gratioso Medicorum ordine, præside viro excellentissimo, domino* GEORGIO-FRIDR-

toiſon, & ſe frotter contre les arbres, les murailles, &c. C'eſt une preuve alors qu'ils reſſentent une vive démangeaiſon. Lorſqu'on voit la roſée, qui a mouillé la toiſon, ſe ſécher plus vîte ſur les endroits galeux, on doit conclure qu'il y a dans ces parties une plus grande intenſité de chaleur.

En ſéparant la laine, on aperçoit des taches & des croûtes sèches, d'un blanc jaunâtre, dans le principe de la maladie; elles ſont à peine de la grandeur d'une lentille, inhérentes à la peau: celle-ci, les galons enlevés, paroît un peu rouge à la place qu'ils couvroient; pour peu qu'on l'écorche, il en ſort une eau épaiſſe, jaunâtre. C'eſt cette liqueur qui, ſans doute, forme les croûtes; avec le temps, elles deviennent plus épaiſſes & plus larges; on diſtingue néanmoins des places vides,

---

aico SIGWART, *philoſ. & med. doct. chirurg. & anat. P. P O. medic aulic. Wirt. facult. med. ſen. ejuſdemque h. t. decano ſpectatiſſimo, præceptore ſuo & patrono æternùm piè colendo; pro doctoris gradu D. dec a. MDCCLXIII. h. l. q. c. publico eruditorum examini ſubjicit auctor reſpondens* CHRISTIANUS-THEOPHILUS REUSS, *Sulzenſis. Tubingæ, literis Sigmundi*, in-4°. de 31 pages.

Tout ce qui intéreſſe les bêtes à laine eſt à l'ordre du jour en France; nous avons penſé qu'on verroit avec plaiſir quelques moyens de plus de prévenir ou de guérir l'une des maladies qui s'oppoſent à l'amélioration des laines.

que le mal ſemble avoir reſpectées. L'éruption ſe fait ſur toutes les parties du corps indiſtinctement; plus ſouvent, cependant, elle paroît d'abord ſur le dos & vers la queue: bientôt après, les galons ſe manifeſtent ſur les flancs, le ventre & le cou; ils ne laiſſent d'intacts que le pis, le bas des cuiſſes & des épaules. La laine, alors, ne tombe pas d'elle-même; quelquefois ſeulement elle cède, ſoit aux frottemens répétés, ſoit à la dent de l'animal; celle qui pouſſe ſur les croûtes eſt dure & jarreuſe. Les moutons, dans cet état, ſi l'on en excepte la démangeaiſon & une eſpèce d'agitation qu'ils éprouvent, n'offrent aucuns ſymptômes de maladie, on les voit même engraiſſer lorſqu'ils ſont bien nourris.

A l'époque où les croûtes ſont devenues plus épaiſſes & plus larges, la peau, de rouge qu'elle étoit, devient blanchâtre, elle paroît en même temps plus sèche au toucher, plus rude, & comme calleuſe; on voit alors l'animal maigrir & tomber en langueur. Quelquefois, lorſque la *gale* attaque le cou, la dureté de la peau rend les mouvemens de la tête plus difficiles. Tels ſont les principaux ſymptômes de cette maladie.

Pour connoître l'état intérieur de la peau & celui des viſcères, on a diſſéqué des moutons dans leſquels la maladie n'étoit pas arrivée à ſon dernier

période; l'animal écorché, on a trouvé une matière calleuſe, de l'épaiſſeur d'un demi pouce, qui, après s'être inſinuée dans la membrane graiſſeuſe, avoit pénétré dans la ſubſtance cutanée; le tiſſu cellulaire offroit, d'ailleurs, du ſang extravaſé en petite quantité; les vaiſſeaux de la peau paroiſſoient couverts de points qui, légèrement piqués, rendoient du ſang; la peau, en la découpant, montroit comme des petits grains, auxquels on pouvoit attribuer cette calloſité dont nous avons parlé. Le ſang ſorti des grands vaiſſeaux étoit dans ſon état naturel; les muſcles & les viſcères de la poitrine & du bas-ventre ne préſentoient aucun veſtige du mal.

Une obſervation qu'il ne faut pas omettre, c'eſt que les corroyeurs ne peuvent point employer les endroits de la peau que la *gale* a infectés.

Si l'on s'en rapporte au témoignage de ceux qui ont étudié cette maladie, le Wirtemberg offre plus qu'aucun autre canton de l'Allemagne, les ſymptômes que nous venons d'expoſer; ſymptômes qui conſtituent ce que l'on appelle la *gale sèche.*

Il en eſt une d'une autre eſpèce, que l'on appelle *gale humide;* outre les ſymptômes généraux déjà cités, elle a ceci de particulier, qu'elle fait voir ſous la croûte, lorſqu'on l'arrache, une eau tantôt jau-

©BIUM

nâtre, tantôt tirant ſur le vert, & quelquefois ſi épaiſſe, qu'en ſortant elle laiſſe une petite ouverture après elle. Indépendamment des croûtes, on remarque, éparses çà & là, de petites puſtules, à la ſuperficie externe de la peau, remplies d'une ſéroſité âcre dont la laine eſt imbibée lorſque le frottement en provoque l'émiſſion. La peau qui ſe trouve ſous la *gale* offre une couleur livide, comme ſi elle étoit meurtrie. Cette croûte s'épaiſſit à meſure que le mal augmente; en y faiſant une inciſion, il en ſort une liqueur jaunâtre. L'ouverture des cadavres laiſſoit voir en bon état, les parties muſculeuſes ainſi que tous les viſcères.

L'éruption, dans cette eſpèce de *gale*, n'a pas de place déterminée; ſouvent, cependant, elle commence à paroître ſur le dos & vers la région du cou. Au bout de quelques mois, la laine quitte d'elle-même les parties infectées. Les progrès du mal ſont plus rapides dans la *gale* de cette eſpèce, que dans la *gale sèche*.

On doit conclure de tout ce que nous venons de dire, que ſi l'une & l'autre diffèrent entr'elles, elles ont cependant à-peu-près les mêmes effets. De ce nombre, celui qu'on peut regarder ſans contredit comme le plus funeſte, c'eſt l'épizootie, que la *gale*, ſoit *sèche*, ſoit *humide*, entraîne après elle.

Dans les moutons, la *gale sèche* & *humide* n'offre pas la même difference que la *gale bénigne*, dont les hommes ſont quelquefois affectés. Cette dernière, en effet, varie ſuivant les ſujets. En ſuppoſant au mal le même caractère de malignité, dans un tempérament humide il deviendra humide; il ſera ſec, au contraire, dans un tempérament plus reſſerré. C'eſt ce qu'on ne peut pas dire des moutons, puiſqu'il eſt de fait que, dans le même troupeau infecté de cette maladie, ces animaux n'ont pas les uns la *gale sèche*, les autres la *gale humide*; mais tous ont l'une ou l'autre de ces deux eſpèces.

En comparant entr'elles les maladies des hommes & des beſtiaux, on trouveroit beaucoup de reſſemblance, ſur-tout entre la *gale sèche* des derniers & celle qu'on appelle dans les hommes, *gale de chien*, dont le docteur *Hoffmann* nous a donné la deſcription. Cette eſpèce eſt accompagnée de croûtes & d'écailles; la pellicule ou l'eſcarre arrachée, laiſſe voir ſous la peau des marques teintes de ſang; la chaleur fait éprouver une démangeaiſon douloureuſe & preſqu'inſupportable, &c. Vnici comme s'exprime le célèbre profeſſeur, M. *Œtinger*, dans ſon mémoire ſur la *teigne*: « Elle eſt, dit-il, tantôt sèche, tantôt humide; elle forme ſur la peau des calloſités qui tombent en eſcarres, elle s'étend de droite & de gauche; an

frottement, elle rend une ſérosité âcre, &c. » Nous penſons qu'il eſt poſſible de comparer la *gale de la tête*, dans l'homme, avec celle qui infeſte les toiſons des bêtes à laine.

Nous diſtinguerons les deux eſpèces de *gale* dont nous venons de parler, en *gale* qui commence & en *gale* invétérée; & ſans parler des differens caractères qu'elle prend dans les pays chauds, où l'on prétend qu'elle ſe montre accompagnée de puſtules verdâtres, beaucoup plus virulentes, nous n'enviſagerons cette maladie que telle qu'elle eſt connue en Allemagne; nous obſerverons ſeulement qu'il exiſte dans ces cantons une maladie de peau, qu'on prend ſouvent à tort pour la *gale*.

Il n'eſt pas rare de voir les moutons couverts de croûtes blanchâtres qui s'attachent particulièrement au dos & à la poitrine. En le touchant, l'animal éprouve plus de douleur que de démangeaiſon, ce qui diſtingue cette maladie de la *gale* proprement dite. La peau, ſous les croûtes, eſt parfaitement ſaine, ſans calloſité, à l'exception de quelques légères crevaſſes qu'on aperçoit ſous la laine: ces croûtes d'ailleurs n'augmentent pas, elles ne ſont pas non plus épizootiques; elles tombent d'elles-mêmes, lorſque le temps devient chaud & ſec. On leur donne pour cauſes, la pouſſière & la pluie, qui, dans l'été, ſéjournent ſur la toiſon.

On vit, l'automne dernier (1762), une autre maladie de peau ſe manifeſter; nous la nommerons la *petite vérole des moutons*, à cauſe de ſa reſſemblance avec celle qu'on connoît chez les hommes ſous ce nom. On voyoit les animaux perdre leurs forces & tomber en langueur; peu de jours après, on apercevoit ſur la tête, ſur le front, auprès des oreilles & des épaules, des boutons rouges & ſuppurans, de la groſſeur d'une lentille; en ſe ſéchant au bout de quelques ſemaines, ils formoient comme des écailles qu'on voyoit bientôt tomber, & dont les traces reſtoient empreintes ſur la peau; les autres parties du corps en furent exemptes. Sur un troupeau de cent quatre-vingt mourons, ſoixante furent attaqués de cette maladie : dix en moururent, le reſte dut ſa guériſon autant à la Nature qu'à l'uſage d'une poudre compoſée d'un quart de fleur de ſoufre ſur trois quarts de racine d'aunée, qu'on donnoit avec du ſel.

La *petite verole des moutons* diffère de la *gale*, en ce que la première eſt plutôt une maladie aiguë que chronique, & que l'animal qui en eſt attaqué, guérit en peu de jours, ou meurt auſſi promptement; d'ailleurs, les croûtes qui viennent alors plutôt d'inflammation & de ſuppuration que d'un ulcère invétéré, tombent d'elles-mêmes. Eſt-ce un caractère épizootique, eſt-ce l'intem-

périe de la saison, ou bien les mauvais pâturages qui rendoient cette maladie presque générale à la même époque? C'est ce que je n'entreprendrai pas de décider. On trouve dans *Schreber* une observation qui mérite d'être citée, relativement à la *petite vérole des moutons*; on y voit que la Nature indiqua à ces animaux les gousses encore vertes du poivre long, comme un remède à la maladie dont nous parlons (1).

La *gale* vient dans tous les temps de l'année, aux moutons de tout âge & de tout sexe. Il résulte cependant, d'observations antérieures, que les troupeaux en ont été attaqués spécialement dans l'automne, & qu'ils ont souffert de cette maladie jusqu'au printemps.

Les bergers donnent à la *gale des moutons* une infinité de causes; ils la trouvent d'abord dans les insectes, tels que les poux, & dans les buissons dont les épines font à l'animal de petites blessures; ils la rejettent encore sur les cochons, sur les oies que l'on souffre dans les bergeries ou dans les pâturages, sur la fiente des poules, des chevaux, sur l'urine d'homme, persuadés que l'ordure ne peut

(1) Voyez le traité du *Claveau*, dans ces *Instructions*, volume de 1790, seconde édition, page 313, & le rapport fait sur cette maladie, dans ce volume, ci-devant, page 43 & suivantes. (*Note des Rédacteurs.*)

qu'être nuiſible à cette eſpéce de bétail, qui, de ſa nature, eſt très-propre; enfin, ils en accuſent la roſée. Mais ces cauſes ne nous paroiſſent la plupart fondées que ſur le préjugé.

Pour nous, nous ne craindrons pas de l'attribuer, dans l'automne, aux pluies froides & humides qui tombent communément dans cette ſaiſon; dans l'été, aux pâturages marécageux & trop ombragés, ſur-tout ſi l'on n'a pas ſoin de donner aux moutons la quantité de ſel qui leur eſt néceſſaire; dans l'hiver, ils y ſont expoſés, s'ils manquent de nourriture; car, alors, ils perdent tout leur embonpoint. *Ellis* traite particulièrement de ces deux cauſes dans ſon ouvrage ſur les bêtes à laine.

Boerrhave, dans ſes *Élémens de Chimie*, a démontré de la manière la plus claire, la différence que met dans les plantes la diverſité du ſol & des ſaiſons. Celles, en effet, qui croiſſent dans des lieux humides & marécageux, ſont pleines de ſels âcres & de ſucs aqueux; celles, au contraire, que produiſent les montagnes, lorſqu'elles ont éprouvé les chaleurs de l'été, & que l'eau qu'elles renfermoient s'eſt évaporée, ſont ſpiritueuſes & rendent une huile eſſentielle.

Ne peut-on pas dire encore que la cauſe de cette maladie vient d'une tranſpiration arrêtée? En effet, les moutons, dans l'hiver, après être reſtés la nuit

renfermés dans des bergeries humides & étroites, ſont expoſés pendant le jour à toute la rigueur de la ſaiſon, & paſſent tout-d'un-coup d'une température chaude à un froid exceſſif.

Mais la cauſe la plus ſûre & la plus commune de la propagation de la *gale*, c'eſt la contagion; c'eſt qu'elle eſt épizootique de ſa nature, d'où vient le proverbe : *une ſeule brebis galeuſe infecte tout le troupeau.*

Tel eſt le caractère de la contagion que la *gale* entraîne avec elle : ſouvent ſes progrès ſont lents, elle n'attaque qu'un ou deux moutons à-la-fois; ſouvent auſſi le troupeau en eſt tout-à-coup infecté. La manière dont la maladie ſe communique n'eſt pas difficile à concevoir. Raſſemblés dans les bergeries, les moutons ſe touchent les uns et les autres; ceux qui ſont infectés de la *gale*, en ſe frottant à la crêche, à la muraille, y dépoſent des particules de la matière ſcabieuſe, dont s'infecte à ſon tour la brebis ſaine en s'en approchant. Il peut ſe faire auſſi que le virus communiqué, avant de paroître ſous la forme de *gale*, demeure renfermé dans la peau pendant pluſieurs jours. Un fait que je tiens d'un obſervateur digne de foi, vient à l'appui de cette aſſertion. Après avoir inſpecté une brebis galeuſe, il appuya fortement ſes ongles ſur la partie malade; au bout

d'une lieue de chemin, il rencontra un autre troupeau, & ſans y faire attention, il porta la main ſur un mouton parfaitement ſain ; quarorze jours après, la *gale* parut à l'endroit qu'il avoit toucbé. Le virus de la petite vérole a cette analogie avec celui de la *gale* des moutons ; il arrive rtes-ſouvent que, ſept jours après l'inoculation, on voit les boutons paroître.

Des obſervations précédemment faites, nous ont appris que beaucoup d'agneaux provenus de brebis galeuſes, n'avoient pas gagné la maladie après avoir teté leurs mères, & s'être frottés contre elles, ſoit qu'alors le virus n'ait paa paſſé dans le corps de l'animal avec le lait, ſoit qne les digeſtions & les autres fonctions naturelles lui euſſent fait perdre ſa malignité (1).

Après avoir expoſé le réſultar de nos obſervations, ſans parler même des ſignes diagnoſtics qui precèdent toujours la maladie, il ne ſera pas difficile d'en rouver la cauſe immédiate dans les changemens qui s'opèrent dana l'économie animale. Je me contenterai de dire que la peau eſt

(1) Il eſt cependant prouvé par des expériences déjà aſſez multipliées, que le virus de la *gale*, celui de la petite vérole, du farcin & de la morve, s'inoculent & ſe communiquent facilement par la déglutition. (*Note des Rédacteurs.*)

un

un composé de petites artères sanguines & lymphatiques, d'où s'exhale une humeur légère, odorante & salée; de petits vaisseaux également sanguins & lymphatiques, qui font l'effet de pompes foulantes & aspirantes; de pores onctueux, d'où s'exhalent des particules grasses, propres à adoucir la peau, & qui s'épaississent au point de former une espèce de pâte; de petites glandes, placées dans la partie interne de la peau, d'où s'exhalent, par des vaisseaux destinés à cette fonction, les humeurs excrémenteuses (glandes d'où se forment les cheveux, & sans doute la laine); de petits nerfs qui circulent comme autant de cheveux autour de la partie médullaire & de l'épiderme. Toutes ces parties, jointes à la transpiration des humeurs excrémenteuses, chargées de matières aqueuses & salées, à l'abondance des humeurs louables destinées à fortifier la laine, entrent dans la contexture de la peau.

Mais s'il arrive que, par l'effet d'alimens acides, d'une digestion difficile ou de crudités, les humeurs vicieuses, chargées de sel ou d'une sérosité âcre, s'accumulent; si à ces causes se joint encore un temps froid & humide qui arrête la transpiration, alors repoussées vers la peau, ces humeurs produisent dans les vaisseaux sanguins & lymphatiques, dans les pores onctueux, dans les glan-

dules, des métaſtaſes & des obſtructions; & c'eſt ce que l'on peut regarder comme la cauſe première de la maladie dont il s'agit. Ces humeurs n'ayant plus leurs cours naturel, deviennent ſtagnantes & ſe corrompent bientôt d'elles-mêmes, par une ſuite de la ſtagnation ou d'un mouvement interne; alors auſſi les forces vitales font effort contre elles, & c'eſt ce qui occaſionne la ſuppuration, les ulcères, la deſtruction des filamens, l'évaporation des liquides, la formation des croûtes & des eſcarres; enfin, c'eſt ce qui rend ſenſible à l'œil cette maladie dont la cauſe eſt interne.

La matière qui ſe forme en croûte, mérite une attention toute particulière. En effet, la *gale* n'offre pas un ſimple pus, tel que celui que donne l'inflammation des parties ſanguines, ni une plaie comme dans l'application des véſicatoires; mais le concours de quatre humeurs différentes, ſavoir, du ſang, de la ſérоſité excrémenteuſe, de la lymphe nourricière & des liqueurs onctueuſes, fait que cette matière eſt tout-à-la-fois putride, âcre, rance & ſalée; elle n'exiſte pas formellement, s'il eſt permis de parler ainſi, dans la maſſe des humeurs, mais c'eſt dans la peau qu'elle prend ſon origine.

Une fois formée, avec quelle rapidité ne ſe propage-t-elle pas! Comme elle ſait imprimer ſon

caractère de malignité aux humeurs, dans l'animal le plus ſain, & lui inoculer en quelque ſorte ſon virus! Telle eſt, en effet, la cauſe extérieure de la *gale*. Cette eſpèce eſt beaucoup plus commune que celle qui dérive d'une cauſe interne; auſſi les bergers, lorſqu'ils voyent leurs troupeaux infectés de cette maladie, l'imputent-ils toujours à une brebis étrangère.

L'activité de la matière contagieuſe & la ſubtilité du virus ſont étonnantes. Qui croiroit, en effet, qu'un fil qu'on a laiſſé ſecher après l'avoir trempé dans la matière variolique, pût conſerver après pluſieurs mois, encore aſſez de force pour donner la petite vérole au ſujet qu'on veut inoculer? Je n'oſerois cependant pas déterminer la qualité de la matière galeuſe, d'après les principes de la chimie, ni l'appeler avec *Hoffmann*, un acide ſalſo-muriatique, ou un ſel volatil âcre. Il n'eſt guère poſſible, non plus, de donner une explication ſatisfaiſante de la nature de la contagion, quoique, d'après la propriété qu'elle a de ſe propager & d'imprimer ſa qualité aux humeurs, on pût lui trouver une certaine analogie avec la nature de la fermentation ou de la végétation. En effet, le virus ſcabieux & variolique agit avec autant de force, non pas dans un corps mort, mais dans un corps vivant, doué d'une ſenſibilité exquiſe, dans un

corps à qui, d'après les lois de la Nature, il faut des mouvemens proportionnés.

Quant aux effets de la *gale*, indépendamment de ceux que préſente l'hiſtoire de cette maladie, l'expérience nous apprend que ſi la *gale* eſt rarement mortelle pour les moutons, la guériſon en eſt cependant très-difficile; la laine eſt chargée de miaſmes peſtilentiels, & comme ces animaux ne peuvent pas s'en dépouiller avec la même facilité que l'homme quitte ſes habits, les premiers indices de l'éruption s'y tiennent cachés ſi bien, que, ne portant point le remède au mal dans ſon principe, il eſt trop tard lorſqu'on s'occupe du ſoin de le guérir. La raiſon, d'accord avec l'expérience, prouve que la *gale* invétérée réſiſte bien plus que la *gale* nouvelle aux efforts de l'art. Il arrive auſſi quelquefois de voir périr maigres & épuiſés, ſoit dans le cours de l'hiver, ſoit au printemps ſuivant, des moutons qui ont ſouffert de la diſette, ou qui ont été nourris dans des bergeries trop froides; meurent-ils de la *gale*, ou bien avec la *gale*? C'eſt ce qui paroît encore un problême.

Mais ce qui doit être pour l'obſervateur l'objet de méditations profondes, c'eſt de ſavoir s'il exiſte en effet, & quels ſont les moyens de prévenir la *gale* dans les moutons, & de les guérir lorſ-

qu'ils en ſont affectés. On les mettra ſûrement à l'abri de cette funeſte maladie, en les preſervant des cauſes que nous avons expoſées plus haut. Nous conſeillerons donc aux bergers de garantir avec d'autant plus de ſoin, leurs troupeaux, des froids humides, qu'ils ont paſſé tout l'été expoſés à l'air. Autant que faire ſe pourra, ils choiſiront les pâturages dans des endroits ſecs & élevés; ſur-tout à certains temps ils ne négligeront pas de leur prodiguer le ſel.

Malgré le préjugé dont ſont imbus les bergers, on peut regarder comme la cauſe de beaucoup de maladies, & ſur-tout de la *gale*, l'uſage où ils ſont de ne pas faire boire leurs troupeaux. En effet, non ſeulement le défaut de boiſſon nuit à la digeſtion, à la circulation & aux ſécrétions; mais il en réſulte encore, dans les chaleurs, pour ces animaux, une ſoif telle, que, pour l'éteindre, ils ne craignent pas de ſe précipiter dans des eaux corrompues & fangeuſes, lorſque par haſard ils en rencontrent (1). Il faut donc, dans l'été, conduire les moutons ſur les bords des rivières, pour

(1) Voyez ce que *Flandrin* dit à ce ſujet, dans ſon ouvrage intitulé: *De la Pratique de l'éducation des Moutons, & des Moyens d'en améliorer les Laines.* in-8°., page 95 & ſuivantes.

qu'ils puiſſent s'y abreuver autant qu'ils le voudront; que le berger, ſur-tout, prenne le plus grand ſoin, lorſqu'il s'agit de transférer dans un troupeau qui n'eſt point attaqué de la maladie, des moutons ſortis d'un troupeau infecté. C'eſt en grattant ou frottant un ou deux moutons, qu'il verra ſi leur peau offre quelques ſymptômes de la *gale*; ſur-le-champ il ſéparera des bêtes ſuſpectes, celles qui ſe portent bien: c'eſt l'unique moyen de les garantir de l'épizootie.

Ellis nous donne la deſcription d'un onguent dont on fait uſage dans un canton de l'Angleterre très-froid, & où les pluies ſont fréquentes. Cet onguent eſt compoſé de poix liquide, de graiſſe & de ſel commun, qu'on fait fondre enſemble; les moutons tondus, on leur en frotte toute la peau, c'eſt un préſervatif contre la *gale* pendant l'année entière. Suivant le même auteur, dans d'autres endroits, on frotte vigoureuſement, à des temps marqués, les moutons avec de l'eau ſaturée de ſel commun; c'eſt un préſervatif contre les maladies de la peau, auxquelles ces animaux ſont ſujets; il rend d'ailleurs leur laine d'une meilleure qualité. On n'a point encore fait, en Allemagne, uſage d'aucune de ces deux recettes. La crédulité adopteroit auſſi comme un ſecret infaillible ce que dit *Ellis* d'un certain ſuc. Exiſte-

t-il des plantes, & dans ce cas, quelles ſont celles qui, réunies dans quelques pâturages, ont eu dans tous les temps la vertu de préſerver les moutons des maladies de la peau? ou plutôt, l'expérience, ſur ce point, a-t-elle été trompeuſe? C'eſt une queſtion qui ne nous paroît mériter aucune attention.

La nature, les cauſes & les effets connus de cette maladie, indiquent les changemens à faire dans le ſujet qui en eſt attaqué. Il faut corriger l'abondance des humeurs excrémenteuſes, en faciliter l'évacuation, en fondre l'amas qui ſe porte toujours à la peau, diſſoudre les métaſtaſes & les obſtructions, chaſſer ou corriger le virus ſcabieux, ſoit qu'il vienne d'une cauſe interne, ſoit qu'il ſoit l'effet d'une communication extérieure; travailler à faire tomber les croûtes & les eſcarres; nettoyer les plaies, les conſolider, & rendre ainſi à la peau la faculté de faire toutes ſes fonctions.

Je ne prétends pas cependant qu'il faille autant de remèdes que j'indique de moyens propres à opérer la guériſon: le meilleur, ſans contredit, ſeroit celui qui en obtiendroit pluſieurs à-la-fois, ou même tous enſemble; plus il ſeroit ſûr & prompt, moins il ſeroit diſpendieux & d'une application facile, mieux il rempliroit nos vœux.

On peut dire qu'à cet égard nous péchons plutôt par la trop grande abondance que par la diſette des remèdes. La pharmacie en fournit beaucoup à l'homme & avec ſuccès, lorſqu'il eſt attaqué de la maladie dont nous parlons. Nous nous ſommes occupés du ſoin de recueillir tout ce que les différens vétérinaires ont conſeillé juſqu'ici contre la *gale*.

Les uns font avaler du ſafran métallique (*crocus metallorum*), d'autres purgent avec la poudre d'antimoine & le ſel, ou bien avec la ſuie de cheminée & le ſel; ceux-ci recommandent la ſabine, les œufs de fourmis avec le ſel, le ſoufre cabalin. Dans la Saxe, les bergers font uſage de poudre d'antimoine cru, de tartre & de nitre détonnés en égale quantité. Ceux-là, enfin, preſcrivent la racine d'énule, de bryoine, de gentiane, de patience, l'abſynthe, la tanaiſie, la fumeterre, le lierre, les baies de laurier, de genièvre, les feuilles de tabac, &c.

Quant aux remèdes adminiſtrés à l'extérieur, ſoit comme bains, ſoit comme friſtions, il eſt des vétérinaires qui conſeillent une décoction de racine de colchique, d'ariſtoloche, de patience, de perſicaire, de ſabine, de ſavonaire; enfin, du ſoufre avec de la leſſive de cendres de chêne; ils y ajoutent encore les feuilles de tabac, l'alun,

©BIUM

le vert-de-gris, le vinaigre, la poix liquide, l'eau de chaux, &c. D'autres préfèrent le mercure diſſous dans l'eau forte & délayé dans de l'eau de chaux vive, ou bien le ſublimé corroſif diſſous dans de l'eau de plantin, ou la pierre médicamenteuſe de *Crollius*, qu'on fait fondre dans l'eau; comme onguent, ceux-ci regardent comme plus efficace, l'onguent compoſé d'énule & de mercure doux, ou de précipité blanc & rouge Enfin, ſans parler de beaucoup d'autres recettes, ceux-là donnent la préférence au ſain-doux, amalgamé avec le vitriol & le ſoufre.

De toutes les herbes que nous venons de détailler, il ne ſeroit pas difficile, en ſuivant les règles de la pharmacie, de compoſer des recettes, ſoit comme remèdes internes, ſoit comme remèdes externes; recettes qui, par l'analogie qu'il y a entre l'homme & l'animal, produiroient un effet ſalutaire. Nous nous contenterons pour l'inſtant de parler de celles dont on a fait uſage.

On donnoit à chacun des moutons attaqués de la *gale sèche*, un bol compoſé de racine de jalap, un ſcrupule; d'antimoine cru, demi-ſcrupule; de mercure doux, trois grains, avec de la farine: on le leur faiſoit avaler de deux jours l'un, & cela pendant quelques mois; on y joignoit une décoction de deux onces de tabac en feuilles, de

cendres gravelées & de ſoufre en poudre; décoction qu'il falloit appliquer tous les jours, deux & trois fois, ſur les parties malades. Aux approches de l'hiver, lorſqu'on commençoit les médicamens, quelques propriétaires crurent devoir faire tondre leurs moutons, quoique le régime preſcrit ne les y aſtreignît pas; voyant alors que les remèdes internes n'opéroient pas, & qu'au contraire ils perdoient une partie de leur bétail, ils ne s'attachèrent plus qu'aux remèdes extérieurs. Ces derniers opérèrent ſur pluſieurs ſujets, mais lentement; ceux à qui appartenoient ces moutons, ne laiſsèrent pas, malgré cette guériſon apparente, de les vendre. Il en réſulte que cet eſſai n'a pas encore atteint le but que l'on ſe propoſoit.

Mais ſans nous appeſantir plus long-temps ſur des recettes colportées ſouvent avec emphaſe, nous nous contenterons de parler de celles que des eſſais répétés ont, en quelque ſorte, conſacrées depuis pluſieurs années, & dont des gens de l'art, connus par leur probité, ont fait la déclaration au Collége de Santé.

Je parle des topiques compoſés tout-à-la-fois d'onguent & de décoctions. Quoique les inventeurs n'euſſent pas encore communiqué leur ſecret, le Collége de Santé crut néanmoins pouvoir en recommander l'uſage & en ſuivre attentive-

ment les effets ; en conſéquence, dans l'eſpace de deux ans, douze troupeaux, dont quelques-uns aſſez nombreux, infectés de la *gale sèche*, & un ſeul de la *gale humide*, y furent ſoumis.

Tels ſont les réſultats qu'ont donnés le mode de l'application & les effets de l'un & l'autre remède. On ſépare avec le plus grand ſoin les brebis galeuſes de celles qui ne ſont point infectées, on recherche alors tous les endroits malades, on y tient la laine ſéparée, ou bien on l'arrache, afin que le remède puiſſe s'appliquer plus commodément ; on frotte fortement l'animal avec une brique, de manière à endommager la peau, & alors on fait les frictions avec l'onguent, ou la décoction, en quantité ſuffiſante. Les jours ſuivans on examine les moutons, pour voir s'il n'eſt pas ſurvenu quelque nouvelle éruption, ou ſi l'on ne découvrira pas quelques parties infectées, qui étoient demeurées cachées. Trois ou quatre jours après, les croûtes ſe gercent, elles s'attachent à la laine ; la peau, juſques-là, eſt toujours calleuſe : inſenſiblement les eſcarres tombent, la peau perd auſſi ſa calloſité, elle redevient nette, & dans l'eſpace de huit ou dix jours elle paroît parfaitement guérie. Si l'on s'aperçoit que la décoction ou la friction opère trop lentement, on la répète ; mais cela eſt rarement néceſſaire.

On obſervera auſſi que les inventeurs du remède interne, pour purifier en même temps le ſang, conſeillent de mêler avec une demi-meſure de ſel, de la corne & des coquilles d'huitres calcinées, deux poignées, & de l'adminiſtrer à un troupeau de trois cents moutons tous les huit jours, & quelquefois tous les deux ou trois jours. Les eſſais faits ſur beaucoup de troupeaux, ſans y joindre la poudre que nous venons de décrire, ont produit les effets les plus ſalutaires.

Quoiqu'au moyen des frictions faites ſoit avec l'onguent, ſoit avec les décoctions, les parties infectées de la *gale* ſe guériſſent bientôt, la guériſon du tiers du troupeau ne s'opère cependant pas auſſi promptement. Quelquefois, en effet, le mal ne fait que des progrès lents; tantôt il attaque ſucceſſivement différentes parties du même individu, tantôt ce ſont les moutons qu'il infecte les uns après les autres. Il faut donc, pendant deux ou trois mois, multiplier l'attention & les ſoins; dans cet eſpace de temps viſiter ſouvent les moutons, & s'il ſurvient de nouvelles éruptions, répéter les frictions juſqu'à parfaite guériſon. C'eſt après la tonte, lorſque la peau ſe montre dégarnie de laine, que l'on pourra s'en aſſurer. Ce moment arrivé, on ne doit pas encore être ſans inquiétude, & le berger prudent attendra, pour

©BIUM

mêler les brebis guéries avec celles qui n'ont point été attaquées, que le printemps ou l'automne ſuivant, faiſons où la maladie a coutume de ſe reproduire, ne lui laiſſent plus l'ombre même du ſoupçon.

Dans le cas où il exiſteroit encore quelques traces de la *gale*, on prépareroit la décoction ſuivante : Prenez, cendres de bois, demi-meſure; eau de fontaine, vingt pintes; faites une leſſive dans laquelle on fera bouillir des feuilles de tabac, une livre & demie; ſel commun, cinq livres : cette décoction devenue tiède, on en frotte les moutons. Pour les troupeaux de trois cents, il en faut une cruche. Des vétérinaires prétendent en avoir fait uſage avec ſuccès, même pour des moutons qu'on ſoupçonnoit ſeulement de la *gale*.

Après avoir vanté l'efficacité des topiques dont je viens de parler, efficacité qu'atteſte l'expérience, on demandera ſans doute la manière de les compoſer.

Voici comme on les prépare : Prenez, vinaigre, deux pintes; ſain-doux, une livre; ſel commun, chaux vive, tabac en poudre, de chaque, deux poignées; poivre, quatre onces; ſoufre en poudre, demi-livre : on fait bouillir le tout à petit feu, & ſur la fin, on ajoute, eau-forte, quatre

à ſix onces, qu'on fait encore bouillir à petit feu, avec l'attention que la liqueur ne déborde pas le vaiſſeau. L'onguent, par ce moyen, obtiendra la conſiſtance néceſſaire.

Pour la décoction : Prenez, feuilles de tabac & poix liquide, de chaque, trois livres; alun, ſoufre en poudre, de chaque, une livre & demie; ſel commun, deux livres & demie; vitriol commun, une livre : on laiſſe infuſer le tout l'eſpace d'une heure, dans ſix pintes d'eau de fontaine, ou juſqu'à ce que la liqueur ſoit clarifiée.

Une pinte de cette décoction ſuffit pour guérir trente ou quarante moutons. Nous ajouterons que, pour la *gale humide*, les gens de l'art ajoutent à cette recette du vert-de-gris & de la leſſive de cendres de bois.

Nous n'entreprendrons pas d'examiner ici, d'après les principes de la chimie, ni ces différentes recettes, ni les ingrédiens qui entrent dans leur compoſition; cet examen eſt inutile, lorſque des expériences réitérées nous ont démontré leur efficacité.

Je me contenterai de citer encore un autre remède, que l'on dit en uſage dans la Hongrie : il conſiſte à faire une leſſive avec des feuilles de tabac, des cendres gravelées & des cendres de bois; dans dix à douze pintes de cette

décoction, on fait diſſoudre du vitriol & du vert-de-gris, de chaque, une once. Lorſqu'il fait beau, on lave de temps en temps les moutons avec cette décoction ; toute la *gale* alors diſparoît, & la laine revient aux endroits qui en étoient affectés.

D'autres laiſſent infuſer dans de l'eau des feuilles de tabac, dix livres ; ils y jettent une pinte de vinaigre, du vitriol & du vert-de-gris, de chaque, une once & demie. Ce remède a également réuſſi.

Il n'eſt pas hors de notre ſujet, non plus, de parler d'un onguent que la *Gazette ſalutaire* donne comme infaillible contre la *gale* : Prenez, huile de noix, demi-livre ; beurre vieux, quatre onces ; ſoufre en poudre, une once ; racine de pyrethre en poudre, deux gros ; poivre, trois gros ; ſel gemme, demi-once : on fait bouillir le tout pendant un quart-d'heure dans l'huile & le beurre, & on y ajoute de la ſuie de cheminée, deux onces.

Quant à la manière de s'en ſervir, tous les deux jours on en frotte le matin la tête du malade, que l'on a ſoin de tenir enſuite bien couverte. Il faut avouer cependant que le ſoufre, qui domine dans cet onguent, eſt un répercuſſif qui n'eſt pas toujours ſûr.

Au reſte, quoique le mercure en friction ſoit connu comme le remède le plus efficace pour toutes les maladies de la peau, nous ne voyons pas qu'on en ait encore fait uſage pour les moutons. Nous abandonnerons donc ce remède au temps & à des eſſais ultérieurs.

Après avoir rapporté la manière de préparer ces différens topiques, & parlé de leurs effets, la vérité nous oblige de préſenter ici leurs réſultats. D'après tout ce qui s'eſt paſſé à cet égard, on ne peut pas ſe diſſimuler que beaucoup de bergers ſont encore dans l'opinion, que la *gale* dans les moutons eſt une maladie incurable. On doit convenir auſſi, qu'il eſt arrivé qu'un troupeau, après avoir été guéri de la *gale*, en a été infecté l'année ſuivante. Auſſi, même dans ces derniers temps, a-t-on vu des propriétaires préférer de ſe défaire à vil prix, de leurs moutons infectés, plutôt que de les ſoumettre à un traitement dont ils regardoient le ſuccès comme douteux. D'autres, dont les troupeaux avoient été guéris, ont craint la rechute, les ont vendus à des marchands étrangers, & nous ont privés par-là, de l'avantage de nous aſſurer, par nous-mêmes, ſi la guériſon étoit conſtante & parfaite.

A cet égard cependant, notre attente n'a pas été abſolument fruſtrée: nous avons eu quelques troupeaux,

troupeaux, qui, guétis de la *gale*, n'en ont point été attaqués l'année ſuivante. L'expérience nous a encore convaincus que des moutons, ſur leſquels on avoit fait uſage de la décoction dont nous avons parlé plus haut, avoient été guétis de la *gale*, & que, réunis au reſte du troupeau, ils n'avoient eu aucuns ſymptômes de la maladie, les années ſuivantes. Nous dirons plus : dans le cas où, après ſix mois ou un an d'intervalle, le troupeau précédemment guéri, paroîtroit de nouveau infecté de la *gale*, peut-être ſeroit-il permis alors de douter ſi ce retour proviendroit d'un vieux levain qui n'auroit pas été entièrement évacué, ou s'il ne faudroit pas l'attribuer plutôt à une nouvelle cauſe.

Doit-on donc avoir quelque confiance dans des remèdes dont, dans tous les temps, on a ſuſpecté l'efficacité? Ou bien, peuvent-ils déraciner le mal, de manière à procurer au bétail une guériſon parfaite?

Il eſt conſtant, d'après ce que nous avons rapporté plus haut, que les topiques dont nous avons donné les formules, ont cet avantage. En effet, ils ſéparent les eſcarres, nettoyent les ulcères, amolliſſent les calloſités; ils empêchent les progrès du virus, & il eſt même vraiſemblable que la vertu des ſels qui entrent dans leur

compoſition, & ſur-tout dans celle de l'onguent, peut détruire la matière ſuppurée, ou même la dénaturer entièrement; on ne peut pas, du moins, leur refuſer ces effets ſur les humeurs & ſur les viſcères. En effet, une partie de ces remèdes appliqués à l'extérieur, peut s'identifier avec les humeurs, & rétablir le cours des ſécrétioos. Le tabac, dont on fait uſage dans les topiques que nous indiquons, ptouve la vérité de cette aſſertion, ainſi qne le mercure & les cantharides qui entrent dans d'autres compoſitions.

Mais ces principes poſés, ne paroît-il pas évident que les mêmes topiques ne peuvent corriger en même temps l'abondance des humeurs excrémentenſes, les faire évacuer, & chaſſer le virus?

Il ne nous ſera pas difficile de répondre à cette objection. Si l'animal eſt infecté de la *gale*, par la ſeule communication extérieure, ſi la maladie ne fait que commencer, enfin ſi le virus n'a pas encore eu le temps d'exercer ſes ravages dans le corps, les ſeuls remèdes externes opéreront efficacement ſur le mouton, s'il n'eſt pas attaqué d'une autre maladie. En effet, la Nature, ou par elle-même, ou à l'aide de l'art, eſt en état de chaſſer la matière de la *gale* par les voies deſtinées aux ſécrétions, ſur-tont dans un temps chaud &

ſec; au contraire, ſi les ulcères ſe ſont multipliés & ont pénétré juſques dans la membrane graiſſeuſe, c'eſt une preuve alors que la maladie eſt invétérée; ou bien encore, lorſqu'on voit pluſieurs moutons, dans le même troupeau, infectés de la *gale*, on peut ſoupçonner avec raiſon que l'intempérie des ſaiſons, les mauvais pâturages ont vicié la maſſe des humeurs, & peut-être même attaqué les viſcères. On ne doit pas ſe repoſer entièrement alors ſur les ſeuls remèdes externes, il faut y joindre encore l'uſage ſimultané des remèdes internes, dont l'effet eſt de corriger les humeurs, d'augmenter les ſécrétions, & d'empêcher que la matière du virus, ſortant avec trop de précipitation, il n'en reſte quelques parties capables de corrompre la maſſe & de cauſer des rechutes.

En convenant que les remèdes internes ſont indiſpenſables pour opérer une guériſon parfaite & durable, nous avons toujours eu ſoin de ne pas négliger l'uſage des remèdes externes, juſqu'à ce que nous euſſions vu le virus entièrement chaſſé par le moyen des ſécrétions. Mon père crut auſſi pouvoir eſſayer ſur les moutons des remèdes qui avoient opéré avec ſuccès ſur les hommes; l'occaſion s'en préſenta l'année dernière (1762), ſur quatorze moutons légèrement attaqués de la

gale ſèche; il conſeilla une poudre compoſée d'un quart de ſoufre ſur trois quarts de racine d'énule, on en donnoit tous les jours, à chaque mouton, quelques poignées à lécher avec du ſel. Au bout de quatorze jours, comme ce remède ne produiſoit aucun effet ſenſible, pour hâter la guériſon, il choiſit douze de ces animaux, auxquels il adminiſtra la décoction dont nous avons parlé plus haut (page 110); les deux autres n'eurent que la poudre de ſoufre & de racine d'énule, qu'il leur faiſoit avaler tous les jours, à plus forte doſe, en y mêlant un peu de ſel; non ſeulement les douze moutons, mais encore (& c'étoit ce que nous déſirions ſpécialement) les deux autres, furent parfaitement guéris dans l'eſpace de cinq ou ſix ſemaines. Cette expérience eut lieu à la fin de l'hivet; l'été ſuivant ces mouions furent conſtamment en bonne ſanté, & nous n'avons pas appris que juſqu'ici ils aient été de nouveau attaqués de la *gale.*

Le but de mon père étoit de trouver un remède qui, ſans être auſſi prompt, pût s'adminiſtret en moindre quantité & à moins de frais. Des exemples répétés atteſtent la vertu de toutes les préparations de mercure, & du ſublimé corroſif ſur-tout, dans les maladies les plus opiniâtres, qui affectent le corps humain, & ſpécialc-

ment dans les maladies chroniques de la peau. Mon père crut donc pouvoir l'eſſayer ſur des moutons infectés de la *gale*.

Au commencement du mois de Mars de cette année (1763), on lui indiqua deux brebis d'un an, dont l'une avoit la cinquième & l'autre la neuvième partie de la peau couverte de croûtes de *gale ſèche*; il donna à chacune, pendant douze jours de ſuite, à la place de la boiſſon, deux tiers de grains de ſublimé corroſif, diſſous dans un demi-ſeptier d'eau; lorſqu'il vit enſuite paroître de nouveaux boutons, il augmenta la doſe du ſublimé, de manière que ces brebis buvoient tous les jours, ou qu'il leur faiſoit avaler de l'eau dans laquelle il y en avoit un grain; au bout de trois ſemaines, on vit les croûtes, dans leur circonférence, ſe détacher de la peau, & peu-à-peu ſe confondre avec la laine; à la fin de la quatrième ſemaine, la peau devint molle, de calleuſe qu'elle étoit auparavant; enfin, les brebis, ſans l'uſage des topiques, furent parfaitement guéries, d'ailleurs elles ſe portèrent bien pendant tout le temps du traitement.

Un pareil eſſai fait la même année, prouve la vertu de ce remède, lorſqu'il eſt ſagement adminiſtré. Un particulier avoit deux moutons attaqués depuis long-temps de la *gale*; d'après le

conſeil de mon père, il donna à l'un & à l'autre, pendant dix jours, un demi-grain de ſublimé corroſif, diſſous dans trois demi-ſeptiers d'eau, & pendant les dix jours ſuivans, un grain chaque jour. Ces moutons ſe rétablirent parfaitement, & l'été ſuivant ils avoient recouvré toute leur graiſſe.

Ces deux eſſais, qui avoient ſi bien réuſſi, le déterminèrent à traiter au mois de Juin de cette année, un troupeau de deux cent trente-quatre moutons; mais comme ces animaux, qui ſe nourriſſent l'été d'herbes fraîches, ne boivent pas dans cette ſaiſon, on fit une pâte compoſée d'une partie de diſſolution de ſublimé dans l'eau, de trois parties de ſoufre, de ſix de racine d'énule, ſur huit de farine; on la metoit ſécher pour la réduire en poudre, que l'on donnoit à lécher aux moutons avec du ſel; on avoit l'attention d'augmenter chaque jour la doſe du ſublimé, depuis un demi-grain juſqu'à un grain; on en donnoit une moindre quantité aux agneaux, en raiſon de leur âge. Le traitement finit au bout d'un mois, & la voix publique en atteſta l'efficacité. Des pluies continuelles qui ſurvinrent alors, obligèrent d'interrompre pendant quelque temps les remèdes. Le haſard voulut auſſi que ſeize moutons de ce troupeau moururent, accident qui ne pou-

voit qu'inſpirer de la défiance aux propriétaires ſur l'efficacité du remède ; mais des gens de l'art ayant recherché la cauſe de la mort de ces animaux, apprirent que, pendant l'hiver précédent, qui avoit été très-froid, le troupeau avoit manqué de fourrages ; ils s'étonnèrent même de n'en pas voir périr davantage, après ce qui étoit arrivé à d'autres troupeaux, que la même cauſe avoit dévaſtés à-peu-près dans le même temps.

Quoi qu'il en ſoit, ces différentes circonſtances, & plus encore la guériſon parfaite des moutons du même troupeau, auxquels on avoit adminiſtré le même remède, en prouvent l'efficacité. Nous obſerverons cependant que, pour un remède de cette nature, lorſqu'il eſt queſtion de l'adminiſtrer dans un grand troupeau, il faut le diſtribuer de manière qu'un mouton n'en prenne pas une doſe plus forte que l'autre, & qu'ainſi il ne lui ſoit plus nuiſible que ſalutaire ; auſſi vaudroit-il mieux qu'il fût donné en boiſſon qu'en poudre.

Nous croyons devoir auſſi ne pas paſſer ſous ſilence l'exemple de quelques moutons qui, traités d'après le régime ſuivant, ont été guéris de la *gale*. Il y a quelques années que ſoixante-dix mourons, appartenant à un charbonnier de la

Forêt-Noire, furent attaqués de la *gale ſèche*, pendant l'hiver; les croûtes ſcabieuſes formoient ſur leur corps comme une eſpèce d'écorce: ne connoiſſant alors perſonne qu'il pût conſulter, cet homme ne donna aucuns remèdes à ſes moutons. Au printemps, il mit les galeux dans un pacage iſolé, après les avoir fait tondre. Il s'aperçut, quelques mois après, avec une joie mêlée de ſurpriſe, qu'ils étoient parfaitement guéris. Nous avons entendu dire à un homme digne de foi, que trois autres propriétaires dans le Briſgaw, avoient vu ce moyen, ſi ſimple & ſi naturel, produire le même effet ſur leurs moutons.

Cette *gale* a-t-elle pu ſe guérir d'elle-même & ſans le ſecours des remèdes? Nous penſons que la Nature, toujours prévoyante, avoit jonché, pour ainſi dire, les pâturages où ces moutons furent placés, d'herbes propres à leur guériſon, & nous regrettons de ne connoître ni ces plantes, ni la terre qui les produit; il faudroit donc s'attacher à chercher ces ſortes de pâturages & s'occuper du ſoin d'y découvrir ces herbes ſalutaires.

Des faits que nous avons cités juſqu'ici, il réſulte qu'on peut guérir facilement les moutons de la *gale*, puiſque l'uſage des remèdes, ſoit internes, ſoit externes, ſoit des uns & des an-

©BIUM

tres réunis, a eu ſouvent à cet égard les plus heureux ſuccès. Nous ne nierons cependant pas que la queſtion, conſidérée ſous ces différens points de vue, n'offre une multitude de difficultés, ſurtout s'il s'agit de ſoumettre au traitement un troupeau tout entier.

Souvent auſſi l'on ne trouve point de vétérinaires expérimentés; le local, quelquefois, ne permet pas de mettre l'intervalle néceſſaire entre les moutons encore malades & ceux qui viennent d'être guéris; ou bien encore, l'on n'a pas de bergeries capables de recevoir le troupeau, & de le mettre à l'abri de la pluie & des injures de l'air.

Quelque grands que ſoient ces inconvéniens, nous ne penſons cependant pas que l'on doive regarder comme totalement perdu, le temps que l'on emploieroit à l'adminiſtration de ces remèdes.

Il réſulte, du moins, des expériences que nous avons tentées dans ce genre, & des différens avis que nous avons recueillis, que non ſeulement on connoît aujourd'hui le caractére de cette maladie, mais encore, que, ſi la méthode dont on a fait uſage pour le traitement, n'a pas toujours obtenu l'effet qu'on en attendoit, elle peut cependant rétablir les moutons, de manière à déterminer les propriétaires inſtruits à les garder après le

traitement, & les autres, plus timides, à continuer de les engraiſſer, pour les vendre enſuite ſans éprouver beaucoup de perte.

Nous le répéterons donc : cette méthode mérite qu'on y faſſe une nouvelle attention, & qu'on ne craigne point de la ſoumettre à des expériences multipliées.

Puiſſent nos foibles efforts être, pour ceux de nos concitoyens qui, aux connoiſſances dans l'Art vétérinaire, joignent l'avantage de pouvoir répéter les expériences, un ſujet d'émulation ! Puiſſent-ils continuer leurs obſervations & leurs eſſais dans ce genre ! Puiſſent, enfin, leurs travaux, couronnés du ſuccès, leur acquérir des droits à la reconnoiſſance publique !

DE LA MALADIE DES CHIENS.

Par le C. Barrier.

Les chiens ſont ſujets à une maladie qui, par les ſymptômes extérieurs, reſſemble ſi fort au catharre des hommes & à celui des autres animaux, que nous avons pluſieurs fois été tenté de la conſidérer ſous le même aſpect, & de lui donner le même nom; mais comme il nous paroît plus ſage de ne rien innover à cet égard & juſqu'à ce que ſon caractère ſoit parfaitement établi, nous continuerons de l'appeler *maladie des chiens.*

Cette maladie eſt encore connue ſous les noms de *toux*, *morve*, *rhume*, *catharre*, & ſous le nom générique de *la maladie*, épithète qui eſt auſſi donnée à pluſieurs autres, dans différens animaux.

Elle eſt épizootique & attaque indiſtinctement toutes les eſpèces de chiens (1).

(1) Les chats ſont auſſi ſujets à cette maladie. Nous avons eu occaſion de voir pluſieurs fermiers des environs de Chartres, qui ont ordinairement une vingtaine de chats dans

Elle ne nous a pas paru contagieuſe (1).

Symptômes.

La maladie s'annonce par la perte plus ou moins abſolue de l'appétit, par la triſteſſe plus

---

leurs fermes, les perdre tous par cette maladie, pendant les hivers de 1782, 1783 & 1784. Ces animaux ne ſe laiſſant pas facilement manier quand ils ſont malades, & ſur-tout quand il faut leur faire avaler de force des remèdes, on entreprend rarement de les traiter. Nous n'entrerons donc à cet égard dans aucun détail, nous nous contenterons d'obſerver ici, que la maniere de les traiter eſt en général la même que celle que nous preſcrirons pour les chiens.

Nous avons vu auſſi deux perroquets attaqués de la maladie dont il s'agit : un d'eux en mourut; l'autre vomiſſoit pendant tout le temps qu'il en fut atteint, & rendoit entièrement les alimens qu'il avoit pris.

(1) La contagion dont on accuſe cette maladie, nous a paru chimérique; en effet, ſi, comme on le verra dans la ſuite, lorſque nous traiterons des phénomènes que préſente l'ouverture des cadavres, la ſurabondance de la bile & ſes qualités en ſont la cauſe efficiente, il n'eſt pas naturel de croire à une émigration de cette liqueur dans la véſicule des autres animaux, qui même auroit avec les malades la plus immédiate communication. Nous avons ſeulement obſervé que les chiens qui ont éprouvé cette maladie, paroiſſent exempts d'une récidive. Au moins, pouvons-nous aſſurer que les nôtres, qui l'ont eſſuyée étant jeunes, n'en ont point paru ſuſceptibles juſqu'à ce jour, quoiqu'ils ſe trouvent continuellement avec les malades confiés à nos ſoins.

ou moins profonde ; la tête, alors, eſt lourde & peſante, il y a ſurdité, les yeux ſont abattus, la conjonctive & toutes les autres parties apparentes de l'œil ſont gonflées & engorgées, la marche eſt chancelante & incertaine.

Les chiens ſont auſſi atteints d'une toux très-fatigante, d'un enchifrenement plus ou moins conſidérable, de nauſées fréquentes, ſuivies pour l'ordinaire d'un vomiſſement de matières glaireuſes, viſqueuſes & écumeuſes ; quelquefois auſſi ces animaux vomiſſent de la bile pure ; d'autres fois, des vers ; ils ont encore des attaques de vertige (1), des ſpaſmes univerſels ou locaux. Les jeunes chiens, ſur-tout, y ſont ſujets. Il ſe fait, par les narines & par les yeux, un écoulement d'une matière viſqueuſe, purulente & nuancée à l'infini ; elle eſt tantôt ſimplement glaireuſe & blanche, d'autres fois jaune, verdâtre, & toujours ſi tenace, qu'elle obſtrue fortement les orifices qui la

(1) Il arrive aſſez ſouvent que ces deux derniers ſymptômes ſe montrent ſeuls. Il ne faut cependant pas croire qu'ils ſoient alors l'indice de la quatrième eſpèce de rage décrite par *du Fouilloux*, & qu'il appelle *rage endormie* ; cette prétendue rage paroît être plutôt un ſymptôme de la maladie, que la maladie même qu'il déſigne. (Voyez *la Vénerie de Jacques du Fouilloux*, édition de Rouen, *chez Clément Malaſſis*. 1750, in-4°., fig. ; folio 79. verso.)

fourniſſent (1). Les humeurs du globe ſe troublent, il ſurvient des ulcères ſur la cornée lucide, directement ſur le point viſuel, & toujours ſans cauſes externes ; d'autres ſont atteints de cécité ſubite ou ſucceſſive: quelquefois le globe ſe réduit & paroît fondu ou très-diminué. La gueule, l'haleine, exhalent une mauvaiſe odeur, la langue eſt blanche & chargée.

Les animaux attaqués de cette maladie éprouvent auſſi une conſtipation opiniâtre ; dans ce cas, les excrémens ſont maronnés, durs, & mêlés d'une ſubſtance jaune comme l'extrait d'aloès. Quelquefois le flux de ventre ſuccède à la conſtipation, ou la précède ; ce flux alors eſt ou ſéreux, ou bilieux, ou ſanguin comme dans le flux de ſang ; lorſqu'il a ce dernier caractère, il eſt accompagné de vers de différentes eſpèces, & ſouvent du tænia : les déjections ſont toujours très-fétides.

Variétés des Symptômes.

Tous ees ſymptômes ne ſe montrent pas toujours réunis dans un même individu : les uns ſont

(1) C'eſt ſans doute ce flux par les naſeaux de l'animal, qui a fait donner par quelques cynographes le nom de *morve* à cette maladie.

©BIUM

ſeulement triſtes, dégoûtés & chancelans ; d'autres ſont au contraire gais, boivent & mangent, quoique vertigineux ou paralyſés; certains, enfin, éprouvent tous ces ſignes maladifs alternativement, & vivent encore aſſez long-temps.

De la durée de la maladie.

La durée de cette maladie n'a rien de conſtant, ſoit qu'elle tue les animaux, ſoit qu'ils en guériſſent. Nous avons vu des chiens mourir avant le cinquième jour, & d'autres au bout de trois mois; nous en avons vu auſſi guérir dans quinze jours, tandis que d'autres, au contraire, ont été quatre ou cinq mois à ſe rétablir. On a été ſouvent obligé de tuer pluſieurs de ces derniers, parce qu'ils étoient reſtés paralyſés du train de derrière; enfin, ſouvent auſſi cette maladie ſe termine par une autre, fort ſingulière, qu'on connoît dans l'homme ſous le nom de *chorea Sancti Viti* (*danſe de Saint-Guy*), qu'il nous a été juſqu'à préſent impoſſible de guérir. *Bourgelat* a vu une rage ſpontanée ſuccéder à cette maladie (1).

---

(1) Voyez les *Reflexions ſur la Rage*, dans le premier volume de ces *Inſtructions vétérinaires*, années 1782—90, troiſième édition, page 228.

Cauſes de la Maladie.

Les cauſes en ſont très-imparfaitement connues (1). Nous avons remarqué que les chiens qui habitent les villes, ceux des véneries & antres, qui vivent en meute, ſont bien plus fréquemment attaqués de cette maladie que ceux des campagnes; que, d'ailleurs, le chien étant extrêmement vorace, s'expoſe ſans ceſſe à tous les déſordres qui réſultent des vices de la digeſtion. On connoît ſa laſciveté; elle n'a pas des ſuites moins fâcheuſes. On ſait quelles ſont les fatigues outrées auxquelles il eſt forcé lorſque l'homme l'emploie; celles qu'il ſe donne lui-même à pourſuivre ſa proie, à s'ébattre, &c., ſont également à conſidérer. C'eſt encore à raiſon de ces cauſes que nous l'avons vu atteint de la fourbure (2), de la morfondure, du piſſement de ſang, &c., &c.

---

(1) *Le Verrier de la Conterie*, auteur de *la Vénerie Normande* (*Rouen*, 1778, in-8°.), a donné à la fin de ſon ouvrage un mémoire particulier ſur cette maladie, dans lequel il l'attribue à la charogne & au carnage dont on nourrit les chiens (pages 498, 500). Nous avons obſervé ſouvent que les chiens en ſont attaqués ſans avoir fait ni curée ni carnage, & ſans être nourris de viande.

(2) Voyez la deſcription de cette maladie dans ces *Inſtructions vétérinaires*, volume de 1791, ſeconde édition, page 218 & ſuivantes.

Cet

BIUM

Cet aperçu des causes du mal ne pouvant nous conduire qu'à des conséquences vagues, nous nous abstiendrons de les détailler d'une manière positive. Nous présumons seulement, vu les diverses évacuations bilieuses, glaireuses, &c., qui ont lieu dans le cours de la maladie, & d'après les résultats des ouvertures, que sa cause effective est dans la surabondance de la bile, viciée d'ailleurs par la dépravation des sucs gastrique & pancréatique (1). Ce sentiment est conforme à la théorie de *Regnier de Graaf*, anatomiste Hollandois, dans son *Traité de la nature & de l'usage du Suc pancréatique* (2).

État des Animaux morts.

Après la mort des animaux, leur corps est affaissé & le ventre très-applati, toutes les parties

(1) En effet, si l'on se rappelle que, dans l'énumération des symptômes, nous avons dit que les nausées fréquentes sont, pour l'ordinaire, suivies du vomissement de matières blanches, glaireuses, visqueuses & écumeuses, on se persuadera aisément que ces matières, ainsi que le suc gastrique devenu trop visqueux, donnent à la bile ce degré de consistance dont nous allons parler en traitant des ouvertures.

(2) Ce traité, qui se trouve dans toutes les éditions latines de ses œuvres anatomiques, a été traduit & imprimé séparément en françois. *A Paris, chez Olivier de Varennes*, en 1666; petit in-12, fig. (Voyez page 89 & suivantes.)

©BIUM

extérieures du cadavre ſont pâles & décolorées. Il faut excepter de ce nombre ceux dans qui la maladie a fait des ravages dans la poitrine, qui eſt alors enflammée : ceux-là ont toutes les marques extérieures d'une inflammation interne, telles ſont la rougeur des yeux, qui ſont ſaillans, celle de la gueule & des naſeaux. Ces parties diſtillent ſouvent dans ce cas une liqueur diverſement colorée. Pluſieurs chiens attaqués de ce mal, expirent en évacuant beaucoup de bile, de couleur & de conſiſtance différentes : quelques-uns meurent au milieu des plus affreuſes convulſions, & après une agonie plus ou moins longue ; d'autres, au contraire, finiſſent tranquillement, & c'eſt le plus grand nombre.

Ouverture des Cadavres.

L'ouverture du corps de ces animaux montre toujours des phénomènes analogues au caractère qu'avoit la maladie, & ſur-tout à ſon genre de terminaiſon ; c'eſt ainſi que dans les ſujets morts vertigineux, on voit la membrane pituitaire rouge & engorgée, les vaiſſeaux des méninges, ainſi que ceux qui rampent ſur le viſcère qu'elles renferment, gonflés par un ſang noir & appauvri.

Les poumons, dans ce cas, ſont toujours plus ou moins phlogoſés ; quelquefois l'inflammation

eſt complète ; on remarque même ſouvent la tuméfaction inflammatoire qui accompagne toujours la péripneumonie.

Les inteſtins et l'eſtomac ſont toujours dans un état ſpaſmodique, ridés & ramaſſés ſous le plus petit volume ; ils ne contiennent que peu ou point d'excrémens mêlés à des portions de bile épaiſſe & recuite ; leur membrane interne eſt d'une légère couleur de roſe : l'eſtomac eſt néanmoins quelquefois diſtendu, quoique vide d'alimens ; on y rencontre alors, tantôt des glaires écumeuses, tantôt de la bile pure & ſous différens états de conſiſtance ; d'autres fois, ces matières ſont intimement mêlées, & dans cet état elles forment un enduit viſqueux, coriace & pour ainſi dire deſſéché ; quelquefois cet enduit ſe détache, alors il forme un ou pluſieurs crottins, qui, après avoir enfilé le canal inteſtinal, y ſont ſemblables à du goudron mêlé de ſang. On y trouve rarement des vers (1).

Le ſac biliaire paroît contenir la vraie cauſe de tous les déſordres dont nous avons parlé. Cette poche ſemble d'une ampleur diſproportionnée au

(1) Il eſt aſſez ſurprenant qu'à l'ouverture on trouve rarement des vers, et que, néanmoins, dans le cours de la maladie, les animaux en rendent aſſez ſouvent.

volume de chaque animal, & à ce qu'elle doit être dans l'état naturel; on diroit qu'elle va ſe rompre, tant elle eſt pleine. La bile y eſt ſouvent ſous forme concrète, ce qui fait qu'en preſſant graduellement cette véſicule, on ne peut pas toujours la faire dégorger dans l'inteſtin; le foie & toutes les autres parties qui avoiſinent ce réſervoir, ſont teints de la liqueur qu'il contient.

La rate, les reins & la veſſie, ſont en bon état; le péricarde contient un peu d'eau mucilagineuſe, quoique très-limpide.

Réſumé des Symptômes.

Tels ſont les ſymptômes & les déſordres que l'obſervation nous a permis de recueillir, ſoit en traitant cette maladie, ſoit à l'ouverture des cadavres; leur enſemble ne l'annonce-t-il pas, en effet, comme un mal dans lequel les ſucs gaſtrique & pancréatique font jouer à la bile le principal rôle? Nous le croyons ainſi.

En effet, cette liqueur ſi précieuſe pour opérer de bonnes digeſtions, quand elle n'eſt fournie qu'en juſte quantité, les dérange ou les rend nulles, quand elle pèche par excès; c'eſt d'elle alors, que naiſſent tous ces rapports qui ſe manifeſtent dans les chiens, & tous les déſordres qui en ſont les ſuites: la langue ſe charge d'un limon qui varie

©BIUM

en couleur & en consistance, les dents se revêtissent de tartre, l'appétit diminue, devient capricieux & se perd. C'est sans doute à la suite de la répétition de ces effets, que le cerveau, ce viscère qui sympathise avec le ventricule d'une manière si frappante, se trouble; que ses fonctions se dérangent; que la vue devient bluette; que l'animal ressent des douleurs lancinantes au fond des orbites, aux tempes & au front. L'inflammation survient-elle? les vaisseaux engorgés font que le globe semble tenir à peine dans sa cavité: le chien éprouve alors des étourdissemens, des vertiges. Quoique l'assoupissement soit grand, le sommeil est imparfait, l'animal se réveille en sursaut, les soulèvemens d'estomac sont fréquens, les nausées se font sentir, & le vomissement survient (1).

Réflexions historiques.

Quelques auteurs se sont déjà occupés de cette espèce d'épizootie, qui a régné non seulement en

(1) C'est probablement ce genre de désordres & ces accidens de la maladie, qui, quoique seulement symptomatiques, ont néanmoins porté MM. *Desgraviers* à en placer le siége dans la tête. (Voyez l'*Art du valet de Limer*. *Paris*, 1784, in-12, page 151.)

France, mais encore en Angleterre & dans plusieurs autres royaumes.

Duhamel l'a observée sur les chiens & sur les chats, dans le Gâtinois, pendant les années 1763, 1764 & 1765; il en a donné une description succincte & exacte, & a rendu compte des moyens curatifs qui ont été employés pour la combattre (1); mais il ne parle ni du siége ni des causes.

Il eût été avantageux, sans doute, aux progrès de l'art, qu'*Audouin de Chaignebrun*, médecin, employé par ordre du Gouvernement pour le traitement des épidémies, eût pu donner ses soins à la guérison de cette maladie, lui qui a eu occasion de la voir en 1763, & qui, sur-tout, l'a si bien décrite (2). Il nous eût évité bien des tâtonnemens, des erreurs & des écarts.

Desmars l'a observée sur les chiens en Boulon-

---

(1) Voyez ses *Observations botanico-météorologiques, faites au château de Denainvillers, près Pithiviers*, dans les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, années 1764, page 552; —1765, pages 578, 596, 603; — 1766, pages 571, 573.

(2) Voyez *Relation de différentes Maladies épidémiques qui ont régné, dans la généralité de Paris, sur plusieurs espèces d'animaux, depuis le commencement de 1763 jusqu'en 1764*, dans les *Mémoires littéraires & critiques, pour servir à l'Histoire de la Médecine; par Goulin*, année 1775. *Paris*, in-4°. page 139.

nois, en 1763, & a fait imprimer une lettre particulière ſur cette maladie (1); mais ce qui y a particulièrement rapport, pourroit ſe réduire à quelques pages. Il s'eſt étendu ſur les cauſes générales des épidémies, ſur les conſtitutions, &c.

Braſdor l'a vue à Paris & dans les environs, vers 1764. Il l'attribue à des vers qu'il trouva dans les narines; mais cette conjecture & l'explication qu'elle fournit, ne ſont pas bien ſatisfaiſantes (2).

---

(1) *Lettre à M.*** ſur la Mortalité des Chiens, dans l'année* 1763; *par M.* Deſmars, *medecin, penſionnaire de la ville de Boulogne-ſur-Mer. A Amſterdam, & ſe vend à Paris, chez la Veuve de D. Ant. Pierres, libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis Saint-Yves, à Saint-Ambroiſe & à la Couronne d'Épines. MDCCLXIV.* in-12, de 40 pages.

Cette lettre fut réimprimée avec un Mémoire du même auteur, ſur la *Mortalité des Moutons en Boulonnois, dans les années* 1761 & 1762, à la ſuite des *Epidémiques d'Hippocrate. A Paris, chez la Veuve d'Houry, imprimeur-libraire, rue Saint-Severin, près la rue Saint-Jacques. M. DCC. LXVII.* in-12 de 36 pages.

La même année, elle fut réimprimée ſéparément; in-8°, de 27 pages, chez le même libraire.

Enfin *Buchoz* l'a reportée auſſi dans ſon *Dictionnaire vétérinaire*, à l'article *Chien*, tome I, page 525 & ſuivantes. Si toutes ſes compilations ne contenoient que des morceaux de cette nature, elles auroient un but d'utilité plus poſitif.

(2) Voyez *Mémoire ſur la Maladie épidémique des Chiens*, dans le tome VI des *Memoires de mathematiques & de phy-*

Son mémoire contient néanmoins des détails & des obſervations intéreſſantes. Il conjecturoit auſſi, par une analogie très-éloignée cependant, que l'épizootie des provinces méridionales, en 1775, pouvoit être due á de pareils vers (1).

Berniard auroit acquis auſſi de nouveaux droits á notre juſte reconnoiſſance, ſi, dans une lettre écrite du château de Pinczow en Pologne, en date du 28 Mars 1784, & inſérée dans le *Journal de Phyſique*, de Mai ſuivant (2), il nous avoit donné de plus amples détails ſur cet objet, ainſi que ſur les circonſtances dans leſquelles ſes chiens ſe ſont trouvés, lors de l'adminiſtration qu'il leur fit de l'éther. Ce remède, au ſurplus, comme nous le dirons plus loin, ne nous a paru qu'un excellent acceſſoire dans les différentes irritations nerveuſes dont cette maladie eſt ſuſceptible.

De combien ne ſerions-nous pas encore rede-

ſique, preſentés à l'Académie royale des Sciences, par divers Savans, page 216; & dans la Préface du même volume, page ix.

(1) Voyez *Conjectures ſur la Maladie épizootique qui règne dans les provinces méridionales du royaume*, & *Lettre á l'auteur du Journal*, dans le *Journal de Medecine*, tomes XLV, page 258, & XLVI, page 118.

(2) Cette lettre a été reportée dans la *Bibliothèque phyſico-économique*, année 1784, page 305.

vables à MM. *Desgraviers*, ſi, au lieu de ſe borner, comme ils l'ont fait, à une recette (1), ils avoient preferé de nous donner la deſcription détaillée de la maladie. Au peu qu'ils en diſent, nous ne douterions plus qu'ils n'euſſent vû alors avec nous, le ſiége du mal, dans les organes de la digeſtion, & dans un de ſes principaux agens (la bile), loin de lui attribuer des effets ſeptiques & gangréneux, & le deſſechement de la moelle allongée; effets que les recherches anatomiques les plus ſcrupuleuſes ne nous ont jamais permis d'obſerver.

Le Verrier de la Conterie, dans la longue diſſertation qu'il a faite ſur la *maladie des chiens* (2), lui donne une œtiologie auſſi neuve que ſingulière, & qui mériteroit des obſervations très-difficultueuſes, avant d'être adoptée comme vraiſemblable. Selon lui, la corruption & la putréfaction, que nous n'avons pas obſervées une ſeule fois, accompagnent preſque toujours la maladie.

Traitement.

Les différentes manières de traiter cette maladie ſont encore plus variées & plus bizarres que les

(1) *Art du valet de Limier*, déja cité, page 150.

(2) *Veneria Normande*, déja citée, page 497.

deſcriptions & les œtiologies qu'en ont données les auteurs ; le plus grand nombre confondant la cauſe avec l'effet, ou prenant l'accident pour le type, nous vantent pour efficace un remède auxiliaire, & comme cure méthodique, l'extinction des accidens.

Duhamel dit qu'on employoit les lavemens, l'émétique, la manne, les fumigations, les vermifuges, &c.

Dans la relation d'*Audouin de Chaignebrun*, le traitement conſiſte dans le lait & le miel, ou le beurre frais.

Braſdor conſeille des injections dans le nez, & des fumigations faites avec l'aſſa-fœtida, les baies de genièvre, les ſavates, le vinaigre, le cinabre, le tabac, la bétoine, le ſoufre; il indique les vomitifs & les purgatifs actifs, & il regarde la ſaignée comme inutile & même nuiſible.

Bonard (1) l'a employée avec ſuccès ſur une portion de meute, comme préſervatif; elle a été néanmoins défendue depuis par MM. *Deſgraviers*.

L'auteur de la *Vénerie Normande*, qui, de cent remèdes eſſayés, n'en a trouvé aucun d'efficace, & défend de rien faire avaler de force au chien, ſi

(1) Garde-général des Chaſſes dans le parc de Verſailles.

on ne veut le voir mourir ſur-le-champ, conſeille cependant de le purger avec une pinte de bouillon de tête de mouton, &c., & préſerve de la maladie par la ſaignée, faite au commencement des quatre lunes de Mai, Juin, Juillet, Août & Septembre.

L'éther ſeul ſuffit à *Berniard*, car le lait ne lui ſert que d'excipient.

N'oublions pas une recette très-répandue, c'eſt le vinaigre ſaturé de poivre & d'ail, qu'on verſe dans les naſeaux du chien, & qui produit, dit-on, les meilleurs effets, &c., &c. (1).

Comment donc concilier d'une manière un peu ſatisfaiſante, des méthodes auſſi oppoſées & des aſſertions qui, priſes ſéparément, ſemblent porter la conviction dans l'eſprit du lecteur? C'eſt de rapprocher un peu plus que nous n'avons fait juſqu'ici, les opinions éparſes des écrivains, d'en faire un tableau, afin que, ſous un ſeul point de vue, on puiſſe juger de l'enſemble.

Audouin de Chaignebrun, que nous ne pouvons trop citer dans ce cas, a obſervé le cours de ventre d'une odeur putride.

---

(1) On a encore employé la poudre de ſtaphiſaigre, elle eſt déſignée dans le Lyonnois ſous le nom de *poudre contre la maladie des chiens*. On a fait uſage auſſi de la thériaque dans du lait. (*Note des Rédacteurs.*)

Le Vetrier de la Conterie démontre une humeur innée dans le ſang, facile à fomenter & à ſe corrompre, & conſeille les purgations & les vomitifs.

MM. *Deſgraviers* font conſiſter la maladie dans une humeur ſeptique, qui a ſon ſiége dans le cerveau, comme la morve des chevaux, &c. ; leur méthode eſt évacuante & irritante.

Berniard ne fait point mention du caractère du mal, & il ordonne l'éther ſeulement comme antiſpaſmodique.

Deſmars place le ſiége de la maladie dans les organes de la digeſtion, & preſcrit les évacuans.

D'après les autorités que nous venons de rapporter, il eſt évident que la maladie dont il s'agit eſt humorale, & cette aſſertion eſt démontréa par les ſymptômes qne nous avons rapportés.

La *maladie des chiens* étant rarement accompagnée de fièvre (1), ne demande la ſaignée que dans un petit nombre de cas; celle-ci n'eſt indiquée que par la triſteſſe profonde de l'animal, par l'aſſoupiſſement comateux, par la marche incertaine & chancelante lorſqu'*elle n'a rien de ſpaſ-*

(1) Il paroîtroit, d'après ce qu'ont dit les auteurs de l'*Art du valet de Limier*, des effets du mal ſur le cerveau & ſes dépendances, que la fièvre devroit toujours avoir lieu, & même être très-conſidérable; c'eſt cependant ce que nous n'avons vu que rarement.

modique, par la rougeur des yeux & le gonflement de leurs vaiſſeaux, par la difficulté plus ou moins grande de reſpirer, &c., &c.; alors cette opération, même répétée ſelon l'âge, le volume, la force du ſujet, & ſur-tout ſelon l'intenſité des ſymptômes, produira un bien marqué par l'allégement général.

A cette évacuation doit ſuccéder promptement un vomitif; on ne peut trop ſe hâter de l'adminiſtrer, ſi l'on veut prévenir l'inſinuation d'une partie de la bile dans le torrent circulaire, où elle ne manqueroit pas de produire les plus grands déſordres: c'eſt ainſi que nous avons vu la ſuppuration du globe, le vertige, des hémiplégies, des paralyſies, des morts inopinées, &c., en être la ſuite. Ce remède doit être répété pluſieurs jours de ſuite, ſi les ſujets ne ſont pas trop foibles ou épuiſés, car alors on laiſſe un jour ou deux d'intervalle; on aide, au ſurplus, l'action de ce remède avec de l'eau tiède, ainſi qu'il eſt d'uſage pour l'homme.

Nous devons avertir ici d'être très-circonſpect ſur l'adminiſtration de la ſaignée et des vomitifs. La première ne doit point être pratiquée, ſi l'écoulement qui a ordinairement lieu par les naſeaux & les yeux, eſt puriforme; les ſeconds ſont auſſi contre-indiqués dans ce même cas, quoique les

nauſées ſoient fréquentes, car elles ſont plutôt alors le prognoſtic des ſpaſmes ou convulſions, qu'une indication d'humeur à évacuer. On doit, dans cette circonſtance, s'en tenir aux laxatifs, juſqu'à ce que la diſpoſition qui en indique l'uſage, permette d'y avoir recours.

On donnera tous les jours pluſieurs lavemens émolliens, quand même il y auroit diarrhée: ce remède fait l'office de bain, il adoucit l'irritation, & relâche le canal inteſtinal; on en continuera l'uſage juſqu'à la convaleſcence. Nous rendons quelquefois les lavemens irritans ou purgatifs, avec le tabac ou le ſéné, ſur-tout dans les affections comateuſes, & ils produiſent ſouvent alors la plus heureuſe dérivation.

Après avoir dégagé le cerveau par d'heureuſes ſecouſſes, nettoyé l'eſtomac par le vomiſſement, & préparé les inteſtins par des humectans, on paſſe à l'uſage des purgatifs; celui que nous adoptons eſt le jalap, à la doſe moyenne d'un gros, amalgamé à un jaune d'œuf, & étendu dans un verre d'eau miélée, donné tiède, à jeun: ce purgatif, ou tout autre, tel qu'une once de ſel d'Epſom, ſera adminiſtré de deux jours l'un, & continué auſſi long-temps que la bile continuera de couler.

Quelquefois les nauſées reparoiſſent, & ſi elles

ſont ſuivies du vomiſſement bilieux, alors on doit alterner le purgatif par le vomitif, & préférer dans ce cas l'ipécacuanha, qu'on donne à la doſe moyenne de trente grains & en deux fois (1).

L'enchifrenement & la difficulté de reſpirer, ſouvent conſidérables dans cette maladie, à cauſe de la viſcoſité du mucus qui obſtrue les orifices qui le fourniſſent, demandent auſſi des ſoins particuliers. On fera donc reſpirer de temps en temps aux animaux la vapeur de l'eau bouillante, acidulée avec le vinaigre, au lieu de ſouffler ou d'injecter dans les naſeaux, ſelon l'uſage ordinaire, des ptarmiques, ſous prétexte que ces médicamens facilitent l'excrétion du mucus. Ces moyens ſont contraires au but qu'on ſe propoſe, ils agacent & irritent le ſyſtême pituitaire, le ſang afflue davantage dans les vaiſſeaux de cette partie, naturellement lâche & facile à s'engorger; de-là l'embarras plus grand qu'avant leur emploi.

Les ſpaſmes ou convulſions n'étant, le plus ſouvent, que des accidens de la maladie, ſe diſſipent ordinairement avec elle & par le traitement géné-

(1) Les doſes déſignées par le terme *moyen*, ſont pour les chiens de moyenne force; on les diminuera des deux tiers pour les plus petits, & on les augmentera de même pour les plus grands.

ral ; néanmoins, comme leur durée ou leur existence peut beaucoup nuire au sujet, & s'opposer même à l'administration des remèdes essentiels, & par conséquent, a la cure de la maladie, on fera très-bien de chercher à les appaiser promptement par les sédatifs ; ceux que nous préférons sont la liqueur anodine minérale d'*Hoffmann* & l'éther, à la dose moyenne de trente gouttes, mêlées dans un peu de sirop de guimauve, & étendues dans une once d'eau de fleur d'orange. Dans le cas où ces remèdes sont insuffisans, nous recourons à l'opium, extrait à l'eau, que nous donnons aux doses variées, depuis trois jusqu'à douze grains. C'est ainsi que nous administrons ces remèdes dans toutes les affections nerveuses, universelles ou locales ; de ce nombre sont les inutiles efforts d'un vomissement de glaires blanches & soufflées, les épreintes (ou le besoin apparent de faire une selle sans rien rendre), les borborygmes fréquens, les bâillemens continuels, & des éternuemens sans fin.

Le sémn, enfin, si justement célébré par tous les praticiens qui ont traité des épizooties, parce qu'ils en ont reconnu les bons effets, ne doit point être oublié ici ; mais il faut éviter de le pratiquer quand les spasmes & les convulsions ont lieu, car l'expérience nous a appris que son application, dans

dans ce cas, produit ſouvent les plus grands déſordres, tels que la cardialgie, des vomiſſemens de glaires écumeuſes ou ſoufflées, même de ſuc gaſtrique; une roux ſtomacale, des dévoiemens rebelles, enfin le tétanos.

Le ſéton dont il eſt ici queſtion, eſt celui qu'on appelle très-improprement, *à l'angloiſe;* il nous a paru, ſinon plus utile, au moins d'une commodité plus générale. Pour le prariquer, on fait, dit *Huzard* (1), une inciſion longitudinale d'environ un ou deux pouces (trois ou ſix centimètres), ſur le cou, dans un endroit où le chien ne puiſſe y porter ni la dent ni les pattes; on ſépare la peau des muſcles, en coupant ou briſant le tiſſu cellulaire qui l'y unit; on a un morceau de vieux cuir taillé en rond, & percé dans ſon milieu, qu'on garnit à ſa partie ſupérieure d'onguent véſicatoire, & qu'on place ainſi dans la plaie, de manière que l'onguent touche les chairs, & que le trou réponde à l'ouverture; on fait un point de ſuture aux lévres de la plaie, pour empêcher la chute du corps étranger, et bientôt le gonflement l'empêche de s'échapper.

On peut encore paſſer un séton plus ſimple-

(1) *Eſſais ſur les Eaux aux Jambes des Chevaux, &c. Paris, V^e. Vallat-la-Chapelle*, 1784, in-8°., page 56.

ment à ces animaux. Il ſuffit de faire un pli aſſez conſiderable à la peau, de traverſer ce pli avec une forte aiguille, enfilée d'une ficelle ou d'un ruban graiſſé d'onguent véſicatoire, & de rendre la peau à elle-même; on noue les deux bouts de la ficelle ou du ruban, pour qu'il n'échappe pas.

On doit entretenir la ſuppuration pendant tout le temps de la maladie, en graiſſant la tuméfaction d'onguent véſicatoire, une fois le jour; il faut éviter que l'animal ſe lèche ou s'arrache, en ſe ſervant d'un petit chapelet (1), ou du cerceau inventé par *Chabert*, à cet effet (2). Après la ſuppreſſion du ſéton, on purgera l'animal, une fois, le lendemain de ſon extraction, & une autre fois, après la cicatriſation de l'ulcère.

Ces remèdes, qui ſont ſimples & faciles, ſeront continués auſſi long-temps que les indications à remplir paroîtront l'exiger; on les interrompra même quelquefois pour y revenir enſuite. Ces petits délais facilitent à la Nature le choix de ſes

---

(1) Voyez *Elémens de l'Art vétérinaire. Eſſais ſur les Appareils & ſur les Bandages propres aux Quadrupedes*, par *Bourgelat. Paris, Imp. Roy.*, 1770, in-8°., page 40 & planche VIII.

(2) *Traité de la Gale & des Dartres des Animaux. Paris, Imp. Roy.*, 1767, in-8°., page 42.

moyens. On les alternera & on les variera de même, selon que la maladie paroîtra vouloir céder ou acquérir de l'intensité.

Soins & régime.

Le régime sera, pour les chiens qui conservent encore un certain appétit, une panade faite de pain, d'eau & de beurre frais, cuits ensemble; leur boisson sera de l'eau, ou du petit-lait miellé, dont quelques-uns sont très-avides; s'ils refusoient de boire, on la leur feroit avaler avec un biberon, en leur levant la tête. On n'oubliera pas, sur-tout, la promenade, qui favorise si bien plusieurs évacuations dans ces animaux.

Quant à ceux dont l'inappétence est absolue, on leur fera avaler une décoction de chiendent, blanchie avec la farine de froment ou de riz; on la rendra plus nourrissante encore, s'il est nécessaire, en y délayant un jaune d'œuf; elle sera miellée & servira de boisson: on y dissolvera, les jours où on ne purgera point, quelques grains de kermès minéral, qui entretiendra la liberté du ventre, en détruisant la viscosité de la bile.

D'après l'essai de toutes les méthodes connues de guérir cette maladie, celle que nous prescrivons dans ce mémoire nous a paru mériter la pré-

férence. Le relevé de nos regiſtres, depuis vingt-ſept ans que nous exerçons la médecine vétérinaire, nous a prouvé que les ſept huitièmes des animaux confiés à nos ſoins, lui ont dû leur guériſon.

DE L'APOPLEXIE

OU COUP DE SANG

DANS LES ANIMAUX.

Par le C. Huzard.

Cette maladie s'appelle encore, *affection comateuſe, affection ſoporeuſe, aſſoupiſſement, carus, coma, coup de chaleur, coup de ſang, étourdiſſement, haut-ſomme, hydrocéphale, hydropiſie du cerveau, la coccia, léthargie, vertigo de ſang, vétornon, &c.*

On voit, par ces dénominations diverſes, que cette maladie a ſouvent été confondue avec d'autres, auxquelles elle ne reſſemble que par quelques ſymptômes qui ſont communs à pluſieurs; & cette confuſion n'a pas peu contribué à rendre ſouvent infructueux le traitement des unes & des autres.

L'*apoplexie* eſt une maladie aiguë, moins com-

mune dans les animaux que dans l'homme, parce que, plus près de la Nature, ils ne connoiſſent pas les excès qui y donnent lieu dans le dernier.

Les vétérinaires modernes ne l'ont pas connue, ou l'ont mal obſervée (1). Les uns l'ont confondue avec l'aſphixie & le vertige; les autres l'ont désignée ſous les noms vagues d'*aſſoupiſſement*, d'*étourdiſſement*, &c. Quelques-uns ſe ſont contentés de copier les médecins qui en ont donné la deſcription dans l'homme; d'autres, enfin, en multipliant les dénominations, en raiſon des cauſes ou des effets, ſont parvenus à faire, de l'*apoplexie* & des ſymptômes qui la précèdent ou qui l'accompagnent, autant de maladies différentes, ſous les noms d'*affections comateuſes*, d'*affections ſoporeuſes*, de *carus*, de *coma*, &c. La pathologie vétérinaire n'a pas encore fait aſſez de progrès pour aſſigner un caractère particulier à chacune de ces maladies, que nous regarderons comme n'en faiſant qu'une ſeule, dont l'*apoplexie* eſt le dernier degré & le terme.

Les vétérinaires grecs, italiens & anglois, l'ont mieux obſervée & mieux decrite (2). Nous ajouterons à ce qu'ils en ont dit, ce que nos pro-

(1) *Laſoſſe*, *Vitet*, *Thorel*, *Robinet*, &c.

(2) *Palagonius*, *Rum*, *Francini*, *Bertlet*, &c.

pres obſervations nous fourniſſent ſur cette maladie, dont la diviſion, la marche & les effets ſont les mêmes dans les animaux que dans l'homme.

Dans l'*apoplexie*, le cheval et le bœuf tombent tout-à coup ſans ſentiment, & comme s'ils étoient frappés d'une maſſue, ſoit à l'écurie, ſoit à la voiture ou à la charrue, & ſans autre mouvement que le battement des flancs; c'eſt ce qu'on appelle *un coup de ſang.* Ils meurent promptement, & ſouvent ſans donner même le temps de leur adminiſtrer des remèdes. Il eſt néanmoins quelques ſignes précurſeurs de cette maladie; mais le ſilence des animaux, & plus ſouvent encore l'inſouciance de ceux qui les ſoignent, les font preſque toujours négliger ou méconnoître.

Diviſion de la maladie.

On diſtingue auſſi dans les animaux comme dans l'homme, deux eſpèces d'*apoplexie*, l'une *ſanguine*, l'autre *ſéreuſe.* C'eſt cette dernière qu'on a nommée improprement auſſi *hydrocéphale, hydropiſie du cerveau.*

Symptômes généraux.

Les ſignes précurſeurs & généraux de l'*apoplexie* ſont les bâillemens fréquens, l'étourdiſſement, l'aſſoupiſſement, le battement des flancs,

les yeux pleins de férosité, gros, peu clairvoyans; les animaux sont lourds, engourdis, paresseux, ils n'ont point d'appétit; leur tête est basse, quelquefois jusqu'à terre, & le plus souvent appuyée dans l'auge, ou pendue au licol; ils sont peu sensibles à la parole & au fouet; les chevaux se plient difficilement au passage du collier; la marche est chancelante, pesante, irrégulière; quand on les touche à la tête, ils se cabrent ou se jettent de côté; ils sont affectés de vertige & de convulsions, sur-tout aux mâchoires & aux naseaux; la peau est couverte de sueur; enfin, plusieurs chutes précèdent ordinairement l'attaque, & s'ils ne meurent pas sur-le-champ, ils restent par terre un ou deux jours sans sentiment, & absolument paralysés.

C'est de la plupart de ces symptômes, ainsi que des causes de cette maladie, que les nomenclateurs ont tiré les différens genres & les différentes espèces qu'ils ont établis.

Symptômes de l'Apoplexie sanguine.

Dans l'*apoplexie sanguine*, les yeux sont rouges, enflammés, les vaisseaux sanguins engorgés; le battement du cœur est fort & fréquent, le pouls plein & tendu, la respiration laborieuse, sonore; les naseaux dilatés; la tête & toute l'habitude du corps sont plus chaudes que dans l'état naturel;

les urines ſont hautes en couleur & rares; il y a ſouvent conſtipation, & les excrémens ſont rendus avec douleur & plainte. Les animaux ne ſurvivent ordinairement que peu de momens après l'attaque, & ils rendent quelquefois du ſang par le nez; ils ſe météoriſent promptement après la mort, & ſont bientôt putréfiés.

Symptômes de l'Apoplexie ſéreuſe.

Dans l'*apoplexie ſéreuſe*, il n'y a aucun ſigne d'inflammation & de chaleur : la reſpiration eſt gênée, le pouls eſt petit & irrégulier; la bouche eſt quelquefois remplie d'une bave viſqueuſe, & on aperçoit auſſi des mouvemens convulſifs aux lèvres & aux mâchoires. L'animal voudroit ſecouer la tête, mais il ne la remue que doucement & de côté; il la porte auſſi quelquefois dans cette ſituation en marchant. Il ne meurt pas ſur-le-champ après être tombé, & il traîne quelquefois pluſieurs jours ſur la litière, ſans pouvoir ſe relever, pouſſant des plaintes, des cris, des hurlemens affreux, & ayant quelquefois des mouvemens convulſifs très-violens, ſemblables à ceux du vertige, avec lequel nous avons dit qu'on confond aſſez ſouvent cette maladie. Nous en avons vu un entrer dans une éreſtion violente, & ſauter ſur les autres chevaux, quelques heures avant ſa mort.

Ouverture des Cadavres.

On trouve à l'ouverture des cadavres des animaux morts d'une *apoplexie ſanguine*, les vaiſſeaux des enveloppes du cerveau & ceux de ce viſcère engorgés & injectés, pour ainſi dire, d'un ſang noir & epais, qui eſt en partie extravaſé & accumulé dans les ſinus; on trouve des échymoſes dans les parties environnantes, quelquefois des depôts purulens, des fêlures ou des fractures aux os du crâne (1), les ventricules contenant des eau-

(1) Le C. *Deſplas* a ſuivi un cheval qui mourut avec tous les ſymptômes de l'*apoplexie*, & qui rendit, quelques heures avant ſa mort, beaucoup de pus par les naſeaux. A l'ouverture de la tête, il trouva un amas conſidérable de matière purulente à la baſe du cerveau, ſur l'os ethmoïde, à travers lequel il paroît que la matière s'étoit procuré une iſſue par les naſeaux. Cet accident étoit la ſuite d'une chute que l'animal avoit faite à la voiture.

On trouva le matin un cheval mort dans l'écurie, couché ſur le côté droit; il ſe portoit bien la veille. On ne lui reconnut aucuns ſignes extérieurs de maladie; à l'ouverture, tous les viſceres du bas-ventre & de la poitrine étoient ſains. On remarqua un épanchement ſanguin dans la boîte oſſeuſe du cerveau, le ventricule droit du viſcère étoit rempli de ſérosité ſanguine, & du côté gauche, on aperçut une fêlure longitudinale au pariétal. Les enveloppes du cerveau avoient

lots de ſang, ou étant entièrement privés de ſérosité; les plexus choroïdes volumineux, d'une couleur rouge très-foncée, & leurs vaiſſeaux variqueux; les glandes pinéale & pituitaire enflammées, quelquefois noires & très-volumineuſes. Les traces de l'inflammation, ou plutôt de l'extravaſion du ſang hors de ſes vaiſſeaux, ſe fait remarquer dans les os ſphénoïde & ethmoïde, dans les cornets du nez, & dans toute l'étendue de la membrane pituitaire; ces parties ſont beaucoup plus rouges que dans l'état naturel, & la ſérosité qui les humecte, & qui coule quelquefois avec abondance par les naſeaux, eſt ſanguinolente; le poumon eſt ordinairement gorgé de ſang. On remarque des traces inflammatoires dans pluſieurs endroits du bas-ventre, principalement au foie & à la rate, & l'eſtomac ou les eſtomacs & les gros inteſtins ſont quelquefois remplis d'alimens plus ou moins accumulés & durcis.

Dans ceux morts d'*apoplexie ſéreuſe*, on trouve un épanchement de ſérosité limpide, ou couleur de lavure de chair, entre les enveloppes du cer-

---

une raie rouge, qui ſuivoit la direction de la fêlure. On préſuma qu'en ſe couchant, ce cheval s'étoit donné un coup à la tête, ou qu'il avoit reçu un coup de pied du cheval placé près de lui.

veau & le viſcère, & dans les ventricules; ceux-ci ſont quelquefois remplis d'hydatides, qui contiennent des vers. La ſubſtance corticale eſt comme macérée, la ſubſtance médullaire eſt décompoſée, détruite; le cervelet, la moëlle allongée, ſont ſans conſiſtanee & abreuvés d'une quantité conſidérable d'eau limpide ou rouſſe; les plexna choroïdes ſont engorgés, obſtrués, durs, quelquefois même oſſifiés (1). On ne remarque ſouvent aucun ſigne d'inflammation dana la poitrine & dans le bas-ventre, en ſorte que la cauſe de la mort des animaux paroît, dana ce cas, fort équivoque aux yeux de la multitude peu accoutumée à des détails anatomiques, & qui aime toujours à reconnoître dans l'ouverture des cadavres des effets très-marquéa.

Cauſes de l'Apoplexie ſanguine.

Les cauſes de l'*apoplexie ſanguine* ſont: 1°. la pléthore ou la ſurabondance dn ſang, & tout ce qui peut l'occaſionner, comme un long repos, l'obéſité, une nourriture abondante, ſuculente &

(1) Le C. *Céſar* conſerve des plexus choroïdes, très-volumineux & oſſifiés, qu'il a trouvés à l'ouverture du cerveau d'un cheval mort avec tous les ſignes de l'*apoplexie ſereuſe* & du *vertige*.

échauffante; 2°. la raréfaction du ſang par le long ſéjour dans des écuries ou dans des étables très-chaudes, peu aérées, où les animaux ſont entaſſés; par les travaux forcés pendant les grandes chaleors, ſur-tout à la voiture, parce que le collier ou le harnois, en preſſant le poitrail au bas de l'encolure, s'oppoſe au retour du ſang des parties ſupérieures; 3°. des indigeſtions; 4°. des coups ſur la tête, des chutes qui occaſionnent des commotions, des épanchemens ſanguins, des dépôts dans le cerveau & aux environs, des fêlures, des fractures aux os du crâne, &c., accidens que le ſilence des malades rend ſouvent impoſſibles à découvrir, & que les gens d'écurie ont plus ſouvent encore intérêt de tenir cachés, ou qu'ils ignorent eux-mêmes (1); 5°. l'expoſition long-temps continuée à l'ardeur du ſoleil, les coups de ſoleil; 6°. les corps étrangers introduits dans le ſyſtême pituitaire (2); 7°. l'oubli des ſaignées annuelles ou de précaution, qu'on eſt, en beaucoup d'endroits, dans l'uſage de faire aux animaux au printemps, peut encore donner lieu à cette maladie; 8°. elle s'eſt encore manifeſtée

(1) Voyez les obſervations de la note (1), page 153.

(2) Le C. *Barrier* a trouvé à l'ouverture de la tête d'un cheval mort vertigineux & apoplectique, un bout de ruban logé derriere un des cornets du nez.

à la ſuite des ſaignées pratiquées dans les cas de plénitude des eſtomacs; 9°. enfin, nous l'avons vu, dans les hôpitaux de l'École vétérinaire d'Alfort, ſurvenir après des frictions mercurielles.

Elle attaque particulièrement les jeunes animaux, ceux qui ſont vigoureux, ardens, d'un tempérament robuſte, qui ont le ſang épais, inflammatoire. Le C. *Barrier* a obſervé dans les départemens d'Eure-&-Loire & du Loiret, que les chevaux qui ne mangent toute l'année que des fourrages de grains ronds, tels que les coſſes de pois & de veſce, & dans certains cantons le ſainfoin d'Eſpagne, fanés ou en graines, dont ils ſont très-friands, ſont aſſez ſujets à cette maladie, & qu'il n'eſt que trop fréquent de les voir tomber & périr à la charrue, comme s'ils euſſent été frappés de la foudre. Les chevaux de trait, qui ont la tête graſſe & chargée de chair, ceux qui ont une groſſe ganache, l'encolure courte & horizontale, y ſont auſſi plus expoſés; & il n'eſt pas rare de voir ces ſortes de chevaux attelés & même mangeant, qui ſont aſſoupis, & paroiſſent toujours comme endormis.

Cauſes de l'Apoplexie ſéreuſe.

Les cauſes de l'*apoplexie ſéreuſe* ſont plus cachées, & il eſt ſouvent difficile ou impoſſible de

les aſſigner. En général, les animaux mous & phlegmatiques, les chevaux hollandois, flamands, picards, ceux qui habitent des pays aquatiques, dont l'air eſt épais, nébuleux, froid, humide; les vieux chevaux, y ſont plus ſujets (1): elle ſurvient après le travail qui ſuit un long repos, à la ſuite des maladies chroniques dont le traitement a été long, & quelquefois après la guériſon des maladies inflammatoires ou aiguës. On a cru remarquer qu'elle avoit ſuccédé à l'*apoplexie ſanguine*, après d'abondantes ſaignées. Nous l'avons vue après la deſſication trop prompte des maladies cutanées des extrémités. Elle eſt quelquefois auſſi occaſionnée par la maladie de la *taupe*, par la préſence des vers dans le ſyſtême pituitaire, par le tænia globuleux qui ſe loge dans les ventricules du cerveau dans le mouton, par l'uſage de l'opium, de l'ivraie, des plantes vireuſes, &c.

Temps où ſe développe la maladie.

L'*apoplexie ſanguine* ſe développe plus ordinairement dans le printemps & dans les grandes chaleurs de l'été.

Les bœufs y ſont plus ſujets que les chevaux:

(1) *Hippiatrique de Francini*, liv. II, chap. XVIII, page 95, édition de 1646, in-4°.

elle attaque auſſi quelquefois les moutons, & on la confond communément, dans ces derniers, avec le *tournoiement*.

L'*apoplexie ſéreuſe*, au contraire, ne ſe montre le plus ſouvent que pendant l'automne & l'hiver.

Obſervations.

Souvent les ſymptômes de l'*apoplexie ſanguine* & ceux de l'*apoplexie ſereuſe* ſe trouvent réunis & confondus, les mêmes cauſes pouvant auſſi donner lieu à l'une & à l'autre; elles exiſtent quelquefois enſemble, & ce n'eſt qu'à l'ouverture des cadavres des animaux, qu'il eſt aiſe de les reconnoître & de les diſtinguer.

Quelle que ſoit, au ſurplus, l'eſpèce d'*apoplexie*, elle eſt toujours très-difficile à guérir, & le plus ſouvent incurable, ſur-tout lorſqu'elle attaque ſubitement. Comment, en effet, pouvoir adminiſtrer des remèdes à une maſſe auſſi énorme, qui tombe tout-à-coup ſans ſentiment & ſans mouvement, quelquefois au milieu des champs, éloignée de tout ſecours, ou privée de ceux qui ſeroient néceſſaires? Ce n'eſt donc que lorſque les accidens précurſeurs de cette maladie ſe manifeſtent, qu'on peut eſpérer de réchapper les animaux malade; & dans ces cas mêmes, le nombre de ceux qui guériſſent n'eſt pas conſiderable, l'obſervation

ayant prouvé, dans la médecine vétérinaire comme dans la médecine humaine, que, lorſque l'epanchement étoit formé dans le cerveau, la maladie étoit toujours incurable & mortelle.

Il arrive quelquefois auſſi, dans les animaux comme dans l'homme, que l'*immobilité* & la *paralyſie* ſuccèdent à l'*apoplexie*. Nous avons vu à Paris, un cheval parfaitement guéri de tous les accidens apopleſtiques, reſter paralytique du train de derrière, & ne pouvoir lever cette partie, en ſorte qu'on fut obligé de le faire tuer. Le C. *Barrier* en a vu un à Jouy, près Maintenon, conſerver après ſa guériſon un air bébété, & un mouvement convulſif de la tête, ſemblable à ceux qui ſont l'effet du *chorea Sancti Viti* : il portoit cette partie plus qu'au vent, & la hochoit continuellement comme un *cheval qui pompe*, ce qui lui donnoit un air tout-à-fait ſingulier : du reſte, il faiſoit toutes ſes fonctions, & travailloit comme les autres. *Francini* obſerve qu'à la ſuite de cette maladie, les humeurs ſe portent quelquefois ſur les pieds & les endommagent (1). En général, les animaux qui réchappent ayant éprouvé une ſecouſſe violente, ſoit par le mal même, ſoit par l'effet des remèdes actifs qu'on eſt obligé de

(1) Ouvrage cité, page 98.

mettre

mettre en uſage, reſtent ordinairement foibles & hors d'état de fournir à un travail rude.

Traitement.

Lorſque les ſignes généraux de l'*apoplexie*, tels que l'aſſoupiſſement, la léthargie, l'étourdiſſement, &c., ſe manifeſtent, il faut, s'il eſt poſſible, & ſi elles ſont connues, en détruire les cauſes. On aura recours à la diète, aux boiſſons abondantes & délayantes d'eau blanche, légèrement vinaigrée, ou de décoction d'oſeille; aux ſaignées, qu'on fera médiocres, & qu'on répétera en raiſon de la force des animaux, & de l'intenſité des ſymptômes: on paſſera des ſérons, on on appliquera les véſicatoires à l'encolure & aux feſſes, & on adminiſtrera les purgatifs en breuvages & en lavemens; on fera un grand uſage de l'oxicrat ou de l'oximel, ſoit en boiſſon, ſoit en clyſtère; ſi on eſt à la portée d'une rivière, & que la ſaiſon ſoit chaude, on y menera les animaux, ils y ſeront baignés; on leur fera des douches ſur la tête avec l'eau vinaigrée, on les bouchonnera fortement avec des bouchons de paille imbibés de la même eau; leur boiſſon ſera nitrée: ils ſeront tenus dans une écurie fraîche & bien aérée; & s'ils ſont couchés, on leur tiendra

la tête & les épaules hautes, en les soutenant avec beaucoup de litière & de paille fraîche.

Il est important de débarrasser l'estomac, ou les estomacs, des alimens qu'ils pourroient contenir, par les délayans, & même par les purgatifs, avant d'avoir recours à la saignée; parce que, dans le cas contraire, les accidens reprendroient de l'intensité en ajoutant cette plénitude aux autres causes (1). L'emploi de ces moyens, continué avec persévérance pendant les deux premiers jours, pourra prévenir l'attaque, & peut-être préserver l'animal.

Pélagonius recommande de frotter souvent les extrémités avec le vinaigre & le son chauds, de faire boire les animaux à l'eau froide, de les manier sans cesse, de ne les laisser aucun instant en repos, soit en leur parlant, soit en les frappant avec la gaule ou le fouet, pour les tenir toujours en action, les exciter à se réveiller, & empêcher qu'ils ne soient constamment assoupis (2). *Francini* recommande même, dans ce cas, le bruit des trompettes, des tambours & d'autres instrumens sonores « parce que, dit-il, dormant, tout

(1) Voyez ce que nous avons dit précédemment, page 157, à ce sujet.

(2) *L'Art vétérinaire, &c.*, par *J. Massé*, liv. II. ch. XLIV, fol. 136.

» remède eſt vain, et le cheval mourroit; ſe » forcera avec la voix & les coups de ſe lever & » cheminer, & fera-t-on couvrir la terre de l'eſ- » table de paille ou de foin, afin que le cheval ſe » laiſſant cheoir et en ſe couchant ne ſe faſſe » dommage (1). »

Le but du traitement étant de s'oppoſer à l'épanchement dans le cerveau, on paut, lorſque les premiers ſymptômes ſont calmés, avoir recours aux réſolutifs intérieurement & extérieurement. On en trouve une très-grande quantité indiquée dans les hippiâtres grecs et italiens; tels que les plantes & les ſubſtances aromatiques, les huiles eſſentielles, les gommes-reſines, le caſtoréum, la thériaque, le vin, &c., employés en lavemens, en friſtions ſur la tête, en fumigations, en bains ſur l'encolure, en maſticatoires, en bols, en breuvages, en ſternutatoires, &c. Cette multitude de drogues eſt preſque toujours plus diſpendieuſe qu'utile. Nous avons fait uſage dans ces cas, de l'infuſion d'abſynthe, de ſauge, de romarin, de l'alcali volatil, du ſel ammoniac, &c., & nous n'avons toujours réchappé qu'une très-petite quantité d'animaux.

Si les accidens ſont plus urgens, & ſi les ani-

(1) Ouvrage cité, page 96.

maux tombent ſubitement, il faut avoir recours à des moyens plus actifs. On eſſayera d'ouvrir l'artère temporale, on appliquera de vigoureux coups de fouet ſur les feſſes, on fera des ſcarifications profondes dans les parties charnues, même ſur les muſcles crotaphites, on les cautériſera; on paſſera le cautère actuel à travers la peau en différens endroits de la tête & de l'encolure. Les ſternutatoires les plus actifs, comme le tabac, l'ellébore, l'euphorbe, ſeront mis en uſage : on donnera des lavemens irritans & purgatifs, faits avec ces ſubſtances ou avec la racine de brione, la pulpe de coloquinte, l'agaric, le concombre ſauvage, le ſel, le vin émétique; on mettra dans la bouche un maſticatoire composé de ſel ammoniac, de poivre, de pirèthre, de ſtaphiſaigre; on enveloppera le ſcrotum de véſicatoires; enfin, on tentera l'opération du trépan, les fractions vigoureuſes faites avec l'eſſence de térébenthine ſur les reins, ou avec l'alcali volatil à l'entrée des naſeaux; les fumigations de ſoufre enflammé (1); on laiſſera fondre de la glace ſur la nuque, on fera avaler des infuſions aromatiques très-chargées, ou des eaux ſpiritueuſes aiguiſées d'alcali volatil. Si la déglutition eſt impoſſible par

(1) Ces fumigations doivent être faites à l'air libre, dans la crainte de ſuffoquer l'animal.

©BIUM

les voies ordinaires, on pourra tenter l'opération de l'*æſophagotomie*, c'eſt-à-dire, qu'on ouvrira l'œſophage le long de l'encolure, & on fera pénétrer ainſi les liqueurs dans l'eſtomac, &c. Si l'un ou l'autre de ces moyens ne tire pas l'animal de l'eſpèce de léthargie où il eſt plongé, & ne lui rend pas, en quelques heures, le mouvement & le ſentiment, on doit en déſeſpérer, & l'abandonner à l'écariſſeur.

Si l'animal échappe à l'accès & s'il ſe rétablit, il faut ſuivre l'action des remèdes qu'on a employés, la modérer, la diminuer peu-à-peu, & achever la cure comme celle des autres maladies aiguës & inflammatoires.

Nous n'avons pas preſcrit de traitement particulier pour l'*apoplexie ſéreuſe*, parce que, comme nous l'avons dit, elle eſt ſouvent réunie avec l'*apoplexie ſanguine;* parce que les ſymptômes de l'une & de l'autre ſont preſque toujours confondus, que les remèdes ſont les mêmes, & qu'elle eſt la moins curable. Si on parvient à la reconnoître d'une manière poſitive, on n'inſiſtera pas ſur les ſaignées, qui alors accélèrent ordinairement la mort; on multipliera les irritans de toute eſpèce, & on pourra adminiſtrer avec moins de danger les ſpiritueux & les cordiaux intérieurement. Le trépan a plus fréquemment réuſſi dans cette eſpèce d'*apo-*

plexie, ſur-tout lorſqu'elle étoit due à la préſence des vers.

Quoique nous ayions multiplié les remèdes pour cette maladie, nous ſommes loin encore d'avoir indiqué tous ceux qu'on trouve dans les auteurs; nous avons choiſi de préférence ceux sur l'efficacité deſquels on peut plus ſûrement compter, & dont nous avons obtenu quelquefois des ſuccès: c'eſt aux vétérinaires à faire choix de ceux qui ſe trouvent le plus à leur portée, & qui leur paroîtront les plus appropriés aux circonſtances.

Dans les animaux qui ont la faculté de vomir, comme le porc & le chien, on peut avoir recours aux émétiques, qu'on leur donnera en grand lavage & à grande doſe. L'auteur de la *Nouvelle Maiſon Ruſtique* recommande à cet effet, pour les premiers, l'eau dans laquelle on a fait macérer des racines de concombre ſauvage broyées (1). Le meilleur eſt de les tuer, & d'en tirer parti ſur-le-champ.

Dans l'*aſſoupiſſement*, qui eſt produit par la matière de la taupe, il eſt urgent d'y donner iſſue par l'opération qui eſt particulière à cette maladie. Celui qui eſt occaſionné par des enfoncemens & des fractures des os du crâne, exige également les opérations chirurgicales propres à remédier à ces accidens.

(1) Tome I, page 322, édition de 1790.

Les oiſeaux de fauconnerie & ceux de volière ſont auſſi ſujets à l'*apoplexie*; elle eſt occaſionnée dans ces animaux, ou par une nourriture trop abondante, ou par un vol trop opiniâtre à l'ardeur du ſoleil, ou par un long repos & la grande chaleur. Dans le premier cas, on paîtra les oiſeaux de proie avec la chair du cœur de jeunes animaux, comme agneau, veau, poulet, &c., hachée & trempée dans l'eau tiède pendant quelque temps; on les purgera enſuite avec l'aloès & le ſucre. Dans le ſecond cas on les ſaignera, on les tiendra dans un lieu tranquille & frais; & ſi la maladie ſubſiſte, on les cautériſera ſur la tête. On tiendra les autres à la diète, on les abritera du ſoleil; on mettra dans les cages des branches d'arbres, fraîches, &c.

PRÉCIS HISTORIQUE
DE LA
MALADIE ÉPIZOOTIQUE

Qui a régné dans la généralité de Picardie, en 1779 (1).

Par VICQ-D'AZYR.

LA maladie épizootique dont il s'agit dans ce mémoire, quoique très-meurtrière & contagieuſe, a été arrêtée dans ſes progrès, ſans que l'on ait eu recours aux moyens extrêmes que la néceſſité rend quelquefois indiſpenſables, & que la nature du mal exige en certains cas. Le traitement que l'on a mis en uſage, d'après mes conſeils, a d'ailleurs été ſuivi le plus ſouvent avec ſuccès. Ces deux motifs ſont ſuffiſans pour rendre la deſcription de cette épizootie intéreſſante. J'expoſerai dans des articles différens tout ce qui la concerne. La topographie ou ſituation des lieux dans leſquels elle

(1) Ce mémoire a été lu à l'aſſemblée de la Société de Médecine, le 6 Octobre 1779. Nous invitons les vétérinaires qui auront des épizooties à obſerver et à écrire, à le prendre pour guide.

régné, ſes cauſes locales, ſa première origine & ſes accroiſſemens, ſes ſymptômes, ſes accidens, les ravages intérieurs obſervés dans les bêtes mortes de l'épizootie, ſes rapports avec les autres maladies analogues, les moyens curatifs, les préſervatifs, les procédés pour la déſinfection, la diſpoſition des cordons de troupes & des autres ſecours, & le tableau général des bêtes mortes & de celles qui ont été guéries, ſeront préſentés ſucceſſivement. Outre l'avantage qui réſultera de cette méthode, nous donnerons, par ces détails, à ceux qui ſe propoſeroient de ſemblables travaux, une idée juſte & préciſe des vues qu'ils auroient à remplir.

I. *Topographie.*

La partie de la généralité de Picardie, dans laquelle cette épizootie a régné, eſt ſituée au-delà d'Abbeville, & près de Montreuil-ſur-Mer : elle conſiſte en une vallée très-humide, que l'Autie arroſe. Quoiqu'on y emploie des chevaux pour le labourage, on y nourrit cependant beaucoup de bêtes à cornes. Les vaches y ſont, ſur-tout, très-nombreuſes ; elles ſont la richeſſe du cultivateur, qui ſe nourrit avec le lait préparé de diverſes manières. La rivière qui coule dans cette vallée, eſt ralentie dans ſon cours par un moulin, appelé de Tigni, qui eſt très-peu éloigné de la mer, dont

les eaux occaſionnent un reflux beaucoup au-delà du moulin. Sa poſition eſt telle, que, s'il étoit conſtruit à la manière ordinaire, ſa roue ne pourroit tourner pendant plus de douze heures au plus, étant retenue dans le reſte de la journée par les eaux de la mer montante. On a fait les plus grands efforts pour rendre ce moulin indépendant des marées, & on y a réuſſi, en élevant conſidérablement les écluſes qui retiennent les eaux de l'Autie ; de ſorte que celles-ci ont à-peu-près dix pieds (trois mètres vingt centimètres) de chute, & le moulin tourne en tout temps. Il a réſulté de cette diſpoſition, que le cours de la rivière eſt retardé, & que ſes eaux débordent ſouvent & abondamment.

II. *Causes locales.*

Dans la partie du cours de l'Autie, qui eſt en-deçà du moulin de Tigni, l'eau eſt au niveau du terrein ; au-delà, au contraire, elle eſt rapide, & diſtante de ſes bords de pluſieurs pieds. La prairie, trop ſouvent baignée par les débordemens, produit des herbes hautes & élancées, telles qu'on en trouve dans les marais ; tandis que le terrein placé entre l'Autie & la mer, nourrit des herbes d'un bon caractère, & tient lieu dans ce pays de *prés-ſalés*.

Cette inondation, & les vapeurs qui s'en élèvent,

©BIUM

agiſſent ſur les hommes & ſur les beſtiaux ; ſur les premiers, qui ſont très-ſujets aux fièvres intermittentes ; ſur les ſeconds, qui ſont attaqués de charbon dans certains temps de l'année, & quelquefois d'autres épizooties très-graves.

Les chaleurs furent très-vives dans les mois de Juin & Juillet de 1779 ; les terreins humides furent preſque deſſéchés ; les plantes & les inſectes corrompus exhalèrent une odeur infecte, & ceux qui habitoient les environs de ces marais en furent généralement affectés.

III. *Première origine, et accroiſſement de l'Épizootie.*

La première vache a été attaquée, le 12 Juillet 1779, dans les marais de Rouſſan. Peu de temps après, une autre a péri dans la paroiſſe de Maintenai, après dix-ſept jours de maladie. Il eſt néceſſaire d'obſerver que les beſtiaux de Maintenai avoient été confondus dans la même pâture avec ceux de Rouſſan. Le 20 Juillet, huit vaches ont été infectées à Rouſſan. Les paroiſſes de Montigny & de Préaux ont bientôt reſſenti les atteintes de ce mal contagieux. Nampont-Saint-Firmin a été enſuite attaqué. La maladie s'eſt étendue à Nampont-Saint-Martin, le 6 Août. Sur la fin de ce même mois, Noyelles a été infecté par la faute d'un particulier qui a mis ſes vaches dans la pâture com-

mune de Nampont-Saint-Firmin. Vron & Avenne ont enfin été les derniers villages où l'épizootie ait pénétré. Par-tout les progrès du mal ont été relatifs aux communications & aux imprudences sans nombre que l'on a commiſes. Le marais de Rouſſan, qui eſt le plus mal-ſain, a été le foyer de l'épizootie, & la contagion, qui a eu ſon principe dans un lieu bas & humide, s'eſt propagée par communication; & a ainſi pénétré dans les paroiſſes de Vron & d'Avenne, qui ſont plus élevées, plus ſalubres, & que leur poſition rend moins ſujettes aux maladies de toute eſpèce.

IV. *Deſcription de l'épizootie.*

Les beſtiaux ont en général touſſé très-long-temps avant d'être malades : la mux a continué dans quelques-uns; dans les autres elle s'eſt rarement fait entendre.

Le premier ſymptôme étoit un grincement de dents avec un bruit conſidérable. Bientôt le lait ne couloit plus en auſſi grande quantité qu'à l'ordinaire; d'autres fois il ſe ſupprimoit tout de ſuite : les mammelles ſe retiroient, & étoient moins pendantes; le ventre paroiſſoit plat, les poils du dos ſe hériſſoient, l'œil commençoit à s'enflammer; en pinçant l'animal ſur le garrot, il s'abaiſſoit, & il ſe relevoit en dos de chameau, lorſqu'on le

©BIUM

pinçoit vera le cartilage xyphoïde; ſymptôme ſur lequel il ne faut cependant pas trop inſiſter, parce qu'il s'obſerve ſouvent ſur des animaux très-ſains: les oreilles & les cornes étoient tantôt plus chaudes & tantôt plus froides; le pouls étoit alors plein, un peu dur, & plutôt lent qu'accéléré: l'animal ne paroiſſoit pas plus triſte qu'à l'ordinaire; & ſouvent même, après la ſuppreſſion du lait, l'appétit étoit plus grand qu'avant cette époque: peu de temps après, la rumination diminuoit, & ceſſoit enfin tout-à-fait. Ces accidens étoient ceux du premier temps.

Dans le ſecond, le lait ne couloit plus, les bêtes refuſoient tout aliment ſolide; pluſieurs buvoient encore ſeules: la triſteſſe étoit très-remarquable, la tête penchée; l'œil morne & plus enflammé, commençoit à être chaſſieux; il l'étoit beaucoup dans quelques-uns: l'écoulement du nez ſe faiſoit apercevoir, le pouls étoit moins plein & plus accéléré: dans pluſieurs, la diarrhée commençoit; elle ſe manifeſtoit quelquefois dès la ſuppreſſion du lait. D'autres beſtiaux étoient conſtipés, & rendoient des excrémens très-durs: on en a vu quatre qui n'ont point évacué pendant toute leur maladie, & qui n'ont pas même rendu les lavemens qui leur avoient été donnés, quoique les uns euſſent été émolliens & les autres purgatifs. Cette conſ-

tipation opiniâtre a été ſuivie de la mort. Dans le ſecond temps, pluſieurs continuoient de touſſer; le nez étoit ſouvent froid, & il couloit de la bouche des matières écumeuſes & blanches.

Dans les beſtiaux qui donnoient des eſpérances de guériſon, le pouls ſe ſoutenoit & conſervoit ſa force, les fétons excitoient un gonflement conſidérable, le bout du nez ne devenoit point froid, & l'animal étoit moins triſte.

Dans ceux dont le mal, loin de diminuer, s'aggravoit, tous les ſymptômes acquéroient de l'intenſité; le pouls devenoit petit & à peine ſenſible; le féton ne produiſoit preſqu'aucun effet, l'animal pouſſoit des gémiſſemens profonds; quelques-uns demeuroient couchés, ſans qu'il fût preſque poſſible de les faire lever; d'autres ne ſe couchoient point, & paroiſſoient éprouver beaucoup d'anxiété: les yeux etoient ternes & couverts d'une matière gélatineuſe, le nez étoit pour l'ordinaire froid, quelquefois excorié; les cornes & les oreilles dans le même état, & la rête baſſe; pluſieurs la portoient conſtamment ſur le côté, ſur-tout dans le dernier degré de la maladie : la reſpiration étoit alors très-laborieuſe. Les plus malades tenoient la bouche comme béante; dans quelques-uns la langue ſortoit à chaque expiration : la diarrhée étoit alors très-fétide; les bêtes rendoient une ma-

©BIUM

tière très-délayée, purulente, même fanieuse, & remplie de débris & de mucosités, vulgairement appelés *raclures de boyau* (il y en avoit dont la diarrhée étoit de cette nature dès le principe); enfin, l'animal mouroit assez tranquillement, la tête portée de côté.

On a observé beaucoup de variétés dans cette maladie. Son cours ordinaire étoit depuis cinq jusqu'à huit jours : au-delà de ce terme, on devoit concevoir quelque espérance de guérison. On en a vu mourir en un ou deux jours, même en dix à douze heures; quelques-uns ont eu le cou couvert de boutons, & cette terminaison etoit ordinairement heureuse. Les bêtes grasses périssoient le plus promptement. Jamais les vaches n'avoient eu tant d'embonpoint, & n'avoient été si nombreuses. Suivant le rapport des laboureurs les plus âgés du canton, il régna dans le même pays, il y a trente-cinq ans, une maladie semblable, qui enleva presque toutes les bêtes à cornes. Cette époque répond aux années 1744 & 1745, qui ont été très-funestes aux bestiaux, dans presque toute la France.

V. *Ouverture des corps des Bêtes mortes de l'Épizootie.*

La dissection a fourni les résultats suivans:

1°. L'aspect général de la bête a fait voir le ventre ordinairement gonflé comme un ballon, l'extré-

mité du rectum, ou le fondement, renverſé en dehors, formant une eſpèce de champignon violet, rempli de matières purulentes, & comme putréfié; l'épiderme facile à enlever, ſi l'animal étoit mort depuis douze ou quinze heures; les yeux couverts de mucoſité, le nez excorié, la bouche, ainſi que la langue, farcie d'une matière comme ſanieuſe, & le corps exhaloit une odeur très-fétide dans toutes ſes parties.

2°. Le cerveau n'a rien préſenté de remarquable, ſi ce n'eſt que, dans un des ſujets qui ont été diſſéqués, les ſinus étoient remplis d'une lymphe très-abondante.

L'arrière-bouche étoit très-peu enflammée; nous l'avons trouvé plus ou moins remplie de la même humeur dont il ſera parlé au ſujet des bronches : les cornets du nez étoient en bon état; les glandes parotides, les maxillaires & les ſublinguales étoient un peu gonflées, comme macérées, & pénétrées de ſéroſité.

3°. La ſeule obſervation que nous ayons faite dans la région du cou, a été que les mèches véſicatoires, paſſées au fanon, ayant en général peu opéré dans les bêtes qui ſont mortes, le tiſſu cellulaire voiſin étoit dans un état de laxité & d'infiltration, qui s'étendoit juſqu'au devant du thorax.

4°

4°. Les glandes axillaires nous ont paru infiltrées, comme les parotides.

5°. La trachée-artère a toujours été trouvée remplie d'une mucosité mousseuse, dans laquelle des concrétions, semblables à des débris de membranes, étoient mêlées. La membrane interne nous a paru enflammée dans plusieurs sujets.

6°. Les poumons étoient distendus & comme soufflés : les grands lobes étoient ordinairement très-peu affectés; mais les petits lobes antérieurs étoient gorgés de sang, livides, & souvent sphacelés; en les coupant, il en couloit une humeur puriforme, semblable à celle qui inondoit la trachée-artère, et qui sortoit par la bouche de l'animal.

Les glandes bronchiques étoient, ainsi que les axillaires, les inguinales & les méséntériques, très-infiltrées.

7°. La plèvre participoit dans plusieurs animaux à l'état inflammatoire.

8°. L'épiploon nous a souvent offert des points d'inflammation & de gangrène.

9°. La panse étoit très-distendue par un amas énorme d'alimens que nous avons trouvé plusieurs fois chauds & comme fermentans. Dans presque tous les sujets, la membrane épidermoïde de la panse se détachoit, & recouvroit les alimens

ſous la forme d'une pellicule brune, qui étoit ſans conſiſtance, & qui ſe déchiroit aiſément; le bonnet étoit le plus ſouvent dans le même état: la membrane interne qui tapiſſoit ſon reſeau, étoit ſphacelée, & s'enlevoit au moindre attouchement.

Le feuillet étoit gorgé d'alimens ſecs; dans quelques-uns il étoit exceſſivement dur, & dans pluſieurs points de ce viſcère on apercevoit, en l'examinant, que la ſécbereſſe étoit très-conſidérable. La membrane interne ſe ſéparoit & reſtoit attachée ſur les alimens, où elle paroiſſoit brune & comme bronzée. Les feuillets de cet eſtomac étoient auſſi très-mous & faciles à déchirer; mais la dureté de ce viſcère n'étoit pas toujours au même degré.

La caillette étoit toujours très-enflammée: pluſieurs de ſes replis paroiſſoient livides. La portion qui répondoit au pylore étoit la plus affectée: on la trouvoit gonflée, & quelquefois comme ulcérée. Cet eſtomac étoit rempli d'une liqueur verdâtre très-fétide.

10°. L'inflammation étoit pouſſée au plus haut degré dans les inteſtins grêles. Les vaiſſeaux étoient gorgés de ſang, & ils étoient remplis d'une matière putride, avec des concrétions muqueuſes, qui en tapiſſoient les parois, dont la membrane interne étoit auſſi en mauvais état.

L'inflammation étoit moins vive dans les gros

inteſtins, où les mucoſités dont il vient d'être queſtion étoient répandues en grande quantité.

Nous avons une fois trouvé l'inteſtin reſtum excorié en pluſieurs endroits, & nous y avons ſouvent rencontré une matière gluante & blanchâtre comme du pus.

11°. La véſicule du fiel étoit très-gonflée : en l'ouvrant, il en ſortoit une bile, quelquefois d'un vert foncé, d'autres fois jaune ; dans quelques ſujets, de la conſiſtance de l'huile d'olive, & il reſtoit ordinairement dans la véſicule un ſédiment conſidérable.

12°. Le foie étoit plus mou qu'à l'ordinaire, & ſe déchiroit plus aiſément. Toutes les chairs, & le cœur lui-même, étoient dans ce cas : ce dernier n'avoit pas ſa conſiſtance ordinaire.

13°. La plupart des vaches qui ont été ouvertes, étoient pleines ; &, dans toutes, nous nous ſommes aperçus que le fœtus paroiſſoit mort depuis long-temps.

Les autres viſcères du bas-ventre étoient en bon état.

14°. Les mammelles étoient retirées : en les coupant, on y apercevoit un lait jaunâtre & peu abondant. Dans une, le lait nous a paru peu changé.

15°. Le tiſſu cellulaire étoit gonflé en pluſieurs

endroits, & comme diſtendu par des flatuoſités.

Parmi ces différentes altérations, il y a eu beaucoup de variétés : l'engorgement inflammatoire des petits lobes antérieurs du poumon, l'inflammation des eſtomacs, ſur-tout celle de la caillette & des inteſtins grêles, ſe ſont trouvés conſtamment dans toutes les bêtes mortes de l'épizootie, qui ont été ouvertes & examinées avec ſoin.

VI. *Rapports & différences de l'Épizootie.*

Cette maladie avoit beaucoup de rapports avec celle qui a régné, en 1775 & 1776, dans les provinces méridionales de la France. L'éruption qui paroiſſoit dans pluſieurs animaux, l'état des eſtomacs, des inteſtins & de la véſicule du fiel, qui étoit le même; la marche des ſymptômes, qui différoit très-peu dans ces deux épizooties, & l'exiſtence non équivoque de la contagion, forment des rapprochemens très-marqués; mais la poitrine étoit particulièrement affectée dans celle de Picardie : la toux & la gangrène des petits lobes du poumon, ſymptômes qui ne manquoient jamais, en faiſoient le caractère diſtinctif. Dans l'épizootie de nos provinces méridionales (1), le poumon

(1) On ſait qu'elle étoit ſemblable à celle que *Lancifi* & *Ramazzini* ont décrite.

©BIUM

étoit à la vérité quelquefois attaqué de ſphacèle; mais il ne l'étoit pas toujours : les beſtiaux éprouvoient des friſſonnemens & des ſecouſſes que l'on n'a point obſervés en Picardie; & la rapidité de la contagion étoit incomparablement plus grande. La péripneumonie maligne occaſionne bien les mêmes léſions du poumon; mais, dans ce cas, les viſcères du ventre ne ſont pas auſſi conſtamment maltraités. La maladie dont nous avons fait la deſcription, avoit donc des rapports avec l'épizootie décrite par *Lanciſi* & *Ramazzini*, & avec la péripneumonie maligne; mais elle en différoit ſous d'autres aſpects : on peut la regarder comme une *fièvre putride contagieuſe*, qui exerçoit en même temps ſes ravages ſur les viſcères du ventre & ſur ceux de la poitrine.

VII. *Moyens curatifs.*

Le premier temps étoit annoncé par la toux, par le grincement des dents, par la diminution ou la ſuppreſſion du lait, & par un pouls dur & plein. C'étoit alors que l'on pouvoit eſpérer du ſuccès d'un traitement bien adminiſtré.

Le commencement du ſecond temps étoit caractériſé par la perte totale de l'appétit, & par la diarrhée, ſans un grand abattement ni triſteſſe.

Dans la fin du ſecond temps, & dans le troiſième, ces deux ſymptômes étoient très-marqués,

& tout annonçoit une putridité, qui étoit à la fin portée au plus haut degré.

Les indications que l'on ſe propoſe de remplir, furent : 1°. de diminuer l'inflammation générale, & ſur-tout celle des viſcères contenus dans la poitrine & dans le bas-ventre, & de délayer les matières qui engorgeoient les eſtomacs ; 2°. de prévenir & d'arrêter les progrès de la putridité qui exiſtoit toujours dans le dernier temps de cette maladie.

I. On a rempli la première indication, de la manière ſuivante :

1°. On ne donnoit aux beſtiaux aucuns alimens quelconques, dès qu'on les ſoupçonnoit d'être malades.

2°. On les frottoit, on les bouchonnoit ſouvent, & on leur mettoit une couverture ſur le dos.

3°. Lorſque l'air ne circuloit pas librement dans l'étable, on y pratiquoit des ouvertures. La diarrhée, qui avoit preſque toujours lieu, étoit très-fétide ; elle exigeoit que l'on prît cette précaution, & que l'on nettoyât ſouvent l'étable.

4°. Lorſqu'on étoit appelé dès l'invaſion, il falloit profiter de ce moment pour faire une ſaignée à la jugulaire : on tiroit quatre livres (deux kilogrammes) de ſang aux animaux adultes. Si la maladie étoit peu avancée, ſi l'animal étoit robuſte & vigoureux, la ſaignée étoit réitérée ; ſi une de ces

conditions manquoit, on ſe bornoit à une ſeule : on s'en abſtenoit même tout-à-fait, lorſque la maladie étoit au ſecond degré, s'il y avoit une éruption au con, & ſi la ſuppuration du ſéton étoit déjà bien établie ; principe que, cependant, l'on n'étendoit pas aux beſtiaux auxquels on avoit mis un ſéton comme préſervatif.

5°. Cinq ou ſix heures après la ſaignée, ſi le ſéton n'avoit point été appliqué dans cette vue, on y avoit recours. A cet effet, on introduiſoit ſous la peau du fanon, avec une aiguille, une mèche enduite d'un onguent véſicatoire, & on nouoit lâchement les extrémités ; on faiſoit en ſorte que cette mèche pût aller & venir, pour rendre les panſemens plus commodes & plus prompts.

L'onguent épiſpaſtique étoit compoſé de deux parties de mouches cantharides, & d'une partie d'euphorbe en poudre, avec une ſuffiſante quantité d'huile de laurier. Dans le deſſein de favoriſer la ſuppuration, on enduiſoit la mèche avec l'onguent baſilicum. On a auſſi employé la racine d'ellébore pour exciter une tumeur au fanon, que l'on perçoit, lorſqu'elle étoit formée, avec une aiguille, au moyen de laquelle on y introduiſoit une mèche épiſpaſtique.

6°. On aidoit le dégorgement du poumon, en aſſujettiſſant dans la bouche de l'animal, pendant

une heure le matin, & autant le ſoir, un billot compoſé de la manière ſuivante :

Prenez, de racine d'angélique, une once & demie (cinq décagrammes); de ſel ammoniac, deux gros (dix grammes); de camphre, un gros (cinq grammes) : pulvériſez & délayez, juſqu'à conſiſtance d'électuaire, avec une ſuffiſante qnantité d'oximel ſimple. Renfermez enſuite le tout dans un linge roulé, qui doit être aſſujetti dans la bouche de l'animal.

L'uſage de ce billot étoit d'autant plus ſalutaire vers la fin du ſecond temps, qu'il contenoit des ſubſtances anti-ſeptiques, qui étoient alors très-indiquées.

7°. La boiſſon ordinaire étoit de l'eau blanche préparée, lorſqu'il étoit poſſible, avec la farine de ſeigle ou d'avoine. Quand on étoit obligé d'employer le ſon, on avoit ſoin de le bien exprimer dans l'eau à diverſes repriſes, & de le paſſer enſuite pour enlever la partie qui n'eſt point ſoluble, & qui eſt de nature très-ſeptique.

8°. On donnoit de plus, quatre fois dans la journée, à des intervalles égaux, une bouteille de décoction de navet, dans laquelle on avoit fait infuſer, vers la fin de l'opération, des fleurs de bouillon blanc, & à laquelle on avoit ajouté deux ou trois gros (dix à quinze grammes) de nitre en

©BIUM

poudre. On faiſoit auſſi diſſoudre du nitre dans l'eau blanche ; on y ajoutoit un peu de vinaigre.

9°. Les lavemens émolliens contribuoient encore à remplir la première indication : on les préparoit avec les feuilles de mauve & la graine de lin. La mauve, le bouillon blanc & le navet croiſſoient très abondamment dans les paroiſſes où l'épizootie régnoit : c'eſt pour cette raiſon que j'en ai conſeillé l'uſage.

10°. On nettoyoit l'intérieur des foſſes naſales, en y injectant de la décoction d'orge, à laquelle on avoit ajouté une quantité ſuffiſante de vinaigre & de miel.

II. L'uſage des préparations ſuivantes rempliſſoit la ſeconde indication ; on y avoit recours, lorſque les ſymptômes de la putridité s'étoient manifeſtés, & lorſque le pouls avoit perdu de ſa force & de ſa conſiſtance.

1°. Prenez, de nitre en poudre, une livre (cinq hectogrammes) ; de crême de tartre, quatre onces (douze décagrammes) ; de camphre, deux onces (ſix décagrammes) : pulvériſez le tout, & faites-en prendre une demi-once (quinze grammes à peu-près) quatre fois dans la journée, en délayant cette poudre dans la boiſſon.

2°. Prenez quatre onces (douze décagrammes) de quinquina, faites-en la décoction dans trois bou-

teilles d'eau pour réduire à deux, & donnez cette décoction en deux doſes. On l'édulcoroit quelquefois avec une ſuffiſante quantité de miel, on y ajoutoit deux gros (dix grammes) de camphre diſſout dans une petite quantité d'eau de Rabel.

On uſoit de l'une ou de l'autre de ces préparations, ſuivant le beſoin.

III. L'animal en convaleſcence étoit toujours affoibli; ſes forces languiſſoient: on en a même vu quelques-uns mourir à cette époque, faute de ſoins. On prévenoit cette fâcheuſe terminaiſon, en faiſant boire à l'animal une infuſion de baies de genièvre, ou en mêlant l'extrait de genièvre dans ſa boiſſon. La doſe des baies étoit une once (trois décagrammes) pour deux livres (un kilogramme) de boiſſon; celle de l'extrait de genièvre étoit une once & demie ou deux onces (cinq ou ſix décagrammes).

On terminoit le traitement par un purgatif préparé comme il ſuit:

Prenez, de feuilles de ſéné, une once (trois décagrammes); d'eau commune bouillante, une livre (cinq hectogrammes); faites infuſer les feuilles de ſéné dans cette eau; paſſez & ajoutez enſuite une once (trois décagrammes) d'aloès ſoccotrin concaſſé; laiſſez infuſer encore, & faites prendre le breuvage tiède à l'animal.

Pour rendre l'usage de ces différens remèdes plus commode, on prenoit chez l'apothicaire : 1°. le mélange vésicatoire tout préparé; 2°. celui qui servoit pour faire des billots; 3°. la poudre faite avec le nitre, la crême de tartre & le camphre; 4°. de la racine d'ellébore; 5°. du sel de nitre en poudre; 6°. du miel; 7°. du quinquina; 8°. du séné & de l'aloès, & on avoit, avec les plantes du pays, tout ce qui étoit nécessaire pour le traitement de cette maladie.

VIII. *Moyens préservatifs.*

Les bêtes à cornes que l'on vouloit préserver de l'épizootie, étoient traitées comme il va être dit :

1°. On les renfermoit, on les éloignoit de toute communication dangereuse; une seule personne en prenoit soin, & elle n'approchoit jamais des étables ni des bêtes infectées.

2°. On empêchoit les chiens, & tous autres animaux quelconques, de communiquer avec les bêtes à cornes que l'on vouloit préserver de la maladie.

3°. On entretenoit leur étable bien propre & bien aérée. Si l'air n'y circuloit pas assez bien, on y pratiquoit de nouvelles ouvertures.

4°. On diminuoit beaucoup la quantité de leurs alimens, on leur donnoit des herbes fraîches, & on leur faisoit boire de l'eau blanche, que l'on nitroit quelquefois.

5°. La perſonne qui en prenoit ſoin, les frottoit & les bouchonnoit ſouvent.

6°. On leur pratiquoit un féton au fanon, ſoit avec l'ellébore, ſoit avec une mèche épiſpaſtique.

7°. On leur mettoit quelquefois dans la bouche un maſtigadour, auquel on avoit attaché un linge en forme de nouet, rempli d'une ſubſtance ſtimulante, telle, par exemple, que l'aſſa-fœtida, à la doſe d'une ou deux onces (trois ou ſix décagrammes), &c.

Ces précautions ſimples & faciles ont ſuffi pour entretenir les beſtiaux d'un grand nombre de métairies, en bon état, & pour en éloigner la contagion. On exécutoit d'ailleurs avec ſoin les différentes lois relatives aux précautions que la contagion exige, comme elles ſont détaillées très au long dans mon *Expoſé des Moyens curatifs & préſervatifs, &c.* (1). Je n'en dirai rien ici.

IX. *Procédés pour la Déſinfection.*

1°. Les ſyndics des paroiſſes remettoient au ſubdélégué un état exact contenant les noms & les

(1) Voyez les pages 508 & ſuivantes de cet ouvrage, dont nous avons donné la notice dans ces *Inſtructions*, volume de 1793, page 323. On en trouvera des exemplaires chez le même libraire qui vend celui-ci.

©BIUM

demeures des particuliers chez lesquels il y avoit eu des bestiaux attaqués de l'épizootie, afin que l'on pût en ordonner la désinfection, & qu'il ne se glissât aucune fraude à cet égard.

2°. On enlevoit le fumier & la paille renfermés dans l'étable. Le fumier étoit recouvert d'une couche de terre la plus épaisse qu'il étoit possible. La paille étoit brûlée en entier s'il y en avoit peu; s'il y en avoit une grande quantité, on se contentoit d'en brûler la première couche.

3°. On nettoyoit l'étable, on en balayoit tous les coins, on en excavoit un peu le sol, on en grattoit les murs; on racloit les auges, râteliers planches. &

4°. On lavoit abondamment l'étable, ainsi que les râteliers, auges & planches infectées, en y jetant de l'eau très-chaude, dans laquelle on avoit délayé de la chaux, ou étendu du vinaigre. On employoit aussi à cet usage une forte lessive faite avec des cendres de bois neuf. L'eau simple auroit pu suffire. On ne manquoit pas d'en répandre dans les angles, dans les trous & dans les coins les plus reculés.

5°. Après avoir placé des charbons dans un réchaud, on jetoit dessus, à diverses reprises, un mélange de parties égales de soufre & de nitre en poudre.

6°. On laissoit ensuite l'étable ouverte, & quel-

ques jours après on en blanchiſſoit par-tout les murs avec de la chaux.

7°. Les ſeules perſonnes prépoſées à la déſinfection entroient dans les étables.

X. *Diſpoſition des Cordons de Troupes & autres ſecours.*

Parmi les ſecours, les uns ſont purement médicinaux, les autres ſont relatifs à l'adminiſtration. J'avois diviſé le pays infecté en trois arrondiſſemens, dans chacun deſquels un artiſte vétérinaire veilloit à ce que le traitement des beſtiaux fût fait conformément au plan qui avoit été tracé (1).

La maladie étant contagieuſe, & le pays où elle régnoit étant très-voiſin du Marcantère, canton très-riche en beſtiaux, des campagnes d'Heſdin & de la Vallée de Conche dans l'Artois, je crus qu'il étoit indiſpenſable d'établir un cordon de troupes, pour empêcher l'épizootie de faire des progrès; il y eut donc des détachemens placés dans les lieux intacts, à une demi-lieue de diſtance du pays infecté.

Les ſoldats qui les formoient, alloient continuellement à la rencontre les uns des autres, ils s'oppoſoient à toute communication dangereuſe;

(1) *Deshart, Didnée & Legai*, artiſtes vétérinaires, ont donné, dans le traitement de cette épizootie, des preuves multipliées de leur zèle & de leurs talens.

ils profitoient à cet effet des rivières & des endroits propres à intercepter les paſſages, ils empêchoient qu'il n'entrât, & ſur-tout qu'il ne ſortît des bêtes à cornes de l'intérieur du pays où l'épizootie régnoit. Lorſqu'elle faiſoit de nouveaux progrès, on reculoit le cordon toujours d'une demi-lieue, au moins, dans le pays ſain.

Il y avoit auſſi des détachemens dans tous les villages infectés ou ſuſpects.

Leur occupation étoit de faire un dénombrement particulier, de viſiter tous les beſtiaux deux fois la ſemaine, ſans cependant qu'il leur fût permis de les toucher; d'avertir les artiſtes vétérinaires, ou autres experts prépoſés à l'exécution des ordres, lorſqu'il y avoit quelque bête malade; & ſur-tout d'avoir la plus grande attention à ce que le nombre des beſtiaux ne fût ni augmenté ni diminué, ſans qu'ils en rendiſſent compte à leurs ſupérieurs.

Ils veilloient à ce que les foſſes euſſent au moins huit pieds (deux mètres ſoixante centimètres) de profondeur; à ce que l'on en creuſât une pour chaque bête morte; à ce qu'elles fuſſent recouvertes de terre bien battue. Ils viſitoient les foſſes anciennes, afin de les faire emplir lorſqu'elles venoient à s'affaiſſer.

La déſinfection des étables ſe faiſoit en leur

préſence : cette opération étoit d'ailleurs dirigée par les artiſtes vétérinaires.

Ils empêchoient les beſtiaux de vaguer dans les chemins & dans les communes.

Ils faiſoient renfermer tous les chiens, & ils tuoient tous ceux qu'ils trouvoient ſans être attachés, même dans les cours des propriétaires, dont ils prenoient les noms pour en rendre compte à leur commandant.

Ils prêtoient main-forte pour l'exécution des ordres du Gouvernement.

En remettant ces articles à l'officier qui commande en pareil cas, il lui eſt facile de diſtribuer le ſervice de ſes ſoldats, de manière à prévenir les funeſtes effets de la contagion épizootique.

XI. *Tableau des Bêtes mortes & guéries.*

J'ai penſé que le meilleur moyen pour connoître le danger de cette épizootie, ſeroit de ſavoir combien il en eſt mort dans un arrondiſſement de huit paroiſſes, & combien il y en a eu de guéris, depuis le 19 du mois de Juillet, moment de ſon invaſion, juſqu'au 7 Septembre ; en conſéquence, les ſyndics de ces paroiſſes ont eu ordre de faire un dénombrement exact, & c'eſt d'après les états originaux qu'ils m'ont remis, que j'ai dreſſé le tableau ſuivant :

PAROISSES.

©BIUM

PAROISSES.	BESTIAUX morts de l'épizootie.	BESTIAUX guéris de l'épizootie.	BESTIAUX malades.	BESTIAUX après la visite.
De Roussan. .	68	61	»	»
De Maintenai	41	20	10	151
De Nampont-St.-Firmin.	95	99	10	57
De Montigny.	43	20	2	4
De Préaux. .	56	27	»	22
De Nampont-St.-Martin.	33	4	»	187
De Noyelles. .	36	31	33	10
De Vron. . .	13	1	13	390
Totaux. .	385	263	68	821

Les réſultats de ce dénombrement ſont donc, dans l'arrondiſſement indiqué, depuis le 10 Juin juſqu'au 7 Septembre,

1°. Trois cent quatre-vingt-cinq beſtiaux morts, parmi leſquels deux cent quatre-vingt-dix-huit avant l'adminiſtration des ſecours;

2°. Deux cent ſoixante-trois beſtiaux guéris, parmi leſquels deux cent ſept ont été traités ſuivant les conſeils contenus dans ce mémoire;

3°. Soixante-huit beſtiaux malades, parmi leſquels cinquante-un ont été guéris;

4°. Huit cent vingt-une bêtes ſaines.

La ſomme des beſtiaux morts ſurpaſſe dans cet état celle des beſtiaux guéris ; mais il faut obſerver, 1°. que le plus grand nombre des morts avoit péri avant notre arrivée ; 2°. que les payſans en ont fait mourir une partie, en uſant d'un régime vraiment incendiaire (j'en donnerai pour preuve les treize vaches mortes à Vron ; elles ont ſuccombé, en peu de jours, au traitement d'un berger qui leur avoit fait prendre une forte décoction des herbes les plus âcres, telles que l'ellébore & les tithymales) ; 3°. que par-tout où l'on a appelé de bonne heure les gens de l'art, on en a guéri à-peu-près les deux tiers.

Les opérations que nous avons indiquées, exécutées par un magiſtrat actif & éclairé (1), conformément aux vues d'un Miniſtre (2), par les ordres duquel je m'étois tranſporté ſur les lieux, ont eu le plus grand ſuccès. Le Marcantère & les campagnes voiſines de l'Artois ont été préſervées, & la contagion a ceſſé vers le milieu du mois de Septembre 1779.

(1) M. le comte d'Agay, intendant de la Picardie.
(2) M. Necker.

DE LA PÉRIPNEUMONIE CHRONIQUE, OU PHTHISIE PULMONAIRE,

Qui affecte les Vaches laitières de Paris & des environs.

Par le C. HUZARD.

Précis historique.

BAILLY, maire de Paris, fut averti, en Novembre 1789, qu'il régnoit sur les vaches du faubourg Saint-Honoré, une maladie très-meurtrière, qu'on disoit être épizootique & contagieuse; il en écrivit à la Société royale de Médecine, qui nomma Commissaires *Dehorne*, *Vicq-d'Azyr* & moi, pour prendre des renseignemens sur cette maladie, & sur les moyens propres à en arrêter les progrès. Nous visitâmes les étables où il y avoit des vaches malades, & je lus à cette Société, le 28 Décembre suivant, ce mémoire, qu'elle fit passer à la Municipalité.

La maladie fit quelques ravages au commence-

ment de 1791 ; le Corps Municipal en étant inſtruit, me nomma Commiſſaire, par un arrêté du 21 Février, pour, conjointement avec les CC. *J. J. Roux*, médecin & officier municipal, & *Morel*, inſpecteur du marché des vaches laitières, viſiter le marché, examiner les animaux malades, & faire un rapport ſur l'uſage de leur viande, qui ſe vendoit dans les boucheries. Je rappelai ce mémoire, adreſſé précédemment à la Municipalité, & j'y fis quelques changemens et additions.

En l'an II (1794), l'Agence des ſubſiſtances me chargea de voir pluſieurs vaches que les nourriſſeurs deſtinoient à la boucherie, & qui étoient auſſi plus ou moins affectées de cette maladie ; le rapport que je fis à cette occaſion, eſt également extrait de ce mémoire.

Ces motifs m'avoient déterminé à l'imprimer dans la première édition de ce volume, afin d'engager ceux qui s'occupent des maladies des beſtiaux, à donner ſur celle-ci tous les renſeignemens propres à en prévenir, ou au moins à en reculer les effets.

Mon eſpérance ne fut pas trompée : un cultivateur inſtruit (le C. *Benoist*) m'a écrit ſur cette maladie une lettre détaillée ; MM. *Buniva*, profeſſeur en médecine, & *Paroletti*, avocat, tous deux membres de la Société d'Agriculture de Turin,

©BIUM

m'ont auſſi communiqué des détails dont je ferai uſage.

Pendant l'hiver de l'an VIII, la même maladie enleva quelques animaux ; des citoyens zélés, mais trompés par des rapports inexacts, jetèrent l'alarme parmi les nourriſſeurs, en annonçant que cette maladie étoit le renouvellement de l'épizootie déſaſtreuſe qui, depuis quelques années, dévaſte une partie de l'Europe, & dont les effets s'étoient fait ſentir en l'an VI juſques dans Paris, où ils avoient été promptement arrêtés par les ſoins des Autorités adminiſtratives, par le zèle actif de la commiſſion nommée dans l'Inſtitut national & dans la Société de Médecine, & par celui des élèves de l'École vétérinaire d'Alfort, chargés de veiller les animaux malades, & de ſurveiller les animaux ſains.

L'alarme fut rapidement propagée par les marcandiers & les bouchers regratiers, qui ne laiſſent échapper aucune occaſion d'avoir de la viande à bon marché. Le Bureau Central & l'Adminiſtration du Département me chargèrent de voir les vaches malades ; ils conſultèrent la Société d'Agriculture : les élèves de l'Ecole d'Alfort inſpectèrent de nouveau le marché de la Chapelle, & furent également chargés de viſiter les animaux, & de faire l'ouverture de ceux qu'on diſoit morts de la contagion ; nous fûmes bientôt convaincus qu'il n'exiſtoit au-

cune trace de l'épizootie qu'on redoutoit tant, & que c'étoit la crainte, éveillée par la cupidité, qui fomentoit ces bruits. Nous reconnûmes que la maladie qui avoit tué quelques vaches, ou qui avoit forcé les propriétaires à les vendre aux bouchers, etoit la même que celle qui fait l'objet de ce mémoire, & nous nous hâtâmes d'en instruire l'Administration centrale, qui démentit les bruits du renouvellement de l'épizootie, par l'insertion d'une note dans plusieurs journaux, & par un *avis à ses concitoyens*, affiché dans le Département ; mais l'intérêt particulier ne cède pas facilement : d'autres journaux propagèrent la frayeur, & indiquèrent même le nombre des animaux que quelques propriétaires avoient, disoit-on, perdus par la contagion. Je fis de nouvelles recherches, & j'appris bientôt que les nourrisseurs regardoient comme perdues par l'effet de la maladie, les vaches que la peur & les insinuations plus ou moins perfides de l'intérêt personnel, les avoient engagés à vendre à vil prix.

L'Administration centrale du département de la Seine a cru, dans ces circonstances, devoir faire réimprimer & répandre ce mémoire, avec les additions & les augmentations dont il étoit susceptible, pour éclairer les cultivateurs & les nourrisseurs sur leurs véritables intérêts.

Caractère général de la Maladie.

La maladie qui affecte les vaches laitières, n'eſt ni épizootique, ni contagieuſe, ni particulière à celles de tel ou tel quartier; elle règne également dans Paris & dans les environs, depuis un aſſez grand nombre d'années, & elle continuera, ſans doute, encore, à y régner long-temps.

C'eſt une *inflammation lente* (chronique, ſouvent répétée, quelquefois gangréneuſe) *des poumons*, qui dégénère en véritable *phthiſie pulmonaire*, lorſque les bêtes ont la force de réſiſter aux attaques du mal.

Elle n'a point le caractère aigu & inflammatoire de la péripneumonie épizootique & contagieuſe qui affecte les bêtes à cornes de pluſieurs Départemens, & qui a été bien décrite par le C. *Chabert* (1).

Cette maladie n'eſt pas particulière aux vaches laitières du département de la Seine, elle règne également dans la Suiſſe, dans les départemens du Jura, du Doubs, des Voſges, &c.; en général, elle paroît affecter principalement les vaches laitières de tous les pays, & ſur-tout celles qui ſont nourries à l'étable.

---

(1) Voyez ces *Inſtructions*, volume de 1793, 2e. partie, page 137, ſeconde édition.

Dans un grand nombre de Départemens, elle n'eſt connue que ſous le nom de *Pommelière*.

Pluſieurs anciennes coutumes, entr'autres celle de Paris, l'ont placée, ſous ce nom, au rang des maladies redhibitoires, ou qui entraînent la nullité des ventes.

Les vaches en apportent le germe avec elles des pays d'où on les tire; ou elles ne tardent pas à le ſaiſir après leur arrivée, ſoit par l'état auquel elles ſont deſtinées, ſoit par leur régime.

Preſque tous les nourriſſeurs ſe plaignent que leurs vaches touſſent, & ils ne font attention à ce ſigne maladif, que lorſque la bête malade perd l'appétit; la maladie alors eſt à ſon plus haut degré, & elle emporte bientôt l'animal.

Pour en donner une idée juſte, & pour faire connoître toutes les cauſes qui peuvent l'occaſionner, je ferai d'abord, brièvement, l'hiſtoire des vaches qu'on amène à Paris pour fournir le lait néceſſaire à la conſommation immenſe de cette grande ville.

Hiſtoire des Vaches laitières amenées à Paris, & Cauſes de la Maladie.

On tire principalement les vaches laitières, pour Paris, des départemens du Nord, de l'Aiſne, du Pas-de-Calais, de la Somme, de la Manche, de

l'Oiſe, du Calvados, & de la Seine-Inférieure, compoſant les ci-devant provinces de Flandre, Picardie et Normandie ; en ſorte qu'elles ont quelquefois juſqu'à trente myriamètres (ſoixante lieues) & plus, à faire, pour arriver à leur deſtination.

Dans ces Départemens, elles ſont preſque toute l'année nourries au vert, ſoit à la prairie, ſoit dans les étables.

On les vend ordinairement à huit ou neuf ans, & c'eſt toujours quand elles ne donnent plus de belles productions, ou quand elles ne fourniſſent plus la même abondance de lait, qu'on s'en défait.

La force vitale, dans ces animaux, eſt par conſéquent fatiguée, & déjà en partie épuiſée.

On les fait emplir avant de les mettre en vente, parce qu'elles paroiſſent en meilleur état, & que d'ailleurs on ſait qu'elles ſeront achetées pour en faire des vaches laitières. La vente a lieu vers la fin de la geſtation.

Ces bêtes, ſoit dans les Départemens où elles reſtent à l'étable, ſoit dans ceux où elles reſtent au pâturage, ne ſont que très-peu ou point d'exercice.

Les marchands qui en font le commerce à Paris, ont des courtiers, ou des agens qui ſe répandent dans les Départemens, & vont les acheter chez les

fermiers & dans les foires ; ou ce ſont des marchands qu'on appelle *de la première main*, qui les y achètent pour leur propre compte, & qui viennent les revendre dans les marchés plus près de Paris.

Les uns & les autres ſavent l'époque fixe des marchés dans les campagnes ; & comme ceux de la Chapelle & de la Maiſon-Blanche, près Paris, ſe tiennent deux fois par ſemaine, (les mardi & ſamedi), ils calculent la marche des vaches, non ſur leur état de plénitude ou de fatigue, non ſur la longueur de la roure qu'elles ont déjà faite, & ſur celle qui leur reſte encore à faire, mais ſur le jour du marché, & pour qu'elles arrivent la veille dans les environs.

Elles font ordinairement quatre à cinq myriamètres (huit à dix lieues) par jour, rarement moins, & quelquefois davantage, lorſque le vendeur eſt preſſé d'arriver & de vendre (1).

Ces vaches ſont conduites par des *toucheurs*, ou des garçons, qui, ſans égard pour leur état, les

(1) Je citerai un exemple. Il ſe tenoit à Maule, à quatre myriamètres & demi (neuf lieues) de Paris, un marché tous les ſamedis; les fermiers ou les marchands amenoient leurs vaches à ce marché, d'un ou deux myriamètres (deux, trois ou quatre lieues); elles y étoient achetées par des marchands qui les faiſoient repartir de ſuite, & arriver le même jour dans les environs de Paris, parce que le dimanche il ſe tenoit à

©BIUM

accablent de coups de bâton pour hâter la marche, & leur épargnent la nourriture par économie, & pour éviter la perte du temps.

Elles paſſent les nuits dans des étables, ou dans des écuries d'auberge, le plus ſouvent ſans litière; elles y ſont quelquefois en ſi grand nombre, qu'elles ne peuvent s'y coucher & y reſpirer, ſur-tout dans les étables des marchés; elles y reçoivent des coups de pieds ou de cornes, les unes des autres; elles ſe preſſent & ſe heurtent rudement en voulant ſortir ou entrer toutes à-la-fois, par des portes trop étroites, ſur-tout pour des vaches pleines.

On peut encore ajouter à toutes ces cauſes, celles qui réſultent du poids de leur pis, & de la gêne qu'il oppoſe à leur marche, les marchands les laiſſant *empiſſer* (1), pour que le pis ſoit plus volu-

---

Vaugirard une eſpèce de marché clandeſtin, & que ſi la vache étoit vendue à ce marché, il y avoit deux jours de gagnés pour le vendeur, juſqu'à celui qui ſe tenoit le mardi au fauxbourg de Gloire.

(1) *Empiſſer*, c'eſt laiſſer accumuler le lait dans le pis des vaches, en ne les trayant pas. Quelques marchands pouſſent même la précaution, ou plutôt le maquignonage, juſqu'à lier les trayons, pour que le lait ne s'échappe pas pendant la marche; ils ôtent cette ligature au moment de la vente: elle eſt quelquefois ſuivie d'accidens qu'ils ont grand ſoin d'attribuer à l'abondance du lait, & qu'ils font valoir à l'avantage de la vache vendue.

mineux, & que les vaches paroiſſent meilleures laitières.

Un aſſez grand nombre de ces vaches tombent malades, ou vêlent en chemin. Le *dégoût*, la *fourbure*, la *courbature*, des *inflammations de poitrine*, le *piſſement de ſang*, l'*avortement*, l'*inflammation gangréneuſe de la matrice*, la *fièvre laiteuſe*, ſont les maladies qu'elles éprouvent le plus communément, ſur-tout pendant la mauvaiſe ſaiſon, & par la marche ſur le pavé, expoſées à la pluie, à la neige, &c.

Si les marchands ſont forcés de les laiſſer dans l'endroit où elles ſont tombées malades, & ſi elles paroiſſent en danger, ils ſe hâtent de les vendre aux bouchers des lieux, ou ils les y laiſſent ſéjourner juſqu'au marché prochain; heureuſes encore, ſi pendant ce temps elles ne ſont pas médicamentées, d'après leurs ordonnances, avec l'urine, l'ail, le vin, la thériaque & d'autres remèdes incendiaires, qui ne peuvent qu'ajouter aux diſpoſitions inflammatoires. Ils ſe débarraſſent également des veaux, en les vendant ſur-le-champ auſſi aux bouchers, quoique ſouvent *morts-nés*. Si les vaches peuvent marcher, ils ne leur donnent point de relâche, il faut qu'elles arrivent dans les villages aux environs de Paris, la veille du marché. Celles

qui ſe reſſentent de la fourbure, ſont *defergotées*, *chauſſées* (1), &c.

Ce marché, qui ſe tenoit autrefois à la plaine des Sablons, a été établi, par Ordonnance de Police du 31 Mai 1785, dans le faubourg de Gloire, près la Chapelle, au nord de Paris; on y amène les vaches d'un ou deux myriamètres (deux, trois ou quatre lieues), & des villages voiſins, non en traverſant Paris, mais en le tournant; & celles qui, étant arrivées de la veille au marché, ſe reſſentent le lendemain matin de la fourbure, ſont vigoureuſement exercées & échauffées avant la vente; on les tient continuellement en exercice, & les coups de fouet & de bâton empêchent l'acheteur de s'apercevoir des fatigues de la route.

---

(1) *Defergoter*, c'eſt couper les ergots, ou ces petites portions de corne qui ſont placées derriere & au-deſſus des boulets, juſqu'au ſang, qu'on laiſſe couler en plus ou moins grande quantité. Cette ſaignée partielle, qu'on peut répéter pluſieurs fois, arrête ſouvent les effets de la fourbure, et l'empêche de ſe jeter ſur les pieds.

Chauſſer une vache, c'eſt lui mettre autour des couronnes, des paturons & des boulets, des linges qu'on imbibe de quelques liqueurs réſolutives, comme le vin, le vinaigre, l'eau-de-vie, l'urine, &c. Ces eſpèces de lotions conſtantes ne ſont pas moins efficaces que les ſaignées partielles dont je viens de parler.

Les marchands de vaches ne cèdent en rien, de ce côté, aux ruſes des maquignons.

Enfin, elles ſont vendues aux nourriſſeurs, immédiatement après avoir vêlé, ce qu'on appelle *fraîches vêlées*, ou prêtes à vêler (1).

Si on ſe retrace toutes les fatigues dont je viens de faire le détail, on préſumera ſans peine que le vêlage, ſoit chez le marchand, ſoit chez le nourriſſeur, doit être accéléré & orageux. En effet, il eſt ordinairement avancé d'une quinzaine de jours, & très-ſouvent accompagné des maladies dont j'ai déjà parlé, ou ſuivi de la *fièvre laiteuſe*, ſur laquelle je me propoſe de donner un Mémoire particulier.

Lorſqu'il ſe déclare quelques-uns de ces accidens, & que les vaches tombent malades ou paroiſſent en danger de mort, dans le délai de la garantie (2), les acheteurs ſe pourvoient contre les vendeurs, au Tribunal de Commerce. La place d'Expert aux

(1) On peut conſulter ſur tous ces faits l'*Arrêt du Parlement de Paris, du 7 Septembre* 1665; on les y trouvera en grande partie rapportés, & c'eſt d'après la conſidération des abus qui en étoient la ſuite, que cette Cour s'eſt déterminée à fixer à neuf jours ſeulement la durée de la garantie pour les vaches laitières & *amouillantes*, qui auparavant étoit de quarante jours.

(2) On trouvera tout ce qui eſt relatif à la garantie, dans ces *Inſtructions*, volume de 1791, 1re partie.

©BIUM

rapports, que je remplis depuis long-temps dans cette Juriſdiction, à Paris, m'a mis à portée de voir un grand nombre de vaches malades, & d'avoir les renſeignemens qu'on a déjà lus & ceux qui vont ſuivre.

Régime des Vaches laitières à Paris.

Un nouvel ordre de choſes ſe prépare alors pour ces vaches; elles ſe trouvent portées, par une tranſplantation rapide, dans un climat nouveau abſolument différent de celui qu'elles quittent, dans une atmoſphère épaiſſe, chargée de toutes les impuretés d'une ville immenſe, & confinées quelquefois dans des quartiers dont l'air eſt plus ou moins conſtamment infecté (1). Elles ſont très-

(1) Il y a des nourriſſeurs dans les petites rues de la Cité, dans celles qui avoiſinent la place Maubert, dans la rue Saint-Martin, dans celle des Boucheries, dans les faubourgs Saint-Antoine & Saint-Marcel, &c.; on reſpire dans toutes ces rues l'odeur cadavéreuſe des tueries & des boucheries, ou l'odeur nauſéabonde & putride des amidonneries, des tanneries, des corroyeries, &c.

M. *Buniva*, dans un Mémoire ſur les Tanneries, qui a été publié par ordre du Magiſtrat de Santé du Piémont, a démontré auſſi, par des obſervations & des expériences, que ces établiſſemens étoient nuiſibles à la ſanté des hommes & des animaux domeſtiques qui les avoiſinent. (Voyez *Memoria concernente le Concierie e Cuojerie*, 1798, parte ſeconda.)

promptement privées de leurs veaux, qu'on se hâte de vendre aux bouchers pour éviter la consommation du lait; les mugissemens redoublés & long-temps continués que la plupart d'entr'elles font entendre, annoncent combien cette privation les affecte.

On les tient dans une clôture & dans un repos absolus: une fois entrées dans leur nouvelle étable & attachées à une place, elles ne la quittent ordinairement que lorsque le propriétaire déménage, ou pour être livrées au boucher, ou conduites à la voirie; elles ne sortent même quelquefois pas pour boire (1). Il en résulte que leurs ongles prennent un accroissement qui finit par leur ôter la liberté de marcher, & que plusieurs ne pouvant plus se tenir debout par l'excessive longueur & la courbure de leurs pieds, qu'on n'a pas le soin de faire rogner, contractent l'habitude de rester long-temps sur les genoux.

Les étables, ou plutôt les lieux auxquels on

(1) J'ai vu les nœuds des longes qui attachent ces vaches, tellement imbus de la bave visqueuse des animaux, mêlée & desséchée avec les débris des alimens, qu'ils formoient une boule plus ou moins grosse, semblable aux *égagropiles encroûtés*, & dans laquelle il étoit impossible, depuis long-temps, de distinguer la moindre trace des inflexions qui forment le nœud.

donne

donne ce nom, & qui preſque jamais n'ont été originairement deſtinés aua animaux qu'ils renferment, ſont généralement mal conſtruites, mal placées, mal tenues, baſſes, remplies d'ordures, n'ayant le plus ſouvent d'autre iſſue qne celle de la porte, par conſéquent mal aérées, & toujours hermétiquement fermées; il y fait une chaleur inſupportable, même en hiver: la gêne qu'y éprouve la reſpiration des animaux, eſt qnelquefois annoncée par le ſoufflement répété, le haletage & le battement des flancs, & il eſt impoſſible aux perſonnes qui n'y ſont pas habituées, de pouvoir y reſter d'abord plus deqnelques minutes.

La plupart de ces étables ne ſont que ſalpêtrées, l'urine & les excrémens y pénètrent facilement, & y développent promprement l'odeur piquante d'ammoniaque (*alkali volatil urineux*); ſouvent elles ſont traverſées par des ruiſſeaua de cours ſupérieures ou latérales, & plus ſouvent encore on y amoncèle & on y laiſſe ſejourner les fumiers pendant plus ou moins long-temps. Le C. *Novion*, botaniſte, qui s'eſt occupé de cette maladie, & dont j'aurai occaſion de parler plus loin, a vu des étables tellement infectées par le long ſéjour des fumiers, qu'en les vidant à fond, on a reconnu que le *plomb* y exiſtoit (1).

(1) « Les exhalaiſons qui ſortent du corps des animaux....

Il n'eſt pas rare encore de voir réunis, dans la même maiſon, des blanchiſſeuſes, des amidonniers, des nourriſſeurs, &c. Quelques-unes de ces étables ſont ſi baſſes, qu'on ne peut s'y tenir debout; les vaches y ſont très-ſerrées, & ne peuvent ſe coucher que l'une après l'autre; elles n'ont quelquefois chacune qu'un demi-mètre (environ un pied & demi), & rarement plus, d'eſpace, & ſont le plus ſouvent ſans litière; enfin, on y loge quelquefois auſſi des porcs, des volailles & des lapins (1).

» celles qui s'exhalent des ſubſtances en putréfaction, ne » peuvent être que nuiſibles; cette vérité eſt établie par l'ex- » périence de toutes les Nations & de tous les ſiècles, & » elle eſt confirmée par l'opinion générale des médecins. Il » eſt naturel d'en conclure que les lieux où l'on garde les » fumiers, doivent être mal-ſains, & que l'influence de ces » exhalaiſons corrompt l'air, & ſe répand à quelque diſ- » tance dans le voiſinage. » *Rapport des Mémoires et Projets pour éloigner les Tueries de l'intérieur de Paris, fait à l'Académie des Sciences, le 23 Mai 1788, par MM. Daubenton, Tillet, Bailly, Lavoiſier, Laplace, Coulomb, Darcet* (*Hiſtoire de l'Académie royale des Sciences*, année 1787, page 26).

(1) Je tranſcrirai ici l'extrait de l'un de mes rapports à l'Agence des Subſiſtances de Paris, du 19 Thermidor de l'an deuxième.

« Il ſuffit de voir l'établiſſement de Perrier (nourriſſeur, » rue de Glatigny, en la Cité), pour être perſuadé que la

La nourriture de ces vaches eſt auſſi très-différente, & même abſolument étrangère à celle à laquelle elles étoient accoutumées ; elle eſt ſouvent viciée, corrompue, dénaturée, quelquefois extraordinaire, & toujours plus ſubſtantielle & plus abondante que ne le comporteroit leur repos abſolu ; ce qui eſt regardé comme néceſſaire pour forcer la ſecrétion du lait, ſeul & unique but de l'entretien de ces animaux.

La luzerne et le foin ne ſeroient, tout au plus, que des alimens trop échauffans & trop ſucculens, s'ils étoient donnés en grande abondance; mais le ſon, qui eſt l'aliment le plus généralement &

» manière dont il eſt tenu, doit être une des principales » cauſes de cette maladie. La malpropreté la plus dégoû- » tante règne dans un très-petit local, placé dans un quartier » très-reſſerré, & dans une rue étroite qui ſert d'égout à » toutes les autres. Les vaches ſont amoncelées avec des » cochons & des volailles, dans de petites ſalles baſſes où on » ne peut ſe tenir debout : le fumier remplit preſque entière- » ment la cour, où une vache peut à peine ſe tourner ; il » ferme la ſeule fenêtre de ces eſpèces d'étables, & vient » juſqu'à la moitié de la porte. La laiterie n'eſt pas plus » propre, & il faut que la paſſion du café, ou le beſoin du » lait ſoit bien impérieux chez les Pariſiens, pour leur faire » ſurmonter de pareils dégoûts. » Aux heures de traire les vaches, on attend ſon tour, dans ce cloaque, pour avoir du lait.

le plus abondamment employé à la nourriture des vaches, eſt, à Paris & dans les environs, conſtamment de mauvaiſe qualité, ſoit pour avoir été repaſſé pluſieurs fois ſous la meule, & n'être plus qu'un véritable ſquelette, un *caput mortuum*, exhalant ſouvent une odeur rance, ſoit pour avoir été gardé pendant long-temps à l'humidité, & dans ce cas, il ſe pelotonne, contracte une odeur de moiſi & un goût déteſtable; la faim ſeule peut déterminer les animaux à le manger : celui des amidonniers contient quelquefois de la chaux de plomb, & celui des braſſeurs eſt dans un état continuel de fermentation vineuſe ou aigre. L'un & l'autre ſont preſque l'unique nourriture des vaches, dans les quartiers où il y a des amidonneries & des braſſeries; on conſerve même le dernier pendant très-long-temps dans des foſſes pratiquées en terre, où la chaleur eſt quelquefois exceſſive, & qui ſe rempliſſent toujours par de nouvelle matière qu'on mêle à l'ancienne. Enfin, la paille qui a ſervi de litière aux chevaux, & qui eſt imprégnée des ſels urineux de ces animaux, eſt encore une des principales nourritures des vaches laitières de Paris & des environs.

Leur boiſſon n'eſt guère plus ſalubre; c'eſt généralement de l'eau de puits, & l'on ſait combien elle eſt *dure*, dans un grand nombre de quartiers

de Paris & dans les environs, par le ſulfate de chaux (*ſélénite*) qu'elle contient; auſſi avons-nous vu ſouvent des vaches, que nous faiſions ſortir des étables, courir de préférence à des eaux croupies & plus ou moins putréfiées, de marès ou de fumier, qu'elles buvoient avec une eſpèce d'avidité (1).

D'après cet expoſé, on voit combien de cauſes ſe réuniſſent pour détériorer la ſanté de ces beſtiaux; il ne reſte, pour en compléter le tableau, qu'à faire obſerver que les vaches fourniſſent depuis ſix juſqu'à douze ou dix-huit litres (pintes) de lait par jour; qu'on les trait pleines ou non; que, dans l'état de plénitude, on ne ceſſe de les traire qu'au moment du vêlage; & enfin, que rien ne fatigue autant la poitrine qu'une lactation ou une ſécrétion de lait auſſi abondante & auſſi long-temps continuée.

Auſſi le germe de la maladie paroît même être héréditaire. Nous avons vu, en 1789, chez le C. Bouteux, à la Petite-Pologne, un taureau de la

(1) Ces eaux, déjà chargées de ſubſtances végétales, font moins de mal aux beſtiaux que les eaux de puits, qui, en durciſſant les alimens, & en racornuiſſant, pour ainſi dire, les membranes des eſtomacs, par l'effet de la ſubſtance ſaline qu'elles tiennent en diſſolution, retardent & empêchent la digeſtion.

moyenne eſpèce, qui ſervoit à couvrir & à renouveler les vaches de ce nourriſſeur; il paroiſſoit ſe bien porter, & cependant il touſſoit. Parmi les mères qu'il avoit fécondées, quelques-unes touſſoient auſſi, & ſont mortes plus ou moins long-temps après. Le C. Bouteux a perdu vingt vaches en peu de temps, & preſque toutes ont été élevées chez lui. Ses étables ſont belles, bien aérées, & ſes beſtiaux paroiſſent bien tenus.

Symptômes de la Maladie.

Les ſymptômes de la maladie ne ſont pas très-multipliés : la toux eſt générale & univoque; elle n'eſt pas ſèche & ſonore comme la toux ordinaire, elle eſt au contraire rauque, ou plutôt, c'eſt une expulſion longue de l'air contenu dans le poumon, & gêné dans ſes paſſages par pluſieurs obſtacles ſucceſſifs; elle eſt particulière à cette maladie, & il faut l'avoir entendue pour s'en former une idée plus juſte que celle que je m'efforce d'en donner ici.

Ce ſymptôme eſt long-temps, & même quelquefois pendant pluſieurs années, le ſeul qui annonce l'exiſtence de la maladie, & les obſtructions du poumon qui y donnent lieu; toutes les autres fonctions paroiſſent ſe faire comme dans l'état naturel, les bêtes acquièrent même de l'embon-

point; mais ſi une cauſe quelconque, comme le renouvellement des ſaiſons, les grandes chaleurs, les grands froids, l'humidité abondante, ou des fourrages nouveaux, augmente l'embarras du poumon, & y excite de l'irritation & de l'inflammation, alors le dégoût, la triſteſſe, le froid & le chaud alternatifs des cornes & des oreilles, la diminution & la ſuppreſſion du lait, l'accélération du pouls, le battement des flancs, le friſſon, la ſenſibilité de la poitrine à ſa partie antérieure & derrière les coudes, la ceſſation de la rumination, annoncent une inflammation de poitrine, qui n'a point le caractère aigu de la péripneumonie ordinaire, & qu'on peut regarder comme avortée.

Si la vache eſt aſſez forte, ou aſſez foible pour réſiſter à cette attaque (1), les ſymptômes diminuent peu-à-peu, & diſparoiſſent; la toux ſeule ſubſiſte toujours, & l'animal paroît ſe rétablir: mais ces attaques, qui ſe répètent à des diſtances plus ou moins éloignées, ne ſe terminent jamais qu'au détriment d'une portion du viſcère malade,

(1) Ceci paroîtra peut-être un peu paradoxal aux yeux de quelques perſonnes; mais les gens de l'art m'entendront bien. On ſait qu'en général les perſonnes foibles réſiſtent mieux aux maladies aiguës, & que ces maladies, chez elles, ſont moins fortes, & parcourent plus promptement leurs périodes.

& c'eſt lorſque l'abcès eſt formé, ou l'obſtruction parfaite, que les accidens diminuent.

J'ai déjà obſervé dans un autre ouvrage, qu'alors les vaches devenoient ſouvent en chaleur, qu'elles ne retenoient point, & que ce ſymptôme étoit un des ſignes certains du mauvais état de la poitrine (1).

Si les vaches ſont très-vigoureuſes, ou ſi le poumon a déjà été affoibli par des attaques antérieures, la maladie fait des progrès plus rapides, & aux ſymptômes précédens ſe joignent bientôt la lenteur du pouls, des battemens violens du cœur, un mâchonnement, ou plutôt un grincement répété des dents; l'évacuation, par la bouche, d'une bave épaiſſe, viſqueuſe et plus ou moins fétide; l'écoulement, par les naſeaux, d'une humeur limpide, quelquefois ichoreuſe, d'autres fois ſanguinolente, ou de couleur de chair lavée, laquelle, comme l'air expiré, répand une odeur cadavéreuſe; enfin, un amaigriſſement très-prompt. Ces ſymptômes annoncent une mort prochaine, qu'on ne prévient qu'en ſe hâtant de livrer la bête au boucher.

(1) *Inſtruction ſur la manière de conduire & gouverner les Vaches laitieres*; par P. *Chabert* & J.-B. *Huzard*. *Paris*, an V, in-8°. pages 29 — 30. Cet ouvrage ſe trouve également dans la même Librairie que ces *Inſtructions*, &c.

©BIUM

Ouverture des Cadavres.

L'ouverture des cadavres préſente deux états différens de la poitrine.

On trouve le poumon volumineux, entier, ayant contracté des adhérencea à la plévre, qui eſt engorgée du côté malade ; l'un des lobes, plus ordinairement à ſa partie antérieure, eſt très-épaia, dur, très-lourd (1) ; il forme une maſſe, pour ainſi dire chamue, dana l'intérieur de laquelle le ſcalpel fait bientôt reconnoître une induration gangréneuſe : l'autre lobe, & même la portion ſaine de celui qui eſt affecté, ſont dana l'état naturel ; les graiſſes, les glandes bronchiques, le médiaſtin, ſont jaunâtres, & plus ou moins remplis d'obſtructions.

Cet état eſt celui des vaches vigoureuſes, qui, à la première attaque de la maladie, meurent ou ſont conduitea aux boucheries.

Dans le ſecond, elles rendent, par les naſeaux, immédiatement avsnt, ou au moment de leur mort, une quantité plua ou moins abondante de matière purulente, de la couleur & de la conſiſtance de la lie de vin, & d'une odeur infecte ;

(1) J'ai trouvé des poumons qui peſoient juſqu'à vingt kilogrammes (quarante-une livres) & plus.

la poitrine contient un liquide épanché, séreux & sanguinolent : l'un des lobes du poumon, quelquefois tous les deux, sont flétris, très-petits, cicatrisés, remplis d'obstructions très-dures, d'hydatides, d'ulcères & d'abcès vides, ou contenant une humeur semblable à celle qui s'est évacuée par les naseaux.

Le foie est assez souvent parsemé d'obstructions; mais cet état est ordinaire aux bêtes âgées. On trouve quelquefois aussi, dans le premier cas, les alimens contenus dans le troisième estomac, ou le feuillet, plus ou moins desséchés & durcis; ce symptôme a également lieu dans les autres maladies inflammatoires des ruminans. Les autres viscères du bas-ventre sont dans l'état naturel, & les chairs ne sont pas noirâtres, comme on l'a annoncé dans un papier public (1); elles ont, dans les animaux morts des suites de la maladie, les couleurs naturelles de la viande qui n'a pas été saignée.

Temps où règne la Maladie.

Quoique cette maladie règne plus ou moins légèrement pendant toutes les saisons, c'est cependant en automne, après de grandes chaleurs,

(1) *Journal du Citoyen*, N°. XXII, page 7.

©BIUM

ſur la fin de l'hiver, & au printemps, après des temps humides & froids, qu'elle détruit une plus grande quantité d'animaux, & qu'elle paroît prendre quelquefois le caractére épizootique ; elle dévaſte alors en peu de temps des étables entières.

Les nourriſſeurs ont obſervé que les bêtes nouvellement arrivées, qui avoient été mouillées ou fatiguées en route, étoient les premières attaquées, & celles qui ſuccomboient le plus promptement aux premières atteintes de la maladie.

Époques où elle s'eſt montrée, & Cauſes qui la rendent plus fréquente.

En 1772, 1776, 1780, 1786 et 1787, elle a fait des ravages dans les quartiers Saint-Marcel & Saint-Jacques ; en 1788, elle régnoit à la Chapelle & dans les environs ; pendant l'été de 1789, elle s'eſt manifeſtée à Vaugirard & au Gros-Caillou, où le C. *Deſplas*, vétérinaire, l'a obſervée ; l'automne ſuivant, c'eſt dans les quartiers du faubourg Saint-Honoré, de la Pologne & de la rue Saint Lazare, où on s'en eſt plaint le plus. Il réſulte, d'un état qui m'a été remis, que huit nourriſſeurs de ce quartier ont perdu cent ſept bêtes, depuis la fin de Juillet juſqu'en Décembre 1789. En 1791, elle reparut à la Villette & à la Chapelle ; en 1792, dans le faubourg Saint-An-

toine; en l'an II & en l'an VIII, elle fit des ravages dans l'intérieur de la ville, à la Chapelle, &c. Avant ces deux dernières époques, on ne l'avoit pas remarquée dans la ville, parce que ce n'eſt que depuis 1789, que les nourriſſeurs ont commencé à s'y introduire en auſſi grand nombre & ſans oppoſition.

Il ſeroit aſſez difficile d'établir la date préciſe de l'invaſion de cette maladie à Paris & dans les environs; avant 1770, on n'en parloit que peu & ſous le nom générique de *pommelière*. A cette époque, il régna une épizootie qui détruiſit une grande quantité de vaches (1); la rareté & la cherté du lait multiplièrent promptement les nourriſſeurs & les beſtiaux, & c'eſt depuis ce temps qu'on l'obſerva plus particulièrement & plus fréquemment.

La difficulté de trouver des logemens ne rendit pas alors les nourriſſeurs difficiles ſur le choix; ils prirent indiſtinctement tout ce qui put convenir à leur intérêt, & ils ne s'occupèrent pas davantage d'avoir des ſubſiſtances convenables. La nourriture

(1) Cette épizootie a été décrite par *Bourgelat*, dans un Mémoire particulier, imprimé la même année à l'Imprimerie Royale, in-4°. de 19 pages. C'étoit une *eſquinancie gangrèneuſe*.

verte, trop difficile à ſe procurer & à conſerver à Paris, fut bientôt preſque entièrement abandonnée; on employa, par économie, une foule de ſubſtances auxquelles on n'avoit pas penſé juſqu'alors : la conſervation & la ſanté des animaux furent les objets dont on s'occupa le moins dans le choix des logemens & des alimens, & on ne peut douter cependant qu'ils ne ſoient une des principales cauſes du mal.

On ne fut pas plus difficile ſur le choix des vaches. Avant 1770, il n'y en avoit qu'un petit nombre; alors on les choiſiſſoit jeunes & bien conſtituées : le fréquent & abondant uſage du lait & du café, fit, depuis cette époque, tout admettre. Les marchands, ſûrs de vendre, amenèrent indiſtinctement des bêtes vieilles, mal conſtituées, et, comme je l'ai déjà dit, en plus grande partie épuiſées, ayant par conſéquent beaucoup de diſpoſitions à contracter la maladie. Les nourriſſeurs, de leur côté, certains du débit de leur lait, ne s'attachèrent qu'à l'intérêt du moment & au bon marché; ils préférèrent la quantité des vaches à leur bonne qualité, & ils ne calculèrent point que des bêtes jeunes & bonnes ne coûtent pas plus à nourrir que des bêtes vieilles ou médiocres; qu'elles rapportent une plus grande quantité de lait, & qu'elles durent beaucoup plus long-temps.

Peut-être encore qu'une partie des vaches amenées à Paris, à ces différentes époques, avoit essuyé, soit l'épizootie de 1770, soit quelques-unes de ces épizooties charbonneuses qui règnent assez fréquemment dans les départemens de la Seine-Inférieure, de l'Oise, de la Somme, &c., soit celle qui ravage une partie de l'Europe depuis plusieurs années; & dans ces cas, elles apportoient avec elles une foiblesse dans les organes, qui les rendoit bien plus susceptibles de l'impression des causes subséquentes dont j'ai parlé.

De La Contagion.

Quant à la contagion de cette maladie, un si grand nombre de causes générales agissant à-la-fois & concurremment, il est difficile de rien dire de positif sur cet objet.

J'ai tenté à Paris quelques expériences par l'inoculation, ou par la cohabitation d'une vache malade avec une vache saine; mais le long temps qu'il falloit pour obtenir des résultats, m'a mis dans l'impossibilité de pouvoir les suivre; & on ne peut guère espérer de voir des particuliers se livrer à de pareils essais. Qu'attendre d'ailleurs d'expériences faites dans le centre même du mal, avec des animaux qui peuvent en avoir le germe long-temps avant d'être soumis aux essais qu'on

ſe propoſe de tenter ſur eux, & ſur leſquels des cauſes permanentes agiſſent conſtamment ? C'eſt dans les Écoles Vétérinaires, ou dans les établiſſemens ruraux entretenus par le Gouvernement, qu'on pourra, par la ſuite, ſe livrer avec quelque fruit à ces recherches.

Je n'ai aucun fait poſitif, aucune obſervation conſtante, qui établiſſe cette contagion, à laquelle les nourriſſeurs ne croient que parce qu'ils voient leurs vaches ſucceſſivement attaquées de la même maladie, dans la même étable, aux mêmes époques & de la même manière, ſans refléchir, ſans ſe douter que des cauſes qu'ils ne ſoupçonnent pas, parce qu'elles leur ſont inconnues, & qu'elles ne ſont pas ſenſibles à leurs yeux, agiſſant ſur une vache qui ſe trouve dans telle ou telle circonſtance, doivent agir de la même manière ſur toutes celles qui s'y trouvent également, & ſans qu'il ſoit beſoin de contagion.

On a dit que la phthiſie pulmonaire étoit contagieuſe dans l'homme, & que, par conſéquent, elle pouvoit l'être également dans les beſtiaux. Il ne m'appartient pas de diſcuter cette queſtion, ſur laquelle les medecins ne ſont pas encore entièrement d'accord : je me bornerai ſeulement à obſerver que la phthiſie pulmonaire dans l'homme, n'attaque que des individus iſolés ; que la cauſe

©BIUM

en eſt ſouvent inconnue ; qu'elle dépend le plus ordinairement de quelque virus caché, & qui peut être plus ou moins contagieux ; tandis qu'elle attaque un grand nombre d'animaux à-la-fois, que les cauſes de cette maladie chez eux, ſont bien connues, très-multipliées, très-évidentes, pour ainſi dire méchaniques, & qu'aucune d'elles n'entraîne l'idée de la contagion.

Je ne la crois donc pas contagieuſe dans les bêtes à cornes. On m'a montré des vaches qui avoient vu dévaſter pluſieurs fois, par la maladie, les étables où elles ſe trouvoient, ſans en avoir reſſenti la moindre atteinte ; & pluſieurs propriétaires, qui avoient juſqu'à vingt ou trente bêtes, dans les différens quartiers où elle a fait le plus de ravages, m'ont aſſuré en avoir à peine perdu quelques-unes depuis pluſieurs années.

Le plus grand nombre des nourriſſeurs la regardent cependant toujours comme contagieuſe ; quelques-uns même prennent à la mort de chaque vache des précautions puériles, minutieuſes, & d'autant plus inutiles qu'elles ne remédient à aucune des cauſes.

Traitement curatif.

Le traitement curatif de cette maladie, juſqu'à préſent, a preſque toujours été infructueux. Les

nourriſſeurs

nourriſſeurs ſont convaincus que, quel que ſoit celui qu'on a mis en uſage, la maladie n'en a pas moins continué ; & que, ſi quelques bêtes ont paru guéries, elles ſont retombées peu après, ce qui eſt également arrivé lorſqu'elles ont été abandonnées à la Nature.

On a néanmoins employé une foule de remèdes de toute eſpèce, & ſous toutes ſortes de formes, tels que la ſaignée, les rafraîchiſſans, les breuvages cordiaux, les purgatifs, les émolliens, les béchiques, les maſticatoires, les fumigations douces ou irritantes, les ſétons, les véſicatoires, &c. Quand tous ces remèdes, adminiſtrés le plus ſouvent ſans méthode & contradictoirement, ne produiroient pas de mal, pourroient-ils faire du bien, lorſque les cauſes ne ſont pas détruites, & qu'on ne fait aucun effort pour parvenir au moins à les diminuer? J'ai été ſouvent conſulté ; j'ai donné des conſeils, qu'on n'a point ſuivis, & j'ai preſcrit des remèdes, qu'on n'a que peu ou point employés. Un grand nombre d'obſtacles de tout genre s'oppoſoient à ce que mes conſeils fuſſent mis en pratique ; ils tendoient à faire ſentir la néceſſité de l'amélioration & de l'aſſainiſſement des habitations & de la nourriture des vaches, celle de l'exercice, du panſement de la main, etc.

La ſaignée, pratiquée dès le commencement,

©BIUM

& auſſitôt qu'on aperçoit quelques ſymptômes d'inflammation, empêche aſſez promptement les effets momentanés de la maladie; mais elle ne s'oppoſe pas à ſon retour, après quelque temps.

Les ſétons & les fumigations emollientes, acidulées avec le vinaigre, paroiſſent s'oppoſer auſſi aux engorgemens & aux dépôts dans le poumon; mais leurs effets, comme ceux de la ſaignée & de tous les autres moyens curatifs, ſont toujours ſubordonnés à l'action permanente des cauſes.

Parmi les remédes internes, l'oximel ou le miel avec les infuſions de plantes amères ou diaphorétiques, telles que l'armoiſe, l'abſinthe, l'hyſope, l'aunée, la gentiane, les fleurs de fureau, &c., données à la doſe de cinq à ſix litres (pintes), par jour, en breuvages, paroiſſent produire du bien, & retarder évidemment les progrès de la maladie (1); mais la diminution & la ſuppreſſion du lait ſont quelquefois la ſuite ou l'effet de la ſaignée & de l'application des ſétons; l'uſage de

(1) « J'ai remarqué, dit le C. *Novion*, que vous préférez » les amers comme un moyen curatif, & à ce ſujet je vous » obſerve qu'en 1666 une pareille maladie ayant été recon- » nue, on fit uſage de la décoction d'hyſope, & des racines » de porreaux, pilées avec du pur froment. Quelques-uns » employerent encore, avec ſuccés, la décoction d'armoiſe. » (*Extrait d'une lettre du C. Novion*, du 23 Décembre 1789.)

l'oximel le fait promptement tourner, & les breuvages lui font contracter un goût amer & désagréable, qui dégoûte bientôt de toute espèce de traitement.

Les nourrisseurs ne voient dans leurs vaches que le rapport journalier qu'elles produisent; tout ce qui porte la moindre atteinte à ce rapport est rejeté, & ils aiment mieux voir dépérir peu-à-peu une vache qui leur donne habituellement quelques litres (pintes) d'un mauvais lait, qu'ils vendent toujours bien, que de perdre ce produit pendant quelques jours, pour essayer de sauver la bête malade; aussi n'appellent-ils presque jamais les gens de l'art, & lorsque la source du produit est tarie, ils vendent l'animal au boucher. Ils n'ont d'ailleurs, pour la plupart, ni le temps, ni les moyens, ni les connoissances, ni sur-tout la bonne volonté & la fermeté nécessaires pour obtenir d'heureux résultats; un traitement méthodique & suivi exige trop d'assujettissement. Si le premier qu'on a prescrit ne guérit pas promptement & radicalement, on lui en substitue bientôt un second, un troisième, &c., & il est rare que le même traitement soit suivi, sur deux vaches de la même étable, en même-temps.

Il est cependant quelques remèdes propagés par l'ignorance & par l'empirisme, qui produisent

des effets conſtamment meurtriers, & qui néanmoins ſont toujours employés; tels, par exemple, que les breuvages cordiaux & les fumigations irritantes: on fait avaler aux vaches, dès qu'elles paroiſſent malades, du vin chaud avec de la canelle & de la muſcade; auſſitôt qu'elles touſſent, on fait reſpirer à toute l'étable la vapeur des baies de genièvre, qu'on brûle ſur un réchaud rempli de charbons, toutes les iſſues étant bien fermées. De pareils moyens, qu'on croit propres à chaſſer le mal & à s'oppoſer à ſes effets, ne peuvent que donner rapidement lieu à l'état inflammatoire & gangréneux de la poitrine; & il eſt bien à déſirer que les propriétaires les rejettent irrévocablement, ou au moins qu'ils n'en faſſent uſage que dans le très-petit nombre de cas où des vétérinaires inſtruits les croiront néceſſaires.

Je ne dois pas paſſer ici ſous ſilence le zèle, l'activité & le déſintéreſſement avec leſquels le C. *Novion* s'eſt prêté à nous donner, en 1789, tous les renſeignemens qui étoient en ſon pouvoir. Ce citoyen connoiſſoit un aſſez grand nombre de nourriſſeurs, il avoit été conſulté par eux, il avoit vu leurs beſtiaux malades, il en avoit traité pluſieurs ſans aucun intérêt & à ſes propres frais; il a bien voulu nous accompagner, *Vicq-d'Azyr* & moi, chez pluſieurs de ces nourriſſeurs. J'a-

jouterai que, sans lui, nous aurions pénétré difficilement & inutilement chez eux ; à cette époque, ils regardoient encore de pareilles démarches comme suspectes de la part du Gouvernement, & ne voyoient dans ces visites que des recensemens tendant à augmenter leurs impositions.

Moyens préservatifs.

Il est essentiel de chercher à détruire une maladie qui enlève tous les ans une quantité considérable d'animaux destinés à concourir de plus d'une manière à l'approvisionnement d'une aussi grande ville que Paris, & cet objet mérite toute l'attention du Gouvernement, qui peut seul s'en occuper avec quelque espérance de succès. C'est en éclairant peu-à-peu les propriétaires sur leurs intérêts, c'est en les instruisant, en les persuadant, qu'on pourra espérer de réussir.

Plusieurs assurent avoir à se louer de l'emploi des moyens préservatifs qui leur ont été indiqués, & qu'ils ont pratiqués ; ces moyens consistent à frotter les auges, les murs, & même les longes & les dents des animaux avec de l'ail ; à faire un fréquent usage du sel de cuisine ; à tenir les bêtes & les étables qui les renferment, dans une grande propreté, & aérées autant qu'il est possible, &c. L'ail, en réveillant le jeu languissant des poumons,

peut être quelquefois avantageux dans cette circonſtance; on ſait combien le muriate de ſoude (ſel commun) eſt recherché des beſtiaux, & les bons effets qu'il procure; d'ailleurs, l'emploi de ces moyens, en éloignant ou en détruiſant quelques-unes des cauſes, ne peut que tendre à prévenir ou à détruire peu-à-peu la maladie; mais ils ne ſuffiſent pas encore: c'eſt en prenant des précautions long-temps d'avance, & en s'oppoſant, pour ainſi dire, à la naiſſance de ces cauſes, qu'on en préviendra les effets deſtructeurs.

Je ne répéterai pas ici tout ce qui eſt contenu dans l'*Inſtruction ſur les ſoins à donner aux Vaches laitières*; j'invite les nourriſſeurs à la lire, & à mettre en pratique les préceptes ſimples & peu diſpendieux qu'elle preſcrit; j'invite auſſi les autorités adminiſtratives à la répandre: ce ſont elles qui, dans le temps, en ont ordonné la rédaction, c'eſt à elles à la faire connoître (1). Je me bornerai à ajouter quelques conſeils à ceux qu'elle contient; ils intéreſſent plus particulièrement les nourriſſeurs de Paris & des environs.

(1) Cette *Inſtruction*, qui a eu deux éditions françoiſes & une contrefaction, a été auſſi deux fois traduite en italien, la première, par M. le comte de *Bonſi*, à Rimini, en 1788; la ſeconde, par M. *Paroletti*, à Turin, en 1798.

©BIUM

1°. Ils doivent préférer pour vaches laitières, celles qui ſont d'une petite taille, ou d'une taille moyenne & ramaſſée, aux grandes vaches, qui dépenſent toujours davantage, ſoit en air, ſoit en aliment.

2°. En choiſiſſant les plus jeunes, ils auront l'eſpérance de les acclimater plus facilement, & de les conſerver plus long-temps.

3°. Si le ſon deſtiné à la nourriture des vaches eſt de mauvaiſe qualité, ils pourront l'améliorer en y ajoutant de la farine de froment: cette amélioration ne peut être regardée comme une dépenſe; c'eſt au contraire, dans ce cas, une véritable économie.

4°. Si l'eau de leurs puits eſt trop *dure*, ils ne doivent pas héſiter à donner aux vaches de l'eau de rivière, qu'on a dans tout Paris, par abonnement, à bon marché; ils doivent au moins la couper à moitié, ou y ajouter de la farine ou du ſon: c'eſt encore, dans ce cas, une véritable économie. Le proverbe qui dit: *On n'a jamais bon marché de mauvaiſe marchandiſe*, eſt applicable, plus qu'à toute autre choſe, à l'achat des vaches laitières & à leur nourriture.

5°. Les nourriſſeurs préféreront un logement auquel ſera joint une cour, dans laquelle ils laiſſeront ſortir les vaches tous les jours, ne fût-ce

que pour aller boire ; ce qui eſt plus avantageux pour elles que de les faire boire à l'étable & ſans les déplacer.

6°. S'ils ne peuvent pas choiſir l'emplacement des étables, leur expoſition, leur jour, &c., ils doivent prendre au moins toutes les précautions poſſibles pour que l'air ne s'y corrompe pas par le ſéjour des volailles, des lapins ou des cochons, par celui des immondices & des fumiers, & le renouveler aſſez ſouvent pour qu'il ne ceſſe pas d'être propre à la reſpiration.

7°. Ce n'eſt pas de l'air froid, que les nourriſſeurs redoutent tant, qu'il faut introduire dans les étables ; il ſuffit ſeulement d'en ſubſtituer un, qui ſoit moins échauffé, & qui ſoit pur & ſain, à celui qui eſt corrompu, & pour ainſi dire uſé.

8°. L'air peut être facilement renouvelé par un ou pluſieurs trous, ou par une eſpèce de ventilateur pratiqué aux deux extrémités de l'étable, & qui communique ou dans d'autres pièces voiſines ou au dehors ; l'air entre par l'une des extrémités, traverſe doublement l'étable, remplace celui qui ne peut plus que faire du mal, & qui s'échappe par l'ouverture oppoſée.

9°. La plupart des étables pratiquées aujourd'hui dans des quartiers reſſerrés & dans de petites rues, étoient autrefois des ſalles ou des chambres

©BIUM

à cheminées : plusieurs de ces cheminées y sont encore restées ; au lieu de les tenir hérmétiquement fermées, comme on ne manque pas de le faire, il faut profiter de ces ventilateurs tout faits, pour renouveler l'air aussi souvent qu'il en sera besoin, en les ouvrant de temps en temps.

10°. L'air devra être nécessairement renouvelé dans l'étable, en tout ou en partie, toutes les fois que les personnes étrangères qui y entreront, éprouveront de la difficulté dans la respiration, ou du picotement dans les yeux, & toutes les fois que les lampes ou les chandelles allumées qu'on y portera, auront une lumière moins brillante & moins vive que par-tout ailleurs.

11°. Il est essentiel de retirer les veaux d'auprès de leurs mères, immédiatement après leur naissance, & même, s'il est possible, avant qu'elles les aient vus, & sans les laisser teter ; on évitera ainsi les affections maternelles & le chagrin de la séparation, qui influent plus qu'on ne le croit sur la quantité & sur la qualité du lait. On pourra, du reste, faire un usage économique du lait des premières traites, en le faisant boire aux veaux, au lieu de le jeter ou de le donner aux cochons, comme on le fait ordinairement.

Je ne cesserai de répéter aux nourrisseurs, que les avantages nombreux qu'ils peuvent & qu'ils

doivent eſpérer de l'éducation perfectionnée des vaches laitières, dépendent abſolument des ſoins éclairés qu'ils prendront de ces animaux ; plus ils multiplieront ces ſoins, plus leurs bénefices ſeront aſſurés & conſidérables : c'eſt une vérité démontrée par l'expérience de tous les temps & de tous les lieux (1).

J'inviterai encore ceux que leurs goûts, leurs connoiſſances & leur fortune laiſſent à portée de lire quelquefois, & mettent dans le cas de perfectionner leur état, à conſulter ſouvent l'excellent ouvrage que les CC. *Parmentier* & *Deyeux* ont publié depuis peu, ſur le lait conſidéré ſous tous ſes rapports (2) ; ils y trouveront des connoiſſances très-étendues ſur l'éducation économique des vaches laitières, dont la pratique tendra au but que je me propoſe ici, celui de détruire la maladie qui m'occupe.

Quant aux moyens que le Gouvernement peut efficacement employer, après l'inſtruction, ils ſe

---

(1) *Inſtruction ſur les ſoins à donner aux Vaches laitières*, déjà citée, page 5.

(2) *Precis d'expériences & obſervations ſur les differentes eſpèces de lait, conſidérées dans leurs rapports avec la chimie, la medecine & l'économie rurale. Strasbourg*, an VII, in-8°. Cet ouvrage ſe trouve à Paris, dans la même Librairie que ces *Inſtructions*.

bornent à écarter l'établiſſement des vacheries du centre de Paris, des quartiers étroits, reſſerrés; des petites rues, des endroits infectés; à ne les ſouffrir que dans de grandes rues, & dans des quartiers bien aérés; à faire exécuter les ordonnances de police, qui défendent de nourrir dans Paris des animaux qui peuvent y porter l'infection, & celles qui ſont relatives au ſéjour des fumiers, des immondices, au nettoyement des rues, &c. Il n'y a point de nouvelles lois à faire à ce ſujet; il ſuffit de remettre en activité quelques-unes de celles qui exiſtent & qui ſont ſuffiſantes.

Le Lait & la Viande des Vaches affectées de cette maladie peuvent-ils être nuiſibles à la ſanté de ceux qui s'en nourriſſent?

Cette queſtion, qu'on ſe fait naturellement, a été ſucceſſivement faite par les différentes autorités adminiſtratives.

Il eſt aſſez difficile, ſans doute, d'y répondre poſitivement, ſans avoir une ſérie d'obſervations & d'expériences, que le Gouvernement ſeul peut ordonner & faire ſuivre avec ſoin, & aſſez longtemps pour en obtenir des réſultats certains; mais en attendant, il eſt peut-être néceſſaire, pour l'éclaircir, de rappeler quelques faits.

Réſumé des Obſervations précédentes.

J'ai dit, 1°. que toutes, ou preſque toutes les vaches laitières de Paris & des environs, touſſoient, & étoient plus ou moins affectées de la maladie ;

2°. Que les principales cauſes de cette maladie étoient le repos abſolu, le défaut d'air, d'exercice, la nourriture mal choiſie, & ſur-tout la ſécrétion abondante du lait ;

3°. Que les vaches dans leſquelles la maladie ne faiſoit pas des progrès rapides, prenoient de l'embonpoint, & engraiſſoient même lorſque le lait venoit à ſe tarir, de manière à pouvoir être vendues avantageuſement au boucher ;

4°. Que l'ouverture des bêtes mortes de la maladie, ou conduites aux boucheries, ne préſentoit d'affecté que l'organe qui avoit été particulièrement le ſiége du mal ;

5°. Enfin, que la contagion de cette maladie n'étoit rien moins que prouvée.

De l'Uſage du Lait.

J'obſerverai, 1°. que celui de toutes les vaches, malades ou non, eſt mêlé, chez chaque nourriſſeur, pour être vendu en détail ; qu'il eſt conſommé journellement ; qu'il eſt rarement gardé au-delà de

©BIUM

vingt-quatre heures, & qu'il eſt plus rare encore qu'il puiſſe ſe conſerver plus long-temps, même dans la ſaiſon la plus favorable;

2°. Que, lorſque l'ébullition le fait *tourner*, ou qu'il *tourne* promptement quand il eſt gardé, le conſommateur ne manque pas de s'en plaindre au vendeur, qui, alors, ſurveille celle de ſes vaches qu'il ſoupçonne malade, & ne mêle ſon lait avec celui des autres, qu'après s'être convaincu qu'elle ne l'eſt plus, ou que le lait ne *tourne* plus, lors de l'ébullition particulière qu'il lui fait ſubir;

3°. Que le lait de vaches nourries dans Paris, avec des alimens, en général ſi mal choiſis, dans des étables qui réuniſſent autant de cauſes d'inſalubrité & de maladie, ne doit être ni ſi bien élaboré, ni ſi bon, ni à beaucoup près auſſi parfait que celui de vaches nourries à la campagne (1);

4°. Que l'on n'a jamais remarqué néanmoins que l'uſage de ce lait, pris comme aliment, ait

(1) Il réſulte de la comparaiſon de ces deux eſpèces de lait, que mes collégues les CC. *Parmentier* & *Deyeux* ont bien voulu faire, & qu'ils m'ont communiquée, que le lait fourni par les vaches nourries dans Paris, n'a pas, en général, la même conſiſtance que le lait venant de la campagne; qu'il fournit peu de crême; qu'il n'a jamais cette odeur ſuave qu'on aime à lui trouver; que la matière caſéeuſe qu'on en ſépare,

donné lieu, à Paris, à quelques maladies particulières, à moins qu'on ne veuille lui attribuer auſſi, comme on l'a déjà fait au café, les flueurs blanches dont la plupart des femmes ſont affectées dans cette grande ville;

5°. Que, cependant, s'il n'eſt pas nuiſible comme aliment, il ne peut produire, lorſqu'on le prend comme médicament, les effets ſalutaires qu'on voudroit en obtenir, & qu'on a droit d'en attendre.

De l'Uſage de la Viande.

Quant à l'uſage de la viande, il eſt eſſentiel d'obſerver, 1°. que, depuis que cette maladie règne, on a conſtamment mangé, à Paris & dans les environs, les vaches qui en ſont affectées;

2°. Qu'on les a mangées en plus grande abondance dans les temps où la maladie faiſoit le plus de ravages, ſans qu'on ſe ſoit aperçu qu'alors il ait régné parmi les conſommateurs des maladies qu'on pût raiſonnablement attribuer à l'uſage de cet aliment;

---

n'a pas cette conſiſtance & ce moelleux qui annoncent l'état de perfection de cette ſubſtance; qu'enfin le beurre qu'on en retire eſt bien éloigné d'avoir une ſaveur douce & agréable, & généralement tous les autres caractères qui appartiennent à celui qui eſt de bonne qualité; qu'il ſe rancit très-promptement, &c.

3°. Que, pendant les épizooties de 1770 & de l'an VI, qui avoient un caractère bien plus dangereux, le nombre des bêtes vendues aux bouchers a été bien plus considerable encore, sans que cependant les maladies aient été plus multipliées parmi le peuple;

4°. Que, depuis le renchérissement de la viande, l'on a été beaucoup moins scrupuleux sur le choix des bêtes à tuer, & sur celles qui sont mortes, que l'on a également mangées;

5°. Enfin, que, dans aucun temps, il n'a été porté de plaintes fondées sur l'usage de cette viande.

Je citerai, à l'appui de ces observations générales, deux autorités irrécusables en pareille matière : celle de la Société royale de Medecine, qui, en 1789, a adopté mon mémoire, & l'a transmis au Magistrat qui lui avoit demandé des renseignemens; & celle de la Société de Médecine de Paris, actuelle, à laquelle je l'ai lu, & qui m'a donné quelques éclaircissemens utiles, pour lesquels je la prie de vouloir bien recevoir ici mes remercîmens. Plusieurs médecins de ces Sociétés étoient & sont chargés de visiter les indigens de leurs arrondissemens, qui font habituellement un grand usage de *basse-viande*, parce qu'elle est à bon marché; c'est parmi ces indigens, que les maladies

qui ſeroient le réſultat de l'uſage d'une pareille nourriture, ſi elle etoit malfaiſante, pourroient être plus particulièrement obſervées, dans le cas où il en exiſteroit. Les médecins n'ont rien remarqué à cet egard; pluſieurs, au contraire, ont cité des exemples qui tendroient à prouver l'innocuité de cette viande.

Je ſais que quelques ouvrages contiennent des obſervations qui ſembleroient prouver qu'il eſt dangereux de manger de la chair des bêtes mortes de maladie; mais, dans preſque toutes ces obſervations, il s'agit de maladies aigues, inflammatoires, charbonneuſes, évidemment contagieuſes, qui tuent rapidement les animaux qu'elles affectent; & il peut y avoir de la différence entre la chair d'une bête morte par l'effet d'un virus actif, qui dénature & décompoſe promptement toute la machine, & celle des animaux tués, ou morts affectés d'une maladie chronique, dont les effets ne tendent qu'à la déſorganiſation plus ou moins lente d'une ſeule partie.

Mais, 1°. ne mangeoit-on pas la viande des animaux forcés à la chaſſe? L'ouverture de leurs cadavres préſente cependant à-peu-près les mêmes phénomènes pathologiques que celle des animaux morts du *charbon* ou *anthrax*; cette maladie elle-même reconnoît pour cauſes des marches violentes

ou

ou forcées (1). Ne mangeoit-on pas auſſi le gibier & la volaille en partie puttéfiés & corrompus? L'uſage de ces viandes n'étoit ſuivi d'aucune maladie particulière chez les perſonnes qui s'en nourriſſoient habituellement.

2°. Ne pouttoit-on pas regardet les accidens qu'on a attribués, peut-être ttop précipitamment, à l'uſage de la viande des animaux malades, comme étant plutôt l'effet du contact extérieur de ces animaux, ou de quelques-unes de leurs parties, telles que le ſang, la bile, &c., avant ou immédiatement après leur mott? & n'a-t-on pas vu des exemples de perſonnes qui ont contu riſque de la vie, ou qui ſont mortes, après avoir tué, dépécé ou ſeulement touché le ſang de bœufs dont la chair n'a fait de mal à aucune de celles qui en ont mangé (2)?

3°. Dans le cas de contagion même, ne paroît-il pas plus que probable, d'après les obſervations recueillies pat les auteurs qui ont écrit ſut les épi-

(1) Voyez *Du Charbon ou Athrax dans les animaux*, par le C. *Chabert*, dans ces *Inſtructions*, années 1782-1790, IIe. partie, 3e. édition, page 127 & ſuiv.

(2) Voyez l'*Hiſtoire d'une malade très ſingulière arrivée à deux bouchers de l'Hotel royal des Invalides*; par M. *Morand*. (*Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, année 1766, page 315 & ſuivantes.)

Deidier a fait manger à des chiens les chairs des bubons

zooties, que tous ceux qui ont déterré, dépouillé & mangé les animaux, & qui en ſont morts, ont contracté la maladie plutôt par abſorption extérieure que par l'effet de la nourriture?

Je pourrois, au ſurplus, citer auſſi un plus grand nombre d'obſervations, qui prouveroient qu'on a mangé des animaux morts de toutes ſortes de maladies épizootiques & contagieuſes, même de la rage, ſans aucun inconvénient; j'appellerois à l'appui de ces obſervations le témoignage de pluſieurs Savans, parmi leſquels je citerois la Société des Médecins de Genève, *Morand*, *Duhamel*, &c.; je pourrois y ajouter encore celui des Médecins en chef de nos armées de Sambre-et-Meuſe, de Rhin-et-Moſelle, du Rhin, d'Italie, &c., qui ont vu, comme moi, une grande partie de ces armées alimentées pendant long-temps de la viande de bœufs & de vaches affectés de l'épizootie qui règne depuis l'an IV, ſans qu'il en ſoit réſulté aucune maladie parmi les nombreux conſommateurs. Sans doute, comme l'ont dit le

---

les plumaceaux imbus de la matière qui en découloit, & la bile des peſtiférés, ils n'ont pas pris la peſte; l'inoculation extérieure la leur a donnée, & les a tués en quelques heures. (Voyez *Experiences ſur la bile & les cadavres des peſtiférés. Zurich*, 1722, in-8°.)

C. *Chabert* (1) et quelques autres, que la cuiſſon, les aſſaiſonnemens, le mélange des differens alimens, s'oppoſent aux mauvais effets qu'ils pourroient produire s'ils étoient mangés iſolément, dans l'état de crudité, & en aſſez grande quantité pour raſſaſier uniquement (2).

---

(1) *Conſultation pour ſavoir ſi on peut mettre dans le commerce, des cochons qui ont habité avec d'autres animaux de cette eſpèce qui étoient enragés.* (*Journal d'Agriculture*, Août 1779.)

(2) Pendant long-temps les animaux carnaſſiers de la Ménagerie du Muſéum d'Hiſtoire naturelle n'ont été nourris que de viande de chevaux affectés de la gale, du farcin ou de la morve, morts, ou tués dans les hôpitaux de l'École vétérinaire d'Alfort; pluſieurs de ces animaux, le lion entre autres, ſont morts affectés d'un virus pſorique, évidemment dû à leur nourriture: un ouvrier du Muſéum, ſurnommé *Bijou*, les a tous mangés ſucceſſivement, quel qu'ait été leur état apres leur mort, ſans jamais avoir éprouvé de maladie.

A la même époque, pendant la diſette de l'an II, la viande de ces chevaux dépoſés en grand nombre dans le Bois de Vincennes, a été enlevée rapidement par les habitans des villages & des fauxbourgs voiſins; il en a été de même de celle des chevaux conduits à la voirie de Montfaucon, de ceux du dépôt de Vaugirard, de quatre cents chevaux tués à Saint-Germain, & mangés par les habitans, &c.; aucune épidémie n'a ſignalé dans Paris & dans les environs, ce temps de miſère, ni ſuivi l'uſage de cette viande, preſque général alors.

BIUM

La viande crue elle-même, & les autres ſubſtances contagieuſes que les animaux mangent naturellement ou forcément, communiquent-elles la contagion par l'effet de la digeſtion, ou ſeulement par le contact qui a lieu lors de la maſtication & de la déglutition ? Les expériences tentées juſqu'à préſent ne ſont pas aſſez multipliées, & n'offrent encore que des réſultats contradictoires ſur ce point important (1).

---

(1) *Vicq-d'Azyr* a communiqué l'épizootie à un bœuf, en lui faiſant manger du foin imbu de la contagion. M. *Bruiva* a fait avaler à un veau du papier & de la pâte imbus de matière contagieuſe, & à un autre, il l'a enveloppée de manière qu'elle n'a pu ſe développer que dans l'eſtomac; les veaux n'ont pas eu la maladie. On a vu dans les notes précédentes, que des chiens n'ont pas pris la peſte, après avoir mangé les bubons des peſtiférés, & que les animaux du Muſéum ſont morts (après un long uſage, il eſt vrai) affectés d'une maladie à peu-près ſemblable à celle des chevaux dont ils avoient mangé la chair. Il eſt donc bien eſſentiel de répéter les expériences de *Spallanzani*, en faiſant avaler aux animaux la viande, ou la ſubſtance contagieuſe, dans des tubes de verre, de manière qu'elle n'ait aucune communication avec les parties environnantes, & qu'elle ne ſoit ſoumiſe qu'à l'action du ſuc gaſtrique, alors ſeulement on pourra compter ſur des réſultats certains; mais, je le répéte encore, de pareilles expérienees exigeant beaucoup de temps & de dépenſes, ne peuvent être ordonnees que par le Gouvernement, & ſuivies ſous ſes auſpices.

©BIUM

Quoique toutes ces obſervations ne ſoient rien moins que poſitives contre l'uſage de la viande des vaches affectées de la maladie qui fait l'objet de ce mémoire, il eſt eſſentiel cependant, de la part du Magiſtrat chargé de la police des ſubſiſtances, de veiller à ce que les alimens d'un uſage journalier, qu'on offre à la multitude ſous l'appât du bon marché, ſoient toujours auſſi ſains qu'il eſt poſſible de l'être, & à ce que la cupidité des nourriſſeurs & des bouchers ne faſſe conduire aux boucheries aucunes bêtes mortes, ſoit de cette maladie, ſoit de toute autre, comme il n'arrive que trop ſouvent (1).

L'Agence des Subſiſtances ſuivoit une marche bien propre à prévenir ſes abus dans ces cas, marche qu'il ſeroit à déſirer que l'on continuât d'adopter. Les nourriſſeurs qui deſtinoient des vaches à la boucherie, étoient tenus d'en avertir l'Agence, qui les faiſoit viſiter par un inſpecteur, & en cas de

(1) Il n'y a que les vaches mortes dans le délai de la garantie, qui ne ſont pas conduites à la boucherie, parce que l'acheteur ayant ſon recours contre le vendeur, il faut conſtater, par l'ouverture du cadavre faite en préſence d'un expert-vétérinaire, les cauſes de la mort de l'animal; & ſouvent encore tire-t-on bon parti de ces vaches, après l'ouverture. Les Guinguettes du quartier ſont alimentées de cette viande.

©BIUM

beſoin, par un Vétérinaire ; ſur leur rapport, après l'abattage, on permettoit la diſtribution & la vente de la viande, ou on envoyoit la vache à la voirie ; ces opérations étoient ſurveillées par un commiſſaire de la ſection.

DES CHEVAUX QUI FORGENT.

Par le C. CHABERT.

On appelle *forger*, en vétérinaire, ou on dit que *les chevaux forgent*, lorſqu'ils heurtent, en marchant, la pince des pieds des extrémités poſtérieures ſur les talons, les éponges, ou la voûte des fers des extrémités antérieures. Ce heurt, ou ce choc, ne peut avoir lieu que dans l'allure du pas & dans celle du trot.

Le bruit déſagréable qui réſulte de cette action n'en eſt pas le plus grand inconvénient ; outre que l'animal eſt en danger de ſe déferrer & de s'abattre, il ſe bleſſe les talons, & rien n'eſt plus fréquent que les atteintes & les javarts encornés auxquels des bleſſures de ce genre ont donné lieu.

Le cheval *forge*, 1°. par la faute du cavalier ; 2°. par excès de foibleſſe ; 3°. par le défaut de jeu dans les membres antérieurs, 4°. par l'excès de jeu dans les membres poſtérieurs ; 5°. par le trop

©BIUM

de longueur des vertèbres lombaires ; 6°. par le relâchement des muſcles & des ligamens de ces mêmes vertèbres.

1°. *Par la faute du cavalier.* La plus grande partie des chevaux qui ne ſont pas raſſemblés, dont la tête & le cou ſont abandonnés, forgent dès que leur allure eſt un peu forcée, parce qu'alors le poids de la tête, ainſi que celui de l'encolure, ſurcharge les épaules, lieu où réſide le principe de l'action du membre. Il eſt de néceſſité que le levé de cette extrémité ſoit retardé, ainſi que tous les autres temps qui complètent ſon action, & qu'elle reſte plus long-temps qu'elle ne devroit ſous le corps ; & comme le jeu des membres poſtérieurs augmente en raiſon de ce que le derrière eſt plus allégé, leur poſé s'effectuera au-delà du centre de gravité, la pince de ces extrémités rencontrera les talons des membres de devant, dans l'inſtant de leur ſoutien, & les écartera avec plus ou moins de violence.

2°. *Par excès de foibleſſe.* Tous les jeunes chevaux qui n'ont pas acquis leur force, *forgent* après la plus légère fatigue : il en eſt de même de la plus grande partie de ceux qui ſont formés, lorſqu'on exige d'eux un exercice long & forcé, parce que, dans ces deux cas, la faculté motrice des muſcles étant, en quelque manière, épuiſée, il ne reſte dans les organes du mouvement, ainſi que

BIUM

dans ceux deſtinés à le contre-balancer, aucun moyen d'aſſurer les membres dans leur action; ceux de devant ne ſe détachent de terre, & ne ſe portent en avant que lentement; ceux de derrière ſont plutôt jetés que portés, ils percutent peu, les angles que décrivent leurs abouts ne ſe reſſerrent que foiblement, & leur oſcillation ne s'effectue que par les mouvemens obliques ou de côté des vertèbres lombaires, en ſorte que leur partie inférieure outre-paſſe de beaucoup le centre de gravité, & qu'elle atteint le pied des extrémités antérieures, qui, comme nous l'avons dit, ne ſe dégage de deſſous l'animal qu'avec lenteur & foibleſſe.

3°. *Par le défaut de jeu dans les membres antérieurs.* Les chevaux ſurchargés d'épaules, dont l'encolure eſt très-fournie, la tête groſſe, le garot charnu, & qui ſont ſous eux, ont ordinairement le devant très-embarraſſé, les pieds ne ſe détachent de terre qu'avec peine, & le temps de leur ſoutien s'effectuant trop en arrière de l'aplomb du coude, les membres poſtérieurs ne peuvent que les atteindre.

4°. *Par l'excès de jeu dans les membres poſtérieurs.* Rien n'eſt plus fréquent que de voir des chevaux dont le derrière eſt trop alongé, la croupe haute, & dans leſquels ces défauts dépendent de l'excès de longueur du tibia; par cette conforma-

tion, l'animal ne peut percuter avec franchiſe, qu'autant que les membres ſeront fortement engagés ſous le corps; & comme cette poſition les oblige à exécuter leurs levés & leurs ſoutiens au-delà du centre de gravité, les pieds antérieurs ſeront néceſſairement atteints.

5°. *Par le trop de longueur des vertèbres lombaires.* La ſolidité de la colonne vertébrale, & particuliérement de la croupe, dépend en plus grande partie de la force de ces vertèbres; & comme cette force conſiſte dans leur briéveté, l'épine & l'arrière-main ſont d'autant plus foibles, que ces parties ſont plus alongées. Les chevaux en qui ce défaut exiſte, voûtent l'épine en contre-haut, ce qui la raccourcit; & comme ils ne peuvent la vouſſer ainſi ſans avancer les extrémités poſtérieures ſous eux, il en réſulte le même inconvénient que dans le cas précédent.

6°. *Le relâchement des muſcles & des ligamens de ces mêmes vertèbres.* La foibleſſe, ou l'atonie des puiſſances qui aſſurent ces vertèbres, eſt plutôt une maladie qu'un défaut; elle eſt la ſuite d'efforts violens qu'elles ont éprouvés, & par conſéquent, d'une extenſion forcée de la fibre, & quelquefois même de ſa rupture; dans ce cas, le derrière eſt ſans force, il ne peut percuter & déterminer la maſſe en avant. Les extrémités antérieures, dont

les fonctions ſe bornent, dans l'état naturel, à ſupporter le corps, & non à le tranſporter, ſont obligées de remplir ces fonctions; & comme elles ne peuvent s'acquitter de cet office ſans s'engager fortement ſous le corps de l'animal, il en réſulte que les pieds des extrémités poſtérieures atteignent & heurtent ceux de devant, à chaque temps: le heurt eſt d'autant plus fort, que le point fixe des muſcles extenſeurs de la cuiſſe préſente moins de reſiſtance.

Il arrive encore que certains chevaux en qui les vertébres lombaires ont été fortement fatiguées par l'une ou l'autre de ces cauſes, & ſur-tout par la derniere, *forgent* de manière que les pieds antérieurs frappent & heurtent ceux de derrière, qui, exécutant leurs appuis ſous ceux des extrémités antérieures, dans l'inſtant qu'elles commencent à ſe lever, s'y engagent quelquefois avec aſſez de force pour permettre aux fers des pieds de devant d'uſer la partie antérieure du ſabot des pieds poſtérieurs juſqu'au ſang, & même juſqu'à l'os.

Avoir développé les cauſes qui font *forger* les chevaux, c'eſt déjà avoir indiqué les moyens de remédier à ce défaut.

Ces moyens ſont, dans le premier cas (n°. 1), de la part du cavalier, de porter ſon corps en arriere, en peſant ſur ſes feſſes, & en s'agrandiſ-

©BIUM

ſant ; de raccourcir les rênes, de ſoutenir la main, & de fermer les jambes : ces différentes actions placeront l'animal, alongeront le devant, ce qui ſuffira pour retarder l'action des membres poſtérieurs, & accelerer celle des membres antérieurs ; mais on doit ſentir que l'action de la main & des jambes ne doit être que momentanée, ſauf à y revenir, ſi les circonſtances l'exigent, afin de ne pas endurcir les barres, les bleſſer, & gendarmer l'animal.

Dans le ſecond cas (n°. 2), l'art a peu de pouvoir ſur un cheval qui n'eſt pas encore formé ; il n'en a pas davantage ſur celui qui eſt épuiſé par la fatigue : dans la première circonſtance il faut attendre que l'animal ſoit à ſon point de force, avant que d'exiger de lui un ſervice ſoutenu ; dans la ſeconde, il faut laiſſer revenir les forces par le repos & la bonne nourriture ; & dans l'un & dans l'autre, il ne faut exiger de ces animaux que ce qu'ils ſont en état de fournir ; il importe même de pécher à cet égard plutôt par défaut que par excès. Quant aux pouvoirs de l'art, ils ſe bornent à rêner les chevaux plus court, ſoit qu'ils ſoient au trait, ſoit qu'ils ſoient en couple ; & ceux qui ſont exercés ſous l'homme, à les tenir dans la main & dans les jambes, comme nous l'avons indiqué, avec l'attention de rallentir les allures aux uns

& aux autres, de les faire paſſer à l'eau ſouvent, & de leur jeter quelques ſeaux d'eau ſur la croupe; mais il importe que ces immerſions & ces douches ne ſoient faites que lorſque ces animaux ſeront repoſés juſqu'à ce qu'ils n'ayent plus chaud. Il importe encore de les ferrer de manière à accélérer le levé des membres antérieurs, & à retarder celui des membres poſtérieurs : c'eſt à quoi l'on parviendra en conſervant la pince des pieds de devant, & en abartant les talons, en ne laiſſant aux éponges que le moins de fer qu'il ſera poſſible, en pratiquant le contraire aux pieds des extrémités poſtérieures, c'eſt-à-dire, en conſervant les talons, & abattant la pince, &c., &c.

Il n'eſt pas auſſi facile de remédier à la troiſième cauſe qui fait *forger* les chevaux (n°. 3); tout eſt ici l'affaire de l'art, & les moyens à employer exigent beaucoup de temps. Les pieds antérieurs doivent être ferrés avec des *fers à long bec*; l'animal doit troter à la longe ſur une piſte circulaire : ſes pieds étant armés de ces fers (1),

(1) La tige de fer que l'on doit ajouter à la pince du fer proprement dit, doit être conſtruite de manière qu'elle entre par couliſſe, pour donner les moyens de la mettre & de l'ôter à volonté, cette tige ne devant reſter au pied que pendant le temps que l'animal trotte.

le cercle qu'il décrira ſera d'abord le plus grand poſſible ; on le diminuera enſuite, mais peu-à-peu, afin de ménager les jarrets. Les épaules ſeront friſtionnées avant, pendant, & après l'exercice, avec de l'huile eſſentielle de lavande ; lorſque les épaules auront le jeu requis, & que l'animal ſera levé du devant par l'abaiſſement de la croupe & la flexion plus grande des différentes parties compoſant les membres poſtérieurs, il pourra être monté, après avoir été ferré comme dans le cas précédent, par un cavalier en état de le maintenir placé & dans un tel degré d'équilibre, que l'action ſimultanée de chaque membre ſoit également eſpacée.

On ne peut guère rédimer le jeu des membres poſtérieurs (n°. 4), qu'en allégiſſant le devant autant qu'il ſera poſſible : le moyen qui nous paroît le plus propre, eſt de travailler l'animal dans les piliers. C'eſt peut-être ici une des principales circonſtances où ils puiſſent être employés utilement ; mais l'on comprend que l'exercice du cheval, entre ces puiſſances, ne doit être exigé que par une perſonne en état d'apprécier les effets ou le danger des réactions, de la part du corps de l'animal dans les jarrets. Les cordes ſeront lâches, & les premières leçons ſe borneront à en faire connoître la longueur au cheval ; on ne cherchera

à le faire donner dans le licol, de force, que peu-à-peu & obliquement, ou de côté ; & ce ne ſera que lorſqu'il y donnera franchement, que l'on parviendra à le faire piaffer. Il importe encore qu'il ne piaffe que peu de temps à chaque ſéance, & que les ſéances ſoient multipliées, & ce, juſqu'à ce qu'il exécute le piaffe franchement & librement; alors on le ferrera ainſi qu'il eſt preſcrit (Art. II), & on le montera avec toutes les précautions précédemment indiquées.

Le trop de longueur des vertèbres lombaires (n°. 5) ne peut être raccourci ; mais l'on peut, d'une part, retarder le levé des pieds poſtérieurs & en raccourcir la portée en avant, & de l'autre, accélérer le levé des pieds antérieurs, & les éloigner de la partie du heurt qui les menace ; on remplira ces différentes conditions, en pratiquant la ferrure que nous avons déjà indiquée, & à laquelle on fera quelques changemens. Les talons des extrémités anterieures & la pince des extrémités poſtérieures ſeront raccourcis autant qu'il ſera poſſible ; les éponges des fers des pieds de devant ſeront tronquées, & le fer ſera très-mince dans la partie tronquée, que l'on incruſtera, de plus, dans l'extrémité du quartier : la pince de ces fers aura un tiers de plus d'épaiſſeur qu'a l'ordinaire ; la pince des fers des pieds poſtérieurs

©BIUM

ſera, au contraire, très-mince, & de plus, retranchée dans le premier tiers de ſa longueur : cette ſection ſera faite en biſeau, dont la direction aura lieu de bas en haut, & de derrière en devant. Les éponges auront une fois plus d'épaiſſeur qu'à l'ordinaire, on pourra même les armer de crampons ; l'ongle qui débordera le biſeau du fer ſera raccourci avec la râpe. L'animal ferré ainſi, ſera monté ou employé à un ſervice quelconque. On aura ſoin d'obſerver à ſon égard les conditions preſcrites (Art. I & II), & il ne forgera ſûrement pas, s'il eſt conduit par des mains habiles.

On ſent facilement l'effet que doit produire l'art de l'écuyer ſur les chevaux qui *forgent*; mais celui de la ferrure ne peut être bien entendu que lorſqu'on ſentira que le levé d'un membre quelconque d'un cheval qui ſe porte en avant, eſt toujours précédé par la contraction, & celle-ci par la tenſion & le tiraillement des tendons fléchiſſeurs de ce même membre : or, plus les talons ſeront abattus, plus ce levé ſera près de ſon exécution, puiſque la poſition du membre, par ce retranchement, le place d'avance dans cet état de tenſion qui en précède l'action ; & par la même raiſon, plus ces mêmes talons ſeront conſervés ou élevés, plus les tendons reſteront en repos, & par conſéquent éloignés du point de tenſion qu'exige de leur part

la percuſſion ; & comme celle-ci eſt retardée, le levé du membre qui doit la ſuivre le ſera également.

Quelle que ſoit l'efficacité de ces moyens dans les cas précédens, ils ne ſauroient remédier à la foibleſſe acquiſe des vertèbres lombaires (n°. 6), ſi leur emploi n'eſt précédé par des fomentations, des douches, des embrocations, des charges émollientes, réſolutives, toniques, aromatiques, ſpiritueuſes, huileuſes, &c., que l'état de la partie peut ſeulement indiquer, & dont l'emploi exige toujours que l'animal ſoit en repos & quelquefois ſuſpendu ; enfin, par la cautériſation, lorſque tous ces agens reſtent impuiſſans.

Quant aux chevaux qui uſent le ſabot des pieds des extrémités poſtérieures, à force de s'engager ſous le fer des pieds de devant, il faut pratiquer à ces derniers pieds la ferrure indiquée (Art. V) ; & pour les pieds de derrière, on doit tirer de la pince du fer un large pinçon qui couvre & défende toute la ſurface de la partie antérieure du ſabot ; on doit auſſi conſerver à ces pieds les talons, & les exhauſſer autant que les circonſtances le permettront, par de fortes éponges ou par de gros crampons.

INSTRUCTIONS

©BIUM

INSTRUCTIONS
ET OBSERVATIONS
SUR LES MALADIES
DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

TROISIÈME PARTIE.

OBSERVATIONS ET MÉMOIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE L'ART VÉTÉRINAIRE.

DE LA NOURRITURE DES BESTIAUX A L'ÉTABLE.

Par M. ANTOINE-HENRY-LOUIS BRUHM,

Docteur en médecine, & secretaire de la Societé économique de Leipsic (1).

PENDANT long-temps la nourriture des bestiaux dans les étables, a causé parmi les économistes les disputes les plus vives. Les uns ont soutenu cette

(1) Ce mémoire est traduit de l'ouvrage suivant : *Quæstio de Pastu Pecorum in stabulis, secundùm analogiam disciplinæ medicæ tractata. Scripsit, & consensu gratiosi Medicorum ordinis*

méthode infiniment avantageuſe aux troupeaux ; les autres, au contraire, l'ont regardée comme traînant avec elle les ſuites les plus funeſtes. J'ai cru pouvoir enviſager la queſtion, qui, j'oſe le dire, ne m'eſt point étrangère, ayant été à portée de recueillir les faits qui y ſont relatifs, dans la place de ſecrétaire de la Société économique de Leipſic, que je templis.

Si, d'un côté, cette méthode porte ſa recommandation avec elle, par l'avantage qu'en retirent les habitans des campagnes, par les expériences réitérées auxquelles on s'eſt livré, à cet égard, dans les derniers temps ; enfin, par les réglemens & ordonnances aujourd'hui en vigueur dans la Suiſſe, dans la Pruſſe, dans le Palatinat, la Franconie, l'Angleterre & la Belgique, qui tous atteſtent que cette branche de l'économie rurale en eſt le fondement, & pour les États, une ſource d'abondance & de proſpérités ; de l'autre, les fortes objections de quelques écrivains modernes, tels

---

præſide ERNESTO PLATNERO, *phyſiologiæ Prof. publ., ordinario Facultatis medicæ Aſſeſſore, pro gradu Doctoris a. d. XII menſ. aprilis, MDCCLXXXVI, defendet* ANTONIUS-HENRICUS-LUDOVICUS BRUHM, *Schliebena Saxo, ſecr. Societ. Œcon. Lipſ., & medic. baccal. Lipſiæ, litteris Sommeré*, in-4°. de 24 pages. Nous en avons donné la notice dans ces *Inſtructions*, volume de 1790, troiſième édition, page 432.

que *Boehmer*, *Germershauſen*, *Sprenger*, contre les expériences multipliées des plus célèbres économiſtes, des *Schubart*, des *Akleefeld*, des *Riems*, des *Bergen*, *des Holzhauſen*, des *Tſchifeli* et autres, objections qui frappent ſur l'abſence d'un air libre & courant, ſur le défaut d'exercice, ſi néceſſaire à la ſanté, ſur la plus grande quantité de litière & de fourrages, enfin ſur le domeſtique plus nombreux qu'exige la nourriture des beſtiaux dans les étables; ces objections, dis-je, ont déterminé beaucoup d'économiſtes à regarder cette méthode non ſeulement comme inutile, mais encore comme dangereuſe & impraticable. Tels ſont les motifs qui m'ont porté à approfondir une queſtion auſſi importante.

D'après tout ce qu'en ont écrit, ſous le rapport de l'économie rurale & domeſtique, les Savans que j'ai cités, je crois que celui qui veut traiter ce ſujet, ne ſauroit ſe flatter de préſenter, à cet égard, des idées neuves. Il ne me reſte donc plus qu'a conſidérer ſous un point de vue phyſiologique la méthode de nourrir les beſtiaux dans les étables.

J'établirai d'abord les moyens à l'aide deſquels on peut pratiquer cette méthode ſans le moindre inconvénient pour les beſtiaux; j'eſſaierai enſuite de répondre aux objections qu'on lui a oppoſées.

Si je ne réuſſis pas à répandre ſur la queſtion le jour dont elle eſt ſuſceptible, les détails qu'elle demande & les bornes de ce Mémoire feront mon excuſe.

Pour traiter cette queſtion d'une manière qui réponde à la nature du ſujet & à ſon utilité, j'ai cru devoir ſuivre l'ordre ſuivant :

1°. Quelles ſortes de fourrages doit-on donner aux beſtiaux dans les étables ?

2°. Quels ſont les animaux à l'égard deſquels cette méthode peut être miſe en pratique ?

3°. Comment doivent être conſtruites les étables, pour que les beſtiaux qu'on y tient renfermés, ne s'en trouvent point incommodés ?

4°. Quel degré d'exercice & de propreté les beſtiaux exigent-ils pour leur ſanté ?

5°. Enfin, quelle quantité de fourrages faut-il leur donner pour qu'ils ſe portent bien ?

Dans certains pays, la nature du climat, l'intempérie des ſaiſons, obligent de nourrir habituellement les beſtiaux, ſoit dans l'étable, ſoit au râtelier, ſoit dans la baſſe-cour, en ſorte que jamais on ne les voit dans la plaine. Cette méthode ſe pratique avec ſuccès dans la Belgique, dans le Palatinat, dans la Franconie, en Angleterre, & dans beaucoup d'autres endroits ; ou bien encore, après avoir paſſé l'hiver, le printemps & une par-

tie de l'été renfermés dans les étables, ſur la fin de cette dernière ſaiſon, & pendant l'automne, les beſtiaux, comme dans le Palatinat & dans d'autres contrées, ſe répandent dans les terres à blé, où ils ſe nourriſſent du chaume qu'on a négligé exprès d'y ramaſſer.

Ainſi, la nourriture des beſtiaux dans les étables peut être regardée comme complète, ou comme incomplète.

Voyons maintenant quels ſont les animaux domeſtiques auxquels cette méthode peut ſpécialement s'appliquer. De ce nombre ſont les chevaux, les bœufs, les vaches, les moutons, les chèvres & les cochons; mais comme, d'un côté, nous employons les bœufs & les chevaux aux travaux de la campagne, & que, de l'autre, les cochons & les chèvres ne nous intéreſſent pas aſſez pour mériter une diſſertation particulière, nous ne parlerons ici que des vaches & des moutons. *Schubart*, *Akleefeld*, *Wichmann*, & d'autres ſavans économiſtes, ont démontré, d'après de nombreuſes expériences, que cette eſpece de bétail peut reſter nuit & jour renfermée dans l'étable, & ne ſe nourrir qu'au râtelier, ſans en éprouver la plus légère incommodité.

Jetons d'abord un coup d'œil ſur les étables où les beſtiaux doivent être renfermés & nourris pen-

dant toute leur vie ; ce qui nous frappe en y entrant, c'eſt ce fluide ſubtil, ſans lequel les êtres animés ne ſauroient exiſter un ſeul inſtant : l'air, en un mot, qui eſt imprégné des vapeurs méphitiques qu'exhalent les animaux, affecte l'odorat d'une manière déſagréable ; & d'après les principes de la phyſiologie, il eſt certain, cependant, qu'il eſt impoſſible de conſerver ſes beſtiaux ſains & bien portans, s'ils ne reſpirent pas un air qui non ſeulement ſoit élaſtique & dégagé des parcules hétérogènes, mais encore fréquemment renouvelé : auſſi, le défaut d'air courant eſt-il une des grandes objections de beaucoup d'économiſtes, contre la nourriture des beſtiaux dans les étables. Qu'un air imprégné de miaſmes corrompus, méphitiques, fétides, qu'un air humide & raréfié par la chaleur, en coagulant les humeurs, en obſtruant les vaiſſeaux, & empêchant ainſi la circulation, en ôtant aux nerfs leur élaſticité, en gênant la reſpiration, en relâchant enfin les parties ſolides du corps ; que cet air, dis-je, altère la ſanté, & engendre des maladies de toutes les eſpèces, c'eſt une vérité que l'expérience n'atteſte que trop (1).

(1) Voyez ci-devant, page 195, le mémoire intitulé : *De la Peripneumonie chronique, ou Phthiſie pulmonaire qui affecte les Vaches de Paris & des environs*, page 209. (*Note des Éditeurs.*)

Eſt-il des phyſiciens, d'ailleurs, qui ignorent que le ſouffle le plus léger peut mettre en mouvement ce fluide, le purger des particules hétérogénes dont il eſt imprégné, & lui rendre ſa premiére élaſticité ? Ces principes poſés, examinons comment les étables doivent être conſtruites pour que l'air ne s'y corrompe pas, ou comment on peut chaſſer l'infection qui s'y eſt introduite.

Dans les étables qui ſont baſſes, étroites, obſcures, hérmétiquement fermées, qui, par conſéquent, ne laiſſent à l'air ni liberté ni circulation, & oú la lumière du jour, qui fait tant de plaiſir aux animaux, ne peut pas pénétrer, il eſt impoſſible qu'il n'en réſulte beaucoup d'inconvéniens pour les beſtiaux qu'on y tient renfermés. Si nous voulons des étables où la ſanté des troupeaux ne coure aucuns riſques, il faut, en les conſtruiſant, obſervet les proportions néceſſaires pour l'uſage auquel on deſtine ces ſortes de bâtimens.

La première qualité qui s'exige dans une étable, eſt qu'elle ſoit d'une grandeur ſuffiſante, telle, en un mot, que les beſtiaux puiſſent y être placés commodément. En effet, entaſſés les uns ſur les autres, la chaleur devient alors exceſſive, débilite les parties ſolides du corps, donne trop d'agitation & de mouvement aux fluides, cauſe des ſueurs trop abondantes, qui font que les fluides s'éva-

porent, que les parties ſolides perdent leur élaſticité, & le corps toute ſa vigueur.

La ſeconde qualité eſt que l'étable ait une élévation convenable, ce qui donne la facilité de s'élever, aux exhalaiſons méphitiques des beſtiaux: les vapeurs infectes qui émanent de leur fiente & de leur urine ne gênent plus leur reſpiration, elles n'arrêtent point chez eux le cours des humeurs, & les rendent moins ſuſceptibles de telles ou telles maladies. Mais pour purger l'air des étables de ces particules empoiſonnées, il leur faut encore des ventouſes proportionnées à leur grandeur, & conſtruites de manière que ces miaſmes puiſſent s'évaporer, ſoit par le toît, ſoit par des ouvertures pratiquées dans la muraille. *Riems* nous en a donné une deſcription très-exacte.

Perſuadé, comme je le ſuis, que la lumière du jour eſt auſſi néceſſaire aux animaux qu'à l'homme, & qu'indépendamment de la gaieté qu'elle leur inſpire, elle ne contribue pas peu à leur ſanté, je demande encore dans une étable des fenêtres proportionnées à ſa grandeur; ſi elles ſont à châſſis, qu'on puiſſe les ouvrir & les enlever à volonté (auquel cas je conſeillerois d'y mettre des toiles, pour que les beſtiaux ne ſoient pas tourmentés par les inſectes); elles auront le double avantage, que non ſeulement pendant l'été, l'introduction d'une

nouvelle atmoſphère rafraîchira l'air intérieur; mais encore, en les fermant l'hiver, on garantira ces animaux des rigueurs de la ſaiſon. C'eſt ſous ces deux points de vue, que je crois les châſſis, dans les étables, préférables aux contrevents. Les plus habiles économiſtes conviennent tous que les étables où l'on tient les beſtiaux conſtamment renfermés, exigent ces conditions.

Avant de paſſer à l'exercice néceſſaire aux beſtiaux, il me reſte à parler du pavé, du toit, & des murs des étables.

Le pave doit être ſolide & aller en pente; il faut pratiquer hors de l'étable une eſpèce de foſſe, où l'urine puiſſe s'écouler, de peur qu'en y ſéjournant trop long-temps, elle ne vienne à ſe corrompre, & n'infecte l'air: il eſt néceſſaire encore, que le toit & les murs ſoient ſolidement conſtruits, pour que les beſtiaux ſe trouvent chaudement dans l'étable l'hiver, & en tout temps à l'abri des injures de l'air.

On eſt ſans doute déjà convaincu que, dans des étables ainſi conſtruites, la ſanté des vaches & des moutons ne court aucun riſque, ſur-tout ſi ces bâtimens ſont ſitués dans des endroits ſecs & élevés, & ſi, pour l'entretien du bétail, ſa nourriture & ſa boiſſon, on ſuit exactement le régime que nous allons indiquer. De nos jours, cependant, n'a-t-on

pas vu des économiſtes vouloir que les moutons reſtaſſent toute l'année expoſés à la belle étoile, & prétendre que non ſeulement cette méthode les rend & plus ſains & plus forts, mais même que leur laine devient meilleure & beaucoup plus belle (1)?

Je paſſe maintenant à la manière dont on doit ſoigner les beſtiaux; elle conſiſte autant à les tenir propres, qu'à nettoyer les étables, & à procurer de l'exercice aux troupeaux.

Perſonne n'ignore que la propreté eſt une des choſes qui contribuent le plus à la ſanté de l'animal; c'eſt un principe, d'ailleurs, que, par la tranſpiration & par d'autres cauſes externes, le corps ſe couvre chaque jour d'une eſpèce de craſſe, qui, ſans les lotions fréquentes, augmente au point d'obſtruer les pores, d'intercepter la tranſpiration, & même de ronger la peau. Ces effets ſe manifeſtent particuliérement dans preſque toutes les bêtes couvertes de poils & de crins, qui, en ſe

(1) L'auteur a eu en vue ici le C. *Daubenton*, dont il cite même en note la traduction allemande de ſon *Inſtruction pour les bergers & les propriétaires de troupeaux, par M. Wichmann Leipſic*, 1784, in 8°.

Nous avons annoncé, par erreur, cette traduction, que nous n'avons pas vue, ſous la date de 1789, dans ces *Inſtructions*, volume de 1792, 2e. édition, page 338.

©BIUM

roulant dans la fange & l'ordure, ſe ſaliſſent aiſément. Or, comme l'excrétion trop abondante eſt pernicieuſe, parce que le corps fait alors une plus grande déperdition qu'il ne convient, comme je l'ai dit plus haut en parlant des ſueurs exceſſives, de même la tranſpiration arrêtée devient nuiſible, parce que le corps ne ſe débarraſſant pas des particules ſuperflues, il lui en reſte plus que la Nature ne peut en ſupporter ; c'eſt ce qui fait que l'arrêt de la tranſpiration, quelle qu'en ſoit la cauſe, produit tant de maladies, ſur-tout dans les individus où les humeurs ſe trouvent dans un état de corruption.

Il eſt donc néceſſaire de laver ſouvent les animaux. Si cette précaution eſt moins eſſentielle pour le mouton, dont la toiſon épaiſſe & imprégnée d'huile le met à l'abri de ces dangers, elle eſt de rigueur pour la vache, dont la peau, à cauſe de la fineſſe des poils, eſt plus ſujette à ſe gâter ; auſſi les économiſtes recommandent-ils non ſeulement d'étriller les vaches tous les jours, mais encore de les laver une fois toutes les vingt-quatre heures dans les chaleurs de l'été ; ils veulent même qu'on accoutume à ce régime les veaux dès l'âge le plus tendre. *Riems* eſt particulièrement de cet avis.

Quant aux étables, d'après tout ce que nous

avons dit jusqu'ici de la propreté, nous croyons indispensable de nettoyer souvent les crêches & les râteliers, de peur que les ordures qui s'y attachent ne dégoûtent l'animal. Il faut encore ne point épargner la litière, pour que la place où se couchent la vache & le mouton, soit toujours nette. J'ajoute que, deux fois la semaine, on doit enlever le fumier de l'étable : cette opération sera plus fréquente l'été ; il y auroit à craindre, autrement, qu'un trop long séjour de l'urine & de la fiente n'y répandît des vapeurs infectes & nuisibles.

En prenant toutes les précautions que nous venons de prescrire, nous pensons, avec les économistes modernes, qu'on entretiendra les troupeaux dans un degré de propreté, sinon telle qu'elle a lieu dans la Belgique, du moins suffisante pour que leur santé n'en souffre pas.

C'est assez m'être étendu sur la propreté qu'exigent les étables & les bestiaux ; en consultant les auteurs déjà cités, on trouvera sur cet objet de plus grands détails. Je passe maintenant à l'objection la plus forte que l'on élève contre la nourriture des bestiaux dans les étables; je veux parler du défaut d'exercice qu'on reproche à cette méthode.

Économistes & médecins, tous conviennent qu'un exercice modéré contribue beaucoup à la

ſanté ; & cependant nous recommandons ici de n'envoyer jamais les troupeaux dans les pâturages, mais de les tenir conſtamment renfermés. Recherchons donc attentivement les effets du mouvement & du repos ſur les animaux, & voyons leur rapport avec la méthode de nourrir les beſtiaux dans les étables.

Un trop long repos enlève aux parties ſolides du corps leur force & leur vigueur, prive les muſcles de leur élaſticité, arrête la circulation, occaſionne la ſtagnation des humeurs, & s'oppoſe à leur ſécrétion. Il n'eſt pas de praticien qui n'ait été à même, plus d'une fois, de faire ces obſervations ; il n'en eſt pas non plus qui ne convienne que non ſeulement un exercice modéré peut obvier à tous ces inconvéniens, mais encore, qu'avec l'exercice le corps fait beaucoup mieux ſes fonctions ; que l'exercice, en un mot, donne comme une nouvelle vie à toutes les parties.

Ces obſervations, dont l'homme a d'abord été l'objet, peuvent s'appliquer également aux animaux, dont les fonctions s'opèrent de même ; auſſi ne ſommes-nous point à cet égard, de l'avis de *Medicus*, & de beaucoup d'autres Savans, qui ont avancé que les bêtes privées d'une ame, & par conſéquent de la faculté de ſentir & de penſer, pouvoient, ſans que leur ſanté en ſouffrît, ne

prendre aucun exercice. Nous croyons, au contraire, avec *Boehmer*, *Schubart*, *Akleefeld*, & d'autres, qu'un exercice quelconque leur eſt néceſſaire; mais, ſi une inaction abſolue peut être très-préjudiciable aux animaux, ſouvent auſſi un exercice trop violent & fait à contre-temps leur devient pernicieux : par exemple, les envoyer dans la plaine durant les chaleurs brûlantes de l'été, & avant que la rumination ſoit achevée, fonction ſi néceſſaire aux beſtiaux pour la digeſtion, c'eſt les expoſer à diverſes maladies, telles que, comme le prouvent les expériences de *Rumpelt*, l'inflammation & la gangrène de la rate.

De tout ce que nous avons dit juſqu'ici, on doit donc conclure que l'inaction abſolue & un exercice trop violent ne conviennent point aux animaux domeſtiques. Ainſi l'on manqueroit le but qu'on ſe propoſe, & ce ſeroit bien peu connoître la nature des beſtiaux, que d'interdire tout exercice aux vaches & aux moutons, & les tenir habituellement renfermés dans les étables. Nous conſeillons, au contraire, de les faire parquer pluſieurs fois le jour, ſur-tout quand le temps eſt chaud & ſerein, afin que, courant & bondiſſant en liberté, ils puiſſent prendre un exercice modéré.

Quoique la nourriture des animaux domeſtiques ſoit beaucoup plus ſimple que celle de l'homme,

puiſque les premiers ne vivent que de végétaux, il eſt conſtant, néanmoins, que cette nourriture varie ſuivant la nature de l'animal, & qu'elle produit ſur lui différens effets.

Entre les différentes eſpèces de fourrages, celles qui tiennent le premier rang, ſont: le gramen, les herbes, les racines & les légumes, qui, ſecs ou nouvellement coupés & mêlés avec d'autres ſubſtances, forment la nourriture habituelle des beſtiaux. Après tout ce qu'ont écrit à ce ſujet les économiſtes & les phyſiciens, je n'entrerai pas dans de longs détails ſur les qualités bienfaiſantes du fourrage.

Le foin deſſéché eſt la nourriture qu'on donne le plus communément aux moutons & aux vaches dans beaucoup de cantons; il eſt compoſé d'une infinité d'herbes & de plantes qui croiſſent dans les prairies naturelles ou artificielles. Ce n'eſt pas ici le lieu d'en faire la deſcription, ſur-tout après ce que les plus célèbres économiſtes & botaniſtes, tels que *Linnée*, *Schreber*, *Gleditſch* & *Beckmann*, ont écrit non ſeulement ſur les herbes & les différentes eſpèces de plantes dont la fleur embellit les campagnes, mais encore ſur celles qu'on diſtingue à peine dans nos prairies.

Le fourrage récolté dans les prés ſecs & bien expoſés, au commencement de la floraiſon, c'eſt-

à dire au moment où le ſuc & toutes les parties bienfaiſantes qu'il renferme tombent ſous la faux, deſſeché au ſoleil, & purgé des ordures qui s'y étoient mêlées, eſt une excellente nourriture pour les beſtiaux. En effet, il renferme alors des parties terreſtres, ſalines, huileuſes, aqueuſes & ſpiritueuſes; ramaſſé dans les prairies artificielles, il n'eſt pas auſſi bon, parce que ſouvent, alors, on y trouve des herbes mal-ſaines, dont les parties âcres, fortes & nauſéeuſes, ſe mêlant avec le chyle dans les premières voies, affectent l'animal, & exercent chez lui plus ou moins de ravages.

Le foin de bonne qualité, lorſqu'on en a une proviſion ſuffiſante, ſe donne toute l'année aux beſtiaux; la quantité varie ſelon qu'ils le mangent ſeul ou qu'on y joint d'autre nourriture. Dans le cas où les prairies naturelles & artificielles ne donneroient point aſſez de foin pour entretenir habituellement les beſtiaux dans les étables, il faut ſe contenter alors des autres eſpèces de fourrages qui ont mérité la confiance des économiſtes, comme plus nourriſſantes que les autres, tels ſont le trèfle, la luzerne, le ſainfoin, le pâturin (*poa aquatica*), & la veſce, qui, ſemés avec la ſpergule, le ſeigle, l'avoine & le blé noir, forment ce qu'on appelle un fourrage mixte, qu'à défaut d'autres ſubſtances on donne aux beſtiaux.

Quoique

©BIUM

Quoique le trèfle à fleur rouge ſoit cité par les économiſtes, comme un excellent fourrage, tant parce qu'il foiſonne, que parce que, ſoit vert, ſoit ſec, les beſtiaux peuvent le manger toute l'année, il ne faut cependant en uſer qu'avec précaution. Cette plante, en effet, contient une grande quantité d'eau & d'air; l'animal qui en mange beaucoup au printemps & dans l'été, avant la floraiſon, court riſque d'être affecté de tranchées, de météoriſation & d'indigeſtion. Forcé de s'en ſervir, on la donne ſouvent, en petite quantité, ſeule ou avec de la paille hachée. L'automne & l'hiver, quoique les beſtiaux mangent ce fourrage ſec, il faut encore que ce ſoit en petite quantité & ſouvent, afin qu'il ſoit de plus facile digeſtion, & que l'animal n'en ſoit pas incommodé.

Les économiſtes & les botaniſtes vantent auſſi la luzerne comme le meilleur de tous les fourrages. Le ſainfoin, le pâturin, ſoit ſecs, ſoit en vert, conviennent auſſi très-bien aux beſtiaux, ils ſont pour eux une excellente nourriture dans l'été & l'automne; il faut les mêler quelquefois avec le trèfle, autrement le bétail, en ne mangeant que la même ſorte de fourrage, viendroit à ſe dégoûter, & perdroit l'appétit.

Il eſt encore une infinité d'herbes & de plantes dont les économiſtes font le plus grand eloge, &

©BIUM

que les bornes de ce mémoire ne nous permettent pas de rappeler ici. Pour l'hiver & le printemps, ils recommandent quelques racines ou légumes, qu'à défaut d'herbes vertes & de fourrages, les troupeaux mangent alors avec plaiſir ; de ce nombre ſont la diſette ou bette, la rave, le colſa, le navet, la pomme de terre, le topinambour.

La diſette donne beaucoup de feuilles, qui ſont pleines de ſuc ; les mourons & les vaches s'en nourriſſent volontiers pendant l'été : elle a de longues racines très-peſantes, qui peuvent ſe conſerver depuis l'auromne juſqu'au printemps ſuivant, & qui donnent, tout l'hiver & une partie du printemps, une nourriture non ſeulement ſubſtantielle, mais qui contribue encore à augmenter le lait dans les beſtiaux.

La rave, le colſa, le navet, la pomme de terre, le topinambour, donnent, comme la diſette, une nourriture ſucculente & d'une ſaveur variée ; compoſées, comme elle, de parties nourriſſantes & faciles à digérer, elles conviennent mieux auſſi à la nature des animaux.

Mais quel que ſoit le fourrage, il faut ne le donner aux beſtiaux qu'en petite quantité & ſouvent, afin que la rumination, qui facilite chez eux la digeſtion, ſe faſſe bien. Ce que nous venons de dire de la nourriture en général, peut s'appliquer

aux vaches & aux moutons, comme à tous les autres animaux domeſtiques, la différence ne conſiſte que dans la quantité & dans la manière de la leur adminiſtrer. Il ne me reſte plus qu'à parler de la boiſſon.

Nous avons obſervé plus haut, que la nourriture des animaux étoit beaucoup plus ſimple que celle dont les hommes ſe ſervent; on peut en dire de même de la boiſſon des premiers, qui n'eſt, en effet, que de l'eau pure. De même que la nourriture influe beaucoup ſur le corps de l'animal, de même auſſi la boiſſon produit ſur lui des effets différens, ſelon ſes diverſes qualités. La boiſſon chaude & priſe en trop grande quantité, amollit & affoiblit les parties ſolides, altère la ſanté, & expoſe le corps à toutes ſortes de maladies; froide, elle produit les effets contraires, c'eſt une eſpèce de préſervatif. Appliquons ces principes à la nature des bêtes, & l'on en conclura qu'elles ne doivent boire que de l'eau froide ou même glacée. Inſtruits par l'expérience, les économiſtes recommandent de la donner aux beſtiaux à ce degré. *Riems* & *Wichmann*, d'après *Daubenton*, nous apprennent combien de fois & en quelle quantité il faut faire boire les vaches & les moutons.

Je crois avoir démontré, autant qu'il étoit poſſible de le faire dans ce mémoire, que la méthode

BIUM

de nourrir les beſtiaux dans les étables eſt praticable, en y appliquant les principes médico-phyſiques que j'ai développés.

MÉMOIRE (1)

ET OBSERVATIONS

Sur les bons effets du ſel dans la nourriture des beſtiaux.

Par M. VIRGILE.

J'AI indiqué dans un autre Mémoire (2) les moyens de rendre les rivages du Rhône un des cantons les plus fertiles de la France; il me reſte

(1) Extrait du tome I des *Memoires de mathématique & de phyſique, préſentés à l'Académie royale des Sciences, par divers Savans, & lus dans ſes aſſemblées. Paris, de l'Imp. royale*, 1750, page 11.

Ce Mémoire étoit ſuivi de notes beaucoup plus étendues que le texte; nous avons refondu & abrégé le tout, pour en faire un enſemble qui ne préſente que l'objet eſſentiel du Mémoire.

(2) *Obſervations phyſiques ſur les terres qui ſont à la droite & à la gauche du Rhône, depuis Beaucaire juſqu'à la mer, avec un moyen de rendre fertiles toutes ces terres.* (*Memoires* cités, tome I, page 1.)

maintenant à apprendre à mes concitoyens, comment, par une voie auſſi ſimple que facile, on peut doubler, pour ainſi dire, le produit de toutes ſortes de terres. C'eſt de la multiplication des beſtiaux dont je veux parler.

Il eſt conſtant, en effet, que, par une grande quantité de beſtiaux, le laboureur ſe procure deux avantages conſidérables : le premier, de faire tous ſes labours dans la ſaiſon propre ; le ſecond, de pouvoir, au moyen du fumier que lui donne en abondance ſes nombreux troupeaux, engraiſſer plus de terres. Mettre le cultivateur à même de jouir de ce double avantage, tel eſt l'objet que je me propoſe dans ce mémoire.

Comme je ſuppoſe chaque laboureur fourni du bétail qui lui eſt néceſſaire, ſans inſiſter ſur cette acquiſition première, je me hâte d'en venir au moyen de procurer de la nourriture au bétail, lorſqu'il eſt augmenté.

Ce moyen n'eſt autre que le *ſel ;* c'eſt-à-dire, que le *ſel*, joint aux alimens que prend l'animal, augmente la nourriture que ces alimens lui fourniſſent ; en ſorte que, plus il uſe de *ſel*, plus cette augmentation de nourriture eſt ſenſible ; l'excès même, dans cette occaſion, n'eſt pas à craindre : c'eſt ce que l'expérience a démontré à Arles, où les beſtiaux ont le *ſel* à diſcrétion. Il n'eſt pas de

©BIUM

propriétaire qui ne puiſſe vérifier par lui-même ce que j'avance ici. Qu'il donne du *ſel* à ſes beſtiaux, & bientôt il verra que les bêtes qui en ont fait uſage ſont plus vigoureuſes, toutes choſes égales d'ailleurs, que celles auxquelles il l'aura refuſé (1).

Pour déterminer la quantité de *ſel* que peuvent manger les bêtes à laine, je citerai ce dont j'ai été témoin à cet égard dans le Languedoc, ſur un troupeau de trois cents moutons, à qui on donnoit du *ſel* tous les huit jours pendant l'hiver, ſeule ſaiſon de l'année où le *ſel* ſoit en uſage pour les beſtiaux : on en donnoit au troupeau quinze livres (ſept kilogrammes) par fois, ce qui revient à une livre (cinq hectogrammes) par vingt moutons; le reſte du jour où ils en avoient mangé, on avoit ſoin de les empêcher de boire : leur appetit, alors, étoit tel, qu'il n'étoit pas rare de leur voir manger d'aſſez gros morceaux de bois.

---

(1) Il ne faut pas croire à la généralité du principe adopté ici par l'auteur, que l'excès du *ſel* n'eſt pas à craindre; l'uſage trop abondant de cette ſubſtance donne lieu à pluſieurs maladies, telles que le piſſement de ſang, la pourriture, &c.

Nous invitons nos lecteurs à lire le *Mémoire ſur l'uſage économique du ſel pour les animaux domeſtiques*, par le C. *Flandrin*. Ce mémoire ſe trouve à la ſuite de ſon ouvrage *de la Pratique de l'éducation des moutons, & des moyens d'en perfectionner les laines*, page 420, in-8°., an 2°., dans la même librairie que ces *Inſtructions*. (*Note des Éditeurs.*)

Un ſecond fait, que je vais rapporter, viendra à l'appui de ce que j'avance des effets du *ſel* dans la nourriture des beſtiaux.

Dans le territoire de la ville d'Arles, en Provence, ſe trouve compris un petit canton nommé la Crau, ou *Lapidei Campi* (noms qui indiquent la qualité du ſol, où l'on ne voit que des pierres de differentes groſſeurs); cette campagne, unie & plate, offre trois lieues (quinze kilomètres) ou environ, de large, ſur cinq ou ſix (trois myriamètres) de long.

On eſt d'autant plus ſurpris de voir ce petit terrein fournir à la nourriture du nombre prodigieux de bêtes à laine qu'on y élève, que quelquefois elles ſont obligées de retourner les pierres pour manger le peu d'herbe qui ſe trouve deſſous. Les agneaux cependant y réuſſiſſent malgré la rigueur de l'hiver, à laquelle ils demeurent expoſés, faute de bergeries pour les mettre à couvert. Je puis même avancer, ſans crainte d'exagération, que les moutons de la Crau ſont les plus beaux de la Provence & du Languedoc, & peut-être même de toute la France.

Eſſayons de découvrir la cauſe de cette ſupériorité, & après l'avoir trouvée, nous tâcherons de la rendre ſenſible aux habitans de la campagne.

Le canton de la Crau, dénué d'arbres & de

©BIUM

brouſſailles, doit néceſſairement, dans bien des temps de l'année, fournir moins de nourriture aux moutons que beaucoup d'autres pâturages de la France; il faut donc en conclure que le peu d'alimens qu'ils y prennent eſt plus nourriſſant que la grande quantité que les bêtes à laine trouvent ailleurs, puiſque ces dernières ne ſe porrent pas ſi bien, ſont moins fécondes, & ne donnent pas d'auſſi belle laine que celles de la Crau. Examinons maintenant ſi c'eſt à la bonne qualité de l'herbe de la Crau, ou bien au *ſel* que ces beſtiaux ont toujours à diſcrétion, qu'il faut attribuer un effet ſi ſurprenant.

Sans diſconvenir de l'excellence du ſuc nourricier que fournit la Crau aux plantes qui y croiſſent, je ne puis pas croire que ſeules & ſans le ſecours du *ſel*, elles puſſent fournir à la nourriture des beſtiaux qu'on y élève. En effet, dans le Languedoc, du côté du Rhône oppoſé à la Crau, & à-peu-près à la même diſtance de ce fleuve, on trouve un canton couvert des mêmes cailloux que ceux qui ſe voient à la Crau. S'il exiſte quelque différence entre l'un & l'autre ſol, c'eſt que celui du Languedoc offre plus de bonne terre. Quant au ſuc nourricier, le canton du Languedoc produit les vins de Cauteperdrix, de Saint-Gilles, &c., qui ne le cèdent en rien à ceux de la Crau. Ce terrein, néanmoins, quoi-

que garni de brouſſailles, ne nourrit que la dixième partie des troupeaux qui paiſſent ſur la Crau ; mais le *ſel* eſt commun à Arles, & il manque dans le Languedoc. Ajoutons ce que j'ai dit plus haut, que les bêtes à laine ſont bien plus belles à la Crau que dans le Languedoc.

Qu'on juge maintenant ſi c'eſt à la ſeule bonne qualité de l'herbe de la Crau qu'il faut attribuer la nourriture des nombreux troupeaux qu'on y élève, ou bien ſi le *ſel* en eſt la principale cauſe.

Un fait connu en Languedoc, & qui vient à l'appui de mon aſſertion, c'eſt que les troupeaux qui uſent de *ſel* dans ce pays, ſont auſſi différens de ceux du même pays qui n'en font point uſage, que le ſont les troupeaux de la Provence & du Languedoc, de ceux de la Crau.

J'ai avancé au commencement de ce Mémoire, que le *ſel* étoit un moyen infaillible de doubler le nombre des bêtes à laine ; mais cette augmentation ſuppoſée, le Bas-Languedoc peut-il lui donner une nourriture ſuffiſante ? En convenant de l'impoſſibilité de nourrir dans cette province, pendant l'été, le même nombre de beſtiaux qu'on peut y entretenir facilement les trois quarts de l'année, il n'en eſt pas moins vrai que cet inconvénient ne doit pas être un motif de ſe refuſer à l'augmentation dont je parle. En effet, cette impoſſibilité, qui ne ſe fait

réellement ſentir que dans les cantons du Languedoc les plus ſtériles, diſparoîtra bientôt, ſi l'on envoie l'été les beſtiaux à la montagne ; c'eſt là qu'ils trouveront une nourriture abondante, pourvu toutefois qu'on leur continue l'uſage du *ſel*; car le défaut de *ſel*, dans la montagne, cauſe ſouvent de grandes mortalités parmi les beſtiaux. Tel eſt l'effet avantageux du ſéjour ſur la montagne & du *ſel*, qu'on diſtingue aiſément les bêtes à laine qui ont joui de ces deux avantages, de celles qui en ont été privées, quelque bien entretenues qu'elles ſoient d'ailleurs. Ce que j'avance ici eſt connu de tout le Languedoc & de la Provence.

Mais ce que je ne ſaurois trop répéter, c'eſt que, pour avoir dans le Languedoc autant de bêtes à laine que ce pays peut en nourrir commodément, on doit s'attacher à ſuivre ponctuellement tout ce qui ſe pratique à Arles à ce ſujet. Si l'on en excepte les bergeries, qui manquent dans le canton de la Crau, on peut aſſurer qu'il n'eſt point de lieu, en France, où le ſoin des troupeaux ſoit porté plus loin ; auſſi cette portion du territoire d'Arles, qui de ſa nature eſt la plus ſtérile, eſt-elle devenue, par le moyen des beſtiaux, le canton dont le produit eſt le plus certain & le plus eſtimé.

Une obſervation que j'ai été à même de faire plus d'une fois, c'eſt que le manque de *ſel* pour les

beſtiaux eſt très-préjudiciable à pluſieurs communautés du Languedoc. Elles ont, il eſt vrai, des troupeaux, mais les bêtes en ſont foibles, petites; & loin de multiplier, comme celles de la Crau, elles dépériſſent à vue d'œil. Les terres dont nous parlons ne le cèdent cependant en rien à la Crau, puiſque, comme je l'ai dit, elles produiſent des vins & des blés de la première qualité. Du petit nombre de beſtiaux il réſulte non ſeulement que les vaſtes pâturages que l'on rencontre dans le Languedoc reſtent inutiles, mais encore que la province ſe voit privée de la quantité de laine néceſſaire pour alimenter ſes manufactures, & le cultivateur hors d'état d'engraiſſer ſes terres. Convaincus par les exemples que je mettois ſous leurs yeux, les propriétaires convenoient avec moi des effets avantageux du *ſel* dans la nourriture des beſtiaux; mais la cherté de cette denrée étoit le motif qu'ils ne ceſſoient de m'alléguer, lorſque je leur en recommandois l'uſage.

Les troupeaux qui, dans les années de ſéchereſſe, viennent en grand nombre, de la Crau, paître dans les pâturages du Bas-Languedoc, ſont une preuve qu'on ne nourrit pas dans cette province la quantité de bêtes à laine qu'on pourroit y entretenir, & que les beſtiaux manquent aux pâturages, & non pas ces derniers aux beſtiaux. Je

n'ai donc point exagéré, quand j'ai avancé qu'en pratiquant dans le Languedoc la méthode que l'on ſuit à Arles, on doubleroit aiſément le nombre des moutons.

J'ajouterai que les troupeaux portent dans les montagnes la même fertilité qu'ils procurent à nos terres en couchant deſſus. L'attention des montagnards à les faire repoſer ſur les terreins mis en valeur, atteſte la vérité de cette aſſertion.

Après avoir démontré les effets avantageux qui réſultent pour les troupeaux, de leur ſéjour ſur la montagne, il ne ſera pas hors de propos, je penſe, d'examiner s'il exiſte réellement pour le pâturage quelque différence entre les montagnes de Savoie & celles de Languedoc. Deux raiſons portent à croire communément, que les premières ſont de beaucoup préférables aux nôtres. D'abord les beſtiaux qui partent d'Arles pour aller en Savoie, en reviennent plus beaux que ceux que nous envoyons dans les montagnes du Languedoc; en ſecond lieu, les bêtes à laine ne meurent point en Savoie comme dans le Languedoc. On ignore en Savoie juſqu'au nom de *gamer*, maladie commune en Languedoc, dont les ravages ſont tels, que ſouvent elle emporte des troupeaux entiers, ſans que les remèdes dont on a fait uſage juſqu'ici, aient pu en arrêter la violence.

Peut-être l'avantage que l'on accorde aux montagnes de Savoie sur celles du Languedoc, disparoîtroit-il, si nos bestiaux, en partant de chez nous, étoient aussi sains, aussi vigoureux que le sont ceux d'Arles lorsqu'ils vont à la montagne; mais, sans le *sel* pouvons-nous espérer jamais pour nos moutons, cette vigueur & cet embonpoint que l'on remarque dans ceux que nourrit le territoire de cette ville? Nos moutons, d'ailleurs, arrivés sur la montagne, sont encore privés de *sel*; en Savoie, au contraire, on le prodigue aux troupeaux qu'y envoie la Provence.

Si l'on convient du principe que le fréquent usage du *sel* rend les moutons plus vigoureux, il s'ensuit qu'il les préserve nécessairement de beaucoup d'infirmités qui ne les font périr que parce qu'ils sont foibles & chétifs. Nous trouvons chez les hommes la preuve de ce que j'avance ici, des bestiaux. Qu'un homme robuste & bien constitué respire un air mal-sain & imprégné de brouillard, il n'en sera nullement incommodé : mettez à sa place un valétudinaire, un cacochyme, la mort est la suite de son imprudence.

J'ajoute qu'en Languedoc, nos bergers ne sont ni aussi intelligens, ni aussi attentifs que ceux d'Arles; dernière cause qui influe beaucoup plus qu'on ne le pense communément sur les troupeaux.

Les exemples que je viens de citer, ont prouvé

BIUM

juſqu'à l'évidence, je crois, que l'uſage du *ſel* augmente la nourriture des beſtiaux. Il me reſte encore à faire voir comment le *ſel* peut produire cette augmentation.

On convient aiſément qu'une viande bien digérée fournit plus de nourriture que ſi elle l'étoit moins ; pour peu qu'on veuille faire attention à la différente quantité de fourrage qu'il faut au bœuf & au cheval, on verra que ce dernier mange quatre fois plus que le bœuf, qui, malgré cette diſproportion d'alimens, eſt entretenu & travaille de même que le cheval. Quelle peut donc être la cauſe de cette difference, ſinon de ce que la nourriture du bœuf qui rumine étant plus digérée, fournit plus de chyle, & qu'ainſi il lui en faut une moindre quantité qu'au cheval, qui ne mâche que groſſièrement les alimens qu'il prend ? Ainſi, en admettant que le *ſel* aide à la digeſtion, on en conclura qu'une petite quantité d'alimens bien digerée, fournit plus de nourriture qu'une beaucoup plus grande quantité qui n'eſt pas auſſi bien digérée.

Mais, non ſeulement le *ſel* contribue à augmenter la nourriture des beſtiaux, il eſt encore pour eux, ſur-tout pour les bêtes à laine, un remède univerſel. On ne connoît en Languedoc, que deux maladies auxquelles les moutons ſont communément ſujets.

©BIUM

La première eſt celle qu'on appelle le *gamer*; elle vient de la mauvaiſe qualité des pâturages, & conſiſte ordinairement dans de petits inſectes ſemblables à des papillons, qui ſe forment dans les vaiſſeaux du foie & autres grands vaiſſeaux des bêtes à laine, & qui conſomment toute la maſſe du ſang de l'animal, à tel point, qu'un mouton *gamé*, quelque nourriture qu'il prenne, dépérit à vue d'œil, & meurt enfin dans un épuiſement total (1).

La ſeconde maladie des bêtes à laine eſt le *piſſement de ſang*; quoique celle-ci ne faſſe pas d'auſſi grands ravages dans un troupeau que la précédente, on peut dire néanmoins qu'en Languedoc le piſſement de ſang fait périr beaucoup plus de bêtes à laine que le *gamer*. Dans cette province, en effet, à l'exception des cantons où le *ſel* eſt commun, tout y eſt ſujet à cette dernière maladie.

Peut-être, cependant, ſeroit-il plus exact de préſenter le *ſel* comme un préſervatif contre l'une & l'autre de ces maladies, que comme un remède curatif? Juſqu'ici, malheureuſement, l'expérience

(1) Cette maladie eſt la pourriture, & les inſectes dont parle ici l'auteur, ſont les *douves* (*faſciola hepatica*). Voyez ce que nous avons dit au ſujet de cette maladie, dans ces *Inſtructions*, volume de 1791, nouvelle édition, page 152. (*Note des Éditeurs.*)

OBIUM

a prouvé qu'arrivées à une certaine période elles ſont incurables, & l'on ne ſache pas qu'un mouton qui a piſſé le ſang en ſoit réchappé. On peut dire la même choſe du *gamer*, qui emporte les troupeaux les plus nombreux ſans en épargner une ſeule tête (1).

Le *ſel* ſera donc un préſervatif contre le piſſement de ſang; il demeure pour conſtant, qu'une de ſes propriétés eſt de purifier le ſang, & d'en rendre la circulation plus libre; auſſi, les troupeaux qui font uſage du *ſel* ne ſont point ſujets à cette maladie, qui ne provient que d'alimens mal digérés & de l'obſtruction des vaiſſeaux.

Le *ſel* eſt encore un préſervatif contre le *gamer*; on peut en juger par ce qu'on voit arriver tous les jours dans le Contract, pâturage d'une aſſez vaſte étendue, placé entre Beaucaire & Bellegarde, & commun à l'une & à l'autre de ces deux villes; ſitué au bord d'un marais d'un côte, & au pied de la montagne de l'autre, ce pâturage eſt ſi bas, qu'il eſt quelquefois couvert d'eau, & paroît faire partie du marais. Quoiqu'il produiſe beaucoup d'herbe, il ne peut ſervir qu'à nourrir des bœufs

(1) La médecine vétérinaire a fait aſſez de progrès depuis l'époque où M. *Virgile* écrivoit, pour que cette aſſertion ne ſoit plus aujourd'hui également fondée. (*Note des Éditeurs.*)

ou

ou des chevaux ; les moutons qu'on y feroit paître, s'y *gameroient* bientôt. Cette funeſte propriété de *gamer* les moutons eſt particulière au Contraſt; car les beſtiaux vont paître généralement dans les endroits marécageux qui ſont au pied de la montagne, ſans craindre le *gamer ;* les brebis mêmes, au printemps, entrent aſſez avant dans l'eau pour aller manger le roſeau, & l'on n'a point d'exemple qu'aucun troupeau ait été *gamé* pour cela. Quelle eſt donc la cauſe de cette différence? Les habitans du pays, les plus inſtruits, l'attribuent au *ſel* dont les marais ſont imprégnés, tandis qu'il eſt certain, au contraire, que le pâturage du Contraſt eſt privé de cette qualité. J'ai donc eu raiſon d'avancer que le *ſel* étoit un préſervatif contre le *gamer*.

Mais pour ne rien omettre dans une matière auſſi intéreſſante pour l'agriculture & le commerce, je penſe qu'il ne ſera pas hors de mon ſujet de développer la cauſe d'une différence auſſi frappante, entre deux terres contiguës, qui, l'une ou l'autre, ont évidemment été formées par le Rhône; car on ne peut ſe diſſimuler que le Contraſt ainſi que tous les marais ſont un crément.

Dans le Mémoire que j'ai publié ſur les crémens du Rhône, j'ai établi que ce fleuve a formé des crémens dont les uns ſont ſalés & amers, & les autres doux & fertiles. J'ai prouvé alors, que les

marais étoient du nombre des erémens qui devoient leur origine à l'eau de la mer ; eſſayons de démontrer, en ce moment, que le crément du Contract a été formé hors de la mer.

La pente depuis Beaucaire juſqu'à la mer, eſt de ſix pieds (deux mètres) ; ayant trouvé des crémens à quinze pieds (cinq mètres) de profondeur, au bord des marais, j'ai pu en conclure que la mer avoit été juſques-là autrefois. Si au contraire la mer n'a jamais couvert le Contract, il s'enſuivra néceſſairement que le crément qui y eſt formé doit être doux & non pas un crément ſalé. En effet, le crément du Contract, bien loin d'avoir quinze pieds (cinq mètres) de profondeur, comme tous les marais, n'a que deux pieds (ſoixante-ſix centimètres) ; en ſorte que, pour couvrir le terrein du Contract, la mer auroit dû s'élever plus de quatre pieds (un mètre trente-trois centimètres) au-deſſus de ſon niveau. Ce que je dis ici de l'épaiſſeur du erément du Contract, j'ai été à même de le vérifier ſur les puits que les bergers de ce canton pratiquent pour boire. Après avoir creuſé environ deux pieds (ſoixante-ſix centimètres) dans un terrein de erément, tel que je l'ai décrit, on trouve un terrein de cailloux tout-à-fait ſemblables à ceux de la montagne voiſine & à ceux de la Crau. Je puis encore aſſurer que, quelqu'endroit du Contract que l'on

creuſât, il offroit toujours le même crément, la même eau douce, enfin les mêmes cailloux, & jamais d'eau amère, ni ſaumâtre ; nouvelle preuve que le *ſel* eſt un preſervatif aſſuré contre le piſſement de ſang, le *gamer*, & en un mot, contre toutes les maladies auxquelles les bêtes à laine ſont expoſées.

Ce que je viens de dire des avantages du *ſel*, relativement aux moutons, on peut l'appliquer également à ces animaux laborieux qui partagent avec l'homme les fatigues du labour & de la culture des terres. Avec le *ſel*, en effet, ainſi que le mouton, le bœuf digéreroit mieux, il deviendroit plus ſain & plus vigoureux. Si l'uſage du *ſel* augmente la nourriture des bêtes à laine, il produit la même augmentation dans le fourrage dont s'alimente le gros bétail. Tranquille à cet égard, le propriétaire pourroit ſans crainte alors ſe charger de troupeaux plus nombreux : il en réſulteroit pour les terres une plus grande quantité de fumier ; &, plus engraiſſées, elles donneroient à leur tour le double de l'herbe & du grain qu'on avoit coutume d'y recueillir auparavant.

Comme dans le cours de cette diſſertation je me ſuis impoſé l'obligation d'invoquer les faits à l'appui de ce que j'avance, je terminerai en citant un exemple dont j'ai été le témoin oculaire à ma terre

de la Baſtide, ſituée dans un quartier ſalé: il ne m'eſt mort, dans l'eſpace de plus de trente années, qu'une ſeule bête de labourage; encore puis-je aſſurer qu'elle eſt morte de vieilleſſe, car perſonne ne ſe ſouvenoit de l'avoir vu naître. Je dirai avec la même vérité, qu'elles n'y ſont jamais malades.

D'après tout ce que je viens de dire pour prouver les avantages du *ſel* dans la nourriture des beſtiaux, il eſt ſuffiſamment démontré, je penſe, que l'uſage de cette denrée ne ſauroit être trop recommandé; mais comment ſe flatter de détruire les préjugés des gens de la campagne à cet égard? Auſſi, ne ſeroit-ce leur rendre ſervice qu'à moitié, que de ſe contenter de leur apprendre qu'il eſt du plus grand intérêt pour eux de prodiguer le *ſel* à leurs beſtiaux, ſi on ne leur indiquoit encore les moyens de le donner avec ſuccès.

OBSERVATIONS

ET EXPÉRIENCES

Sur la piqûre & les effets du venin des ſcorpions ſur les animaux (1).

Par M. DE MAUPERTUIS (2).

J'AI vu à Montpellier deux eſpèces de *ſcorpions*; l'une ſe trouve aſſez communément dans les maiſons, l'autre habite la campagne : les premiers ſont beaucoup plus petits que les derniers, leur couleur eſt celle du café brûlé. Je n'ai fait aucune expérience ſur les *ſcorpions* de cette eſpèce.

(1) Nous avons inſéré dans le volume de 1793, ſeconde édition, page 226, des *Obſervations & Expériences ſur les effets qu'on attribue au prétendu venin de la ſalamandre*; celles que nous rapportons aujourd'hui ſur le venin des *ſcorpions*, & celles que nous aurons occaſion de rapporter dans les volumes ſuivans, ſur le venin de la *vipère* & de quelques autres animaux venimeux, ou prétendus tels, ſerviront à fixer l'opinion ſur la nature & les effets de tous ces venins, eu égard aux animaux domeſtiques. (*Note des Éditeurs.*)

(2) Extrait des *Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Paris*, année 1731, page 223.

Les *ſcorpions* qui habitent la campagne, peuvent avoir, étant étendus, la longueur de deux pouces (ſix centimètres), & ſont d'un blanc tirant ſur le jaune; ils ſe trouvent en ſi grande quantité vers un village appelé Souvignargues, à cinq lieues (vingt-cinq kilomètres) de Montpellier, que les payſans en font une eſpèce de petit commerce; ils les cherchent deſſous les pierres, & les vont vendre aux apothicaires des villes voiſines, qui les croyent utiles pour quelques compoſitions contre la piquûre du *ſcorpion*.

C'eſt cette eſpèce que j'ai examinée. La première de mes expériences fut de faire piquer un chien, qui reçut trois ou quatre coups de l'aiguillon d'un *ſcorpion* irrité, à la partie du ventre qui eſt ſans poil.

Une heure après il devint très-enflé & chancelant, il rendit tout ce qu'il avoit dans l'eſtomac & dans les inteſtins, & continua pendant trois heures de vomir, de temps en temps, une bave viſqueuſe; ſon ventre, qui étoit fort tendu, diminuoit à chaque vomiſſement, cependant il recommençoit bientôt de s'enfler, & quand il l'étoit à un certain point, il revomiſſoit encore. Ces alternatives d'enflure & de vomiſſement durèrent environ trois heures; enſuite les convulſions le prirent, il mordit la terre, ſe traîna ſur les pattes de

©BIUM

devant, enfin il mourut cinq heures après avoir été piqué.

Il n'avoit aucune enflure à la partie piquée, comme ont les animaux piqués par les abeilles ou les guêpes; l'enflure étoit générale, & l'on voyoit ſeulement à l'endroit de chaque piquûre, un petit point rouge, qui n'étoit que le trou qu'avoit fait l'aiguillon, rempli de ſang extravaſé. J'ai obſervé la même choſe ſur tous les animaux qne j'ai fait piquer par le *ſcorpion*, & n'ai jamais vu que ſa piquûre fît élever la peau.

Quelques jours après, je fis piquer un autre chien, cinq ou ſix fois au même endroit que le premier; quatre heures s'étant écoulées ſans qu'il parût malade, je fis réitérer les piquûres; mais qnoique pluſieurs *ſcorpions* irrités le piquaſſent dix ou douze fois, & enfonçaſſent leurs aiguillons ſi avant, qu'ils y demeuroient attachés, le chien jeta ſeulement quelques cris pendant les piquûres, mais il ne ſe reſſentit en aucune manière du venin; il but & mangea de grand appétit, & comme il étoit fort éloigné de donner aucun ſigne de mort, je le remis en liberté. C'étoit un chien du voiſinage, & il fit ſi peu de cas du péril qu'il avoit couru, que, comme il avoit été mieux nourri chez moi, il y revenoit ſouvent s'offrir à de nouvelles expériences.

Je crus que mes *ſcorpions* pourroient avoir épuiſé leur venin ; j'en fis venir de nouveaux de Souvignargues : je fis piquer ſept autres chiens, & malgré toute la fureur & les coups des *ſcorpions*, aucun ne ſouffrit le moindre accident.

Enfin, je répétai l'expérience ſur trois poulets que je fis piquer ſous l'aîle & ſur la poitrine, mais aucun ne donna le moindre ſigne de maladie.

De toutes ces expériences, il eſt aiſé de conclure que, quoique la piquûre du *ſcorpion* ſoit quelquefois mortelle, elle ne l'eſt cependant que rarement; elle aura beſoin pour cela du concours de certaines circonſtances qu'il ſeroit difficile de déterminer : la qualité des vaiſſeaux que rencontre l'aiguillon, la nature des alimens qu'aura mangés le *ſcorpion*, une trop grande diète qu'il aura ſoufferte, peuvent contribuer ou s'oppoſer aux effets de la piquûre (1); peut-être la liqueur empoiſonnée ne coule-t-elle pas toutes les fois que le *ſcorpion* pique, &c.

Redi remarque que les vipères n'ont qu'une certaine quantité de venin, laquelle étant une fois

(1) La nature des alimens qu'aura mangés l'animal mordu, l'état de la digeſtion dans ce dernier, celui de ſes humeurs, &c., peuvent également contribuer au développement, ou s'oppoſer auſſi aux effets du venin. (*Note des Editeurs.*)

épuiſée par l'emploi que ces animaux en ont fait, a beſoin d'un certain temps pour être réparée ; qu'ainſi, après avoir fait mordre & piquer pluſieurs animaux par des vipères, dont la bleſſure eſt extrêmement dangereuſe, les derniers ne mouroient plus, & les vipères ne recommençoient d'être venimenſes que quelques jours après.

Mais je ne ſaurois attribuer à cette cauſe le peu d'effet du venin de mes *ſcorpions* ; les derniers étoient nouvellement pris, & n'avoient fait aucune diſſipation de leurs forces.

Je me ſervis auſſi de mâles & de femelles pour mes expériences ; ainſi, on ne peut s'en prendre à la difference de ſexe, pour expliquer la variété des effets qui ſuivent la piquûre.

C'eſt peut être le peu de malignité de ces *ſcorpions*, qui aura mis en crédit certains contre-poiſons dont on ſe ſert en Languedoc : on noye des *ſcorpions* dans l'huile, qu'on garde après comme un remède aſſuré, étant appliqué ſur la partie piquée.

On croit encore qu'en écraſant le *ſcorpion* ſur la partie, on prévient les mauvais effets de ſa piquûre ; mais je ſuis fort tenté de croire que tous ces antidotes ne doivent leur effet qu'au peu d'efficace du poiſon.

Quelqu'un, peut-être, aura été piqué d'un *ſcor-*

pion, il aura peut-être même senti des maux de cœur & des défaillances; il aura eu recours à l'huile ou au *scorpion* écrasé : la confiance aura guéri les maux qu'avoit faits la crainte, & il aura cru ne devoir sa conservation qu'au prétendu remède.

Mais puisque de plusieurs animaux piqués, auxquels on n'a fait aucun de ces remèdes, il n'en est mort qu'un, il y a grande apparence que ceux qui, après avoir été piqués, se sont servis de ces antidotes, n'ont été guéris que parce qu'ils n'étoient pas empoisonnés.

On m'avoit souvent rapporté un fait singulier sur ce prétendu contre-poison : on m'assuroit qu'une souris ayant été renfermée dans une bouteille avec un *scorpion*, le *scorpion* la piqua, & la piqûre fut bientôt suivie de la mort; mais une autre souris ayant été remise dans la bouteille, & piquée comme la première, elle dévora son ennemi, fut assez heureuse pour se venger & se guérir en même temps. On regardoit ce fait comme constant, & la souris comme inspirée de la Nature pour connoître le remède à son mal.

Je mis donc dans une bouteille une souris avec trois *scorpions*; elle reçut bientôt trois piqûres, qui la firent crier : elle prit alors le parti de se

défendre, & à coups de dents tua les trois *ſcorpions ;* mais elle ne mangea d'aucun, & ne les mordit que comme elle eût fait à tout autre animal qui l'eût bleſſée. Je l'obſervai enſuite, & elle ne donna pas la moindre marque de maladie juſqu'au lendemain, que je lui fis ſubir un autre genre de mort.

Il ſuit de cette expérience & des précédentes, que, dans l'hiſtoire qu'on me rapportoit, ſi elle eſt vraie, la première ſouris avoit reçu une piquûre mortelle; que la ſeconde ne reçut plus que des piquûres inefficaces, ſoit parce que le *ſcorpion* s'étoit épuiſé ſur la première, ſoit par quelque autre des circonſtances qui empêchent que la piquûre ſoit mortelle; qu'enfin, ſi la ſouris mordit ou mangea le *ſcorpion*, c'étoit ou pour ſe défendre, ou pour ſe nourrir, ſans qu'il ſoit beſoin de ſuppoſer ni inſtinct, ni antidote.

Tous les naturaliſtes voyant les effets qui ſuivent quelquefois la piquûre du *ſcorpion*, conviennent qu'il faut que le *ſcorpion* verſe quelque liqueur dans la plaie que fait l'aiguillon. Ils ont donc tous conjecture que l'aiguillon devoit être percé d'un petit trou à ſon extrémité, pour donner iſſue à la liqueur empoiſonnée. *Redi*, cependant, après avoir cherché ce trou avec les meilleurs microſcopes, avoue qu'il ne l'a jamais pu voir;

il vit ſeulement, un jour, à l'extrémité de l'aiguillon d'un *ſcorpion* irrité, une petite goutte, qui lui donna lieu d'aſſurer qu'il y avoit quelque ouverture.

Leuwenhoeck, plus heureux en cela que *Redi*, au lieu d'un trou unique que les autres auteurs ſuppoſoient, en a vu deux; mais comme la figure & la deſcription qu'il en donne, diffèrent un peu de la mienne, ce qui vient, ſans doute, de la différence qui ſe trouve entre les eſpèces de *ſcorpions* que nous avons obſervées, je vais donner la deſcription de ces trous, tels que je les ai vus dans un *ſcorpion* de Souvignargues.

Le dernier nœud de la queue du *ſcorpion* eſt une petite fiole, d'une eſpèce de corne, qui ſe termine par un col noir, fort dur, fort pointu, & ce col eſt l'aiguillon. J'aperçus avec le microſcope, deux petits trous, beaucoup plus longs que larges, qui, au lieu d'être placés á l'extrémité de l'aiguillon, ſont placés des deux côtés, à quelque diſtance de la pointe. Dans pluſieurs aiguillons, j'ai vu qnelquefois la ſituation de ces trous varier un peu, quoiqu'ordinairemenr ils commencenr à la même diſtance de la pointe; j'ai vu quelquefois l'un un peu plus vers l'extrémité que l'autre.

Il n'eſt pas même néceſſaire que le microſcope

groſſiſſe beaucoup les objets pour apercevoir ces trous : on les voit fort bien avec une loupe de deux ou trois lignes de foyer ; & lorſque *Redi* n'a pu les voir, c'eſt apparemment qu'il s'eſt attaché à chercher à l'extrémité de l'aiguillon un trou qui n'y eſt point, & que, préſentant toujours à ſon microſcope l'aiguillon par la pointe, il ne pouvoit pas les apercevoir, placés comme ils ſont.

On peut même s'aſſurer de leur ſituation ſans microſcope. Si l'on preſſe fortement la fiole que je viens de décrire, on voit la liqueur qu'elle contient, s'échapper à droite & à gauche par ces deux trous.

Les expériences qui peuvent avoir quelque utilité, étant faites, je paſſai à celles qui ne ſont que curieuſes.

On rapporte en Languedoc une autre hiſtoire du *ſcorpion*. On dit que, ſi on le renferme dans un cercle de charbons, il ſe pique lui-même, & ſe tue.

Je fis une enceinte de charbons, j'y mis un *ſcorpion*, qui, ſentant la chaleur, chercha paſſage de tous côtés ; n'en trouvant point, il prit le parti de traverſer les charbons, qui le brûlèrent à demi ; je le remis dans l'enceinte, & n'ayant plus eu la force de tenter le paſſage, il mourut bientôt, mais ſans avoir la moindre vo-

lonté d'attenter à ſa vie. L'expérience fut répétée ſur pluſieurs autres, qui agirent tous de la même façon.

Voici, je crois, ce qui a pu donner lieu à l'hiſtoire : Dès que le *ſcorpion* ſe ſent inquiété, ſon état de défenſe eſt de rebrouſſer ſa queue ſur ſon dos, prête à piquer; il cherche même de tous côtés à enfoncer ſon aiguillon : lorſqu'il ſent la chaleur des charbons, il prend cette poſture, & ceux qui n'y regardent pas d'aſſez près, croyent qu'il ſe pique; mais quand même il le voudroit, il auroit beaucoup de peine à le faire, & je ne crois pas qu'il en pût venir à bout, tout ſon corps étant cuiraſſé comme celui des écreviſſes.

Je ne parlerai point de pluſieurs hiſtoires extravagantes de ces ſortes d'animaux, que racontent *Pline* & *Ælien*, je vais ſeulement rapporter quelques obſervations qui ne s'accordent pas entièrement avec celles de *Redi*, qui eſt celui que je connoiſſe qui a le mieux obſervé les *ſcorpions*.

Ariſtote, *Pline* & *Ælien* diſent que, pour l'ordinaire, la femelle des *ſcorpions* porte onze petits. *Redi* les fait beaucoup plus fécondes, & marque vingt-ſix & quarante pour les limites de leur fécondité; mais les *ſcorpions* dont il parle, le cédoient encore de beaucoup à ceux de Souvignargues. Dans pluſieurs femelles que j'ai ou-

vertes, j'ai trouvé depuis vingt-ſept petits juſqu'à ſoixante-cinq.

Au reſte, les *ſcorpions* ſont auſſi cruels à l'égard de leurs petits que les araignées. Une mère, que j'avois renfermée dans une bouteille, les dévoroit à meſure qu'ils naiſſoient. *Pline* parle de cette férocité des mères à l'égard de leurs petits; mais il ajoute qu'il n'en réchappe qu'un, qui a l'adreſſe d'éviter la mort en ſe tenant ſur le dos de ſa mère, & qui enſuite devient le vengeur de ſes freres, en la tuant.

Ils n'obſervent pas mieux les luis de la ſociété entr'eux, que les ſentimens de la Nature pour leurs petits. J'en avois mis environ cent enſemble, qui ſe mangèrent preſque tous: c'étoit un maſſacre continuel, ſans aucun égard ni pour l'âge, ni pour le ſexe. En peu de jours, il ne m'en reſta, de ce grand nombre, que quatorze, qui avoient dévoré tous les autres. On pourroit dire, pour les excuſer, qu'ils manquoient d'autre nourriture; en effet, je fus quelque temps ſans connoître les alimens de leur goût; mais leur ayant préſenté des mouches, ils en mangèrent, ſans cependant oublier tout-à-fait leur première férocité; car de temps en temps on recommençoit à ſe dévorer. Ils mangèrent auſſi des cloportes; mais on leur donna un jour une groſſe araignée, & ce fut de

tous les mets que je leur ſervis, celui qu'ils mangèrent de meilleur appétit : trois ou quatre *ſcorpions* l'attaquèrent à-la-fois, & chacun y demeura long-temps attaché.

Ils font voir beaucoup de force & de courage contre les araignées. J'ai vu ſouvent un fort petit *ſcorpion* attaquer & tuer une araignée beaucoup plus groſſe que lui ; il commence d'abord par la ſaiſir avec l'une ou l'autre de ſes grandes ſerres, quelquefois avec les deux en même temps ; ſi l'araignée eſt trop forte pour lui, il la bleſſe de ſon aiguillon qu'il retrouſſe par-deſſus ſa tête, & la tue ; après quoi ces deux grandes ſerres la tranſmettent à deux beaucoup plus petites, qu'il a au-devant de la tête, avec leſquelles il la mâche, & ne la quitte plus qu'il ne l'ait mangée.

Je ne leur ai point vu d'autres dents que les petites ſerres avec leſquelles ils mâchent les alimens. La bouche des *ſcorpions* eſt garnie de petits poils ; & quoique leur peau ſoit une véritable écaille, ils ne laiſſent pas d'être velus en pluſieurs endroits, aux ſerres, aux jambes, & au dernier nœud de la queue.

Remarques des Éditeurs.

Dans les pays à *ſcorpions*, les cultivateurs ne manquent pas d'attribuer à la piquûre de ces animaux,

maux, comme on le fait dans les pays à *ſalamandres*, la plupart des maladies dont les beſtiaux ſont affectés, ſur-tout les indigeſtions accompagnées de météoriſation, & toutes les maladies inflammatoires, charbonneuſes & à efflorescences cutanées, la moindre tumeur, le moindre engorgement au pis des vaches, paſſent également pour être la ſuite de cette piquûre. Il réſulte cependant bien évidemment, de toutes les expériences qu'a faites M. de *Maupertuis*, & de toutes celles que nous avons rapportées de la *ſalamandre*, qu'il faut chercher ailleurs les cauſes de toutes ces maladies; car, ſi la morſure des *ſalamandres* & la piquûre des *ſcorpions* ne ſont pas dangereuſes pour des petits animaux dont la peau eſt très-tendre, comme le chien, le poulet, la ſouris, &c., elles doivent l'être bien moins encore pour les grands animaux, dont le cuir eſt beaucoup plus épais & plus dur.

Cette vérité, qu'on ne ſauroit trop répandre pour la deſtruction des préjugés, produira un grand avantage; elle forcera à étudier & à chercher les véritables cauſes de ces maladies, & ces cauſes une fois connues ſeront bien plus facilement prévues, combattues & détruites.

©BIUM

OBSERVATION

Sur une indigeſtion dans le Cheval, ſuivie de météoriſation, guérie par la ponction des inteſtins.

Par le C. BARRIER.

Avec des Remarques par le C. HUZARD.

EXCEPTÉ les *Mémoires littéraires & critiques, pour ſervir à l'Hiſtoire de la Médecine* (1), qui nous donnent la deſcription d'une opération pratiquée avec ſuccès dans le Beauvoiſis & autres lieux, ſur les bêtes à cornes, pour les délivrer d'une mort qui ſuivoit promptement le météoriſme des eſtomacs, aucuns des auteurs qui ont écrit ſur l'Art vétérinaire ne nous ont encore parlé, que je ſache (2), de la ponction des inteſtins du cheval, pour en évacuer cette prodigieuſe quantité d'air élaſtique & inflammable, cet air, en un mot, dont la raréfaction extrême occaſionne d'énormes gonflemens du ventre, & produit ces atroces douleurs d'entrailles qu'on

(1) Par *Goulin*, année 1775, page 145.

(2) Cette obſervation date de l'année 1780.

a désignées, en général, sous le nom de *tranchées*.

Les noms que ces tranchées ont reçus étant presque aussi variés, aussi multipliés que les remèdes pour les combattre, je ne m'arrêterai point à rapporter les uns & à démontrer l'inutilité des autres : il me suffit de dire que celle dont il s'agit, & qui exige l'opération qui fait le sujet de cette observation, est connue par le danger où elle expose toujours l'animal de mourir plus ou moins promptement.

Ce danger est imminent, si à l'énorme gonflement du ventre se joignent la fièvre, un resserrement opiniâtre malgré les meilleures injections émollientes, une insensibilité plus ou moins grande, un froid général qui succède à une grande chaleur, le peu d'adhérence des crins, l'extrême difficulté de la respiration, qui semble ne s'effectuer qu'à l'aide de l'ample dilatation des narines; tels sont les symptômes qui annoncent la mort la plus inévitable.

Attendre, pour procéder à l'opération, que ce triste état soit à son comble, ce seroit une impéritie blâmable; mais la hasarder dans un cas semblable, ce seroit non seulement une tentative inutile & infructueuse, mais une espèce de délit contre l'art, parce qu'elle ne pourroit que décréditer une de ses plus utiles & de ses plus brillantes

reſſources, & la rendre ſuſpecte par un défaut de ſuccès. Il eſt donc néceſſaire de choiſir, pour ainſi dire, l'inſtant où la Nature, quoique chancelante, ait pourtant encore aſſez de force pour revenir ſur ſes pas, lorſqu'on aura détruit ſon principal ennemi. Cet heureux inſtant nous eſt indiqué par l'état du pouls : ce fidèle guide du vétérinaire comme du médecin, ne l'égare jamais, quand il en étudie attentivement la marche. C'eſt donc lui qui eſt mon guide, & j'en compte ici les mouvemens.

Je me repréſente, en même temps, l'âge, la grandeur, le tempérament, la vigueur ou l'indolence de mon ſujet, objets qui ſont alors, pour moi, autant de points de comparaiſon d'où je pars pour aſſeoir mon pronoſtic. Si les battemens ſont au-delà du double plus fréquens que dans l'état de ſanté, quel que ſoit le ſujet malade, la mort eſt proche ; elle eſt aſſurée & prompte, s'ils ſont triples. Voilà donc le moment d'élection, préciſément indiqué par le trouble même de la Nature.

D'après cet expoſé, je puis éviter la deſcription de toutes les nuances de la maladie ; je me hâte de rapporter le fait ; il a été vu, & il eſt ſu de toute la ville de Chartres.

Maſſot, farinier à Hyermenonville, près Galar-

don, & occupant en outre les moulins de Saint-Pia, à trois lieues (quinze kilomètres) de Chartres, m'adreſſa, le 30 Octobre 1779, vers les dix heures du matin, un de ſes chevaux de roulage, âgé de plus de douze ans, & d'une conſtitution vigoureuſe, lequel ſe trouvoit être vivement tourmenté par des douleurs de colique ; le ventre étoit tendu & douloureux, le pouls dur & plein, la reſpiration laborieuſe. Je le fis mettre dans une écurie de l'auberge des Trois-Rois, la plus conſidérable de la ville. Je demandai quels avoient été les derniers alimens pris, leur eſpèce & leur quantité.

Dans toutes nos vallées les marchands de farine ne nourriſſent leurs chevaux qu'avec du ſon ; mais ayant manqué, on y ſuppléa par ce qu'ils appellent du *treſſiot*, qui n'eſt autre choſe qu'une eſpèce de petit gruau ; nourriture qui devient, par conſéquent, ſinon trop nutritive, au moins très-ſuſceptible d'éprouver ou de paſſer par les fermentations propres aux farineux, ou, ſi l'on veut, par d'autres états particuliers aux bonnes ou mauvaiſes digeſtions. Au ſurplus, qu'importe ici de quelle manière des alimens quelconques ſe digèrent ou ſe diſſolvent dans le ventricule ? qu'importe encore que l'énorme quantité d'air qui, dans le cas préſent, cauſe tous les ravages, provienne de la décompoſition des alimens, ou de l'alkali-

ſation des différens ſucs, &c. ? Il s'agit de lui frayer une iſſue au-dehors, & c'eſt ce que l'art peut faire avec ſuccès, quand la Nature ne ſe ſuffit pas à elle-même.

Après avoir vidé l'inteſtin rectum, y avoir injecté des liqueurs émollientes, enſuite laxatives, purgatives, irritantes, je fis donner en breuvages, des adouciſſans, des délayans, des calmans, des cordiaux, &c.; la ſaignée fut enfin pratiquée, & même répétée; mais tous ces moyens furent inutiles.

Il y avoit déjà près de douze heures que les tranchées ſubſiſtoient, le météoriſme alloit toujours en croiſſant, & les borborigmes étoient continuels; il n'avoit paru aucune déjection par l'anus, pas même le moindre vent depuis le commencement de l'accident; les lavemens étoient auſſitôt rendus que donnés: le déſir de la boiſſon, qui s'étoit toujours ſoutenu, diſparut entièrement; le battement des flancs devint conſidérable, les pulſations de l'artère s'accéléroient (j'en comptois alors quatre-vingt-dix par minute, ce qui me détermina à ponctionner les inteſtins); l'animal ne pouvoit plus ſe tenir debout, la circonſtance me parut preſſante.

Vers les dix heures du ſoir, armé du trocar, l'animal couché ſur le côté gauche, j'enfonçai

vigoureuſement l'inſtrument dans le flanc droit de mon malade, à l'endroit qui répond à-peu-près à la baſe de l'inteſtin cœcum (1) : il ſentit la douleur du coup, & ſe releva ſur-le-champ. Je dis au garçon d'écurie de ſortir la lumière de ſa lanterne, & pendant qu'il s'en occupoit, je retirai le poinçon de la canule ; ce qui fut auſſitôt ſuivi d'une forte d'exploſion, ou ſifflement conſidérable de l'air abdominal, & de la déflagration vive & ſubite de ce même air, qui vint de lui-même s'enflammer juſques dans la lanterne : le ventre s'affaiſa auſſitôt, la reſpiration devint plus libre, & le battement des flancs moins fréquent. Il ne prit plus envie au cheval de ſe coucher ; au contraire, il ſe tint conſtamment ſur ſes jambes, & ſe tranſporta d'un lieu à l'autre en cherchant à manger, ce que je ne lui permis pas de faire, mais ſeulement de boire, ce qu'il fit avec appétit ; je le laiſſai paſſer ainſi le reſte de la nuit.

Le 31 au matin, je le trouvai avec toutes les marques de la ſanté la plus parfaite, mais toujours point d'évacuations d'excrémens. On donna deux lavemens émolliens dans la matinée, & deux

(1) Voyez *Élémens de l'Art vétérinaire. Précis anatomique du Corps du Cheval, par* BOURGELAT, an VII, tome II, page 41.

autres l'après-midi ; ils ne furent point rendus : le défir des alimens & de la boiſſon étoit grand ; mais je ne permis que cette dernière, qui fut miellée & nitrée.

Le 1er. Novembre, l'état fut le même ; on donna, par intervalle, un peu de ſon mouillé.

Le 2, pendant la nuit, la Nature s'étoit amplement débarraſſée par de copieuſes évacuations ; mais l'animal avoit mangé preſque toute ſa litière. Cette voracité me fit appréhender quelques ſuites fâcheuſes. En effet, dans la matinée, le pouls s'éleva, le défir des alimens & de la boiſſon diminua. Il fallut, malgré ces accidens, rendre le cheval au défir de ſon maître : je promis de l'aller voir le lendemain.

Le 3, je m'attendois à trouver le cheval dans un état différent de celui où il avoit été les deux jours précédens, & je ne fus pas trompé. Un pouls dur & plein, des yeux triſtes dans une tête appeſantie, une bouche ſèche & qui n'appétoit rien, une démarche chancelante, des crins qui s'arrachoient facilement, parce que la foibleſſe étoit grande ; des déjections par l'anus, enveloppées d'une toile graiſſeuſe ; des urines rouges & crues, &c., qui ne reconnoîtroit à ces ſymptômes une véritable inflammation inteſtinale ? & quel moyen plus convenable & plus prompt, pour en calmer la violence,

que la ſaignée ? Je répétai donc cette opération autant de fois que l'état du pouls parut me l'indiquer. A ce remède j'en joignis un autre non moins efficace, je veux dire les mucilagineux avec la crême de tartre ; de ſorte qu'en quatre jours mon malade fut hors de danger.

Pendant cette maladie, il ſe forma à l'endroit de la ponction une collection purulente, que j'évacuai avant qu'elle pût tomber dans la capacité de l'abdomen : le pus en étoit blanc, épais, de mauvaiſe odeur, tel, en un mot, que le fourniſſent des parties nerveuſes, membraneuſes, aponévrotiques, &c.

Le 8, on s'aperçut que les bourſes & le fourreau étoient prodigieuſement gonflés, & l'on m'appela. Je trouvai le tiſſu cellulaire, dont ces parties ſont abondamment pourvues, très-œdématié ; préſumant que d'abondantes ſaignées avoient pu produire cet effet, en jetant les ſolides dans l'atonie, je fis ce que l'expérience m'a toujours démontré avoir du ſuccès dans ces ſortes de cas, c'eſt-à-dire des ſcarifications profondes dans leſquelles j'appliquai vivement le cautère actuel ; & comme la ſuppuration de l'ulcère de la ponction conſervoit toujours ſa mauvaiſe odeur, qu'elle étoit très-abondante, & que, d'ailleurs, les chairs étoient bourſouflées, violettes, & menaçoient de

gangrène, je n'hésitai point à prescrire le quinquina à grandes doses, quatre onces (douze décagrammes); je fis même substituer pour nourriture, au lieu de son, de bonne avoine & le meilleur foin, & pour boisson l'eau froide de la rivière.

Le 12, le gonflement œdémateux avoit disparu, la suppuration étoit meilleure; les fonctions se faisant bien d'ailleurs, j'abandonnai le reste à la Nature.

Je ne revis ce malade que le 21, espétant le trouver sous le harnois; mais il en étoit bien éloigné: une maigreur hideuse avoit succédé à l'embonpoint, une fièvre lente avec redoublement tous les jours, & particulièrement après avoir mangé, le minoit sourdement; la matière d'un dépôt formé dans les bourses s'étoit elle-même frayé une issue à l'extérieur.

Réfléchissant sur tout ce qui avoit précédé, je crus ne pouvoir attribuer cette nouvelle suppuration qu'à une inflammation sympathique, dont il n'est peut-être pas aisé de donner une ætiologie certaine; mais, en général, les lumières de l'anatomie pathologique nous apprennent que souvent une cause irritante quelconque, appliquée à une partie connue & visible, outre son effet local & immédiat, n'occasionne que trop souvent, dans

une autre partie quelquefois éloignée, des désordres dont on n'a presque toujours méconnu le vrai principe que parce qu'on le cherchoit où il n'étoit pas, parce qu'on vouloit le trouver dans la partie où il ne se manifestoit que par des effets dont la cause primordiale étoit fixée ailleurs, sans qu'on s'avisât de l'y soupçonner. Il suffit de connoître les rapports intimes qu'établissent & doivent nécessairement établir entre des parties très-différentes & fort éloignées les unes des autres, d'autres parties qui leur sont communes : les nerfs, les artères, les veines, sur-tout le tissu cellulaire, n'établissent-ils pas évidemment une correspondance intime entre toutes les parties des machines organisées ?

Je suppose un nerf qui, partant des vertèbres du cou, par exemple, va se distribuer & s'épanouir dans quelques viscères du bas-ventre ; que ce nerf soit lésé dans une plaie portée au cou, est-il quelqu'un qui puisse ne pas soupçonner, dès-lors, combien il est possible que le viscère où ce nerf va se perdre, soit affecté sympathiquement, & que cette affection doive donner lieu à des symptômes particuliers, qui seront relatifs à la nature de l'organe sympathisant & au caractère propre à l'espèce de désordre qu'il souffre. Ce que je dis ici des nerfs peut également s'appliquer aux systêmes

tant attériel que veineux, & à bien plus forte raiſon au ſyſtême cellulaire. Il y auroit une multitude de choſes vraiment neuves & des plus intéreſſantes à dire & à faire, & ſur-tout à obſerver ſur cette curieuſe matière. Si mes occupations m'en laiſſoient le loiſir, & que le haſard m'en procurât les occaſions, je me ferois un grand plaiſir de revenir encore quelquefois ſur ces objets.

Quoi qu'il en ſoit, je débridai l'ulcère en en réuniſſant tous les ſinus par une ſeule ouverture; mais quel fut mon étonnement, de me trouver dans la main un des teſticules, que la Nature, toujours plus induſtrieuſe que les artiſtes, ayoit ſéparé à l'aide de la ſuppuration! L'ulcère ne tarda pas à ſe dégorger & à ſe remplir, & le cheval fut enfin guéri; il a repris ſon embonpoint, & vaque encore avec vigueur aux charrois des farines.

Remarques du C. HUZARD.

J'ai conſtamment obſervé que les chevaux des fariniers, & en général tous ceux auxquels on fait manger du ſon, étoient beaucoup plus ſujets aux tranchées d'indigeſtions & de météoriſations que les autres. J'ai déjà eu lieu de ſoupçonner plus d'une fois que l'uſage de cette ſubſtance, dans les cas maladifs, n'étoit pas auſſi ſalutaire que le préjugé général ſemble l'affirmer. Les CC. *Barrier*, à

Chartres, *Hérouard*, à Maule, *Gely*, à Paris, & quelques autres, ont fait auſſi pluſieurs fois les mêmes obſervations. Ce qui eſt certain, c'eſt que tous les chevaux qui travaillent beaucoup, & auxquels on donne un mélange de ſon & d'avoine pour les rafraîchir, ne tardent pas à être affectés d'une diarrhée très-putride, dans laquelle l'avoine eſt rendue entière ; de dégoût, de dépériſſement, &c. (1). Cette ſubſtance n'eprouve que très-peu d'altération dans le corps des animaux, ils la rendent telle qu'ils la mangent ; elle donne encore à l'analyſe chimique les mêmes principes, mais un peu moins abondans, &c. Ces obſervations ſemblent ſe concilier avec ce qu'en dit *Paulet* (2), & avec le ſentiment de *Vicq-d'Azyr* (3). Je crois

(1) J'ai vu & traité une épizootie chez le C. *Feugere*, maître de la poſte de Bonnières, au mois de Décembre 1779 ; cette épizootie, qui lui a enlevé quatorze chevaux, ne reconnoiſſoit pas d'autres cauſes que celle de l'uſage du ſon, pendant un été très-fatigant pour cette Poſte. L'hiſtoire de cette maladie ſera intéreſſante pour la queſtion dont il s'agit, & je la rapporterai dans un de nos volumes.

(2) *Recherches hiſtoriques & phyſiques ſur les Maladies épizootiques*, tome II, page 151 & ſuiv.

(3) *Expoſé des moyens curatifs & préſervatifs, qui peuvent être employés contre les maladies peſtilentielles des bêtes à cornes*, ſeconde partie, page 530, note (2).

©BIUM

qu'une ſuite d'expériences ſur le ſon enviſagé comme aliment & comme médicament, eu égard aux animaux, ne pourroit qu'en fixer l'uſage trop généralement répandu (1).

Le traitement des indigeſtions accompagnées de météoriſme, eſt, comme celui de preſque toutes les autres maladies, dans les campagnes, purement arbitraire & routinier; dans quelques endroits, on adminiſtre un breuvage fait de poudre à poudrer & de lait; dans d'autres, on y ſubſtitue la poudre à tirer, la ſolution du ſel marin dans l'urine, ſouvent de la thériaque dans le vin, des ſcarifications ſur l'épine du dos & ſur les côtes, lorſque le tiſſu cellulaire eſt infiltré d'air, &c. Un moyen très-expéditif en pareil cas, dont j'ai été témoin oculaire, & que j'ai depuis pratiqué avec ſuccès, ainſi que pluſieurs autres Élèves des Écoles vétérinaires, conſiſte à donner un coup de couteau dans le flanc gauche de la vache météoriſée, d'ouvrir du même

(1) Ce ſont ces différentes obſervations & expériences, auxquelles mes occupations pratiques ne me permettoient pas de me livrer excluſivement, qui m'ont porté à faire les fonds d'un prix ſur ce ſujet, & à engager la ſociété de médecine à le propoſer. Voyez le programme de ce prix dans ces *Inſtructions*, volume de 1791, nouvelle édition, page 64 & ſuivantes, & le réſultat de ce programme dans le volume de 1792, ſeconde édition, page 57.

coup la panſe violemment diſtendue & toujours preſſée alors contre les muſcles abdominaux; de vider avec la main une partie des alimens qu'elle contient, & de baſſiner enſuite la plaie avec du vin chaud & du beurre : les alimens ſortent, les premiers jours, par l'ouverture; mais au bout de la quinzaine, tout eſt cicatriſé. Il ne meurt pas, par cette méthode, une vache ſur vingt.

Les meilleurs remèdes, en pareils cas, ſont l'exercice, les bains & les lavemens froids, les breuveges toniques, l'eau-de-vie, ou l'éther tenant en diſſolution du nitre, & enfin la ponction, dont pluſieurs auteurs, outre *Goulin*, ont fait mention, tels que *Vitet* (1), *Paulet* (2), *Vicq-d'Azyr* (3), *Bourgelat* & *Chabert*; mais je crois que ces deux derniers ſont les ſeuls qui l'aient conſeillée & pratiquée ſur les chevaux, ſoit pour l'eſtomac, ſoit pour les inteſtins. Le C. *Barrier* n'avoit pas encore alors entre les mains les cahiers manuſcrits des Élèves. Voici comme *Chabert* s'y exprime au ſujet de la ponction (4); il ſemble avoir en vue

(1) *Médecine vétérinaire*, tome II, page 61.

(2) Ouvrage cité plus haut, même volume, page 402.

(3) Ouvrage auſſi cité, deuxieme partie, page 487.

(4) *Cours pratique des Maladies des animaux*; treizième queſtion, *de l'Hydropiſie*, &c. *Mſſ.*

notre malade : « Il eſt encore une autre maladie qui tient le milieu entre la tympanite & les météoriſations des eſtomacs ; c'eſt une expanſion très-forte du cœcum & du colon, enſuite du dégagement ſucceſſif de l'air, principe des alimens qu'ils contiennent, après la décompoſition & l'altération totale de leurs parties conſtituantes. La maladie s'annonce par des coliques, l'enflure de l'abdomen, la ſéchereſſe de la peau, le refus de tout aliment ſolide & liquide, la fétidité des vents que l'animal rend par l'introduction de la main dans le rectum, qui met à même de reconnoître l'inteſtin météoriſé. Le premier ſecours à porter ici, eſt la ponction ; nous la pratiquons par ce même inteſtin rectum, dans lequel nous introduiſons la main & le trocar ; nous en dirigeons la pointe ſur la ruméfaction, & nous avons la plus ſcrupuleuſe attention de tourner la tête lorſque nous tirons la tige de l'inſtrument, à l'effet de ne pas humer l'air qui ſort par la canule, qui eſt quelquefois ſi pénétrant & ſi déletère, qu'il eſt capable de ſuffoquer & de renverſer l'opérateur. J'en ai moi-même couru les riſques, & j'ai vu la colonne de ce fluide s'allumer à la faveur de la flamme de la chandelle qui éclairoit à faire l'opération, de manière que l'écurie fut remplie, dans un inſtant, d'un météore auſſi beau que ſurprenant. L'opération faite, nous avons recours

aux

aux breuvages & aux lavemens antiputrides & purgatifs (1). »

Vitet, qui donne la deſcription de cette dernière maladie (2), ne fait aucune mention de la ponction pour la cure. C'eſt donc à tort que *Lafoſſe* (3) lui attribue l'invention de cette opération, eu égard à l'eſtomac du cheval; il n'en parle que relativement aux eſtomacs des ruminans (4). Enfin le C. *Hérouard*, dont j'ai déjà parlé, & à qui j'ai communiqué dans le temps ce phénomène de l'inflammation de l'air évacué par la ponction, la pratique fréquemment & avec le plus grand ſuccès, ſoit ſur les chevaux, ſoit ſur les vaches; il laiſſe quelquefois la canule dans l'abdomen, vingt-quatre, trente-ſix, ou quarante-huit heures, plus ou moins, parce qu'il a obſervé que ſouvent, le trou rebouché, les accidens reparoiſſoient, les remèdes internes n'ayant pas eu le temps de produire l'effet déſiré: il a obſervé auſſi, qu'après l'inflammation de l'air, il reſtoit un aréole lumineux autour de l'orifice de

(1) Voyez, au ſurplus, le traitement des Indigeſtions, dans ces *Inſtructions*, volume de 1792, ſeconde édition, page 194 & ſuivantes.

(2) Ouvrage cité, même volume, page 66.

(3) *Dictionnaire raiſonné d'Hippiatrique*, &c. tome IV, page 204, & tome III, page 491.

(4) Ouvrage cité, même volume, page 63.

la canule, femblable á la flamme qui fubſiſte au cou du balon, après qu'on a enflammé les vapeurs de la diſſolution du fer par l'acide vitriolique.

Le C. *Barrier* vient de me marquer que, le 25 Juin dernier (1782), il a fait la ponction à un cheval appartenant à la C. *Lelong*, de Bailleau-l'Évêque, attaqué de tranchées & de météoriſme depuis vingt-quatre heures : ces accidens étoient la ſuite d'une indigeſtion dont la Nature ſe débarraſſoit par une diarrhée copieuſe, & qu'on a ſubitement arrêtée avec un breuvage compoſé d'une bouteille de vin & d'une muſcade râpée. Il l'a ponctionné des deux côtés, à quatre heures de diſtance, la première opération n'ayant pas produit tout l'effet déſiré, & un côté du ventre reſtant toujours beaucoup plus enflé que l'autre ; les bains froids & les lavemens qu'il a mis en uſage auſſitôt après, ont contribué à rappeler la diarrhée, conjointement avec cette double opération, qui n'a été ſuivie d'aucun accident fâcheux : il a paru ſeulement du côté gauche, une tumeur de la groſſeur du poing, qui a abcédé & qui eſt guérie. Ce cheval travaille depuis le 8 Juillet, en parfaite ſanté ; il n'a pas été ſaigné.

MÉMOIRE

Sur un Polype extraordinaire, extirpé du naſeau d'un cheval.

Par le C. ICART, Profeſſeur en chirurgie, Chirurgien en chef de l'hôpital de Caſtres.

Avec des Notes par le C. HUZARD.

UN cheval de remonte, âgé de quatre ans, de la taille de cinq pieds (un mètre ſoixante-trois centimètres), ſous poil alezan, fut envoyé, dans le mois de Mars 1781, au régiment de Royal-Picardie, en quartier à Caſtres. Arrivé au régiment en bon état, il fut ſoigné et nourri comme les autres. Quoiqu'il ne parût pas malade, on s'aperçut cependant qu'il maigriſſoit, & qu'il avoit l'air triſte & ſouffrant; les maréchaux l'examinèrent ſans pouvoir découvrir la cauſe de ſa maigreur. Le cheval étoit ſans fievre; mais il mangeoit moins qu'à l'ordinaire. On lui fit prendre inutilement pluſieurs remèdes.

Au bout de quelques mois on s'aperçut que la reſpiration étoit gênée, qu'un écoulement de matière purulente, verdâtre & de mauvaiſe odeur, avoit lieu par le naſeau droit. Cette decouverte ne

laiſſa pas douter que le cheval ne fût morveux ; on en étoit d'autant plus perſuadé, qu'il étoit glandé. On le ſépara des autres, & on tenta encore quelques moyens de guériſon ; mais la reſpiration devenoit tous les jours plus embarraſſée, avec un ſifflement incommode qu'on entendoit de cent cinquante pas (1). L'animal dépériſſoit à vue d'œil, & on ne ſavoit pas quel parti prendre, lorſqu'on vit une excroiſſance charnue qui rempliſſoit entièrement le naſeau, ce qui diſſipa les doutes ſur la prétendue morve dont on le croyoit attaqué. Vers la fin de Mai, il y eut une conſultation de maréchaux, dans laquelle il fut décidé qu'il falloit couper cette excroiſſance charnue. On mit le cheval au vert pour le préparer à l'opération, & on y procéda vers la fin de Juin ſuivant.

Le C. *Touſſaint*, maréchal-expert du régiment, élève de l'Ecole vétérinaire de Paris, fit l'opération ; il coupa avec un biſtouri tout ce qui étoit apparent, & auſſi haut qu'il lui fut poſſible. Cette portion du corps polypeux extirpée avoit, d'après

(1) Ce ſifflement eſt ce qu'on appelle *cornage*, *ſiffage* ou *halley*. Voyez mon *Rapport fait au Conſeil, ſur le cornage des chevaux*, imprimé à la ſuite de mes *Eſſais ſur les eaux aux jambes*, pages 76 & 78, & le volume des *Inſtructions*, année 1791, nouvelle édition, I^re. partie, page 78 & ſuivantes.

le rapport même du maréchal, environ cinq pouces (quatorze centimètres) de long, & dix (vingt-huit centimètres) de circonférence ; elle étoit du poids de seize onces (cinq hectogrammes) : sa substance étoit squirrheuse dans sa partie inférieure, & spongieuse à l'endroit de la section.

Après cette opération, voyant que le cheval continuoit à ne pas manger, qu'il ne respiroit qu'avec la plus grande peine, qu'il maigrissoit tous les jours, & qu'il ne lui restoit qu'un souffle de vie, les maréchaux le condamnèrent à être jeté à la voirie comme incurable, ce qui fut fait le 11 Juillet 1782.

J'avois beaucoup entendu parler de ce cheval par les officiers du regiment, & de l'opération qui lui avoit été faite ; la curiosité me porta à le voir. Après l'avoir attentivement examiné, je m'aperçus que l'opération n'avoit été faite qu'à demi, que le corps polypeux n'avoit été qu'ébranché, & que le naseau en étoit exactement rempli. Je crus qu'il étoit encore temps d'en faire l'opération, & que c'étoit le seul moyen de parvenir à la conservation de cet animal ; je le fis donc emmener dans mon écurie pour la tenter une seconde fois ; on eut beaucoup de peine à l'y conduire, tant il étoit foible & décharné.

Le comte de Narbonne, colonel en second, &

le vicomte de Laquëille, major de ce régiment, inſtruits que j'avois retiré ce cheval, & que je devois lui faire une ſeconde opération, me firent prier de les avertir ; la curioſité des autres officiers fut également excitée : les maréchaux du régiment & ceux de la ville demandèrent avec inſtance d'y aſſiſter, & s'y trouvèrent, ainſi que le chirurgien-major & quelques chirurgiens de la ville.

Le cheval étant abattu, je fis mettre ſa tête ſur un ſac rempli de foin, ce qui me donna beaucoup de facilité pour exécuter cette pénible opération. Le *polype*, comme je l'ai déjà remarqué, avoit été coupé ſi près du naſeau, qu'il n'étoit plus poſſible de le ſaiſir ſans fendre ce même naſeau, qui en étoit ſi exactement rempli, qu'il ne permettoit l'introduction d'aucune eſpéce de tenette. Il étoit ſi diſtendu par l'expanſion du corps polypeux, qu'il formoit une éminence très-conſidérable en dehors, auſſi ferme & auſſi réſiſtente qu'une partie oſſeuſe. La preſſion qu'exerçoit le polype ſur les lames oſſeuſes, les avoit disjointes & conſidérablement écartées, ce qui rendoit la tête du cheval très-difforme ; l'œil étoit larmoyant & chaſſieux, ſuite néceſſaire de la preſſion de ce corps ſur le conduit naſal, preſſion qui formoit obſtacle au libre cours des larmes, & les faiſoit refluer par les points lacrymaux.

Pour parvenir à extraire cette maſſe énorme, je fendis le naſeau & la fauſſe narine d'environ quatre pouces (onze centimètres); alors une partie de la maſſe parut à découvert. Je trouvai le *polype* adhérent dans toutes ſes parties; je paſſai à travers une aiguille enfilée d'un gros cordonnet, afin de pouvoir le ſoulever & en obſerver les attaches; mais malgré la force que j'employai, il ne me fut pas poſſible de l'ébranler, ni de lui faire faire le moindre mouvement: il fallut la force des doigts vigoureux d'un des maréchaux, pour le détacher de la partie inférieure près du naſeau. Je le liai enſuite avec un large ruban de fil, & par les divers mouvemens & les fortes ſecouſſes d'une tenette, il ſe détacha, & entraîna avec lui cinq petites pièces oſſeuſes, preſque toutes de la largeur & de l'épaiſſeur d'une lentille. Ces pièces tiennent encore au *polype*, que je conſerve dans l'eſprit de térébenthine.

Auſſitôt qu'il fut arraché, le cheval reſpira avec la plus grande liberté, & lors de l'extirpation le ſang couloit abondamment du naſeau, de ſorte que les perſonnes qui ſe trouvèrent à portée en furent arroſées. Cette grande hémorrhagie me donna de l'inquiétude & me fit craindre pour la vie de l'animal; mais comme je l'avois prévue, je m'étois muni de différentes poudres aſtringentes

& d'une grande quantité de charpie. Le *polype*, qui avoit conſidérablement élargi le naſeau, & la ſection que j'avois faite, me permirent de porter facilement la main dans tout ce vide, & d'y placer la quantité de charpie néceſſaire pour comprimer les vaiſſeaux ouverts & former un point d'appui ſuffiſant. Cette ſorte compreſſion arrêta preſque ſubitement l'hémorrhagie : je m'occupai alors à rapprocher les parties diviſées, & á les contenir par le moyen des points de ſuture; & pour plus grande ſûreté, je paſſai à la partie inférieure de la diviſion, une épingle, afin d'y pratiquer la ſuture entortillée. Le cheval, qui devoit être affoibli par la perte de cinq á ſix livres (deux á trois kilogrammes) de ſang, ſe releva néanmoins avec agilité : il avoit un air infiniment plus fier qu'avant l'opération (1). A peine fut-il à l'écurie, qu'il ſe coucha tout de ſon long, la tête étendue ſous la crêche; deux heures apres, je le trouvai *ſur ſon ſéant* (2); le ſang avoit

(1) Une hémorrhagie de ſix à ſept livres (trois kilogrammes) de ſang, ne peut, dans le cheval, être regardée comme une grande hémorrhagie, puiſqu'on lui en tire cette quantité dans une ſaignée ordinaire; mais celui qui fait le ſujet de l'obſervation étoit trés-foible.

(2) *Sur ſon ſéant*. L'homme, dans cette poſition, repoſe ſur ſes feſſes, la partie inférieure de ſon corps eſt ſur une

totalement ceſſé de couler. Je lui fis donner du ſon mouillé qu'il mangea avec avidité, ce qu'il ne faiſoit pas auparavant : l'après-midi, je lui fis donner cinq livres (vingt-cinq hectogrammes) de foin, qu'il mangea également en très-peu de temps. Le lendemain il paroiſſoit aſſez gai; il mangea dix livres (cinq kilogrammes) de foin dans la journée, & quatre boiſſeaux (cinq décalitres) de ſon mouillé avec l'oxicrat (1). Le troiſième jour, la charpie tomba d'elle-même, à cauſe de l'humidité purulente dont elle étoit arroſée; le cinquième jour,

---

ligne horizontale, & la partie ſupérieure ſur une perpendiculaire. Il eſt impoſſible au cheval & à tous les autres grands quadrupèdes, de ſe tenir dans une pareille poſition; ils ont deux manières de ſe coucher : celle d'être entièrement ſur l'un des côtés, la tête ſur le même ligne, & les jambes étendues, c'eſt ce qu'on appelle *couché de tout ſon long*; dans l'autre, les jambes de devant ſont reployées ſous la poitrine, & celles de derrière ſous le ventre; l'avant-main eſt droite comme dans le cheval levé, & la poitrine ne poſe que ſur le ſternum : cette poſition, que l'on appelle *demi-couché*, eſt ſans doute celle que le C. *Icart* appelle *être ſur ſon ſeant*.

(2) Cette quantité de ſon eſt beaucoup trop conſidérable même pour un cheval en ſanté, qui n'en mange ordinairement qu'un boiſſeau & demi (deux décalitres); cet aliment étant très-fermentefrible, il eſt heureux qu'il n'ait pas donné lieu à une indigeſtion : l'oxicrat, en le faiſant aigrir promptement, l'aura empêché de produire cet effet.

en ſe froiſſant à la crêche, les points de ſuture furent coupés : pour éviter un pareil inconvénient, j'employai, le lendemain, des fils de plomb paſſés à la filière.

Pour abréger les détails, j'obſerverai ſeulement que la ſuppuration a été très-abondante les quinze premiers jours, qu'elle diminua inſenſiblement le reſte du mois, & qu'elle ceſſa enfin totalement. Les ſeuls médicamens employés ont été des injections vulnéraires & déterſives. Depuis l'extirpation, l'appétit s'eſt bien ſoutenu ; le cheval n'eut la fièvre que le ſecond jour. A proportion qu'il a pris de l'embonpoint, il s'eſt preſque pelé de toutes les parties du corps. Les jambes de derrière ont été engorgées pendant un mois, comme il arrive quelquefois aux perſonnes qui ont eſſuyé de longues maladies ; mais deux ſaignées à la jugulaire ont diſſipé cette enflure. Le cheval, aujourd'hui qu'il eſt auſſi bien portant que s'il n'avoit jamais été malade, me dédommage, par ſon travail, du ſervice que je lui ai rendu.

Ce *polype* eſt d'un volume extraordinaire, on peut même dire qu'il n'y a guère d'exemple d'une pareille production ; il a neuf pouces trois lignes (vingt-cinq centimètres) de longueur, & ſi l'on y ajoute les cinq (quatorze centimètres) que le maréchal avoit retranchés lors de la première opéra-

tion, ce ſera quatorze pouces (quatre décimètres); il en a huit (vingt-deux centimètres) de circonférence dans ſa partie inférieure : ſon poids eſt de vingt trois onces (ſept hectogrammes), ce qui, joint à ſeize onces (cinq hectogrammes) que peſoit la maſſe emportée par le maréchal, fait en total trente-neuf onces (douze hectogrammes); ſa forme eſt celle de la langue d'un bœuf. Dans quelques-unes de ſes parties il eſt d'une conſiſtance ſquirrheuſe, & cartilagineuſe dans quelques autres.

On voit, par cet expoſé, les progrès de cette maladie dans l'eſpace d'un an, & en même temps ſi j'ai eu raiſon de préſenter ce *polype*, à cauſe de ſon volume, comme le phénomène le plus ſingulier, dont aucun auteur hippiatrique ait fait mention (1).

Ne ſeroit-il pas à déſirer que les chirurgiens des régimens de cavalerie vouluſſent bien agir de concert avec les maréchaux-experts dans les cas graves & dans les maladies extraordinaires des chevaux? Ce ſeroit le moyen d'en conſerver un grand nom-

(1) Preſque tous ceux qui ont écrit ſur l'hippiatrique, ne s'étant, juſqu'à préſent, bornés à ne donner que des préceptes, & ayant négligé de recueillir les obſervations particulieres, celle du C. *Icart* peut être regardée comme unique, & mérite d'être connue & conſervée.

bre, qui périſſent ſouvent faute de connoiſſances ou de ſoins bien dirigés (1). N'eſt on pas en droit de penſer que *la moitié des chevaux, & peut-être un plus grand nombre, qu'on traite de la morve, & qu'on jette à la voirie, n'ont que des polypes ulcerés?* On a d'autant plus de raiſons pour le croire, que *les chevaux ſont auſſi ſujets aux polypes que les hommes;* mais comme ces excroiſſances ſont quelquefois très-petites, & qu'elles peuvent ſe trouver placées très-profondément dans le nez, elles échappent ſouvent à la vue; on ne peut alors en juger que par des ſymptômes, & il n'y a que la ſonde qui puiſſe les découvrir. *Les polypes ulcérés offrent les mêmes ſignes que la morve;* ils ont, comme elle, leur ſiége aux glandes de la membrane pituitaire, & à la membrane elle-même (2). Le cheval

(1) L'eſpéce d'égoïſme ſcientifique que les artiſtes vétérinaires portent dans les différens corps où ils ſont placés, leur fait regarder les médecins & les chirurgiens comme bien éloignés de pouvoir leur donner des conſeils utiles; &, d'une autre part, beaucoup de médecins & de chirurgiens regardent encore l'art vétérinaire comme trop éloigné de leurs occupations journalières pour daigner s'en occuper. La réunion de l'enſeignement dans un centre commun, pourra ſeule lever tous les obſtacles.

(2) C'eſt principalement lorſqu'on eſt peu verſé dans l'hiſtoire des maladies des animaux, qu'on ſe livre à des hypo-

dont j'ai parlé avoit un écoulement de matière verdâtre & puante par le naſeau droit; les glandes

---

théſes dénuées de fondement, & démenties par des obſervations journalières. Le C. *Icart* a fait ici comme beaucoup d'écrivains; d'un fait iſolé, il en a tiré pluſieurs conſéquences générales, ſur leſquelles je crois devoir faire les remarques ſuivantes:

1°. Le plus grand nombre des chevaux morveux qu'on jette à la voirie, n'ont point de *polypes* ulcérés, comme l'auteur croit qu'on eſt en droit de le penſer. Tous ceux qui ont décrit les ravages de la morve dans les cadavres, n'auroient pas manqué d'en faire mention, & aucun n'en a parlé; ils n'ont donc jamais trouvé de *polypes* dans les chevaux crus morveux, & tués comme tels? Les inſpections judiciaires & multipliées que je ſuis à portée de faire de ces ſortes de chevaux, ne m'en ont jamais laiſſé voir la moindre trace. *Laſoſſe* lui-même, qui a fait tant d'expériences ſur la morve, dit n'avoir jamais vu de *polypes*, dans les chevaux morveux ou farcineux, venir par l'effet des virus, mais n'être que ſubſéquens, & la ſuite de l'irritation occaſionnée par les doigts, par les injections, ou par les médicamens. (*Dictionnaire raiſonné d'Hippiatrique, &c.*, au mot *Polypes.*)

2°. Les chevaux ne ſont pas auſſi ſujets aux *polypes* que les hommes; cette maladie eſt même très-rare parmi ces animaux. Le plus grand nombre des vétérinaires n'en parle point, ceux qui en diſent quelque choſe paroiſſent n'avoir jamais traité cette maladie, & il eſt aiſé de s'apercevoir qu'ils n'indiquent qu'un traitement d'analogie. Une pratique de quinze années ne m'en a fourni qu'un ſeul exemple.

lymphatiques de la ganache étoient conſidérablement gonflées, & rénitentes du côté affecté.

Les maréchaux ſavent que les chevaux morveux ont un écoulement ſemblable, & que les glandes ſont plus ou moins engorgées; ils ſavent encore que la morve ne ſe manifeſte ordinairement que par un des naſeaux, & qu'il n'y a que les glandes du même côté qui ſoient affectées. Tous ces ſignes s'étant rencontrés dans le cheval opéré du *polype*, on ſera moins ſurpris des mépriſes journalières qui ſe font à ce ſujet (1).

Cette obſervation prouve qu'on peut ſe méprendre ſur le genre de la maladie, lorſqu'on n'eſt pas guidé par des connoiſſances premières & par l'expérience qui les confirme (2). Elle peut d'ail-

---

3°. Enfin, ſi des *polypes* ont des ſymptômes ſemblables à ceux de la morve, & ſi on peut quelquefois confondre ces deux maladies, il eſt des ſignes pathognomoniques auxquels ne peut ſe méprendre le praticien obſervateur; & ſi le bruit que fait l'animal en reſpirant, peut quelquefois laiſſer des doutes, l'abſence ou plutôt l'impoſſibilité du paſſage de l'air dans le naſeau polypeux, & la préſence du *polype* lui-même, n'en laiſſeront aucuns.

(1) Voyez la réponſe à toutes ces allégations dénuées de fondement, dans la note précédente.

(2) C'eſt, en effet, ce que prouve l'obſervation du C. *Icart*; mais ce qui eſt plus intéreſſant encore, c'eſt qu'elle prouve

leurs jeter un grand jour ſur cette matière, en faiſant diſtinguer ces deux maladies par les ſignes qui leur ſont propres. Les maréchaux ſont tellement attachés a leurs préjuges, qu'il n'y en a aucun, parmi le grand nombre de ceux qui ont vu le cheval avant l'opération, qui ne l'ait condamné & jugé morveux.

Dans les différentes maladies chirurgicales qui ſurviennent aux beſtiaux en général, un chirurgien ne pourra-t-il pas être utile par ſes conſeils, vu le rapport, l'analogie, & la connexité qu'il y a entre quelques-unes de leurs maladies & celles des hommes? En partant de ce raiſonnement, qui eſt conforme à l'expérience, on verra qu'un bon chirurgien peut rendre de grands ſervices dans l'art vétérinaire (r).

---

auſſi la poſſibilité de la guériſon du *polype* dans le cheval, par l'extraction, contre l'aſſertion d'un hippiâtre moderne. (*Lafoſſe*, Dictionnaire & mot cités.)

(r) Il eſt certain que ſi les chirurgiens avoient conſacré à la pratique de l'art vétérinaire autant de temps que les médecins, cet art auroit fait des progrès plus réels & plus rapides. On peut faire un long catalogue des derniers, parmi leſquels on trouve beaucoup de noms célèbres; celui des chirurgiens ſeroit très-court, & on eſt peut-être en droit de leur demander compte de cette eſpèce d'oubli.

OBSERVATION

SUR

L'AMPUTATION DE LA VERGE D'UN CHEVAL,

Qui étoit couverte de chancres & de porreaux.

Par le C. HUZARD.

UN vieux cheval hongre, appartenant à feue la marquiſe de la Meſangère, ne faiſant qu'un léger exercice journalier, devint très-gras; peu à-peu ſon fourreau acquit un volume conſidérable par l'accumulation de la graiſſe, & l'on obſerva qu'il ne ſortoit plus le membre dehors pour uriner. Il ſe faiſoit dans cette partie une ſécrétion copieuſe d'une humeur épaiſſe, brune, ſébacée, d'une odeur volatile, piquante, ſur laquelle l'eau chande n'avoit point d'action; elle éludoit par conſéquent les ſoins toujours aſſez ſuperficiels du cocher, & retenoit une partie des ſels urineux, à l'action deſquels le membre reſtoit continuellement expoſé. Cette humeur eſt fournie par des cryptes folliculeux, dont la peau eſt parſemée; ils répondent à ceux qui,

©BIUM

qui, dans l'homme, ſont appelés *glandes odoriférantes de Tyſon* (1).

Vers le milieu du mois de Novembre 1777, le fourreau s'engorgea & devint douloureux. J'ôtai d'abord peu-à-peu, au moyen de l'huile dont je me frottai la main, une très-grande quantité de l'humeur dont je viens de parler (2); je tirai enſuite la verge dehors avec beaucoup de peine & de lenteur, l'animal oppoſant une forte réſiſtance par la rétraction fréquemment répétée des muſcles abdominaux. Le gland & le corps du membre, dans l'eſpace de quelques pouces au-deſſus du gland, étoient parſemés de porreaux & criblés de chancres très-profonds, dont les plus grands avoient un

(1) Voyez *Élemens de l'Art vétérinaire. Précis anatomique du corps du cheval*, par BOURGELAT. 3°. édition, an VII, tome I, page 371, tome II, page 133.

(2) L'accumulation de cette humeur forme quelquefois des concrétions plus ou moins ſolides, qui, par leur volume & leur ſéjour, occaſionnent la ſtrangurie, la rétention d'urine, des tranchées, &c. J'ai remis à la Société de Médecine une concrétion de cette eſpèce, que j'ai retirée de la foſſe navicullaire du membre d'un cheval, & qui eſt en partie pétrifiée. Tout récemment encore, je viens d'en extraire une, aſſez volumineuſe, de la partie la plus reculée du fourreau d'un autre cheval; elle étoit enveloppée dans les replis de la peau comme dans un kyſte: en la retirant elle peſoit trois onces (dix décagrammes), étoit légèrement ſphérique & applatie,

pouce ou un pouce & demi (quatre à cinq centimètres) de diamètre : un entr'autres occupoit toute la foſſe naviculaire, il avoit détruit l'éminence que forme l'urètre dans le milieu de cette caviré (1), & pénétroit dans le canal ; pluſieurs petits, régulièrement ronds, plus profonds, ſembloient avoir été pratiqués avec un emporte-piéce ; d'autres avoient rongé les bords du bourlet, très-matqués alors par l'engorgement de cette partie (2) : ils ſaignoient au moindre attouchement. Les porreaux, de différentes formes & groſſeurs, éroient fongueux, ſpongieux, irréguliers, & le plus grand nombre folliculeux. Lorſqu'on preſſoit la tête du membre,

---

d'une couleur griſe ſemblable à la terre glaiſe, onctueuſe au toucher, cédant à l'impreſſion des doigts & formée de couches concentriques : avec le temps, ſon odeur rance a diſparu en partie ; elle a auſſi perdu de ſon poids, de ſon onctuoſité, a acquis plus de dureté, de fragilité, & elle a bruni à l'air.

Quant à la couleur de ces concrétions, j'ai obſervé qu'elle varioit ſuivant celle de la robe de l'animal. Dans les chevaux noirs, comme étoit celui qui fait le ſujet de mon obſervation, elle eſt toujours plus ou moins foncée & ſemblable à du cambouis ; dans tous les autres, elle eſt d'un gris plus ou moins nuancé. Le cheval dont le fourreau contenoit celle que je viens de décrire, eſt bai.

(1) Voyez l'ouvrage que j'ai cité ci-devant, tome II, page 395.

(2) *Ibid.*

le pus ſortoit de tous les côtés, comme d'un arroſoir, par les trous multipliés des chancres. La matière étoit ſanieuſe, verdâtre, & très-fétide.

Je regardai ces accidens comme locaux & uniquement dus au ſéjour, à l'âcreté des ſels urineux & de l'humeur ſébacée. Or, détruire les chancres & les porreaux, s'oppoſer à leur renaiſſance, en faiſant diſparoître les cauſes, ou en diminuant l'action, étoient les indications à remplir; mais les moyens à employer ne me paroiſſoient pas d'une exécution auſſi facile, & leur réuſſite étoit au moins un problême.

Je fis faire pendant quelques jours des injections déterſives avec l'eau végéto-minérale ou avec la diſſolution de ſublimé corroſif dans une liqueur appropriée; le membre étant conſtamment retiré dans le fourreau, les injections n'agiſſoient que ſur ceux de ces maux qui ſe trouvoient placés à la partie antérieure, la ſeule expoſée à leur action. Cependant la ſuppuration devint plus épaiſſe, moins fétide, l'engorgement & la ſenſibilité du fourreau diminuèrent; mais les chancres & les porreaux placés au-delà de la tête augmentoient toujours en grandeur & en quantité. La ſection ou la cautériſation des uns & des autres me paroiſſoit dangereuſe, vu leur grand nombre & les accidens qui pourroient être la ſuite de pareilles opérations, tels que

l'engorgement & l'inflammation de la verge, du fourreau, le phimosis ou le paraphimosis, la retention d'urine, etc. Je ne vis d'autre ressource & de moyen plus prompt, que l'amputation de toute la partie affectée.

Quels étoient les guides à suivre, & la méthode à employer pour cette opération? On ne trouve nul indice à cet égard, ainsi que sur beaucoup d'autres points relatifs à la chirurgie des animaux, dans aucun hippiâtre ancien ou moderne. Parmi les derniers, cependant, *Vitet* (1), *Lafosse* (2) & *de Bacon-Bonneval* (3) ont parlé des accidens qui peuvent survenir au fourreau des chevaux qui ne dégaînent pas pour uriner, & le premier même a indiqué quelques opérations à faire à cette dernière partie; mais aucun n'a parlé de ces mêmes accidens à la verge, & des opérations qu'ils pourroient exiger. Je n'avois par-devers moi que l'amputation de la tête du membre d'un chien, dans un cas à-peu-près pareil, faite avec des ciseaux, & guérie par les

(1) *Médecine vétérinaire*, tome II, pages 183, 398 & suivantes.

(2) *Dictionnaire raisonné d'Hippiatrique, &c.*, tome II, au mot *Génération du cheval*.

(3) *Précis de la connoissance des défauts essentiels du cheval, pour n'y être point trompé quand on les achète. Venise*, 1774, in-12, page 17.

ſeules reſſources de la Nature, l'animal ayant la facilité de ſe lécher, & le faiſant preſque continuellement; je me déterminai cependant, encouragé par cette réflexion de *Bourgelat*: « Qu'un art dans l'exercice duquel l'eſprit doit ſans ceſſe diriger la main, ne ſauroit être conſtamment aſſervi à des modèles; mais que les principes une fois établis, c'eſt à l'homme inſtruit à les étendre, à les reſſerrer, à les combiner, à en imaginer de nouveaux dans le beſoin, & à ſe frayer, en un mot, des routes qui le rendent ſupérieur à toutes les difficultés & à tous les obſtacles (1). » Je préparai le malade par la ſaignée, la diète blanche & les lavemens, quelques jours avant que d'en venir à l'opération, pour laquelle je préférai la ligature. Ce moyen me laiſſant, pour ainſi dire, le maître des événemens, me paroiſſoit d'ailleurs le plus doux & le moins ſuſceptible d'accidens ſubſéquens, tels que l'hémorrhagie, la rétraction du membre dans le fourreau, le phimoſis, &c. Voici comme je procédai:

Je fis conſtruire une eſpèce de ſonde creuſe, ou plutôt un tuyau en fer-blanc, droit, de ſix pouces

(1) *Eſſai ſur les appareils & ſur les bandages propres aux quadrupèdes. Paris, Imp. roy.*, 1770, in-8°., Avertiſſement, page 4.

(dix-ſept centimètres) de long & de trois lignes (ſix millimètres) de diamétre, á la partie ſupérieure duquel on avoit pratiqué un rebord en étain d'environ une ligne (deux millimètres) de ſaillie, deſtiné á empêcher ſa ſortie de l'urétre, la ligature devant être placée au-deſſous de cette ſaillie; ſa partie inférieure étoit percée de deux trous deſtinés à recevoir des liens propres à la fixer plus ſolidement (1). Je tirai la verge hors du fourreau; un aide la ſaiſit le plus près qu'il put de cette partie, afin qu'elle n'échappât point dans les différens mouvemens que l'animal faiſoit pour la retirer. J'introduiſis cette nouvelle ſonde dans l'urètre doucement, & avec aſſez de difficulté, vu les differentes ouvertures formees à ſon orifice par les chancres; l'aide la maintenant, je liai avec une ficelle cirée & double, le corps du membre, au-

(1) Comme cette ſonde devoit ſéjourner dans l'urètre pendant quelque temps, je préférai pour ſa compoſition, le ferblanc, au plomb & à l'étain, à raiſon de ſa légéreté; je le préférai également à la ſonde inventée à l'École vétérinaire, nommée *ſonde à chapelets*, vu ſa reſſemblance avec les grains d'un chapelet, & qui, par ſa flexibilité en tous ſens, ſeroit très-propre pour cette opération; mais à l'inconvénient du poids, elle réunit encore celui d'être fabriquée en cuivre, ce qui la rend très-attaquable par les ſels urineux, & auroit pu corroder l'urètre, l'enflammer, &c.

@BIUM

deſſus de tous les chancres & porreaux, ce qui forma une longueur d'environ cinq pouces (quatorze centimétres), à prendre de ſon extrémité: je ſerrai d'abord aſſez fort pour exciter de la douleur, je fixai la ligature par un nœud à roſette, dont les bouts aſſez longs pendoient hors du fourreau; les liens inférieurs formoient pluſieurs circuits autour de la tête du membre, & s'oppoſoient à la ſortie de la ſonde. Le point d'appui de la ligature ſe faiſant ſur cette dernière, le canal de l'urétre ne ſe trouvoit point fermé, & le cours des urines reſtoit libre par les voies naturelles. Cet avantage m'avoit fait préférer cette méthode à toutes celles par leſquelles on auroit prariqué une ouverture artificielle á l'urètre, ouverture indiſpenſable dans certains cas, mais qui, dans celui qui nous occupe, me paroiſſoit devoir être ſuivie de quelques inconvéniens dans le détail deſquels il eſt inutile d'entrer ici.

Je reſſerrai graduellement la ligature les jours ſuivans. L'animal parut d'abord triſte, inquier, il perdit l'appétit; ſes quatre jambes ſe raſſemblèrent ſous ſon ventre: il eut même quelques tranchées; mais tous ces accidens cédèrent à la ſaignée, aux lavemens émolliens & aux délayans nitreux.

Le deuxiéme jour, il urina beaucoup, & fut longtemps à ſe préparer; l'urine étoit enflammée.

Le quatriéme, toute la partie du membre com-

priſe au-deſſous de la ligature, étoit très-engorgée, & laiſſoit ſuinter une humeur rouſſâtre très-fetide; je fis parfumer l'écurie & ajouter le camphre aux nitreux.

Le huitième, la mortification paroiſſant très-avancée, & la ligature n'étant plus ſuſceptible d'être ſerrée, j'achevai l'amputation avec le biſtouri, & retirai la ſonde. Il y eut une légère hémorrhagie, qui céda aiſément aux injections d'eau & d'eau-de-vie; elle ſut ſuivie, pendant quelques jours, de l'écoulement d'une humeur fétide & purulente; mais les injections d'eau végéto-minérale aiguiſée d'eau-de-vie camphrée, firent bientôt diſparoître la fétidité & l'écoulement. Je terminai la cure par un purgatif.

Il ſurvint pendant le traitement un œdème ſous le ventre, qui, du fourreau, s'étendit peu-à-peu juſqu'à la poitrine; mais cet engorgement toujours ſymptomatique diſparut après l'action du purgatif, lorſque l'animal reprit l'exercice: j'y fis faire ſeulement quelques frictions ſpiritueuſes ou sèches. La ſenſibilité & l'engorgement du fourreau ont entièrement diſparu, & cette partie eſt revenue dans le même état qu'avant le mois de Novembre. L'urine alors étoit lancée rapidement & en pluſieurs jets, qui avoient des directions différentes; elle alloit frapper la partie

poſtérieure des jambes de devant, & enduiſoit les poils d'une craſſe épaiſſe & onctueuſe, que l'eau tiède ne pouvoit enlever.

Au mois de Mars 1778, il urinoit d'un ſeul jet, petit & roide, qui, dirigé horizontalement & obliquement à droite, alloit d'abord frapper ſa couverture, qu'on fut obligé de relever de ce côté, & enſuite l'auge & le mur contre lequel il étoit placé. Lorſqu'il vouloit uriner, il avançoit le membre juſques ſur le bord du fourreau; mais s'il apercevoit quelqu'un, ou s'il entendoit le moindre bruit, il le retiroit auſſitôt très-promptement.

Je l'examinai de nouveau au mois de Mai ſuivant: l'extrémité du membre formant la cicatrice, paroiſſoit compoſée d'un tiſſu ſerré & folliculeux, dans les plis duquel l'ouverture de l'uière ſe trouvoit confondue & cachée; l'urine ſortoit à travers tous ces feuillets, dans une direction parallèle, & ne formoit qu'un ſeul jet lorſqu'il urinoit librement, c'eſt-à-dire lorſqu'il avançoit le membre juſques ſur le bord du fourreau. L'animal étoit, au reſte, très-long à ſe préparer & à uriner. Le fourreau étoit demeuré volumineux, & l'on n'y laiſſoit point amaſſer cette humeur onctueuſe qui s'y dépoſoit toujours en très-grande quantité. Ce cheval fut vendu le mois ſuivant, & je le perdis de vue.

Depuis que j'ai fait cette obſervation, *Dedelay-*

d'Agier & *Chabert* ont parlé, dans leurs écrits, des accidens qui en font le ſujet : le premier les regarde comme incurables, on preſcrit la ſection du fourreau, l'amputation des porreaux avec le biſtouri, & des topiques aſtringens (1) ; *Chabert* a été beaucoup plus loin, il a pratiqué & ordonné l'amputation du membre dans le cas de gangrène, de chancres & de porreaux. Ce qu'il a dit à ce ſujet pourra n'être pas déplacé ici : « Sur la fin de l'année 1779 nous nous vîmes obligés, dans la circonſtance du paraphimoſis ſuivi de la gangrène du membre, de procéder ſur deux chevaux à l'amputation de cette partie. Cette même opération a été faite dans le cas d'ulcères chancreux & de porreaux, qui avoient détruit en plus grande partie les corpa caverneux : quelque périlleuſe qu'elle ſoit en apparence, elle nous a toujours réuſſi, ſans nous montrer de grands dangers (2). » Il ne manqueroit rien à ces dé-

(1) *Proſpectus d'un Cours complet d'Hippotomie, avec un Abregé d'Hippiatrique. Nancy*, 1778, in-8°., page 248 & ſuivantes.

(2) *Cours pratique des Maladies des Animaux*, articles du *Phimoſis* & du *Paraphimoſis*, mſſ. Cette opération ſe trouve encore indiquée à l'article de la *Chute du membre*. Ce dernier a été imprimé dans le *Dictionnaire univerſel d'Agriculture*, de *Rozier*, tome III, page 335 & ſuivantes.

tails fatisfaisans, si *Chabert* y avoit joint ceux de l'opération ; mais il les réserve pour un autre ouvrage.

OBSERVATIONS

ET EXPÉRIENCES DE MÉDECINE PRATIQUE ET DE PHYSIOLOGIE,

Faites à l'École vétérinaire de Copenhague,

Par MM. ABILDGAARD *&* WIBORG.

EXTRAIT d'une lettre écrite de Copenhague au C. HUZARD, *le 9 Juillet 1791.*

1°. *Sur l'Identité de la Morve & du Farcin.*

M. WIBORG a fait des expériences très-intéressantes pour constater l'identité de la morve & du farcin, dont la différence est purement locale. Il est vrai cependant que nous guérissons ici le farcin avec l'æthiops minéral, & que nous ne pouvons guérir aucuns chevaux morveux avec le même remède ; mais peut-être la cause de ce paradoxe apparent est encore locale. Sans doute que si l'on parvenoit à évacuer la matière de la morve qui se ramasse

dans les ſinus frontaux & maxillaires, on obtiendroit la guériſon; mais comment pouvoir le faire dans tous les cas, la trépanation ne fourniſſant pas toujours ce moyen. Voici ce que je puis conjecturer à cet égard : Lorſqu'un cheval réellement morveux vient à guérir, il faut en attribuer la cauſe à l'évacuation de la matière morveuſe & farcineuſe, qui, ſe trouvant dans les cavités du nez, a pu alors s'écouler entièrement & avec facilité. Quoi qu'il en ſoit, de tous les chevaux morveux que j'ai ouverts & examinés, je n'en ai trouvé qu'un ſeul qui eût les cavités naſales attaquées & rongées de la morve ; les ſinus frontaux & maxillaires étoient entièrement ſains.

2°. Sur l'Inoculation de la Petite-Vérole.

Je vais vous parler d'une autre expérience que nous avons faite, M. *Wiborg* & moi ; quoique d'un autre genre que celle dont je viens de vous rendre compte, elle n'eſt pas moins intéreſſante. Nous avons eſſayé, mais ſans ſuccès, d'inoculer la petite-vérole à pluſieurs animaux, tels que vaches, chevaux, ânes, moutons & chiens. Un ſinge fut le ſujet ſur lequel nous jugeâmes enſuite à propos de nous exercer : celui-ci prit la petite-vérole avec tous les ſymptômes qui ont coutume d'accompagner cette maladie chez les hommes,

& en conſervant les mêmes périodes ; mais attaqué d'une diarrhée, dans les derniers temps de la maladie, il y a ſuccombé. L'ouverture du cadavre nous fit voir un intus-ſuſception inteſtinale de cinq pouces (quatorze centimetres) de longueur.

La matière de la petite-vérole extraite de ce ſinge, nous l'avons inoculée à trois enfans : cette inoculation n'a produit aucun effet. Nous répétâmes hier l'expérience ſur un autre ſinge, & aujourd'hui les endroits piqués paroiſſent déjà rouges & gonflés.

3°. *Sur les Animalcules ſpermatiques du cheval.*

Ayant examiné, il n'y a pas long-temps, la ſemence du cheval, qui venoit d'être éjaculée, j'y ai aperçu la même eſpèce d'animaux ſpermatiques qu'on trouve dans la ſemence de l'homme. Ce ſeroit être dans l'erreur, de croire que ces animaux ſe rencontrent également, ou dans la ſemence extraite des véſicules ſeminales, en preſſant les teſticules, ou dans le ſuc des proſtates ; la ſemence éjaculée ſeule peut les offrir. Avec quelqu'attention que je les aie cherchés dans la ſemence non éjaculée, il ne m'a jamais été poſſible de les y découvrir. Deux fois l'occaſion s'eſt préſentée, pour moi, de les ſaiſir, pour ainſi dire, s'ils euſſent réellement exiſté ailleurs que

dans la ſemence éjaculée : le premier ſujet étoit un criminel pendu depuis une heure au plus ; l'autre s'étoit tué lui-même d'un coup de fuſil. Nombre d'animaux que j'ai tués à cet effet, ne m'ont pas donné des réſultats plus ſatisfaiſans.

J'ai cru que ces différentes expériences pouvoient être dignes du phyſicien & du vetérinaire ; c'eſt ce qui m'a engagé à vous les communiquer.

OBSERVATION

Sur une maladie cutanée particulière aux Chats.

Par M. le D. GIRTANNER.

Extraite du volume III^e^. de la *Bibliothèque médicinale de M.* BLUMENBACH.

LES chats ſont expoſés à une certaine maladie qu'on rencontre ſur-tout en Angleterre, où elle eſt connue ſous le nom de *mange* ; c'eſt une éruption cutanée qui s'étend ſur tout le corps, mais qui occupe principalement la tête.

Dans une manufacture de coton, dans cette Isle, où il falloit tenir beaucoup de chats à cauſe du nombre exceſſif de rats qui la déſoloient, l'inſpecteur s'aperçut que, lorſque même tous les

chats, tant matous que mites, en étoient accablés, les chats châtrés en étoient exempts. Cette obſervation lui fit naître l'idée que la maladie ſeroit peut-être vénérienne ; pour s'en convaincre, il fit donner aux malades des frictions mercurielles derrière les oreilles, juſqu'à ce que la ſalivation ſe déclarât, & tous ceux qu'il traita de cette manière guérirent. Je peux répondre de la vérité du fait ; mais je laiſſe aux autres à l'expliquer : j'exhorte ſeulement les médecins à ne pas négliger la pathologie comparée.

Remarques des Éditeurs.

Tous les chevaux entiers, ſur-tout ceux de trait, & les vieux étalons qui ne ſervent plus les jumens, ſont expoſés à la gale ; les chiens non châtrés y ſont également ſujets lorſqu'ils deviennent vieux : les uns & les autres en ſont d'autant plus fréquemment attaqués, qu'ils ont moins été employés au ſervice des femelles.

Cette maladie, qu'on ne peut ſoupçonner d'avoir une origine vénérienne dans ces animaux, ſe guérit également bien par les frictions mercurielles, ſans qu'on ſoit même obligé de ſuſciter chez eux la ſalivation.

Tous les praticiens connoiſſent d'ailleurs la vertu antipſorique du mercure, & ils ſavent auſſi

que toutes les maladies de la peau ne ſont pas vénériennes.

Nous avons vu quelques chats affectés de la maladie dont parle M. le docteur *Girtanner*; c'eſt une véritable *gale humide*.

La cauſe de cette *gale* paroît être le ſéjour de ces animaux dans des lieux froids & humides. On croit auſſi que la grande quantité de rats & de ſouris qu'ils mangent quelquefois, peut y contribuer.

Cette maladie eſt contagieuſe d'animal à animal, & quelques faits nous donneroient lieu de croire qu'elle eſt auſſi contagieuſe de l'animal à l'homme.

Elle ſe guérit facilement dans les jeunes animaux, par des boiſſons de petit-lait, des lotions d'eau de guimauve ou de graine de lin, pendant quelques jours, & enſuite quelques légères frictions faites avec la pommade mercurielle ſur les endroits galeux.

Elle ſe guérit plus difficilement, ou plutôt elle ne ſe guérit point entièrement dans les vieux matous; comme dans les chevaux entiers, elle diſparoît pour ſe remontrer après, de nouveau, ſoit à la même place, ſoit ailleurs.

Quelques chats reſtent borgnes à la ſuite du traitement de cette maladie.

OBSERVATIONS

OBSERVATIONS

Sur la Population des Beſtiaux.

TOUS les terreins ne ſont pas propres à faire des élèves ; il doit ſe former une relation entre les pays d'élèves, ceux de culture & ceux d'engrais.

Les pâturages des montagnes ou des bocages paroiſſent deſtinés par la Nature à la population ; leur ſurface, plus difficile à cultiver, & conſéquemment moins chère, rend peu diſpendieuſes les trois années d'enfance du jeune bœuf, avantage fondamental que ne peuvent avoir les vallées dont le produit eſt d'un grand prix.

Cette excluſion des vallées graſſes, pour former une population de beſtiaux, s'etend plus impérieuſement encore aux plaines labourées : les ſources y ſont trop rares pour que les élèves puiſſent être à tout moment abreuvés ; il n'y auroit point d'ombrage pour les garantir des ardeurs du ſoleil, du coup des frimats, & de la guerre que leur feroient les inſectes.

C'eſt donc dans les montagnes ou les bocages, que doit s'établir la population. A trois ans, le

bœuf paſſe dans les plaines, où, en prenant ſon accroiſſement, il fructifie la terre par ſon travail & ſes fumiers; il gagne ſa dépenſe. Au bout de cinq à ſix ans de travail, il repaſſe dans les pays d'engrais, où, pendant le printemps, l'été, l'automne, il s'engraiſſe aux dépens des vallées ou autres herbages, & pendant l'hiver, de diverſes ſubſtances sèches que fourniſſent divera pays, & qui ſont cultivées à cette fin; ce qui donne au conſommateur de la viande pour toutes les ſaiſons de l'année.

Cette ſucceſſion de choſes appartient à la Nature & à la néceſſité. Si, pour cauſe de quelque interruption paſſagère que des accidens phyſiques auroient pu produire, on vouloit employer des moyens nouveaux & violens, ſous prétexte de rétablir l'abondance, il eſt probable que l'on feroit une démarche fauſſe & dangereuſe.

En ſuppoſant qu'on voulût employer une partie des pâturages gras à faire des élèves, ce qui reſteroit de ces pâturages ne ſuffiroit pas, ou pour fournir au conſommateur ſa proviſion ordinaire, ou pour décharger les plaines des vieux bœufs qu'elles ont coutume de vendre & de remplacer par des jeunes. Cet excédant reſteroit à ſe vieillir dans les plaines, & feroit refluer l'engorgement dans les bocages, où le nourriſſeur découragé abandonneroit le ſoin de la population.

Il y a des eſpèces bien ſupérieures aux autres : on ne prétendra point qu'il faille rapidement faire paſſer la bête dans tous les pays, où elle ne réuſſiroit pas toujours; ce n'eſt que par degrés & à l'aide de l'expérience, que la prudence créatrice dirige les moyens. Mais, dans la même eſpèce & dans le même pays, il y a des ſujets infiniment plus beaux que les autres, & l'on pourroit exciter le nourriſſeur à préférer le produit du beau taureau & de la belle vache. Au lieu de laiſſer, comme c'eſt la coutume dans tous les pays d'élèves, les beſtiaux pêle-mêle, on ne devroit faire faillir que de beaux taureaux; on parviendroit, par ce moyen, à groſſir l'eſpèce d'un pays, avec un avantage viſible pour le produit, ſans qu'il en réſultât une beaucoup plus grande dépenſe.

On admet généralement deux claſſes principales, les bœufs de *haut crû*, & les bœufs de *nature*. Chaque eſpèce s'éloigne plus ou moins de l'une des claſſes : cependant il eſt fort rare que l'on ne diſtingue pas très-bien à laquelle doit appartenir le bœuf qui participe le plus des deux.

Le mot *nature* a ici une acception bien plus aiſée à connoître dans la pratique de l'éducation des beſtiaux, qu'à définir; il ſe diſtingue même ſous deux rapports, l'un pour déſigner la claſſe,

l'autre pour exprimer la qualité de l'individu. Ce dernier rapport eſt commun aux deux claſſes, & c'eſt de lui dont il convient de donner une idée.

La nature du bœuf eſt ſa propriété à s'engraiſſer plus facilement & plus abondamment; elle ſe diſtingue dans la blancheur & la fineſſe de ſes cornes, dans les formes & le potelé de ſa tête & même de toutes les parties de ſon corps, dans la fineſſe & le moëlleux de ſa peau, dans la douceur & le ſoïeux de ſon poil, dans la fineſſe, la couleur vive de ſes narines & de ſes oreilles, dans l'accent de ſon regard.

Le praticien aperçoit à l'œil ou à la main, dans la tête, la phyſionomie, & dans toutes les parties de l'animal, des agrémens ou des défagrémens, qu'il exprime par le mot *nature douce* ou *tendre*, & par celui *nature dure* ou *rude*. D'après cette diſtinction, on concevra facilement que les eſpèces qui auront la nature la plus douce, ſeront miſes dans la claſſe des bœufs de *nature*, & les autres dans celle des bœufs de *haut crû*; ce qui n'empêchera pas que, dans l'une & l'autre, on ne diſtingue les ſujets qui auront le plus ou moins de nature.

Le bœuf de *haut crû* a le cuir le plus fort; il a plus de fanon, & il fait le moins de ſuif. Cette claſſe comprend les Limouſins, les Angou-

mois, les Saintongeois, les Marchois, les Berrichons, les Gascons, les Auvergnats, vulgairement appelés *Bourrets*, les Bourbonnois, les Charollois, ceux du Morvant & de la Bourgogne, &c.

Dans la classe des bœufs de *nature* sont les Chollets, les Nantois, les Angevins, les Maraichins, les Bretons, les Manseaux, les Hollandois ou bœufs de pays, les Cotentins, les Comtois, &c. Il naît aussi quelques bœufs de nature dans les pays qui produisent les hauts crûs, & on les désigne par le nom de l'espèce à laquelle ils ressemblent.

INSTRUCTION

Pour nourrir les Vaches avec des Turneps, pendant l'hiver.

On leur donne dès le matin, à chacune, environ quatre livres (deux kilogrammes) de foin, ou du regain, ou même de la luzerne mêlée avec de la paille d'avoine; dès qu'elles ont mangé, on les fait boire. Une heure après, on leur donne cinq à six livres (environ trois kilogrammes) de turneps bien lavés & coupés par morceaux. On augmen-

téra tous les jours, jusqu'à douze livres (six kilogrammes).

A onze heures on donne la même quantité de foin & de paille mélangés; une heure après, la même quantité de turneps.

Sur les trois heures, une même quantité du mélange, & ensuite on les fait boire.

Sur les cinq heures, la même quantité de turneps; dès qu'elles les auront mangés, on leur donne le reste du mélange. Alors tout est fini pour la journée, bien entendu qu'on leur aura fait une bonne litière.

Une vache mangera donc par jour trente-six livres (dix-huit kilogrammes) de turneps, données en trois fois, et environ seize livres (huit kilogrammes) de foin mêlé avec de la paille d'avoine, données en quatre fois. On nomme, en beaucoup d'endroits, ce foin & cette paille, *de la mélange*. On observe que cette quantité de nourriture n'est pas pour des vaches de la plus grande taille; que ces grandes vaches doivent être nourries en conséquence; que, d'ailleurs, c'est la bonne & abondante nourriture qui leur donne une grande quantité de lait. Il est aisé de proportionner cette nourriture à l'espèce de vaches que l'on nourrit.

On observe encore, que la grande propreté contribue beaucoup à la santé de l'animal & à la

bonté du lait; il faut donc, avant de traire les vaches, leur laver le pis, bien l'eſſuyer, & que le vaſe dans lequel on les trait ſoit propre. Il faut auſſi les nettoyer pluſieurs fois le jour, ſur-tout le matin, & qu'il ne reſte point de fumier ſous elles, afin qu'elles ne ſe gâtent point lorſqu'elles ſe couchent. Il ne ſeroit pas mal de les ſoigner tous les jours comme on ſoigne les chevaux, les étriller & les broſſer; elles s'en porteroient mieux, & ſe conſerveroient toujours propres.

PROCÉDÉ

Employé avec ſuccès pour guérir la Gale des Chiens.

Par le C. LABLAU.

LES Citoyens ont été invités, dans les papiers publics, à faire connoître les remédes propres à guérir la gale.

J'ai vu pratiquer avec ſuccès le ſuivant, ſur un chien, & l'on ſait que la gale qui attaque les animaux, eſt de l'eſpèce la plus rebelle.

On prend de la raie sèche & fumée, telle qu'on la vend deſſéchée dans tous les lieux qui ne ſont

pas trop éloignés de la mer, & de préférence celle qu'on appelle *raie bouclée*; on la fait bouillir dans de l'eau commune, jusqu'à ce qu'elle soit réduite en consistance de colle ou bouillie, & on frotte fortement avec cette colle la partie attaquée. J'ai vu guérir, dès la première friction, un chien attaqué d'une gale qui avoit résisté à d'autres remèdes. Auroit-il le même effet sur les hommes? Je l'ignore; mais il semble qu'on peut l'espérer, & dans ce cas guérir à peu de frais une maladie beaucoup trop répandue.

INSTRUCTIONS
ET OBSERVATIONS
SUR LES MALADIES
DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

QUATRIÈME PARTIE.

Iº. ANALYSE RAISONNÉE, HISTORIQUE ET CRITIQUE, DES OUVRAGES ÉCRITS SUR L'ART VÉTÉRINAIRE.

RECHERCHES hiſtoriques & phyſiques ſur les Maladies épizootiques, avec les Moyens d'y remédier dans tous les cas; publiées par ordre du Roi. Par M. PAULET, Docteur en médecine des Facultés de Paris & de Montpellier.

Nam neque erat coriis uſus, nec viſcera quiſquam
Aut undis abolere poteſt, aut vincere flammâ.
(VIRGIL., Georg., lib. III)

A Paris, chez Ruault, *libraire, rue de la Harpe. MDCCLXXV. Avec approbation & privilége du Roi.* 2 vol. in-8º.

LE premier volume a 416 pages pour les titres, l'avant-propos, l'avertiſſement de l'auteur, la déſi-

nition & diviſion des maladies épizootiques, & le texte. On trouve à la fin un *Avis aux Habitans des provinces méridionales de France, encore infectées ou menacées de la contagion.* Cet avis, de 4 pages, abſolument ſéparé du texte, a été imprimé à part, à l'occaſion de l'épizootie de 1774, & joint au volume.

Le ſecond a 502 pages pour les titres, le texte, les tables, le privilége, &c., & un *Tableau général des principales Maladies des Animaux.*

L'exercice de la médecine vétérinaire, livré pendant long-temps à des hommes ſans principes, n'a commencé à devenir ſenſiblement avantageux, que depuis que le traitement des maladies épizootiques a été dirigé d'après des connoiſſances que fourniſſent concurremment la phyſique, la chimie, l'anatomie & la médecine.

L'ouvrage de M. *Paulet* étoit ſuperflu pour donner une nouvelle preuve de cette vérité; mais il nous manquoit, pour former un enſemble méthodique de pluſieurs écrits qui ont paru juſqu'à ce jour ſur les maladies épizootiques. M. *Paulet*, en les rapportant toutes à leur véritable genre, en donne des deſcriptions qui peuvent ſervir de tableaux de comparaiſons, tant pour faire reconnoître l'analogie qui exiſte entr'elles & les maladies qui attaquent l'eſpèce humaine, que pour indiquer les reſſources qui ont réuſſi chez les hommes, dans des

cas ſemblables. Il examine enſuite quelles ſont les voies de communication qui tranſmettent l'épizootie d'nn pays à l'autre, comment on peut empêcher ſa communication & anéantir la maladie même. Tels ſont les objets des recherches de l'auteur; il les a diviſés en trois parties : la première contient l'expoſition des maladies les plus conſidérables qui ont été obſervées en différens temps ſur les animaux, & principalement ſur le bétail ; on y trouve, de plus, des remarques ſur quelques autres maladies contagieuſes qui attaquent les animaux de différentes eſpèces. Dans la ſeconde partie, on examine quels ſont les lieux où l'épizootie a pris le plus fréquemment ſon origine, & quelles ſont les cauſes générales ou particulières qui les produiſent, les renouvellent, ou les perpétuent; on rapporte enſuite les expériences qui ont été faites ſur les animaux, ſoit avec le virus des épizooties, ſoit avec d'autres ſubſtances virulentes. La troiſième partie eſt un réſumé général de toutes les maladies claſſées & rapportées à leurs genres les plus naturels. On traite enfin de tous les ſecours phyſiques & politiques qui promettent le plus de ſuccès.

L'auteur, pour donner plus d'ordre & de clarté à la première partie, a cru devoir la diviſer en trois principales époques, dont la première s'étend depuis les temps les plus reculés, juſqu'au commen-

cement de l'ère chrétienne; la ſeconde, depuis ce temps juſqu'au dix-huitième ſiècle ; & la dernière, depuis le commencement de ce ſiècle juſqu'à nous.

Les notions ſur les maladies de la première époque nous ont été tranſmiſes par les poëtes & par les hiſtoriens. *Virgile* a donné la deſcription d'une maladie aiguë & formidable, connue ſous la dénomination d'*ignis ſacer* : on ne l'obſerve que rarement aujourd'hui. *Ovide* a fait mention de l'eſquinancie gangréneuſe, & *Silius Italicus*, de la péripneumonie maligne. *Homère*, *Denys d'Halicarnaſſe* & *Tite-Live*, en rapportant les ſymptômes des maladies qui ſe répandirent pluſieurs fois dans l'armée des Grecs & dans le territoire de Rome, ont tracé très-exactement tous les caractères du charbon, qui ſe communique à preſque toutes les eſpèces de beſtiaux, qu'on obſerve en tout temps & en tout pays, & qui, pluſieurs fois, a été commun aux hommes & aux animaux. Il y a apparence que la vie champêtre & paſtorale des anciens Romains, & leur uſage d'égorger les victimes pour tirer les augures, en rendoient la communication plus prompte & plus facile ; auſſi trouve-t-on un grand nombre d'exemples, dans l'Hiſtoire romaine, qui prouvent que des maladies, après avoir commencé par les beſtiaux, finiſſoient par ſe répandre ſur les bergers, les habitans de la campagne, les aruſ-

pices, & enfin sur le peuple en général. On trouve encore des vestiges, à cette époque, de la gale maligne ou épidémique, & de la pourriture des bestiaux, maladie fréquente, sur-tout parmi les bêtes à laine. Il y a lieu de croire que les premières notions de cette maladie nous viennent d'*Hippocrate*.

La deuxième époque offre un tableau de descriptions de maladies épizootiques plus varié. Le poète *Cécile Sévère*, qui vivoit dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne, est le premier qui ait donné des détails clairs & précis sur la maladie pestilentielle qui constitue la principale épizootie des bêtes à cornes; & dans ce cas, on ne trouve pas de meilleur remède, selon lui, que l'application du cautere actuel sur le front. M. *Paulet* rapporte les symptômes de plusieurs autres maladies, parmi lesquelles on compte le charbon à la langue, la clavelée des moutons, & une autre maladie éruptive, décrite par *Fracastor* & *Ramazzini*.

L'auteur donne ensuite un extrait de *Columelle* & de la doctrine de *Vegèce* (1), suivi d'un précis des connoissances des Grecs sur la médecine vété-

(1) M. *Paulet* est tombé dans quelques erreurs & omissions relativement à *Vegèce*; nous avons eu déjà occasion d'en parler dans ces *Instructions*, volume de 1793, seconde edition, pages 381 & 382. Nous ajouterons ici, qu'il a oublié de traduire (page 67, vol. I), dans l'énumération des symptômes maladifs,

rinaire, & de tout ce qu'on trouve d'intéreſſant à remarquer dans les écrits du moyen âge. Il réſulte de ces recherches, que, ſur vingt épizooties mémorables, dont l'hiſtoire fait mention, dans un intervalle de cinq cent ſix ans, il y en a eu ſix particulières aux bœufs, deux aux chevaux, & douze au bétail en général. Quatre ont été communes aux hommes & aux animaux; huit ont ravagé la France; huit autres, l'Allemagne; quatre, l'Angleterre & l'Italie. Il eſt à remarquer encore, que la plupart de ces maladies ont pris naiſſance dans des temps & des lieux où les effets de l'humidité ou du froid étoient très-ſenſibles.

D'après ces obſervations, il paroît que, les circonſtances étant les mêmes, la France & l'Allemagne ſont plus expoſées aux maladies épizootiques que les autres pays de l'Europe; que les bêtes à cornes y ſont plus ſujètes que tout autre bétail, & que leurs maladies ſont plus meurtrières. On voit encore que celles qui naiſſent d'une cauſe froide & humide, ſont plus fréquentes dans la partie ſeptentrionale & tempérée de l'Europe, que

---

le *ſpina rigidior*, l'épine du dos roide ou inſenſible, accident commun à preſque toutes les maladies des animaux; que la citation qu'il fait de *Végèce* (page 72) eſt fauſſe; que le mot *fieri*, qu'il rapporte, n'eſt point dans cet auteur, &c., &c. (*Note des Éditeurs.*)

©BIUM

celles qui dépendent de toute autre cauſe. L'obſervation que *Pline* avoit faite ſur la peſte qui attaquoit les hommes, fortifie en quelque manière la conjecture de M. *Paulet*, qui penſe que les maladies peſtilentielles des bœufs vinrent du côté de l'Orient, relativement à la France, à l'Allemagne & à l'Italie.

On fait encore mention, à cette ſeconde époque, de la pourriture des heſtiaux, d'une frénéſie cauſée par des vers nichés dans le cerveau, du tac des brebis, & de pluſieurs autres maladies, dont la théorie nous a paru développée d'une manière lumineuſe. L'auteur a été obligé de dépouiller les récits des Anciens, des idées ſuperſtitieuſes & du merveilleux dont ils étoient enveloppés, & il s'eſt occupé à réduire tous ces récits à leur juſte valeur, en les rapprochant des obſervations modernes; & il n'admet l'opinion des hommes les plus célèbres, qu'autant qu'elle ſe trouve confirmée par la juſteſſe du raiſonnement ou par l'expérience. Pour en citer un exemple, nous rapporterons la remarque qu'il fait ſur une maladie éruptive obſervée en Italie; ce n'étoit autre choſe que la clavelée, & *Ramazzini* l'attribuoit à la rouille des plantes. «Pourquoi, dit M. *Paulet*, admettre excluſivement, pour cauſe de la clavelée, la rouille des plantes, tandis qu'on obſerve ſouvent cette maladie ſans cette

rouille, & que, ſouvent, lorſque ces plantes ont cette mauvaiſe qualité, on ne l'obſerve point? Ne ſeroit-il pas plus ſage, continue M. *Paulet*, dans tous ces cas, avant de conclure pour une cauſe affirmativement (ce qui eſt toujours de la dernière importance, ſur-tout d'après un homme célèbre comme *Ramazzini*, qui peut entraîner tous les ſuffrages), de peſer attentivement toutes les circonſtances, de les comparer ſans prévention, & d'attendre du temps & de l'expérience de nouvelles lumières? »

La troiſième époque de l'hiſtoire des épizooties eſt la plus remarquable & la plus intéreſſante; elle fournit une ſuite de deſcriptions exactes. Parmi le grand nombre des écrits ſur ces maladies, pluſieurs étoient ſurchargés de détails inutiles, étrangers à l'objet principal, & préſentés ſans ordre & ſans méthode, au point qu'ils indiquent quelquefois le remède avant que d'avoir fait connoître le mal. Il falloit donc refondre, pour ainſi dire, ces ouvrages, pour n'en conſerver que les détails bien faits, & ne rapporter que les obſervations eſſentielles, afin de faire du tout une expoſition méthodique & capable de préſenter tous les objets de la médecine vétérinaire ſous les véritables points de vue. Les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de ſuivre l'auteur dans tous ces détails; il nous ſuffit de dire qu'il donne une analyſe des productions

OBIUM

tions des écrivains de la plus grande réputation, faites en Italie & dans le Piémont.

Toutes les obſervations ſont rapportées par ordre chronologique. M. *Paulet* ſuit par-tout la méthode des meilleurs auteurs : il commence par l'expoſition des ſymptômes de la maladie; après en avoir établi le pronoſtic, il paſſe au traitement, & lorſqu'il détermine le caractère de chaque affection, il fait en même temps connoître les rapports qui exiſtent entre elle & celles qui l'ont précédée ou ſuivie. Cette comparaiſon jette de nouvelles lumières ſur la connoiſſance des cauſes, & fait apercevoir que ces cauſes ſont ſouvent les mêmes. L'auteur ſuit la même marche, en indiquant les moyens curatifs ; il rappelle roujours les principes les mieux établis en médecine, & dont on peut très-ſouvent faire une application heureuſe aux maladies des beſtiaux; il n'oublie point de faire mention des moyens qui ont été tentés, ſur-tout de ceux qui ont réuſſi, & il propoſe quelques expériences pour réſoudre des doutes, éclairer la théorie, & perfectionner la pratique.

Nous ne préſenterons point aux lecteurs le tableau de toutes les maladies épizootiques; l'auteur, pour les décrire, a puiſé dans les meilleures ſources, & il a raſſemblé dans un même ouvrage des points de doctrine & des faits de pratique, contenus dans

BIUM

des ouvrages qu'il eſt difficile de ſe procurer. Pluſieurs même ont été peu connus, tels que les obſervations conſignées dans les regiſtres de la Faculté de Médecine de Paris & dans des écrits particuliers. Un ſemblable travail devoit coûter beaucoup de ſoins & de peines, & on aura d'autant plus de reconnoiſſance pour l'auteur, que l'ordre, la préciſion & la juſteſſe du diſcernement, tant ſur le choix des matières que ſur la valeur des faits & le mérite des obſervations, diſtinguent la partie la plus eſſentielle, & qui étoit ſans doute la plus difficile de ſes recherches. Il ne ſe contente point d'expoſer de quelle manière les efforts réunis des gouvernemens, des peuples & des gens de l'art, ont réuſſi pluſieurs fois pour ſuſpendre & arrêter le cours des épizooties; mais il fait remarquer également que les mêmes moyens ont reſté ſans ſuccès toutes les fois que des idées ſyſtématiques ſur les cauſes, la nature & les effets de ces maladies, ont dirigé les recherches des auteurs ſur les moyens curatifs.

Ce dont on doit s'occuper dès l'invaſion d'une épizootie, c'eſt d'en bien examiner la cauſe, la marche & les ſymptômes, afin de lui aſſigner un caractère diſtinctif. Celle, par exemple, qui conſtitue la dernière épizootie des bêtes à cornes (1774), eſt du genre des fièvres malignes gangréneuſes. Les

accidens de cette maladie ſont ſemblables à l'effet de certains poiſons qui, par une action en apparence peu corroſive, mais très-délétère, attaquent le principe vital dans ſa ſource, en même temps qu'ils corrodent & détruiſent ſourdement les organes ſur leſquels ils portent une diſſolution gangréneuſe. De cette double impreſſion, il réſulte les ſymptômes les plus effrayans ſur l'eſpèce humaine & ſur les animaux, tels que la proſtration des forces, le trouble dans les fonctions animales, l'irrégularité du pouls, &c. Il n'y a point de maladie chez les hommes qui ait plus de rapport avec cette épizootie, que les maux de gorge gangréneux décrits par *Huxham* & *Fothergill*. Dans cette maladie, l'état gangréneux ſuit de près l'inflammation, qui ne paroît que légère; & outre l'affection locale, on voit une éruption éryſipélateuſe à la peau, qui devient écailleuſe, galeuſe ou farineuſe. On a obſervé les mêmes ſymptômes dans la dernière maladie des beſtiaux; elle ne préſentoit que très-rarement des points de ſuppuration louable, & preſque toujours à l'extérieur, des tumeurs emphyſématiques, & à l'intérieur, des taches gangréneuſes. Notre auteur, après avoir analyſé la plupart des remèdes propoſés, ainſi que les méthodes les plus accréditées, en propoſe une qui eſt ſimple, & qui lui paroît la plus propre à remplir toutes les indi-

©BIUM

cations. Nous ignorons ſi elle a été miſe en pratique, & quel en a été le ſuccès. Quoi qu'il en ſoit, elle conſiſte à donner, au commencement, des boiſſons copieuſes acidulées & nitrées, & à la fin, des cordiaux, des antiſeptiques & des toniques, avec les acides & les purgatifs. On doit en même temps employer extérieurement tous les moyens capables d'attirer vers la peau quelque révolution critique, qu'on favoriſe, ſoit par le ramolliſſement, ſoit par l'irritation & le tourment qu'on donne à propos au cuir de l'animal.

Parmi les moyens d'arrêter le cours d'une ſemblable maladie, toujours très-difficile à guérir, on a propoſé le ſacrifice prompt des animaux malades; en 1712, *Lancifi* donna le même conſeil: il fut auſſitôt adopté en Italie, & en 1715 en Angleterre, enſuite dans la Flandre Autrichienne, & puis en France. M. *Paulet* propoſe une modification dans ce moyen, par laquelle on obtiendroit le même avantage, & qui n'en auroit pas les inconvéniens. « Ce ſeroit, dit-il, une prétention trop orgueilleuſe & vaine, ſans doute, de notre part, de propoſer un autre expédient, qui pourroit peut-être devenir moins onéreux à l'État, mais qui exige, à la vérité, beaucoup d'attention. On n'a pas aſſez de vanité pour croire que la méthode qu'on a propoſée, ſoit la meilleure; mais on ne

doit rien négliger dans ces circonſtances. Ne pourroit-on pas, du moment qu'une bête malade eſt condamnée & cenſée morte, au lieu de la tuer tout de ſuite, l'enfermer dans un endroit particulier, à l'abri de toute communication, & faire ſur elle l'eſſai des différentes méthodes qu'on propoſe, juſqu'à ce que les ſymptômes décidément mortels, tels que la dyſenterie, paruſſent? De cette manière, l'État & les particuliers ne perdroient que ce qu'il eſt impoſſible de ſauver, & l'on auroit au moins la facilité de faire des tentatives, qui pourroient avoir quelque ſuccès. Car, il faut l'avouer, la conduite qu'on tient, eſt, à la vérité, le triomphe des moyens politiques de l'adminiſtration; mais elle fait la honte de l'art, & ne donne aucune eſpérance.

Pour éviter le danger qui réſulte du commerce des beſtiaux, on a propoſé de marquer tous ceux d'une province dans laquelle la maladie ſe déclare, de la lettre S, par exemple, qui annonceroit qu'ils ſont tous ſuſpects. Ce ſeroit, en effet, un moyen certain & facile d'empêcher beaucoup d'abus qui répandent quelquefois le mal d'une province à l'autre, & un avertiſſement qui tiendroit en garde contre de pareils beſtiaux. Cela pourroit, à la vérité, gêner un peu leur commerce, dans les provinces marchandes ſur-tout, & empêcher la vente de certains; mais une précaution ſemblable eſt tou-

OBIUM

jours bonne à prendre dans ce cas, & toutes les considérations particulières doivent céder à celles du bien général. Si l'on ne marque pas toutes celles d'une province, il faudroit marquer, au moins, toutes celles des cantons ou des communes infectés; & cela paroît même nécessaire, puisqu'il est prouvé que les bestiaux d'un canton portent souvent la contagion dans un autre. »

M. *Paulet* rapporte les résultats des expériences curieuses faites en Bourgogne, par M. le marquis de *Courtivron*, en 1745 & 1747, & il y ajoute quelques réflexions sur la nécessité d'examiner le concours des circonstances qui peuvent influer sur les expériences, & les faire varier. On trouve des remarques également judicieuses sur l'usage de la chair des animaux malades, sur le danger du contact, sur les précautions de tout genre prises en différens temps & chez plusieurs peuples, pour se préserver des épizooties, & pour les détruire. L'auteur expose ici les raisons qui l'autorisent à penser qu'on trouve la source première de la maladie qui constitue la principale épizoorie des bêtes à cornes, en Hongrie, où les marais & les eaux, chargés de sels métalliques & arsénicaux, paroissent très-propres à la produire : ce qui, dit-il, s'accorde d'ailleurs avec les observations des meilleurs auteurs. Il entre ensuite dans quelques discussions

ſur les cauſes qui la répandent & l'entretiennent dans le reſte de l'Europe, & ſur les voies les plus communes par leſquelles l'animal s'infecte dans ce cas, & principalement ſur les moyens réellement capables d'opérer la déſinfection des corps, toutes les fois que le virus peſtilentiel s'y trouve dépoſé. Ces recherches donnent lieu de rappeler ce qui a été obſervé pluſieurs fois pendant les maladies peſtilentielles des hommes; & à cette occaſion, M. *Paulet* rapporte un grand nombre d'exemples, qui prouvent la poſſibilité de conſerver des virus contagieux dans toute leur énergie, même pendant pluſieurs années. L'identité, ou au moins l'analogie des effets des virus peſtilentiels de l'eſpèce humaine, conduit naturellement à conclure qu'il en eſt de même à l'égard de ceux des animaux. Et en effet, les obſervations faites avec le plus de ſoins, confirment cette idée, en ſervant de preuves que le virus peſtilentiel qui cauſe la maladie des bêtes à cornes, ſe conſerve plus de ſix mois avec ſa qualité délétère, lorſqu'il n'eſt point expoſé à l'action immédiate de l'air. L'auteur agite en même temps une autre queſtion vraiment intéreſſante, ſavoir : ſi l'air doit être compris au nombre des corps qui ſervent de véhicule au virus, & qui ſont capables de les tranſmettre d'un lieu à un autre? Malgré le ſentiment de pluſieurs auteurs, qui rap-

©BIUM

portent des témoignages de cette eſpèce de contagion, on eſt obligé de convenir qu'on n'a pas aſſez borné la ſphère d'activité du virus, & que les barrières que l'on oppoſe ſouvent avec tant de ſuccès au cours de ces maladies, ſont des faits auxquels il eſt bien difficile de ne pas ſe rendre.

L'auteur s'occupe encore d'une autre queſtion très-importante; il examine quels ſont les vrais moyens d'opérer la déſinfection. Après avoir donné l'excluſion aux parfums ordinaires, à preſque toutes les ſubſtances végétales, animales & minérales, dont l'inutilité ſe démontre par leur inſuffiſance, l'auteur recherche quel eſt l'inſtrument dont la Nature ſe ſert elle-même pour produire complettement cet heureux effet. Cet inſtrument eſt bien ſimple, c'eſt l'eau. C'eſt en effet un des agens des plus univerſels & des plus puiſſans qu'on connoiſſe dans la Nature : l'eau atténue les corps les plus durs, & parvient enfin à les diſſoudre, ſans en excepter même les métaux. C'eſt effectivement par le moyen de l'eau, que la Nature lave & purifie les pâturages infectés, ainſi que tout ce qui eſt aſſez long-temps expoſé à ſon action. A ce ſujet l'auteur rappelle pluſieurs obſervations & pluſieurs phénomènes, dont il convient de prendre connoiſſance dans l'ouvrage même : elles l'ont conduit à une vérité plus utile qu'elle ne paroît au premier coup-

d'œil, puiſqu'elle eſt applicable à beaucoup de circonſtances, & qu'elle apprend à ſe paſſer de pluſieurs autres moyens coûteux & quelquefois dangereux ; elles nous démontrent que l'eau, & ſur-tout l'eau bouillante, eſt le moyen le plus efficace qu'on trouve dans la Nature, pour déſinfecter véritablement les lieux & les ſubſtances empreintes des molécules du virus peſtilentiel. Cette découverte, à la vérité, eſt fort ancienne, puiſqu'elle eſt dans la Nature ; mais ſon application n'avoit peut-être pas été faite juſqu'ici, comme il auroit été à déſirer.

En examinant par quelles voies l'animal s'infecte ordinairement, l'auteur rend raiſon de la rapidité avec laquelle la contagion ſe répand, ſans avoir recours à une contagion *ad diſtans*, que l'auteur n'admet point. Selon lui, la voie de la déglutition eſt la plus ordinaire pour propager la maladie. En ſuppoſant, par exemple, un pâturage infecté par un accident quelconque, il peut arriver que, parmi pluſieurs bœufs qui y vont paître, la maladie ſe déclare à-la-fois ſur le plus grand nombre des individus. Cela ne paroîtra pas étonnant, ſi l'on fait attention qu'un ſeul animal malade étant capable d'infecter en un jour, avec ſa bave, une grande quantité de ſurface, la contagion peut s'étendre avec promptitude & facilité ſur des animaux dont les lèvres & le muſeau ſont continuellement en

BIUM

action, ſoit qu'ils broutent, qu'ils boivent, qu'ils ruminent, ou qu'ils ſe lècheot.

Cette partie de l'ouvrage de M. *Paulet* eſt immédiatement ſuivie d'un aotre tableau des maladies particolières des animaux, qu'on obſerve en tout temps & ſur différentes eſpèces; il eſt fait pour compléter celui qu'il avoit préſenté par ordre chronologique. Les principales de ces affections ſont la dyſeoterie, le feu ou roogeole, le charbon, la pourriture, la cryſtalline, le vertige oo tournoiement, la gale, la morve, la péripneumonie maligne, la fièvre peſtilentielle, le feu Saint-Antoine, la ladrerie des cochons. On y traite encore dea maladies épizootiques de la volaille, & même des inſectes utiles, tels que lea vers-à-ſoie & les abeilles, ſujets, comme les fortes eſpèces, à dea mortalités. On rappelle ici ce que les obſervations de l'École vétérinaire de Paris, celles de *Hall*, *Daubenton*, *Vitet*, *Fournier*, *Haſſfer*, *Lafoſſe*, *la Guérinière*, *Ducarne*, &c., ont appris de mieux à cc ſujet. On troove même ſor l'origine de la clavelée, ſur les bydatides, ſur les douves qui ſe forment dana la pourriture des brebis, ſur la morve des cbevaux, ſur la dyſenterie des beſtiaux, ainſi que ſur la maladie dea chiens, des choſes neuves & des remarques très-intéreſſantes. Il ſeroit difficile d'en rendre compte dans un extrait,

puiſque l'ouvrage lui-même n'offre preſque partout que des précis de faits & d'obſervations.

Cette dernière partie eſt ſuivie d'un réſultat d'expériences faites ſur les animaux, par *Wepfer*, *Morgagni*, *Deidier*, *Morand*, *Duhamel*, *Vitet*, *Linnæus* & d'autres auteurs, avec des virus, avec la bile, avec d'autres matières animales infectées, avec des plantes pernicieuſes, &c. L'auteur expoſe enſuite la nature des maladies & des accidens que produiſent conſtamment ſur les animaux pluſieurs autres ſubſtances nuiſibles; & en commençant par les végétaux, il donne à connoître quels ſont les effets de l'herbe-aux-tanneurs, du laurier-roſe, des lauréoles, de l'ellébore, du napel ou aconit, des jusquiames, des ſolanum, des ciguës, des œnanthes, des berles, des renoncules, du gramen oſſifrage, des anémones, de la pulſatille, de l'if, du roſſolis, du fuſain, de la pédiculaire, de la luzerne, de la ſanve, du coquelicot, des champignons, &c. On trouve également la deſcription des ſymptômes occaſionnés par le taon, la mouche aſile, l'ichneumon, le frélon, le bupreſte, les ſangſues, les douves, la paſtenaque & la vipère.

Pour ne point courir les riſques de nous tromper à l'égard des opinions de M. *Paulet*, qui concernent l'influence du règne minéral ſur les animaux, nous rapporterons ſes expreſſions.

BIUM

« Le règne minéral paroît être celui qui contient le moins de corps directement nuisibles aux animaux, lorsqu'ils ne sont point altérés ou combinés avec d'autres. La plupart de ceux mêmes qu'on reconnoît pour tels, comme les poisons minéraux, sont les produits de diverses modifications que l'homme leur a fait subir; mais dans l'ordre naturel, ou l'état de simplicité primitive des choses, à peine en trouve-t-on dans la Nature, à l'usage desquels les animaux soient exposés, qui leur soient reellement pernicieux. » (*Vol. II, page 427.*)

Cette assertion paroît, en quelque sorte, exclure les causes auxquelles M. *Paulet* attribue l'épizootie principale & la plus répandue, qui, selon lui, a pris naissance en Hongrie, où il y a beaucoup de marais qui contiennent des eaux pernicieuses. Ce qui rend, continue-t-il, celles de la Drave, de la Teisse, de la Save, du Maros, du Raab, du Wasg, du Graw, de la Zarwise, &c., si mal-saines, si suspectes, ce sont vraisemblablement les parties, les sels métalliques qui résultent des mines de cuivre, de plomb, de mercure ou d'arsenic, dont ce pays abonde, & dont elles se chargent, ou à leur source ou dans leur cours (1). Cela sert à favoriser la conjecture de ceux qui ont prétendu

(1) Voyez, ci-devant, page 374.

que les virus peſtilentiels qui affectent les animaux, ſont d'une nature arſenicale. (*Vol. II, page* 215.) Ces deux paſſages étant ainſi rapprochés, les lecteurs apprécieront mieux quel eſt, à leur égard, le véritable ſentiment de M. *Paulet*. Quel qu'il ſoit, on ne peut lui conteſter le mérite de s'être occupé d'un travail généralement utile & bien fait.

Après l'énumération des ſubſtances ſenſiblement nuiſibles, on en trouve une autre de celles dont les effets ſont moins apparens, mais qu'on a cependant lieu de ſuſpecter; ce ſont les différens grains viciés ou malfaiſans, l'ergot, la carie, les grains avortés, la nielle, l'ivraye, le ſarraſin, &c. On y voit auſſi la liſte & le nombre des plantes que les différentes eſpèces d'animaux refuſent de manger; elles ſont toutes préſentées par ordre de claſſes ou de familles, & conformément aux obſervations faites en Suède, par *Linnæus*; en Pruſſe, par *Gleditſch*; en Autriche, par *Crapf*; en Suiſſe, par *Haller*; en France, par *Daubenton* & par l'auteur lui-même.

Enfin, il termine ſon ouvrage, qui réunit tant d'objets importans à connoître, par un réſumé général, ou une expoſition des maladies des animaux, preſentées par claſſes, précédée d'un tableau qui eſt diviſé en deux parties, & dont l'une contient les maladies aiguës, & l'autre, les maladies chroniques.

BIUM

Il eſt impoſſible, au ſurplus, dans un travail auſſi étendu que celui auquel s'eſt livré M. *Paulet*, que quelques épizooties décrites par les auteurs ne ſoient échappées à ſes recherches, & il n'a pas la prétention de les avoir toutes rapportées; c'eſt ainſi qu'il n'a rien dit de la peſte contagieuſe dont *Ampſing* donne la deſcription (1), & qui attaqua non ſeulement les bœufs, mais encore les chevaux, les moutons, les chèvres & les cochons dans toute la Germanie, en 1598 & 1599, & dont la cauſe fut attribuée au temps nébuleux, à l'humidité conſtante & à l'inondation des pâturages, d'après *Diomède Cornarius* & les médecins du collége de Vienne, dont l'archiduc Mathias avoit demandé l'avis.

Il a également omis de faire mention de la grande mortalité de chevaux, obſervée en Allemagne par *Solleyſel*, vers 1648 (2), & rapportée par *Vitet* (3), ainſi que des épidémies catarrhales qui régnèrent ſur ces mêmes animaux en Angle-

---

(1) *Jo. Aſſueri Ampſingii Diſſ. iatro-mathematica de Medicinæ & Aſtronomiæ Conjugio. Roſtochii*, 1629, petit in-8°., pages 206 & 207.

(2) *Parfait Mareſchal. Paris*, 1698, I^re. partie, chapitre CXXXVII, page 404.

(3) *Medecine vétérinaire. Paris*, 1771, tome III; *Analyſe des Auteurs*, page 78.

terre, en 1732 & 1734, & dont *Bartlet* (1) & quelques autres ont fait mention, &c., &c.

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE, par M. VITET, *docteur & professeur en médecine. Tome troisième, contenant l'exposition des médicamens nécessaires au maréchal, & l'analyse des auteurs qui ont écrit sur l'art vétérinaire, depuis* VEGÈCE *jusqu'à nos jours. A Lyon, chez les frères* Périsse, *imprimeurs-libraires, grande rue Mercière,* 1783. *Avec approbation & privilége.* in-8°. (2).

CE troisième volume est divisé, comme on le voit dans le titre, en deux parties parfaitement distinctes: la première, de 349 pages, & 10 pour les titres & la table, contient l'exposition des médicamens nécessaires au maréchal; elle a pour épigraphe :

La multitude des médicamens & les formules compliquées sont les enfans de l'ignorance. BACON.

« Les Anciens, bien loin de nous avoir frayé

---

(1) *Gentilhomme maréchal, traduit de l'anglois. Paris,* 1756, tome I, chap. IV, page 51 & suivantes.

(2) La notice des deux premiers volumes de cet ouvrage se trouve dans ces *Instructions*, volume de 1793, seconde édition, page 349 & suivantes.

BIUM

une route facile dans l'étude de la matière médicale, ſemblent l'avoir rendue plus ſcabreuſe; il a donc fallu, pour s'ouvrir une nouvelle carrière, expérimenter ſur les beſtiaux ſains, comme ſur les malades, les médicamens les plus célébrés par les auteurs modernes; choiſir ceux qui ont paru être de la plus grande efficacité, les diſtribuer par claſſes, ſelon leurs différentes vertus; ranger les eſpèces de chaque claſſe ſelon les regnes, en commençant par le règne végétal, pour terminer par le règne minéral; enfin, diſpoſer les plantes, les animaux & les minéraux, de manière que l'ordre des végétaux commence par les eſpèces les plus foibles en vertus, & ſe termine graduellement par les eſpèces les plus fortes. »

Après avoir ainſi expoſé le plan de ſon travail, M. *Vitet* s'occupe d'abord des médicamens en général. Tout ce qu'il dit à ce ſujet, étant fondé ſur des principes généraux, communs à la médecine des hommes & à celle des animaux, ne peut manquer d'être inſtructif pour les vétérinaires, qui, en général, étudient trop peu cette partie. Il indique rapidement les principaux remèdes tirés des trois règnes, les compoſitions pharmaceutiques les plus en uſage, le degré de confiance qu'elles méritent, les obſervations à faire dans l'adminiſtration des ſubſtances ſimples, pour s'aſſurer de

leurs

leurs vertus; le choix de ces ſubſtances, qu'il déſire, avec raiſon, voir réduites á un petit nombre; la manière de les recueillir, de les conſerver, de les préparer & de les formuler. Il s'élève contre le danger & les abus qui réſultent de l'emploi des formules compliquées, & fait ſentir l'impoſſibilité de rien établir de certain ſur les effets particuliers de chacune des ſubſtances qui les compoſent; il s'elève auſſi, & il critique vivement les expériences faites avec différens médicamens ſur le ſang & les autres humeurs des animaux, expériences que *Bourgelat*, qui les rapporte, ne donnoit lui-même que comme des efforts inſuffiſans pour parvenir à la connoiſſance des effets & de l'action des médicamens (1).

Ces médicamens ſont diviſés en onze claſſes ſubdiviſées en genres : la première comprend les mucilagineux (*tempérans*, *adouciſſans*, *muqueux*, *relâchans*, *aqueux*, *émolliens & huileux*); elle renferme quatre genres : 1°. les mucilagineux aqueux,

(1) Voyez *Élémens de l'art vétérinaire. Matière médicale raiſonnée, à l'uſage des Élèves de l'Ecole vétérinaire. Paris*, 1793, in-8°., troiſième édition, tome I, article VIII, page 36 & ſuivantes. — Voyez encore *Expériences de Medecine ſur des animaux, &c.*, par *Browne-Longrish*; traduit de l'anglois. *Paris*, 1749, in-12.

©BIUM

2°. les mucilagineux ſecs ou farineux, 3°. les mucilagineux ſucrés, & 4°. les mucilagineux huileux.

La ſeconde claſſe contient les médicamens acides (*rafraîchiſſans, répercuſſifs, aſtringens, aigrelets, acidules*); elle eſt ſubdiviſée en deux genres : le premier comprend les acides végétaux, & le ſecond, les acides minéraux. M. *Vitet* dit, en parlant du vinaigre (*page* 81) : « Des obſervations réitérées ſur des hommes mordus d'un chien enragé, prouvent que le vinaigre, donné à forte doſe, guérit de la rage. On peut tenter ce remède ſur les animaux; s'il ne réuſſit pas ſeul, il faudroit y mettre infuſer de la racine de gentiane, ou des feuilles de ſauge. »

M. *Vitet* range le plomb & toutes ſes préparations dans cette claſſe, ſans doute à cauſe de ſa grande diſſolubilité dans les acides, & du fréquent uſage qu'on fait de ſes diſſolutions dans le vinaigre, comme répercuſſives, aſtringentes, &c.

Il proſcrit l'uſage intérieur des acides minéraux, parce qu'ils ſont deſtructeurs des ſubſtances animales; que, malgré leur mélange avec beaucoup d'eau miellée, ils cauſent des coliques violentes, particulièrement aux chevaux; qu'ils attaquent les dents, les agacent, & mettent les beſtiaux dans l'impoſſibilité de manger, juſqu'à ce que l'agacement ſoit paſſé; parce qu'ils rendent les fonctions

vitales plus languiſſantes, au lieu de les ranimer ; qu'ils s'oppoſent peu au penchant des humeurs vers la putridité, ſont ennemis des nerfs, rafraîchiſſent beaucoup moins que l'acide végétal, & répercutent beaucoup plus. (*Pages* 90 & 96.)

Nous pourrions oppoſer à l'opinion de M. *Viet* ſur les effets des acides minéraux, celles de *Minderer*, *Fuller*, *Huxham*, *Barberet*, *Clerc*, *Vicq-d'Azyr*, *Bourgelat*, &c., qui tous les ont recommandés & employés avec ſuccès dans les maladies des hommes & des animaux; mais nous nous contenterons de rapporter ce que *Chabert* a écrit de l'uſage intérieur de ces acides.

« Si on en ajoute un gros ou deux ſur un ſeau d'eau blanche ou commune, on a une boiſſon très-réprimante, très-rafraîchiſſante & très-calmante; elle étanche la ſoif plus facilement que ne le feroit l'eau commune, elle mate le mouvement du ſang & des humeurs, elle s'oppoſe aux déperditions exceſſives, elle fortifie les ſolides; elle eſt un très-bon préſervatif dans les cas d'épizooties; elle prévient les maladies inflammatoires, telles que l'angine, la péripneumonie, l'anthrax, &c., s'oppoſe aux progrès de celles qui ont pour eſuſe le relâchement & la diſſolution, telles que l'anaſarque, l'hydropiſie, la pourriture, &c.; prévient encore la fourbure & les

©BIUM

maladies qui ſont la ſuite d'un exercice forcé dans le temps des grandes chaleurs. »

« Les maîtres de poſtes & les entrepreneurs des voitures publiques, dont les chevaux ſont expoſés, dans certains temps de l'année, à des travaux outre meſure, ont ſenti mieux que perſonne l'utilité de cette boiſſon acidulée; ceux à qui nous l'avons conſeillée, lors de ces travaux, ont obſervé que leurs animaux étoient expoſés à moins de maladies. Nous ſommes très-perſuadés que cette boiſſon ne ſeroit pas moins ſalutaire aux chevaux de troupes, dans des momens où ils ſont, ou ont été forcés à des marches fortes, & expoſés à l'ardeur du ſoleil dans toute ſa force. »

« Ces acides corrigent, au ſurplus, la crudité de l'eau & ſa putréfaction; ils tuent les inſectes qui y ont pris naiſſance, ils les précipitent au fond du vaiſſeau, ainſi que la vaſe dont elle pourroit être impregnée; ils l'épurent, & la rendent plus propre à la diſſolution des alimens (1). »

Après cette ſeconde claſſe, M. *Vitet* a placé (*page* 98) les médicamens ſomnifères (*narcotiques*, *aſſoupiſſans*, *antiſpaſmodiques*, *anodins*, *ſoporifères*), dont il n'a pas cru devoir faire une

(1) Extrait de l'*Hiſtoire des drogues les plus uſitées dans l'art vétérinaire*, Mſſ.

©BIUM

claſſe particulière (1). Les raiſons de cette excluſion ſont fondées ſur les faits ſuivans :

« Faites prendre à un eheval, jeune ou vieux, vif ou lent, grand ou petit, de l'opium en ſolution dans de bon vin, depuis demi-once juſqu'à deux onces, daus quelque faiſon que ce ſoit, les artères battront avec uu peu plus de force & de fréqueuee, l'appétit augmentera, l'animal paroîtra plus vigoureux & plus animé, les urines couleront librement & un peu plus abondamment. Donnez à un bœuf dégoûté & dans la vigueur de ſon âge, deux onces d'opium diſſous dans du vin, ſon appétit ſe réveillera, ſa vivacité ſemblera ſe ranimer, & la chaleur des tégumens ſera plus conſidérable. »

« Les effets que ee remède opère ſur la brebis, ſont à-peu-près ſemblables aux précédens : il excite l'appétit ; elle reſte quelque temps ſans bêler, les forces vitales s'accroiſſent, le cours des urines augmente, & la ehaleur des régumens ne prend pas un aeeroiſſement bien ſenſible. »

« Un mouton, âgé de trois ans, abattu & dégoûté depuis deux jours, fut ſéparé du troupeau pour être ſoumis à nos expériences ; une

(1) Les *antiſpaſmodiques* retrouvent cependant une place plus loin, dans la claſſe des *aromatiques* (page 399).

BIUM

once d'opium diſſous dans un verre de vin, le mit dans l'heureuſe néceſſité de manger beaucoup plus de foin qu'il n'auroit fait dans l'état de parfaite ſanté. »

« Ainſi l'opium, au lieu d'aſſoupir, de faire dormir, d'exciter la ſueur, & de rendre la partie ſur laquelle on l'applique, moins ſenſible, donne au bœuf, au cheval & à la brebis, plus d'appétit & de vigueur, & excite le cours des urines, particulièrement chez la brebis. » (*Pages* 99, 100.)

Nous avons dit, en rendant compte du premier volume de cet ouvrage, que M. *Vitet* avoit conſacré neuf années à des recherches pénibles, & qu'il avoit ſacrifié vingt mille livres pour faire des expériences ſur des animaux; nous avons ajouté que ces expériences & ces ſacrifices étoient inſuffiſans, & nous avons promis de le faire voir (1): c'eſt ici le lieu de remplir notre promeſſe.

M. *Vitet*, en traçant la marche à ſuivre dans l'adminiſtration des ſubſtances ſimples, pour s'aſſurer de leurs effets, recommande ſur-tout de donner ſeul, à différens ſujets, ſous différentes formes, & à des doſes graduées, le médicament dont on fait l'examen. « Quel cas peut-on faire, dit-il avec raiſon, d'une obſervation fondée ſur l'ad-

(1) Volume de 1793, ſeconde édition, pages 351, 352.

©BIUM

miniſtration des remèdes compliqués? Que je faſſe prendre à un cheval une once d'aloès ſuccotrin, & autant de feuilles de ſéné, l'animal ſera purgé; mais lequel des deux médicamens a agi & produit les bons effets de la purgation (1)? Je n'en ſais rien; par conſéquent me voilà dans l'impoſſibilité de rien établir de certain ſur les effets particuliers de chacun de ces remèdes; il faudroit pour cela les avoir adminiſtrés chacun en particulier. » (*Page* 9.)

En faiſant l'application de ces préceptes aux expériences qu'il a tentées avec l'opium diſſous dans le vin, ne peut-on pas être en droit de demander à M. *Vitet* lequel, de ce médicament ou du vin, a produit les effets qu'il a obſervés, tels que l'accélération du pouls, l'accroiſſement de la vigueur & de la vivacité, l'augmentation de la chaleur & de l'appétit, la ſécrétion plus abondante des urines, &c.? S'il les attribue à l'opium, comme ſes concluſions ne laiſſent pas

(1) Cette réflexion avoit été faite, il y a long-temps, par *Galien*. Voici comment il s'exprime : « Quand un malade a fait uſage de beaucoup de remèdes, dont il s'eſt trouvé bien ou mal, il eſt véritablement difficile, pour ne pas dire impoſſible, de juger auquel d'entr'eux on peut attribuer le ſoulagement ou les accidens fâcheux. » *Comment. ſur le premier aphor.* (*Note de M. J. Gaulin.*)

lieu d'en douter, on pourra lui obſerver que, plus loin (*page* 292), il dit : « Il eſt certain que le vin fortifie, échauffe & anime le cheval & le bœuf, il les rend vifs, ardens, impétueux, ſouvent indociles, fougueux & terribles ; il reſtaure les forces vitales & muſculaires, il réveille l'appétit, il hâte la digeſtion, les urines ſont très-abondantes, &c. » Les effets qu'il a obſervés (*page* 99) peuvent donc être attribués au vin ſeulement. Il y a plus encore : ſi, à la ſuite de l'adminiſtration de ces deux ſubſtances, les animaux étoient devenus indociles, fougueux, vertigineux, ou s'ils avoient été aſſoupis, chancelans, étourdis, ſi le ventre s'étoit météoriſé, &c., M. *Vitet* n'auroit pas manqué d'attribuer alors ces effets à l'opium ; cependant il en a encore obſervé de pareils de l'adminiſtration du vin ſeulement. (*Page* 293.)

Les praticiens n'ignorent pas, au reſte, que les ſpiritueux & les acides ſont les correctifs & les antidotes des poiſons narcotiques. Le vin ne pouvoit donc que corriger ou détruire les effets de l'opium.

Les ſacrifices que M. *Vitet* a faits, ont été, comme on le voit, quelquefois inutiles ; & ſes expériences, ſur leſquelles nous aurons occaſion de revenir encore, ſont ſouvent inſuffiſantes ; auſſi dirons-nous avec lui, « qu'il ne faut pas s'en tenir aux obſervations des hommes célèbres, ſur

©BIUM

les effets & les vertus de certains médicamens. On a vu ſi ſouvent l'expérience faire éclipſer les louanges qu'ils leur avoient données, qu'on ne doit jamais s'en rapporter qu'à ſoi-même... » Il faut bien de l'amour pour la vérité, des moyens, de la conſtance & du jugement, pour aſſigner avec juſteſſe & certitude les effets d'un médicament & ſes vertus (1). (*Page* 10.)

Il réſulte, au ſurplus, des expériences que nous avons tentées avec les ſubſtances narcotiques & avec l'opium ſeul, expériences que nous aurons occaſion de rapporter par la ſuite, que ces ſubſtances produiſent, dans les grands animaux, des effets entièrement oppoſés à ceux qu'a obſervés M. *Vitet*, quoiqu'il les ait données à la même doſe. Les principaux de ces effets ſont la ſtupeur, l'abattement, l'aſſoupiſſement, mais plus ſouvent le délire, l'apoplexie, le vertige, la frénéſie, la cécité, l'inſenſibilité, des indigeſtions, des météoriſations, une dégénéreſcence gangréneuſe du ſang & des viſcères, & la mort. Nous avons auſſi été à portée d'obſerver les bons effets de l'uſage modéré

(1) M. *Vitet* avoit ici vraiſemblablement en vue l'eau de chaux première, que *Bourgelat* avoit fait annoncer dans l'*Avant-Coureur*, du mois de Novembre 1767, n°. 48, comme un remède qui laiſſoit entrevoir des ſuccès dans la cure de la morve

de l'opium ſeul dans pluſieurs maladies nerveuſes, ou après des opérations douloureuſes, dans des ſujets très-irritables.

La troiſième claſſe renferme les médicamens (*purgatifs*, *doux*, *âcres*, *amers*, *cathartiques*, *évacuans*); comme la ſeconde, elle n'eſt ſubdiviſée qu'en deux genres : 1°. les purgatifs végétaux, 2°. les purgatifs minéraux.

M. *Vitet* expoſe d'abord les effets des purgatifs dans le cheval, le bœuf & la brebis; il rend compte des expériences que lui-même & quelques autres ont tentées avec pluſieurs ſubſtances regardées comme purgatives, mais qui n'ont point paru avoir cette vertu, telles que l'ipécacuanha, le jalap, les ſels neutres alcalins, l'élatérium, la pulpe de coloquinte, la gomme-gutte, &c. Il indique enſuite les maladies dans leſquelles les purgatifs peuvent être utiles ou contre-indiqués, le temps & la manière les plus propres pour les adminiſtrer, les précautions à prendre avant, pendant & après leur adminiſtration; les égards à avoir relativement aux eſpèces de beſtiaux, à leur tempérament, à la ſtructure des organes des premières voies, aux ſubſtances dont ils ſe nourriſſent, à leur genre de vie, aux pays qu'ils habitent, à la température de l'air, à la ſaiſon, &c. Tous ces détails ſont importans, & on ne ſauroit

trop y insister, cette classe de médicamens étant celle dont l'emploi est le plus dangereux, & souvent le plus abusif.

Nous ferons encore quelques observations sur les expériences que M. *Viet* a tentées avec les purgatifs.

« Une once de jalap, mêlée avec du lait & du sel, & administrée à une jeune brebis, tuméfie beaucoup le ventre, le pouls devient très-fréquent, la bouche s'echauffe, la chaleur des tégumens s'accroît; cet état dure environ douze heures, au bout duquel temps l'animal recouvre peu-à-peu son premier état, sans que les crottins paroissent plus humides & plus abondans. » (*Page* 105.)

S'il est difficile de rendre compte pourquoi M. *Viet* n'a pas suivi, dans ses expériences, les préceptes qu'il donne aux autres, & sur lesquels il insiste en plusieurs endroits, on doit lui savoir gré, au moins, de la franchise avec laquelle il les expose; mais n'auroit-il pas dû dire aussi quel étoit son but, en associant le jalap au lait & au sel? On sait que le lait émousse l'action des substances âcres, & qu'il se décompose dans les premières voies. On pourroit être d'autant mieux fondé à croire que la réunion de ces trois substances est la cause du défaut de succès des expé-

©BIUM

riences de M. *Viet*, dans l'adminiſtration du jalap comme purgatif, qu'il réſulte, des expériences que nous avons tentées en 1772, avec cette ſubſtance ſeule, qu'elle purge le cochon à la doſe de ſix gros, le chat á la doſe de deux gros, & que *Daubenton* aſſure, d'après les ſiennes, qu'à la doſe de cinq gros il a purgé des moutons après huit à neuf heures, ſans qu'ils aient paru ſouffrir, & ſans qu'ils aient ceſſé de manger : auſſi conclur-il, contre l'opinion de M. *Viet*, que le jalap eſt un bon purgatif pour les moutons (1).

Il réſulte encore, de nos expériences, que l'infuſion, à froid, de la coloquinte, dans l'eau, purge le mouton, le cochon, le chien & le chat; & de celles de *Daubenton*, que la gomme-gutte, à la doſe d'un gros, purge les moutons (2). Ces deux ſubſtances ſont auſſi du nombre de celles que l'expérience a forcé M. *Viet* de rejeter du nombre des purgatifs. (*Page* 117.)

Il preſcrit l'aloès depuis une once & demie juſ-

(1) *Memoire ſur les remédes purgatifs, bons pour les bêtes à laine*, lu à la Société de Médecine, le 12 Septembre 1780, & imprimé dans le tome IV du recueil des Mémoires de cette compagnie, années 1780 — 1781, page 256 & ſuivantes.

(2) Voyez page 260 du Mémoire cité dans la note (1) ci-deſſus.

qu'à trois onces pour le cheval & pour le bœuf; il le délaie avec des jaunes d'œufs, & il l'étend dans l'eau blanche. (*Page* 223.)

Lorſque l'aloès eſt bon, il purge ordinairement bien, à la doſe d'une once, les chevaux de taille ordinaire; à celle de deux onces, il purge fortement, même les chevaux de la grande taille; & à trois onces, il occaſionne preſque toujours des ſuperpurgations. Si M. *Vitet* n'a pas obſervé ces effets, à cette doſe, dans le cheval, c'eſt que ſans doute les jaunes d'œufs & l'eau blanche ont en partie maté ſon action (1). On pourroit en effet être étonné de la doſe énorme des purgatifs que les anciens maréchaux preſcrivoient, ſi on ne les voyoit pas adminiſtrer ces mêmes purgatifs avec du lait, de l'huile d'olive, du beurre frais ou du lard, qu'ils croyoient propres à en accélérer l'action, & qui, au contraire, l'anéantiſſoient en grande partie (2).

---

(1) Voyez ce que j'ai dit de l'*Aloès*, dans le *Journal de Médecine*, tome L, page 526, note (1), cahier de Décembre 1778; dans mes *Eſſais ſur les eaux aux jambes des chevaux*, page 55, note (23); & dans le *Dictionnaire de Médecine de l'Encyclopédie methodique*, au mot *Aloès*, tome II, I^re^ partie, page 60.

(2) Voyez *La grande Mareſchalerie du Sieur de Leſpiney. Paris*, 1642, in-8°., page 172 & ſuivantes.

« Praticiens qui voulez rendre des ſervices importans à l'art vétérinaire, ne preſcrivez jamais qu'une ſeule ſubſtance purgative, dans un véhicule analogue aux qualités du médicament & à l'eſpèce de la maladie & du malade; par cette méthode vous ſerez à même d'apprécier ſes vertus & ſa doſe. » (*Page* 117.)

La quatrième claſſe comprend les médicamens urinaires (*diuretiques*). M. *Vuet* n'admet point la diſtinction qu'on en fait preſque généralement, en diurériques froids & en diurétiques chauds, parce que, ſelon cette diviſion, tous les médicamens peuvent être rangés dans la claſſe des diurétiques, pourvu qu'ils ſoient adminiſtrés dans des circonſtances favorables. Il ne regarde comme urinaires, proprement dits, que ceux qui font couler en plus grande abondance les urines de l'animal bien portant, eu égard à la quantité de ſa boiſſon. Les ſubſtances qui lui ont paru avoir cette vertu, ſont particulièrement la patience, le perſil, la térébenthine & ſes préparations, l'alkali fixe & ſes

---

Le Nouveau & Parfait Mareſchal, par de la Buſſinière. Paris, 1660, in-8°., page 283.

Le Nouveau & Sçavant Mareſchal, par G. Markam. Paris, 1666, in-8°., page 148.

Le Parfait Mareschal, par de Solleyſel. Paris, 1754, Ire. partie, page 91, &c., &c.

préparations, le nitre, le sel marin & les eaux minérales. »

L'emploi de la térébenthine, de la poix grasse, ou du goudron, en forme de *charge*, est regardé par M. *Vitet* comme une mauvaise pratique, qui devroit être entièrement bannie, & qui n'est avantageuse dans aucune maladie. Il pense de même du *cirotène*, dont les maréchaux se servent fréquemment, selon lui, pour empêcher les tégumens de prendre beaucoup d'extension dans l'hydropisie des jambes, pour consolider les plaies récentes, les ulcères superficiels, & pour répercuter les inflammations commençantes : « Le *cirotène* est une préparation inutile, & souvent dangereuse ; les maréchaux devroient faire leurs efforts pour l'oublier, de même que le baume d'*Arceus*, l'onguent d'althéa, l'onguent basilique, enfin tous les onguens & les emplâtres où il entre plusieurs substances de diverses qualités. » (*Pages* 154, 155.)

On voit que M. *Vitet* prononce la proscription entière des onguens, des emplâtres, des charges, &c., dans la chirurgie vétérinaire. Leur emploi trop fréquent & souvent contre-indiqué, est sans doute un abus qu'il faut détruire ; mais, si M. *Vitet* avoit pratiqué la médecine des animaux, sur-tout dans les grandes villes & à la suite des armées, il auroit vu combien tous ces remèdes

peuvent être utiles, & combien ils ſont ſouvent néceſſaires pour maintenir ou ſuppléer d'autres médicamens, pour ſervir eux-mêmes d'appareils & de bandages à différentes parties qu'il eſt impoſſible de fixer de toute autre manière; il auroit reconnu la vertu des *charges*, dans les efforts de reins & des autres articulations; celle des *cirroënes*, dans les mêmes cas (1), pour réſoudre les engorgemens froids & indolens, & pour aider l'action du feu; & il ne les auroit vu employer dans aucune des circonſtances pour leſquelles il dit que les maréchaux en font uſage; il auroit obſervé que les onguens baſilique, d'althéa, &c., ne peuvent ſouvent être remplacés par aucune application, pour mûrir certaines tumeurs indolentes des amygdales & des parties charnues; il ſe ſeroit convaincu, enfin, qu'il eſt plus facile de preſcrire,

(1) Feu M. le marquis d'*Oſſun* n'employoit jamais, pour les efforts de boulets de ſes chevaux, ſoit à l'armée, ſoit dans ſes ambaſſades, ſoit à Paris, d'autres remèdes qu'un chiffon trempé dans la poix liquéfiée, & appliqué bien exactement autour du boulet, dont on avoit coupé le poil très-près. Ce topique, qui eſt un vrai *cirroene*, reſte ſur la partie juſqu'à ce qu'il tombe de lui-même; & il arrive ſouvent que les chevaux ſont redreſſés avant la chute entière du chiffon, qu'on peut d'ailleurs retarder en l'imbibant de poix à meſure qu'il ſe détache.

du

BIUM

du fond de ſon cabinet, des cataplaſmes à renouveler toutes les heures, que de les appliquer ou de les faire appliquer même toutes les ſix heures; que des ſubſtances qui préviendront ces embarras multipliés & toujours renaiſſans, ſeront conſtamment préférées par le plus grand nombre, &c., &c.

La claſſe cinquième comprend les médicamens ſudorifiques (*diaphorétiques, tranſpiratoires*), du nombre deſquels l'antimoine eſt exclus. La grande quantité de craſſe que l'étrillement répété enlève, & la chute des poils, qui accompagne ou qui ſuit très-ſouvent l'uſage de cette ſubſtance minérale, prouvent néanmoins évidemment ſa vertu diaphorétique (1).

Les médicamens ſalivaires (*ſialagogues, maſticatoires, apophlegmatiſans*) forment la ſixième claſſe. *Bourgelat* avoit fait deux claſſes de ces remedes, ou plutôt il les avoit diviſés en internes & en externes, les ſalivaires agiſſant par une ſecouſſe générale interne, comme le mercure,

(1) Voyez *Bibliothèque choiſie de Medecine, par Planque & Goulin*, tome II, in-4°., pages 520 & 521; & tome VI, in-12, page 224 & ſuivantes.

Voyez encore dans le *Dictionnaire de Médecine de l'Encyclopédie méthodique*, déjà cité, le mot *Antimoine*, tome III, I^re^. partie, page 82 & ſuivantes.

©BIUM

& les masticatoires étant des remèdes purement locaux, dont l'action ne s'exerce que dans la bouche seulement, comme l'assa-fœtida, le gingembre, l'ail, &c. (1) M. *Vitet* n'a point admis cette distinction, & il considère tous ces remèdes sous le même point de vue. Le tableau qu'il fait de la salivation mercurielle, annonce cependant des effets qui ne sont jamais la suite de l'emploi des masticatoires.

« Frottez le cheval d'une grande quantité d'onguent mercuriel, toute la tête s'enflera, particulièrement les parotides, les amygdales & les glandes maxillaires; les gencives & le voile du palais s'enflammeront; il sortira de sa bouche beaucoup de salive d'une odeur fétide; la mastication ne pourra pas s'exécuter, la déglutition sera très-difficile, l'animal perdra ses forces, & il mourra le troisième ou quatrième jour, si le gonflement des glandes salivaires ne diminue pas. » (*Pages* 186 & 298.)

On trouve dans cette classe (*page* 192) la racine de *vrai acorus* & celle de *calamus aromaticus*, placées à côté l'une de l'autre comme étant deux racines différentes.

---

(1) Voyez *Matière médicale*, déjà citée, tome I, article XXIII, page 105; & article XXXIII, page 154.

©BIUM

Les médicamens déterſifs forment la ſeptième claſſe ; ils ſont ſubdiviſés en trois genres : 1°. les naſeau-déterſifs (*errhins*, *ptarmiques*, *ſternutatoires*), 2°. les déterſifs-pulmonaires (*expectorans*), 3°. les déterſifs-purulens.

La claſſe huitième comprend les médicamens reſſerrans (*aſtringens*, *reſtreintifs*, *ſtyptiques*, *traumatiques*, *acerbes*, *ſtegnotiques*, *ſarcotiques*, *vulnéraires*, *abſorbans*, *glutinatifs*, *cicatriſans*). Nous avons déjà vu les aſtringens, les répercuſſifs, les aigrelets, les acidules, dans la ſeconde claſſe (1).

La neuvième comprend les aromatiques (*réſolutifs*, *attenuans*, *inciſifs*, *apéritifs*, *fondans*, *déſobſtruans*, *carminatifs*, *fébrifuges*, *dépuratifs*, *alexipharmaques*, *nervins*, *alexitères*, *odoriférans*, *corroborans*, *cordiaux*, *céphaliques*, *antiépileptiques*, *antiſpaſmodiques*, *antiputrides*, *ſtomachiques*, *aphrodiſiaques*, *ſtimulans*, *echauffans*). Les antiſpaſmodiques ont déjà été portés à la ſuite de la ſeconde claſſe, avec les narcotiques, &c. (2).

Ces trois claſſes renferment des détails inſtructifs & intéreſſans ſur pluſieurs points ; mais la réunion d'une auſſi grande quantité de médicamens différens, ſous une ſeule & même dénomi-

(1) Voyez, ci-devant, page 386.

(2) *Ibid.*, page 388.

BIUM

nation, & dont quelques-uns pourroient former des claſſes particulières, tandis que d'autres, quoique dans des claſſes différentes, reuniſſent les mêmes vertus, ne préſente pas toujours aux éleves des idées claires & diſtinctes ſur la vertu & les effets de chaque ſubſtance.

On trouve le mercure dans la claſſe des aromatiques (*page* 296), & M. *Vitet* juſtifie ainſi les motifs qui l'ont déterminé à l'y placer : « Le mercure, dit il, devroit être rangé dans la claſſe des ſalivaires, à cauſe de la propriété qu'il a de faire ſaliver les beſtiaux ; mais comme on ne l'emploie jamais pour exciter la ſalivation, qu'il eſt preſque auſſi volatil que les huiles eſſentielles, & qu'il eſt d'une grande ténuité, il m'a ſemblé qu'il pouvoit être plutôt admis dans cette claſſe que dans celle des ſalivaires. »

Ne doit-on pas être étonné, après cette explication poſitive, de lire dans l'*errata* de ce volume: *Nota. Le mercure que nous avions place dans la claſſe des ſalivaires, a été tranſpoſé dans la claſſe des aromatiques, par inadvertance.* Il eſt vrai que dans la table qui précède le volume, le mercure eſt placé dans la claſſe des ſalivaires, & que, dans la claſſe des aromatiques, où il eſt cité auſſi, on renvoie à l'*errata;* mais les tables & les *errata* ne ſont imprimés, comme on le ſait, qu'après les

©BIUM

volumes, & les motifs qui avoient engagé M. *Vitet* à le placer parmi les aromatiques, subsistent dans l'ouvrage. Cette prétendue inadvertance ne doit donc être regardée que comme la suite des réflexions de l'auteur.

La dixième classe comprend les médicamens inflammatoires (*vésicatoires*, *rubéfians*, *attractifs*, *épispastiques*, *rétoires*, *ruptoires*), & la onzième, les médicamens caustiques (*escarotiques*, *cathérétiques*, *rongeans*, *cautères potentiels*, *feux morts*). Après avoir accumulé plusieurs classes avec celles des détersifs, des resserrans & des aromatiques, M. *Vitet* auroit bien pu n'en faire qu'une seule des inflammatoires & des caustiques, dont les effets sont absolument les mêmes, & qui ne diffèrent que par le plus ou moins d'intensité de leur action. Il s'étend beaucoup sur ces remèdes, & on trouve même, dans la première de ces classes, quelques observations de pratique sur les bons effets de l'application des cantharides.

Par cette notice, on voit que M. *Vitet* n'a point adopté, dans la partie médicale de son ouvrage, la division presque généralement suivie de médicamens internes & externes. Cette marche évite peut-être des répétitions & des longueurs; mais, comme nous l'avons déjà dit, elle n'est pas sans inconvéniens pour les étudians, auxquels il faut

©BIUM

toujours faire envisager les choses sous leur véritable point de vue; & les hommes instruits s'accoutumeront même difficilement à trouver des emplâtres, des onguens, des digestifs, lorsqu'il s'agit de remèdes mucilagineux, rafraîchissans, diurétiques; des caustiques avec des salivaires & des purgatifs, &c. Du reste, M. *Vitet* a réuni dans son ouvrage la description botanique des plantes & l'histoire des substances qu'il indique; il a aussi donné les procédés des principales préparations pharmaceutiques & chimiques d'usage, & quoiqu'on n'y trouve pas les principes élémentaires de ces différentes sciences, les connoissances qui y sont répandues, pourront suffire à un grand nombre de vétérinaires.

La seconde partie de ce volume, imprimée en caractère plus petit que le reste de l'ouvrage, a 269 pages, non compris deux pour le titre, six pour la table des auteurs, une pour les *errata* des deux parties du troisième volume, & deux pour le privilége du roi. Elle est intitulée : *Analyses des auteurs qui ont écrit sur la médecine vétérinaire depuis Végèce*, & a pour épigraphe:

Et de mon temps, je fus trompé, si les pires écrits ne sont ceux qui ont gagné le dessus du vent populaire.

MONTAIGNE.

Il est aisé de voir, par l'énoncé du titre de cette

©BIUM

partie, qne M. *Vitet* n'y a pas compris tous les anteurs qui ont écrit ſur l'art vétérinaire. Les Grecs & les Romains s'en étoient occupés longtemps avant *Vegèce*; ce qu'ils ont dit à ce ſujet a été raſſemblé en différens corps d'ouvrages grecs & latins, qui ont eu nn grand nombre d'éditions, & dont celui de *Vegèce* n'eſt qu'une compilation. Nous ne ferons pas connoître ici tous ces ouvrages & ces auteurs, de même que ceux qui ayant écrit auſſi ſur l'art vétérinaire, depuis *Vegèce* juſqu'à M. *Vitet*, ont été oubliés par lui; nous aurions à faire un ouvrage beaucoup plus conſidérable que le ſien : il ne donne que cinquante-ſix analyſes, & ne cite qn'environ cent quatre auteurs ou ouvrages; nous en connoiſſons des milliers (1). Nous nous bornerons aujourd'hui à mettre les vétérinaires & les ſavans à portée d'apprécier le degré de confiance que mérite cette partie du travail de M. *Vitet*.

Quand on a lu avec attention cette partie de ſon ouvrage, & qu'on eſt un peu verſé dans la pratique de l'art vétérinaire & dans la lecture des auteurs, on ne peut s'empêcher de croire que

(1) J'ai déjà raſſemblé dans ma bibliothèque plus de trois mille ouvrages qui traitent de l'art vétérinaire en général ou en particulier.

BIUM

M. *Vitet* n'a pas lu & même vu une partie des auteurs & des ouvrages qu'il juge, & qu'il n'a pas fait toutes les analyſes qu'il rapporte.

Vegèce. Cette analyſe eſt la plus étendue, c'eſt preſque une traduction; elle a 36 pages.

Si M. *Vitet* avoit examiné l'édition de *Vegèce*, de 1574, qu'il cite, il auroit vu, par la date de l'épitre dédicatoire de *Faber Emmeus*, qui a été conſervée page 4, qu'elle n'eſt point la première; qu'il y en a eu une antérieure, de 1528, dont *Sambuc* n'étoit point l'éditeur, mais bien ce même *Faber Emmeus*, imprimeur à Baſle; que *Sambuc* n'a rien ajouté à ſon éditon, comme le dit M. *Vitet* (*page* 18), puiſque la première renferme tout ce que contient celle de 1574; il auroit vu encore que l'épitre dédicatoire de *Sambuc*, à Rodolphe, chef des haras & des écuries de l'empereur Maximilien II, eſt datée de Vienne, 1574, & qu'il n'y a point eu d'édition de cet ouvrage à Vienne, en 1564; il auroit évité à M. *Amoreux* (1), & aux autres qui l'ont copié, de répéter toutes ces erreurs.

Si M. *Vitet* avoit connu les auteurs qui ont écrit avant *Vegèce*, il n'auroit pas dit (*page* 2) que

(1) *Seconde Lettre d'un médecin de Montpellier, contenant la bibliothèque des Auteurs vétérinaires. Montpellier*, 1773, in-8°., page 22.

BIUM

c'eſt le plus ancien de ceux qui ont traité de l'art vétérinaire; & s'il avoit comparé l'ouvrage qu'il analyſoit, avec ceux qui lui ſont antérieurs, il n'en auroit pas regardé *Vegèce* comme l'auteur; il auroit vu, non ſeulement que *Vegèce* déclare avoir tiré parti des écrits des hippiâtres grecs & romains dont il cite pluſieurs, mais il auroit reconnu encore que cet ouvrage n'eſt, en effet & réellement, en plus grande partie, qu'une compilation des écrits qui ont paru avant le ſien; & s'il avoit ſuivi la filiation de quelques-uns des principes qu'ils contiennent, il auroit aiſément remonté juſqu'à *Ariſtote*.

Enfin, M. *Vitet* a donné à *Vegèce* l'épithète d'*illuſtre* (*page* 38), ſans nous dire ſi elle étoit fondée ou ſur ſon talent comme vétérinaire (ce qui n'eſt pas préſumable), ou ſur ſa naiſſance (& il auroit, à cet égard, commis une faute qui lui eſt commune avec beaucoup d'autres).

En effet, les biographes & les bibliographes l'ont tous confondu avec *Vegèce*, comte de Conſtantinople, citoyen Romain, qui vivoit dans le quatrième ſiècle, ſous l'empereur Valentinien, & qui eſt auteur des *Inſtitutions militaires*. Il auroit cependant ſuffi de comparer les titres des deux ouvrages, pour être convaincu que *Flavius Vegetius*, auteur du livre *de Re Militari*, n'eſt pas le

©BIUM

même que *Publius Vegetius Renatus*, auteur de celui de *Artis Veterinariæ.*

Ruel (*page* 37). Celui qui a fait l'analyſe de *Ruel*, ſavoit que les Grecs & les Romains avoient écrit avant *Vegèce*; mais il ne connoiſſoit pas plus les uns & les autres que l'Art vétérinaire. L'eſpèce de proſcription prononcée contre ce médecin, prouve ce que nous avançons, & ſi l'ouvrage qu'il a publié ne vaut rien, comme on le dit, celui de l'*illuſtre Vegèce*, qui n'en eſt qu'une compilation, ne mérite certainement pas les éloges pompeux qu'on lui a donnés; mais pour les éloges comme pour les critiques, ſoit de ces auteurs, ſoit des ſuivans, nous invitons les lecteurs à ne pas toujours y croire d'après les analyſes rapportées par M. *Vitet.*

Ce n'eſt point, au ſurplus, un ouvrage de lui que *Ruel* entreprit de donner au public, mais ſeulement une traduction. Le mot *interprete*, qu'on lit dans le titre, & qui eſt oublié dans l'analyſe, ne peut laiſſer aucun doute à cet égard, à ceux mêmes qui ne liſent que les titres. C'eſt la collection des vétérinaires grecs dont il donne ſeulement une verſion latine. En comparant la verſion avec l'original, on rend juſtice à *Ruel* pour ce travail, comme pour toutes les autres traductions dont il a enrichi la littérature médicale; &

OBIUM

les vétérinaires qui n'entendent pas la langue grecque, lui sauront d'autant plus gré de les avoir mis à portée de lire ce qui nous reste des Anciens sur la médecine des animaux domestiques, que les traductions italiennes & françoises de cet ouvrage ne sont pas communes, & que l'on retrouve, dans ces restes mutilés & imparfaits, des connoissances précises sur beaucoup de maladies, & des preuves certaines du peu de progrès que l'Art vétérinaire a fait, même de nos jours, dans le traitement de ces maladies.

M. *Vitet* n'a pas connu ces traductions des Grecs: il ne parle de l'une des italiennes que dans la table des auteurs & pour la proscrire; le titre qu'il en rapporte, & qui, sans doute, a été copié dans quelque catalogue, est tronqué, & on n'y lit point *di greco in buona lingua volgare ridotta*, ce qui auroit pu donner le désir de parcourir l'ouvrage; & il ne dit rien de la traduction françoise, faite en 1563, par *J. Massé*.

Libro de marchi de cavalli, &c. (*page* 51). Cet ouvrage est un de ceux sur lesquels M. *Vitet* a prononcé sans l'avoir vu; il dit qu'il est très-médiocre & qu'il regarde plus l'équitation que les maladies des chevaux. Il ne regarde ni l'une ni les autres; c'est un recueil curieux de toutes les marques que les grands propriétaires d'Italie faisoient appliquer

©BIUM

ſur la cuiſſe ou ſur la mâchoire de leurs beaux chevaux de haras; il n'y a point de diſcours.

Jourdain. M. *Viet* dit que *Jourdain* ne s'attacha pas ſeulement à l'ouvrage de *Ruini*, mais qu'il ſoumit encore tous les Anciens à ſes recherches (*page* 53); il en donne une aſſez longue notice. L'ouvrage de *Jourdain* eſt une des traductions françoiſes, & preſque littérale, de la collection des vétérinaires grecs; ils y ſont nommés à chaque article comme dans l'original, & il n'y a rien de *Ruini*, dans cet ouvrage, que ſes figures de l'anatomie du cheval, & leur explication, à la fin du volume.

Delcampe. « *Delcampe*, plus habile écuyer que bon maréchal, imita *Jourdain*; les deſcriptions qu'il a données des maladies du cheval, ſont plus correctes que celles du *grand maréchal françois*, & les remèdes moins compliqués. » (*Page* 60.) *Delcampe* n'a rien de commun avec *Jourdain*, il n'a écrit que ſur le manége; & ce qui, dans ſon ouvrage, eſt relatif aux maladies des chevaux, appartient à *Samuel Fouquet de Beaurepaire*, qui s'eſt nommé dans les éditions ſuivantes.

Chentner (*page* 264). Dans l'analyſe de l'ouvrage de cet auteur, on trouve une critique contre nos réglemens des haras, que M. *Viet* n'a cités nulle part dans cette partie de ſon ou-

BIUM

vrage ; il propoſe des moyens de réforme & d'encouragement ſur cet objet, & il termine par dire que *Chentner* n'a rien ajouté, ſur les haras, aux idées des écuyers qui l'ont devancé. Il paroît évidemment réſulter, de cette analyſe, que l'ouvrage traite des haras de France, & que c'eſt un ouvrage françois.

Cet auteur eſt un de ceux que M. *Vitet* n'a pas lu ; il ne s'appelle pas *Chentner*, mais *Zehentner* : il a écrit en allemand ; ſon ouvrage n'a pas été traduit en françois, & il ne traite que des haras d'Allemagne.

Nous devons dire encore, que l'on trouve dans les analyſes & dans la table des auteurs une foule de pareilles fautes, ſoit dans les noms propres, ſoit dans les titres des ouvrages. On lit, par exemple, *Hernard*, pour *Heroard* ; *Fiarchi*, pour *Fiaſchi* ; *Martiam*, pour *Markam* ; *Calloët*, pour *Calloet* ; *Bourbon*, pour *Burdon* ; *Lugard*, pour *Layard*. Il y a d'autres fautes relatives aux dates, aux formats ; le même ouvrage eſt rappelé ſous un titre & ſous une date différens, &c., &c.

M. *Vitet* a auſſi indiqué beaucoup d'ouvrages qu'il s'eſt borné à proſcrire, & d'autres qu'il marque comme médiocres, excellens ou bons, ſans en donner l'analyſe, ſans indiquer même l'objet dont ils traitent, comme les Mémoires des différentes

©BIUM

Académies de l'Europe. Cette analyſe auroit été néanmoins auſſi fort utile, ſoit pour connoître les erreurs qu'ils contiennent, ſoit pour profiter des excellens préceptes qui y ſont répandus.

Il paroît, quant aux ouvrages que M. *Vitet* n'a pas vus, qu'il a meſuré ſon opinion d'après le ſiècle où les auteurs les ont écrits, & d'après ceux qu'il a lus, & qu'il a dit, par exemple : « Ce que j'ai vu d'écrits du quinzième & du ſeizième ſiècle, ne vaut rien, ou peu de choſe; ce que je n'ai pas lu ne vaut certainement pas mieux, & je peux proſcrire ſans craindre de me tromper; mais ſi ce dilemme eſt applicable à quelques-uns, il ne l'eſt pas à tous; & ceux qui ont lu avec connoiſſance, *Heroard*, *Ruſé*, *Fiaſchi*, *Cito*, *Corte*, *Menou*, *Dumeſnil*, *Markam*, *Calloet*, *Liberati*, *Hoboken*, *Halles*, *Dupuis-Dempontes* & quelques autres proſcrits, y ont trouvé des détails, des obſervations, des vérités qu'on chercheroit inutilement dans les auteurs plus modernes, ou qu'on y trouve recopiées par eux, ſans indiquer les ſources où ils les ont puiſées.

On a lieu d'être étonné, en parcourant ces analyſes, de n'y pas trouver quelques ouvrages qui étoient entre les mains des Élèves des Écoles vétérinaires & entre celles du public, long-temps avant que M. *Vitet* publiât le ſien; nous ne citerons que

les *Élémens de l'Art vétérinaire*, qui forment plusieurs ouvrages séparés, dont *Bourgelat*, contemporain & compatriote de M. *Vitet*, est l'auteur, & dont ce dernier pouvoit d'autant moins ignorer la publicité, qu'il paroît très-instruit de ce qui se passoit dans les Écoles vétérinaires (*page* 200), & qu'il a évidemment fait usage de l'un de ces ouvrages pour son premier volume (1).

Du reste, M. *Vitet* ne s'est livré à aucunes recherches bibliographiques, & il n'indique pas quelle est la bonne ou la meilleure édition des auteurs qu'il cite, lorsque leurs ouvrages en ont eu plusieurs.

Quoi qu'il en soit de toutes ces observations, nous devons ajouter que plusieurs de ces analyses sont très-bien faites; qu'elles peuvent tenir lieu des originaux à ceux qui n'entendent pas la langue latine & qui ne sont pas à portée de rassembler beaucoup de livres, & que les vétérinaires liront avec fruit les extraits de *Vegèce*, *Jourdain*, *Peyer*, *Solleysel*, *Lancisi*, *Goelicke*, *Garsault*, *Mauchard*, *Ens*, *la Guérinière*, *Lafosse*, *Hastfer*, *Plenciz*, *Carlier* & *Barberet*.

Il ne nous reste plus qu'à faire connoître les

(1) Voyez l'analyse de ce premier volume, dans ces *Instructions*, volume de 1793, seconde édition, page 349.

BIUM

traductions & les éditions de la *Médecine vétérinaire de M. Vitet.*

Erxleben, professeur à Gottingue, & à qui l'Allemagne doit quelques autres ouvrages sur l'art vétérinaire, traduisit le premier volume en allemand, & le divisa en deux parties, auxquelles il ajouta des prefaces. Il fit paroître ce premier volume à Lemgow, chez Meyers: la première partie, en 1773, a 416 pages in-octavo, & quatre feuillets pour le titre & la préface; la seconde, en 1776, a 476 pages, & deux feuillets pour le titre & la préface, datée de Gottingue, le 26 Septembre 1775.

La mort prématurée de ce savant (1) l'empêcha de continuer cette traduction; ce fut M. *Hennemann*, docteur en médecine, qui a aussi enrichi l'Art vétérinaire de quelques écrits, qui traduisit le second volume, & qui le fit paroître à Lemgow, chez le même libraire, en 1785, également divisé en deux parties: la première, à laquelle il mit une préface, datée de Schwerin, Décembre 1784, a 656 pages & quatre feuillets pour le titre & la préface; la seconde a 428 pages. Il ajouta des notes à cette traduction, & quelques-unes sont très-intéressantes, telle, par exemple, que celle qui est relative à la *ladrerie des porcs* (*page* 246), dans

(1) Voyez ce qui en est dit dans ce volume, page 11.

laquelle

laquelle on lit des expériences de M. *Goëze*, paſteur à Quedlinbourg, deſquelles il reſulte que cette maladie eſt due à une eſpèce particulière de vers contenus dans une petite véſicule, qui préſente la forme qu'on connoît aux grains qui conſtituent la ladrerie.

Le troiſième volume n'a pas été traduit.

M. *Henz*, dans ſon *Catalogue d'écrits ſur l'Art vétérinaire* (1), dit qu'il fut traduit en hollandois, & publié à Amſterdam, en 1775, *in-octavo*. Il ne fait pas connoître autrement cette verſion, que nous n'avons pas vue.

Quant aux deux éditions françoiſes de 1771 & de 1783, il réſulte, des obſervations que nous avons faites en les comparant : 1°. que le premier volume ſeul a été réimprimé; 2°. que M. *Vitet* y a ſupprimé (*page* 326) ce qu'il avoit copié de *Buffon*, que les chevaux, en trempant les naſeaux dans l'eau froide, pouvoient gagner la morve; & qu'il y a ajouté environ une demi-page, contenant l'analyſe de l'urine du cheval & du bœuf (*pages* 514 & 515); 3°. que la table de ce volume n'a pas été réimprimée, & qu'on a conſervé l'ancienne avec les fautes qu'on corrigeoit en réim-

(1) *Entwurf eines verzeichniſſes veterinariſcher bucher*, &c. *Stendal*, 1781, in-8°., page 89.

primant le volume ; 4°. qu'on a ſupprimé l'*errata*, quoique le nombre des fautes ſoit beaucoup plus conſidérable dans la réimpreſſion que dans le volume de 1771 ; 5°. que les deux derniers volumes n'ont pas été réimprimés, & ſont abſolument les mêmes de 1771, à l'exception du titre & de la date ; 6°. que le mercure eſt, par conſéquent, toujours reſté placé dans la claſſe des aromatiques, par inadvertance (1) ; 7°. enfin, que cette prétendue nouvelle édition n'eſt même pas une réimpreſſion, & ne peut être regardée que comme une ſpéculation peu délicate du libraire, à laquelle nous ſommes loin de croire que l'auteur ait participé en aucune manière, & contre laquelle les lois devroient ſévir avec vigueur (2).

---

(1) Voyez ce que nous avons dit à ce ſujet, ci-devant, page 404.

(2) Qu'un libraire annonce une nouvelle édition d'un ouvrage en trois volumes in-8°., douze ans après la publication de la premiere, on s'empreſſe de l'acquérir pour profiter des connoiſſances acquiſes pendant ce laps de temps ; on ne peut parcourir trois gros volumes que peu-à-peu & dans le ſilence du cabinet, & on s'apercoit alors, mais trop tard, que l'on a reellement été trompé ſans pouvoir s'en défendre.

Liste chronologique des Ouvrages publiés par M. Buc'hoz. Brochure in-8°. de 64 pages.

Cette liste, sans titre & sans date, imprimée sur papier vélin, a paru vers le mois d'Octobre 1786, & se vendoit vingt-quatre sous, chez l'auteur, rue de la Harpe, presque vis-à-vis la Sorbonne (1).

M. *Buc'hoz* a commencé sa carrière littéraire en 1758, & depuis cette époque il a publié, suivant cette liste, 54 volumes in-folio, 7 in-quarto, 56 in-octavo, 129 in-douze, & 14 in dix-huit; le total de ces 260 volumes forme 82 ouvrages.

Il ne comprend point dans ce nombre tous les mémoires & factums qu'il a donnés dans ses différentes affaires avec les libraires, ainsi que les prospectus de ses ouvrages, qu'il a publiés séparément presque toutes les années, tant in-octavo qu'in-quarto. Il a omis aussi un catalogue des livres

(1) On a cependant imprimé, dans le catalogue d'une collection complète des ouvrages de M. *Buc'hoz*, dont la vente s'est faite à la fin de l'année 1787, que cette liste ne s'est pas vendue & que l'auteur n'en a fait tirer qu'un très-petit nombre d'exemplaires, dont il a fait des présens à ses amis; mais cette assertion est démentie par M. *Buc'hoz* lui-même, qui, dans un prospectus publié au commencement de l'année 1787, annonce la vente de cette Notice chronologique.

de ſa bibliothèque, vendue à la fin de 1782, par Molini, qui contient beaucoup de bons livres ſur l'hiſtoire naturelle, la médecine, &c.

Tous ces volumes traitent de la médecine humaine & vétérinaire, de la botanique, de l'agriculture, de l'économie rurale & domeſtique, & d'autres parties de l'hiſtoire naturelle & ſurnaturelle. Chaque titre eſt ſuivi d'une notice plus ou moins étendue, qui contient l'hiſtoire abrégée de l'ouvrage, ſon objet, ſon utilité, & ſur-tout ſon éloge. Ces notices ſont extraites, pour la plupart, des proſpectus annuels publiés par l'auteur, ou des préfaces de ſes ouvrages.

« On ſera peut-être ſurpris, dit M. *Buc'hoz*, de la quantité d'ouvrages qu'il a mis au jour; mais lorſqu'on réfléchira que c'eſt le fruit des travaux de ſon père, de ſon beau-père & des ſiens, c'eſt-à dire, que c'eſt le réſultat de plus de cent vingt années d'études, on ne ſera plus étonné de la fécondité de ſes productions. Au ſurplus, quand on renonce à tous les plaiſirs de la vie, comme a fait M. *Buc'hoz*, & lorſqu'on s'occupe continuellement ſans relâche, on eſt capable de ſurpaſſer même le vraiſemblable (*page* 64). »

Mais on ſera moins étonné de cette fécondité, ſi on obſerve : 1°. que M. *Buc'hoz* fait un volume in-folio avec deux thèſes ou avec un cahier de

BIUM

dix planches; des volumes in-quarto avec deux discours sur la botanique, ou en annonçant un ouvrage en deux volumes, dont il n'en paroît encore qu'un; un volume in-douze, avec des traités de vingt-une pages, & même de huit; 2°. qu'il n'a donné que le plan, le discours préliminaire, ou partie de quelques-uns de ces ouvrages; 3°. qu'un grand nombre sont plutôt l'ouvrage du dessinateur & du graveur que de l'écrivain, puisqu'ils ne contiennent que des planches; 4°. qu'il en est qui se retrouvent plusieurs fois dans ceux qui leur ont succédé; que beaucoup des derniers sont extraits des premiers, & que d'autres encore, qui sont aussi nombre, ne sont que de nouvelles éditions ou de simples changemens de titres, ce qui fait doubles & triples emplois; 5°. enfin, que, dans les volumes qui appartiennent à M. *Buc'hoz* seul, il n'y en a peut-être pas un qui ne soit, en tout ou en partie, copié ou extrait d'autres ouvrages (1), ce qui n'exige pas une forte contention d'esprit, ou même beaucoup de temps, sur-tout si M. *Buc'hoz*, comme on l'assure, se contente d'envoyer à l'impression les feuilles de l'ouvrage qu'il copie, en biffant seulement ce qu'il veut retrancher.

(1) C'est ce que M. *Buc'hoz* appelle prendre la quintessence des ouvrages. Voyez l'*Avertissement* du Catalogue de sa bibliothèque, vendue en 1781.

Nous ferons connoître ſucceſſivement dans nos volumes, & dans l'ordre où ils ont été imprimés, les ouvrages de M. *Buc'hoz* qui ont rapport à la médecine vétérinaire & à la zoologie.

Au ſurplus, cette liſte des ouvrages de M. *Buc'hoz* ne ſera pas le plus inutile des livres qu'il a fait imprimer, & on pourroit déjà y ajouter un ſupplément aſſez conſidérable pour ceux qu'il a publiés depuis l'année 1786.

Traité du Charbon, ou Anthrax, dans les animaux. Par M. Chabert, *directeur & inſpecteur-général des Ecoles royales vétérinaires de France, aſſocié des Sociétés royales d'agriculture de Paris, des arts & des ſciences du Cap François; correſpondant de celle de médecine, &c. Septième édition. A Paris, chez la Veuve* Vallat-la-Chapelle, *libraire, grand'ſalle du Palais, M. DCC. XC.* in-8°. de 150 pages.

Nous ne nous arrêterons pas ici à analyſer & à faire ſentir l'importance & l'utilité de cet ouvrage, qui eſt bien connu; ſept éditions françoiſes, faites en onze ans, atteſtent d'une manière bien plus ſûre tous les ſervices qu'il a rendus: nous nous contenterons de tranſcrire la notice

de ces éditions, qu'on trouve en tête de cette dernière.

1re. La *Deſcription & le traitement du Charbon dans les animaux, par M. Chabert,* fut imprimée pour la première fois dans le *Journal d'agriculture,* volumes de Juin & Juillet 1779; Ce traité occupe 50 pages de format in-douze, & il eſt divité en 37 articles.

2e. — *A Paris, de l'Imprimerie royale*, 1780, in-4e. de 28 pages; diviſé en 36 articles, non compris les formules médicinales, qui, dans la première édition, forment le 37e.

3e. Il fut réimprimé, ſans aucun changement, dans l'*Almanach vétérinaire*, qui parut au commencement de l'année 1782, petit in-douze, dans lequel il occupe 27 pages. On a ſupprimé ſeulement les chiffres indicateurs des articles.

4e. — *A Paris, de l'Imprimerie royale*, 1782, in-8e. de 109 pages, d'un caractère aſſez fin. Cette édition, conſidérablement augmentée, eſt diviſée en 47 articles, non compris les formules médicinales; elle eſt enrichie d'un grand nombre d'obſervations fournies par les Éléves des Écoles vétérinaires, repandus dans l'Europe.

5e. — *Idem*, 1783, in-8e. de 140 pages. Cette édition, à quelques légéres additions près, eſt ſemblable à la précédente. La plus grande difference

du nombre des pages consiste principalement dans la grosseur plus considérable du caractère de celle-ci.

6^e^. — *Idem*, 1786, in-8°. aussi de 140 pages. Elle est absolument semblable à la cinquième.

7^e^. — C'est celle que nous annonçons; on y a fait quelques additions dans les noms de la maladie, dans les exemples de contagion du charbon des animaux à l'homme, &c.

Le *Journal d'agriculture* étoit très-répandu lors de l'impression de ce traité; l'*Almanach vétérinaire* a eu deux éditions & a été tiré à 1,000 exemplaires; le traire in-4°. à 1,200, & les autres éditions de l'Imprimerie royale, à 500; ainsi, plus de 5,000 exemplaires de cet ouvrage ont été répandus en France, sans compter les extraits qui en ont été faits & imprimés dans plusieurs départemens; & néanmoins on le demande journellement, ce qui prouve également & son utilité & le besoin qu'on en a.

Il auroit été possible de grossir considérablement cette édition, en y ajoutant une foule d'observations; mais celles qui y sont suffisent pour l'application des préceptes, & ceux-ci ne sont point susceptibles de variations. On s'apercevra néanmoins, à la lecture, de quelques corrections qui ont paru nécessaires.

Il a été traduit en italien, & imprimé par extrait dans un ouvrage de M. *Orlandi*, sur les

maladies des beſtiaux, que nous ferons connoître.

On nous a aſſuré qu'il avoit été traduit en allemand; nous ne connoiſſons pas encore cette traduction.

M. *Rodriguez*, élève de l'École vétérinaire d'Alfort, maréchal-major de la cavalerie eſpagnole, & vétérinaire en chef des écuries du roi d'Eſpagne, l'a traduit en eſpagnol, dès 1784; mais nous ignorons ſi cette traduction a été imprimée.

Les CC. *Rouſſel* & *Huzard* ont ſucceſſivement fait connoître ces différentes éditions dans le *Journal de Médecine*, tome lxj, page 548; tome lxij, page 325; & tome lxx, page 158.

IIe. ANNONCES D'OUVRAGES

Sur toutes les parties de l'Art Vétérinaire.

CHEVAL écorché, figure de vingt-deux pouces deux lignes un quart (soixante centimètres) de taille, exécuté par M Gois, sculpteur du roi, professeur de l'Académie royale de peinture & sculpture, sous la direction & d'après les principes de M. VINCENT, professeur royal, & pensionnaire du roi. — Descriptions & observations relatives, par M. VINCENT. (*Paris*) *veuve Hérissant.* (1788) *in*-8°.

Zoologie universelle & portative, ou Histoire naturelle de tous les quadrupèdes, cétacées, oiseaux & reptiles connus; de tous les poissons, insectes & vers, ou nommés ou anonymes, mais indigènes; & d'un très-grand nombre de poissons, d'insectes & de vers anonymes & exotiques; jointe à une concordance des divers noms qui leur ont été donnés: le tout disposé selon l'ordre alphabétique, & rapporté à l'ordre méthodique, avec un supplément que le lecteur est prié de consulter. Ouvrage également destiné aux naturalistes & aux gens du monde. Par l'abbé PLAYCARD-AUGUSTIN-FIDÈLE RAY. *A Paris, chez l'auteur, au Lycée, près le Palais Royal.* M. DCC. LXXXVIII. *in*-4°.

La nouvelle Maison Rustique, ou Économie rurale, pratique & générale, de tous les biens de campagne; donnée ci-devant au public par le S. LIGER: onzième édition, revue, corrigée & considérablement augmentée, fondée sur l'expérience & les nouvelles découvertes les plus sûres & les moins répandues, selon la pratique usuelle, purgée des

erreurs anciennes, ſans ſyſtèmes, avec des obſervations critiques, neuves & intéreſſantes. Cet ouvrage contient tout ce qui concerne les biens de campagne, les moyens de les améliorer, augmenter, entretenir & faire valoir: choix, acquiſition, bâtiſſe, productions différentes, & tout ce qui eſt relatif; terres, bois, prés, vignes, &c.; chevaux, beſtiaux & autres animaux; la meilleure culture des terres & des jardins, les matières les plus eſſentielles du droit rural, la chaſſe, la pêche & amuſemens de la campagne; un petit traité de botanique & d'apothicairerie, avec des remèdes ſimples & aiſés, ſur-tout en campagne & en voyage; la cuiſine & l'office; enfin, des opérations & pratiques des arts & métiers les plus utiles à la campagne: le tout enrichi de figures, & rendu plus utile, même indiſpenſable, aux propriétaires des terres, aux amateurs, adminiſtrateurs, régiſſeurs & cultivateurs. Par l'auteur de la *Correſpondance rurale*, & de l'*École du jardin fruitier* (M. DE LA BRETONNERIE). *A Paris, chez Durand, rue Galande.* M. DCC. XC. 2 vol. in-4°.

Le Parfait Bouvier, ou Inſtructions concernant la connoiſſance des bœufs & vaches, leur âge, maladies & ſymptômes, avec les remèdes les plus expérimentés propres à les guérir. On y a joint deux petits traités pour les moutons & porcs, ainſi que pluſieurs remèdes pour les chevaux, auſſi expérimentés, & qui n'ont point encore paru: le tout le plus abrégé qu'il a été poſſible. Par M. J. G. BOURGELLE. *A Paris, chez Gueffier, Libraire, quai des Auguſtins*, 1790. *in*-12.

Dictionnaire raiſonné univerſel d'Hiſtoire naturelle, contenant l'hiſtoire des animaux, des végétaux & des minéraux, & celle des corps céleſtes, des météores, & des autres principaux phénomènes de la nature; avec l'hiſtoire des trois

règnes & le détail des uſages de leurs productions dans la médecine, dans l'économie domeſtique & champêtre, & dans les arts & métiers; & une table concordante des noms latins, &c., & le renvoi aux objets mentionnés dans cet ouvrage. Par M. Valmont-Bomare. Quatrième édition, revue & conſidérablement augmentée par l'auteur. *A Lyon, chez Bruyſet frères*, M. DCC. XCI. 15 vol. in-8°. — La même, 8 vol. in-4°.

Inſtruction ſommaire aux voituriers, conducteurs de fourgons & autres voitures publiques nationales, ſur les ſoins qu'ils doivent donner à leurs chévaux, en route, pour les conſerver en ſanté, prévenir les accidens auxquels ils ſont expoſés, & remédier à ceux qui pourroient leur arriver. — Supplément à l'Inſtruction pour les conducteurs & cochers des meſſageries nationales, relativement à la Morve. Par Huzard. *Paris, l'auteur, rue de l'Éperon, n°. 11*, 1793 in-8°.

Code des Charrois militaires & ſervices réunis, ou Collection générale des Décrets de la Convention Nationale, relatifs à l'organiſation du ſervice des charrois, des effets de campemens, des vivres, hôpitaux ambulans, & des parcs des Armées de la République Françoiſe. *De l'Imprimerie du département de la Guerre, rue de la Michodière.* An deuxième de la République. in-8°.

Noms des Auteurs des Analyſes.

MM. Goulin et Huzard. . Paulet, page 361.

Huzard..... { Vitet, page 383. / Buc'hoz, page 419. / Chabert, page 422.

@BIUM

TABLE ALPHABÉTIQUE

GÉNÉRALE ET RAISONNÉE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

A.

Abus qui réſultent de la mauvaiſe adminiſtration de la police de Paris, eu égard à la morve, 64.

Acides minéraux, leurs effets dans les maladies des animaux, 386.

Affection comateuſe. *Voyez* Apoplexie

— ſiporeuſe, *id.*

Aloès, ſa vertu purgative dans les chevaux, 393.

Amputation de la verge d'un cheval, qui étoit couverte de chancres & de poireaux, 336.

Analyſe raiſonnée, hiſtorique & critique des ouvrages écrits ſur l'art vétérinaire, 361.

Animalcules ſpermatiques du cheval, 349.

Annonces d'ouvrages ſur toutes les parties de l'art vétérinaire, 426.

Antimoine, ſa vertu diaphorétique, 397.

Apoplexie (de l'), ou coup de ſang dans les animaux, 148. — diviſion de la maladie, 150.

— ſanguine, *id.* — ſéreuſe, *id.* — ſymptômes généraux, *id.* — ſymptômes de l'Apoplexie ſanguine, 151. — de l'Apoplexie ſéreuſe, 152. — ouverture des cadavres, 153. — cauſes de l'Apoplexie ſanguine, 155. — de l'Apoplexie ſéreuſe, 157. — temps où ſe développe la maladie, 158. — obſervations, 159.

Arrêt du Conſeil, concernant les maladies contagieuſes, 49, 65, 66.

— du Parlement de Paris, relatif au claveau, 49.

— ſur les cas rédhibitoires des vaches, 206.

Aſſommement des beſtiaux,

conſeillé dans les épizooties, 372. — moyens d'y remedier en partie, 373.
Aſſoupiſſement. *Voyez* Apoplexie.
Avertiſſement des Éditeurs, 5.
Auteurs dont on a annoncé les ouvrages, 426.
— dont on a donné l'analyſe des ouvrages, 428.

B.

Bergers, prennent quelquefois les maladies des beſtiaux, 364.
Beſtiaux nourris à l'étable, 257. — bons effets du ſel dans leur nourriture, 276. — leur population, 353.
Bêtes à laine. *Voyez* Moutons.
Bibliothèque formée à l'École Vétérinaire de Copenhague, 20 & 21.
Bœufs de haut crû, 355. — de nature, *id.*
Bourrets, eſpece de bœufs d'Auvergne, 357.

C.

Cantonnement des moutons affectés du claveau, 50.
Carus. *Voyez* Apoplexie.
Cas redhibitoires en Eſpagne, 84.
Catarrhes. *Voyez* Maladie des chiens.
Cauſes générales des épizooties, 374.
Chancres et porreaux à la verge d'un cheval, 336.
Charbon, 364, 378, 422. — à la langue, 365.
Charges, leurs vertus, 395.
Chats (maladie des), 123.
Chauſſer une vache, 205.
Chevaux (des) qui forgent, 246. — cauſes, *id.* — remedes, 250 & 251.
Chiens (maladie des), 123.
Chorea ſancti Viti, 127, 160.
Ciroënes, leurs bons effets, 396.
Claveau, 43, 365, 367, 378. — ſa durée, 44. — s'il peut ſe communiquer, *id.* — ſes différentes eſpeces, 45. — ſes moyens de communication, 48. — réſultat, 52. — a régné en Allemagne en 1762, 92.
Clavelée des moutons. *Voyez* Claveau.
Coccia (la). *Voyez* Apoplexie.
Coma. *Voyez* Apoplexie.
Cornage & ſifflage des chevaux, 324.
Coup de chaleur. *Voyez* Apoplexie.
Coup de ſang. *Voyez* Apoplexie.
Cryſtalline, 378.

D.

Danſe de Saint-Guy, 127, 160.
Décret de la Convention nationale, relatif aux chevaux malades & à refaire

des armées de la République, 68. — inconvéniens de ce décret, 70.
Décrets de la Convention nationale, relatifs aux Ecoles Vétérinaires, 31. — qui exempte de la Loi sur les recrutemens, les professeurs & les élèves, *id.* — qui fixe le traitement des élèves, 32.
Déglutition, c'est la voie la plus ordinaire pour propager la contagion, 377.
Description & traitement des maladies epizootiques & particulières, 85.
Désergoter les vaches, 205.
Douves des moutons, 287, 378.
Dysenterie, 378.

E.

Eau bouillante, est le moyen le plus efficace pour désinfecter les lieux & les substances empreintes des virus epizootiques, 377.
École vétérinaire de Copenhague, son histoire, 7.
—— de Lyon, 9, 11.
Édit du roi de Danemarck, relatif aux droits & aux priviléges des vétérinaires, 20.
Élèves qui se sont distingués à l'École vétérinaire de Copenhague, 25.
Empiffer les vaches, 203.
Epigraphe, 2.
Epizootie catarrhale sur les chevaux en Angleterre, en 1732 & 1734, 382, 383.
Epizootie sur les bêtes à cornes en Danemarck, en 1763, 7, 13.
— de 1774, étoit une fièvre maligne gangreneuse, 370.
— putride contagieuse en Picardie, en 1779, 168.
Epizooties oubliées par M. *Paulet*, 382.
— (recherches historiques & physiques sur les), 361.
Errata, 447.
Esquinancie gangréneuse, 264.
État de l'art vétérinaire en Europe, 7.
Éther, employé dans la maladie des chiens, 139.
Etourdissement. *Voyez* Apoplexie.
Expériences de médecine pratique, & de physiologie, faites à l'École vétérinaire de Copenhague, 347.
— sur le venin des scorpions, 293.
Extrait d'une lettre écrite de Copenhague, sur des expériences faites à l'École vétérinaire, 347.
— de la Bibliothèque médicinale, sur une maladie des chats, 350.

F.

Farcin, son identité avec la morve, 347.
Feu ou rougeole, 378.
Feu Saint-Antoine, *id.*

Feu sacré (*ignis sacer*), 364.
Fièvre pestilentielle, 378.
Forger, chevaux qui forgent, 246.
Frenesie causée par des vers, 367.

G.

Gale, 378.
— des chats, 350.
— des chiens, 359.
— des moutons, 85.
— symptômes, 86. — especes, 88. — temps où elle vient, 93. — causes, *id.* — contagion, 95. — effets, 100. — traitement, 103.
— maligne ou épidémique, 365.
Gamer, maladie des moutons, 284. — c'est la pourriture, 287.

H.

Haras, 413.
Haut-fomme. *Voyez* Apoplexie.
Histoire abrégée de l'École vétérinaire de Copenhague, 7.
— des Epizooties, 361.
— des vaches laitières qu'on amène à Paris, 200.
Hydatides, 378.
Hydrocéphale. *Voyez* Apoplexie.
Hydropisie du cerveau. *Voyez* Apoplexie.

I.

Identité de la morve & du farcin, 347.
Ignis sacer, 364.
Immobilité, 160.
Indigestion & météorisation dans le cheval, guerie par la ponction, 306.
Insectes nuisibles aux bestiaux, 379.
Inoculation de la petite vérole, 348. — sans succes sur plusieurs animaux, *id.* — réussit sur le singe, *id.*
Instruction pour nourrir les vaches avec des turneps pendant l'hiver, 357.
Instructions & observations sur les maladies des animaux domestiques, Ire. partie, 7. — IIe. partie, 85. — IIIe. partie, 257. — IVe. partie, 361.

J.

Jalap, bon purgatif pour les moutons, 396.
Jugement du Tribunal de Commerce du département de Paris, qui condamne Vitri, écarisseur, à payer le prix d'un cheval qu'il s'est approprié comme morveux, sans justifier qu'il le fût, conformément aux ordonnances de police sur le fait de la morve, 57.
Jurisprudence vétérinaire, 43.

L.

Ladrerie des cochons, 378, 416 — ses causes, 417.
Léthargie. *Voyez* Apoplexie.

Lunes,

©BIUM

Lunes, ou époques pendant lesquelles dure le claveau, 47.

M.

Maladie cutanée des chats, 350 — remarques, 351.
— des chats. *Voyez* Maladie des chiens.
— (de la) des chiens, 123, 378. — symptômes, 124. — variétés, 126. — durée de la maladie, 127. — causes, 128. — état des animaux morts, 129. — ouverture des cadavres, 130. — résumé, 132. — réflexions historiques, 133. — traitement, 137. — soins & régime, 147.
— des perroquets, 124.
— pestilentielle des bêtes à cornes, 365
Maladies épizootiques, manière de les traiter avec succès, 361.
—— de la volaille, 378.
—— des insectes utiles, *id.*
Mange. *Voyez* Gale.
Mauvais effets de plusieurs plantes sur les animaux, 379.
Mémoire & observations sur les bons effets du sel dans la nourriture des bestiaux, 276.
— sur l'usage économique du sel pour les animaux domestiques, 278.
— sur un polype extraordinaire, extirpé du naseau d'un cheval; avec des notes, 323.
Mémoire sur toutes les parties de l'art vétérinaire, 257.
Météorisation à la suite d'indigestion, guerie par la ponction, 306.
Mortalité des chevaux, en Allemagne, en 1648, 382.
Morve; Jugement du Tribunal de Commerce du département de Paris, relatif à cette maladie, 57. — rapport fait à ce Tribunal à ce sujet, 60. — dissémination de cette maladie dans la République, 70. — n'est presque jamais accompagnée de polypes, 333 — son identité avec le farcin, 347.
Morve. *Voyez* Maladie des chiens.
Moutons clavelleux, 43.
— galeux, 85.
— gâtés, 287.

N.

Noms des auteurs des analyses, 426.
Notices d'ouvrages relatifs à l'art vétérinaire, 361.
Nourriture (de la) des bestiaux à l'étable, 257.

O.

Observations & expériences de médecine pratique & de physiologie, faites à l'école vétérinaire de Copenha-

gue, 347. — sur l'identité de la morve & du farcin, *id.* — sur l'inoculation de la petite vérole, 348. — sur les animalcules spermatiques du cheval, 349.

Observations & expériences sur la piquûre & les effets du venin des scorpions sur les animaux, 293. — sur des chiens, 294. — sur des poulets, 296. — sur des souris, 298. — sur des scorpions mêmes, 301. — remarques, 304.

— & mémoires sur toutes les parties de l'art vétérinaire, 257.

— sur l'amputation de la verge d'un cheval, qui étoit couverte de chancres & de poireaux, 336.

— sur la population des bestiaux, 353.

— sur les bons effets du sel dans la nourriture des bestiaux, 276.

— sur une indigestion dans le cheval, suivie de météorisation, guérie par la ponction des intestins, 306. — remarques, 316.

— sur une maladie cutanée particulière aux chats, 350. — remarques, 351.

Œsophagotomie, 165.

Onguent pour la gale des moutons, 102. — autre, 111.

Opium, ses effets sur les animaux, 386 — 394. — inductions fausses qu'on peut en tirer, 391.

Ordonnances de police concernant le marché aux chevaux de Paris, 65.

P.

Paralysie, 160.

Péripneumonie chronique (de la), ou phthisie pulmonaire, qui affecte les vaches laitières de Paris & des environs, 195. — précis historique, *id.* — caractère général de la maladie, 199 — histoire des vaches laitières amenées à Paris, & causes de la maladie, 200. — régime des vaches laitières à Paris, 207. — symptômes, 214. — ouvertures des cadavres, 217. — temps où règne la maladie, 218. — époque où elle s'est montrée, & causes qui la rendent plus fréquente, 219. — de la contagion, 222. — traitement curatif, 224. — moyens préservatifs, 229. — le lait & la viande des vaches affectées de cette maladie peuvent-ils être nuisibles à la santé de ceux qui s'en nourrissent? 235. — résumé des observations précédentes, 236. — de l'usage du lait, *id.* — de l'usage de la viande, 238.

— épizootique, sur les che-

vaux des écuries du roi de Danemarck, en 1772, 17.
Péripneumonie maligne, 364, 378.
Peste contagieuse sur les animaux, en Allemagne, en 1598 & 1599, 382.
Petite vérole des moutons. *Voyez* Claveau
—— inoculée, 348.
Phthisie pulmonaire des vaches, 195.
Pissement de sang des moutons, 287.
Polypes, n'accompagnent presque jamais la morve, 333.
Pommelière, 220.
Fonction des intestins dans le cheval, 306.
Population des bestiaux, 353.
Poudre contre la maladie des chiens, 139.
Pourriture, 378.
— des moutons, 287, 365, 367.
Précis historique de la maladie épizootique qui a régné dans la généralité de Picardie en 1779, 168. — topographie, 169. — causes locales, 170. — premiere origine & accroissement de l'épizootie, 171. — description de la maladie, 172. — ouverture des corps, 175. — rapports & différences de l'épizootie, 180. — moyens curatifs, 181. —— préservatifs, 187. — procédés pour la désinfection, 188. — disposition des cordons de troupes & autres secours, 190. — tableau des bêtes mortes & guéries, 192.
Prix proposés par l'académie des sciences de Paris, 33. — par la société nationale de médecine, 41.
Procédé employé avec succès pour guérir la gale des chiens, 359.
Programmes des prix proposés par des académies & sociétés savantes, sur des questions relatives à l'art vétérinaire, 33.

R.

Rapport fait au baillage de Sainte-Croix d'Orleans, sur le temps que les moutons attaqués du claveau doivent rester éloignés des autres troupeaux, pour ne pas leur communiquer la maladie, 43.
— fait au Tribunal de Commerce du département de Paris, sur la garantie de la morve, 60.
Recherches historiques & physiques sur les maladies épizootiques, avec les moyens d'y remédier dans tous les cas, 361.
Remède pour la gale des chiens, 359.
Rhume. *Voyez* Maladie des chiens.
Rougeole. *Voyez* Feu.

©BIUM

S.

Salivation, ſes effets dans le cheval, 402.
Scorpions; effets de leur venin ſur les animaux, 293.
Sel, ſes bons effets dans la nourriture des beſtiaux, 276.
Sonde à chapelets pour l'amputation du membre, 342.
Staphiſaigre, employée dans la maladie des chiens, 139.
Sublimé corroſif, employé à l'intérieur, contre la gale des moutons, 117.

T.

Tableau des maladies particulières des animaux, 378.
Tac des brebis, 367.
Taupe, 158.
Teigne de l'homme comparée à la gale des moutons, 91.
Tournoiement, 378.
Toux. *Voyez* Maladie des chiens.
Tranchées dans le cheval, ſuivies de météoriſation & guéries par la ponction, 306.
Treſſiot, nourriture des chevaux dans la Beauce, 309.
Turneps, employés à la nourriture des vaches pendant l'hiver, 367.

V.

Vaches laitières, maladie qui les affecte, 195.
— nourries avec des turneps pendant l'hiver, 354.
Vers, cauſe de la ladrerie des pores, 416.
Vertige, 155, 378.
Vertigo de ſang. *Voyez* Apoplexie.
Véternon. *Voyez* Apoplexie.
Vinaigre, guérit de la rage, 386.
Volumes de cet ouvrage, qui ont déjà été publiés, 5.

U.

Uſage de la viande des vaches malades, 236
— du lait des vaches malades, 238.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES AUTEURS ET DES OUVRAGES
CITÉS DANS CE VOLUME.

A.

Abildgaard, 2, 7, 8, 24, 26, 347.
Ælien, 302.
Akleefeld, 259, 261, 270.
Almanach vétérinaire, 423, 424.
Amoreux, 408.
Ampfing, 382.
Arcœus, 399.
Ariſtote, 302, 408.
Art du valet de limier, 133, 137, 140.
Art vétérinaire, 162.
Avant-Coureur (l'), 393.
Audouin de Chaignebrun, 134, 138, 139.

B.

Bachhuuſen, 8, 11.
Bacon, 383.
Bacon-Bonneval (de), 340.
Bailly, 210.
Barberet, 387, 417.
Barrier, 43, 53, 55, 56, 123, 156, 157, 160, 306, 316, 319, 322.
Bartlet, 149, 383.
Beaurepaire (Samuel-Fouquet de), 412.
Beckmann, 15, 271.
Bergen, 259.
Berger (de), 13, 14.
Bernard, 136, 139, 140.
Bibliothèque choiſie de Médecine, 401.
— médicinale, 350.
— phyſico-économique, 15, 136.
Blumenbach, 350.
Boehmer, 259, 270.
Boerrhave, 94.
Bomare. *Voyez* Valmont.
Bonard, 138.
Bonſi (le comte de), 230.
Bourgelat, 10, 11, 12, 127, 220, 311, 319, 337, 341, 385, 387, 393, 401, 415.
Boutrolle (J. G.), 427.
Braſdor, 135, 138.
Brereonnerie (de la), 427.
Browne-Langriſh, 385.
Bruhm (Antoine-Henri-Louis), 257, 258.
Buc'hoz, 135, 419 & ſuiv., 428.
Buffon, 417.

Bunivs, 196, 207, 244.
Burdon, 413.
Buffinière (de la), 398.

C.

Callisen, 414
Calloet, 413, 414.
Camper, 12
Carlier, 415.
Cecile-Severe, 365.
Cesar, 155.
Chabert, 3, 11, 49, 146, 199, 216, 241, 243, 246, 319, 346, 347, 387, 422 & suiv., 428.
Chaignebrun. *Voyez* Audoun
Chantner. *Voyez* Zehen ner.
Cheval écorcé, figure de 22 pouces deux lignes ou quart de taille, 4 6 — Description & observations relatives, *id.*
Cite, 414.
Clerc, 387.
Code des charrois militaires & services réunis, 428.
Columelle, 365
Conterie (de la). *Voyez* Verrier
Cornarius (Diomède), 382.
Correspondance rurale, 427.
Corte, 414.
Coulomb, 210.
Cours pratique des maladies des animaux, 319, 346.
Courtivron (de), 350.
Crapf, 381.
Crollius, 105.

D.

Daret, 210.
Daubenton, 210, 266, 275, 378, 381, 396
Dedelay-d'Agier, 345.
Delorme, 195.
Deidier, 241.
Delcampe, 412.
Denys d'Halicarnasse, 364.
Desgraviers, 133, 137, 138, 140.
Desmars, 134, 135, 140.
Desplas, 153, 219.
Deyeux, 234, 237.
Dictionnaire de médecine de l'Encyclopédie méthodique, 397, 401.
— raisonné d'hippiatrique, 321, 333, 335, 340
—— universel d'histoire naturelle, 427.
— universel d'agriculture, 346
— vétérinaire, 135.
Ducarne, 378.
Du Fouilloux, 125
Duhamel, 132, 138, 242, 379.
Dumesnil, 414.
Dupuis-Demportes, 414.

E.

Ecole vétérinaire de Paris, 378.
École du Jardin fruitier, 427.
Elémens de l'art vétérinaire, 414.
Elémens de l'art vétérinaire. — Essais sur les appareils & sur les bandages propres aux quadrupedes, 146, 341.
——— Matiere médicale, raisonnée, à l'usage des

Élèves des Écoles vétérinaires, 385, 402.
Élémens de l'art vétérinaire. — Précis anatomique du corps du cheval, 311, 337, 338.
Élémens de chimie, 94.
Ellis, 94, 102.
Ens, 415.
Entwurf eines verzeichnisses veterinarischer bucher, &c., 417.
Épidémiques d'Hippocrate, 135.
Erxleben, 11, 15, 416.
Essai sur les eaux aux jambes des chevaux, 145, 324, 397.
Expériences de médecine sur des animaux, 385.
— sur la bile & les cadavres des pestiférés, 242.
Exposé des moyens curatifs & préservatifs qui peuvent être employés contre les maladies pestilentielles des bêtes à cornes, 317.

F.

Faber Emmeus, 408.
Faculté de Médecine de Paris, 370.
Fiaschi, 413, 414.
Flandrin, 3, 101, 278.
Flurani, 10.
Fothergill, 371.
Fournier, 378.
Fracastor, 365.
Fragonard, 10.
Franem, 149, 158, 160, 162.
Fuller, 367.

G.

Galien, 391.
Garsault, 415.
Gazette salutaire, 111.
Gentilhomme maréchal, 383.
Germershausen, 259.
Girtanner, 350, 352.
Gleditsch, 271, 381.
Gnelicke, 415.
Gois, 426.
Goulin, 134, 306, 319, 391, 401, 428.
Graaf (Regnier de), 129.
Guérinière (la), 378, 415.

H.

Haen (de), 25.
Hall, 378.
Haller, 381.
Halles, 414
Hastfer, 378, 415.
Hennemann, 416.
Henz, 417.
Heroard, 413, 414.
Hippiatrique de Francini, 158, 160, 163.
Hippocrate, 365
Histoire de l'Académie royale des sciences, 210.
— des drogues les plus usitées dans l'art vétérinaire, mss., 388.
Hoboken, 414.
Hoffmann, 90, 99, 144.
Holzhausen, 259.
Homere, 364.
Huxham, 371, 387.
Huzard, 3, 58, 60, 67, 145, 148, 195, 216, 306,

316, 323, 336, 347, 425, 428.

I.

Icart, 323, 329, 331, 333, 334
Inſtruction pour les bergers & les propriétaires de troupeaux, 266
— ſommaire aux voituriers, &c., 428.
— ſur la maniére de conduire & gouverner les vaches laitières, 216, 230, 234.
Inſtructions & obſervations ſur les maladies des animaux domeſtiques. — tome I, 46, 93, 127, 166, 241, 258. — tome II, 128, 206, 287, 318, 324. — tome III, 49, 66, 266, 318, 321. — tome IV, 188, 199, 293, 365, 383, 390, 415.

J.

Jo. Aſſuerii Ampſingii Diſſertatio iatro-mathematica de Medicinæ & Aſtronomiæ Conjugio, 382.
Jourdain, 412, 415.
Journal d'agriculture, 243, 423, 424.
— de Médecine, 136, 397, 425.
— de phyſique, 136.
— du Citoyen, 218.

K.

Knobloch, 11.

L.

Laſoſſe, 11, 149, 321, 335, 340, 378, 415.
Lanciſi, 180, 181, 372, 415.
Lavoiſier, 210.
Layard, 413.
Lelau, 359.
Leſpiney (de), 397.
Lettre à M***, ſur la mortalité des chiens, en 1763, 135.
Leuwenhoeck, 300.
Liberati, 414.
Liger, 426.
Linné, 271, 379, 381.
Liſte chronologique des ouvrages publiés par M. Buc'hoz, 419.

M.

Markam, 398, 413, 414.
Maſſé (J.), 162, 411.
Mauchard, 415.
Maupertuis (de), 293, 305.
Medecine vétérinaire, 11, 319, 340, 382, 383, 416.
Medicus, 269.
Melanges de chirurgie, 10.
Memoires de l'Académie royale des ſciences (de Paris), 134, 241, 293.
— de la Société de medecine de Paris, 396.
— de la Société phyſiographique de Suède, 13.
— de mathématiques & de phyſique, préſentés à l'Académie royale des ſciences, par divers ſavans, 136, 276.

Mémoires littéraires & critiques pour servir à l'histoire de la medecine, 134, 306.
Memoria concernente le concieie è cuojerie, 207.
Menou, 414.
Minderer, 387.
Moltke (le comte A. G. de) 15, 18.
Montagne, 406.
Morand, 241, 242, 379.
Morgagni, 379.
Müller, 8, 10.

N.

Nouveau & Parfait Mareschal (le), 398.
Nouveau & Scavant Mareschal (le), 398.
Nouvelle Maison rustique (la), 426.

O.

Œder, 14.
Œtinger, 90.
Orlandi, 424.
Ovide, 364.

P.

Parfait Bouvier (le), 427.
Parfait Maréchal, 382, 398.
Parmentier, 234, 237.
Paroletti, 196, 230.
Paulet, 317, 319, 361 & suiv., 428.
Pelagonius, 149, 162.
Peyer, 415.
Planque, 401.
Platner (Ernest), 258.
Plenciz, 415.
Pline, 302, 303, 367.
Ponce, 10.
Pouteau, 10.
Précis de la connoissance des défauts effentiels du cheval, pour n'y être point trompé quand on les achete, 340.
— d'expériences & observations sur les différentes especes de lait, &c., 234.
Prospectus d'un cours complet d'hippotomie, avec un abrege d'hippiatrique, 346.

R.

Ramazzini, 180, 181, 365, 367, 368.
Ray (Playcard-Augustin-Fidele), 426.
Recherches historiques & physiques sur les maladies épizootiques, 317, 361.
Recueil des Mémoires de la Société de médecine, 396.
Redi, 296, 299 — 302.
Reuss (Christian-Theophile), 85, 86.
Riegels, 8, 26, 30.
Rhems, 259, 264, 267, 275.
Robinet, 149.
Rodrigues, 425.
Rouffel, 425.
Roux (J. J.), 196.
Rozier, 346.
Ruel, 410.
Ruini, 149, 412.
Rumpelt, 11.
Rufé, 414.

S.

Sambuc, 408.
Schreber, 93, 271.
Schubart, 259, 261, 270.
Seconde Lettre d'un médecin de Montpellier, contenant la bibliothèque des auteurs vétérinaires, 408.
Sigwart (George-Frédéric), 85, 86.
Silius Italicus, 364.
Solleyſel, 382, 398, 415.
Spallanzani, 244.
Splanchnologie raiſonnée, 10.
Sprenger, 259.

T.

Thorel, 149.
Tillet, 210.
Tite-Live, 364.
Traité de la gale & des dartres des animaux, 146.
— de la nature & de l'uſage du ſuc pancréatique, 129.
— du charbon, ou anthrax, dans les animaux, 422.
Tſchiſch, 259.
Tyſon, 337.

V.

Valmont-Bomare, 428.
Vegèce (Flavius), 409.
Vegèce (Publius-Renatus), 365, 366, 383, 406 & ſuiv.
Venerie (la), 125.
Vénerie normande, 128, 137, 138.
Verrier de la Conterie (le), 128, 137, 140.
Vétérinaires grecs, 411.
Vicq-d'Azyr, 11, 168, 195, 228, 244, 317, 319, 387.
Vincent, 426.
Virgile, 361, 364.
Virgile (M.), 276, 288.
Vitet, 11, 149, 319, 321, 340, 378, 379, 382, 383 & ſuiv., 428.

Z.

Zehentner, 412, 413.
Zoologie univerſelle & portative, ou hiſtoire naturelle de tous les quadrupèdes, cétacées, oiſeaux, reptiles, &c., 426.

W.

Weber, 11.
Wepfer, 379.
Wiborg (Erne), 20, 21, 24, 347, 348.
Wichmann, 261, 266, 276.
Wolſtein, 11.

FIN DE LA TABLE DES AUTEURS.

TABLE

DE CE QUI EST CONTENU DANS CE VOLUME.

AVERTISSEMENT. Page 5

PREMIÈRE PARTIE.

I°. ÉTAT DE L'ART VÉTÉRINAIRE EN EUROPE.

Hiſtoire abrégée de l'École Vétérinaire de Copenhague ; par P. C. Abildgaard. 7

Décrets de la Convention Nationale, relatifs aux Élèves des Ecoles Vétérinaires.

— *Décret du 20 Mars 1793, qui exempte de la loi ſur le recrutement les Profeſſeurs & les Élèves entretenus dans les Écoles Vétérinaires.* 31

— *Décret du 18°. jour de Nivoſe, an ſecond de la République Françoiſe, une & indiviſible, qui fixe le traitement des Élèves de l'École Vétérinaire d'Alfort.* 32

Programmes des Prix propoſés par des Académies & Sociétés ſavantes, ſur des queſtions relatives à l'Art Vétérinaire.

— *Prix propoſé par l'Académie des Sciences de Paris, pour l'année 1794.* 33

Prix propoſés dans la ſeance publique de la Société Nationale de Médecine, tenue au Louvre, le 19 Février 1793, l'an deuxième de la République Françoiſe. 41

II°. JURISPRUDENCE VÉTÉRINAIRE.

Rapport fait au bailliage de Sainte-Croix-d'Orléans, le 28 Août 1784, sur le temps que les moutons attaqués du claveau doivent rester éloignés des autres troupeaux, pour ne pas leur communiquer la maladie; par Barrier, *Vétérinaire, à Chartres.* Page 43

— I^re^. Question. *Quelle est la durée ordinaire de la maladie dans le troupeau?* 44

— II^e^. Question. *Après trois mois, y a-t-il quelques dangers à craindre pour la communication du mal, en quittant, par le troupeau atteint de la maladie, les bornes du cantonnement fixé?* 48

— *Prononcé du jugement.* 56

Jugement du Tribunal de Commerce du département de Paris, qui condamne Vitri, *écarisseur, à payer le prix d'un cheval qu'il s'est approprié comme morveux, sans justifier qu'il le fût, conformément aux ordonnances de police sur le fait de la morve.*

— *Extrait des Registres du Tribunal, du 17 Décembre 1792, l'an 1^er^. de la République Françoise.* 57

— *Rapport du C.* Huzard, *aux Citoyens composant le Tribunal de Commerce du département de Paris.* 60

Décret de la Convention Nationale, du 13 Nivose de l'an second de la République Françoise, une & indivisible, relatif aux chevaux malades & à refaire, des armées de la République. 68

Des Cas redhibitoires en Espagne. 84

DEUXIÈME PARTIE.

DESCRIPTION ET TRAITEMENT DES MALADIES ÉPIZOOTIQUES ET PARTICULIÈRES.

De la Gale des moutons ; par Chrifiian-Théophile Reuſſ, *medecin à Tubinge.* Page 85

De la Maladie des chiens ; par le C. Barrier. 123

De l'Apoplexie, ou Coup de ſang, dans les animaux ; par le C. Huzard. 148

Précis hiſtorique de la Maladie épizootique qui a régné dans la généralité de Picardie, en 1779 ; par Vicq-d'Azyr. 168

De la Péripneumonie chronique, ou Phthiſie pulmonaire, qui affecte les Vaches laitières de Paris & des environs ; par le C. Huzard. 195

Des Chevaux qui forgent ; par le C. Chabert. 246

TROISIÈME PARTIE.

OBSERVATIONS ET MEMOIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE L'ART VÉTÉRINAIRE.

De la Nourriture des Beſtiaux à l'étable ; par M. Antoine-Henry-Louis Bruhm. 257

Mémoires & Obſervations ſur les bons effets du ſel dans la nourriture des Beſtiaux ; par M. Virgile. 276

Obſervations & expériences ſur la piqûre & les effets du venin des ſcorpions ſur les animaux ; par M. de Maupertuis. 293

Remarques des Éditeurs ſur l'article précédent. 304

Obſervation ſur une indigeſtion dans le cheval, ſuivie de météoriſation, guérie par la

ponction des inteſtins ; par le C. Barrier, *avec des remarques par le C.* Huzard. Page 306

Mémoire ſur un polype extraordinaire, extirpé du naſeau d'un cheval ; par le C. Icart, *avec des notes par le C.* Huzard. 323

Obſervation ſur l'amputation de la verge d'un cheval, qui étoit couverte de chancres & de porreaux ; par le C. Huzard. 336

Obſervations & experiences de médecine-pratique & de phyſiologie, faites à l'École vétérinaire de Copenhague ; par MM. Abildgaard & Wiborg. — *Extrait d'une lettre écrite de Copenhague au C.* Huzard, *le 9 Juillet* 1791. 347

Obſervation ſur une maladie cutanée particulière aux Chats ; par M. le D. Girtanner. 350

Obſervations ſur la population des Beſtiaux. 353

Inſtruction pour nourrir les vaches avec des turneps, pendant l'hiver. 357

Procédé employé avec ſuccès pour guérir la gale des chiens ; par le C. Lelau. 359

QUATRIÈME PARTIE.

I°. ANALYSE RAISONNÉE, HISTORIQUE ET CRITIQUE, DES OUVRAGES ÉCRITS SUR L'ART VETÉRINAIRE.

Recherches hiſtoriques & phyſiques ſur les Maladies épizootiques, avec les moyens d'y remédier dans tous les cas, &c. ; par M. Paulet, *docteur en médecine.* 361

II°. *Annonces d'ouvrages ſur toutes les parties de l'Art vétérinaire.* 426

Noms des Auteurs des Analyſes. Page 428
Table alphabétique, générale & raiſonnée, des matières contenues dans ce volume. 439
Table alphabétique des auteurs & des ouvrages cités dans ce volume. 437
Table de ce qui eſt contenu dans ce volume. 443

Fin du Tome V, an II.

ERRATA.

Page 60, *ligne* 15, & qui, je jugerois à propos, &c., *effacez la virgule après* qui.
Page 137, *ligne* 15, œtiologie, *liſez* : ætiologie.
Page 138, *ligne* 1, œtiologies, *liſez* : ætiologies.
Page 206, *note* (1), *ligne* 2, 1665, *liſez* : 1765.
Page 277, *ligne* 10, donne, *liſez* : donnent.
Page 347, *ligne* 15, nous guérisons, *liſez* : nous guérissons.

BIUH

On trouve dans la même Librairie, tous les Ouvrages sur l'Art vétérinaire, de Bourgelat, *dont les principaux sont :*

Élémens de Cavalerie, contenant la connoissance du cheval, l'embouchure, la ferrure, la selle, les maladies, leurs remèdes, etc., avec un Traité des Haras, par *la Guérinière*. Paris, 1741, 2 vol. petit in-12, fig. . . . . 5 f.

Élémens de l'Art vétérinaire. Essai sur les appareils et sur les bandages propres aux quadrupèdes. Paris, Imprimerie royale, 1770, in-8°. *avec 21 planches* . . . . . 7 fr.

Élémens sur l'Art vétérinaire. Essai théorique et pratique sur la Ferrure, Paris, imprimerie de Mad. Huzard, an XII (1804). in-8°. nouv. edit. 3 fr.
Et par la poste . . . . . 3 f. 75 c.

Élémens de l'Art vétérinaire. Matière médicale raisonnée, ou Précis historique des médicamens considérés dans leurs effets, troisième édition, augmentée. *Sous presse*, 2 vol. in-8. . . . . 10 f.

Élémens de l'Art vétérinaire. Précis anatomique du corps du cheval, comparé avec celui du bœuf et du mouton, 3e. édit. corrigée et augmentée. Paris, ans VI-VII, 2 vol. in-8. . . . . 8 f.

Élémens de l'Art vétérinaire. Traité de la conformation extérieure du cheval, de sa beauté, de ses défauts; des considérations auxquelles il importe de s'arrêter dans le choix qu'on doit en faire; etc., quatrième édit., revue et augmentée du Traité des Haras, publiée avec notes par *Huzard*. Paris, an XI, 1797, in-8. fig. . . . . 5 f.

Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques, avec les moyens de les guérir, de les conserver en santé, de les multiplier, de les élever avec avantage, etc; on y a joint l'analyse des ouvrages vétérinaires, anciens et modernes, par *Chabert*, *Flandrin* et *Huzard*. Paris, 6 vol. in-8. fig. . . . . 24 f.
Chaque volume se vend séparément. . . . . 4 f.
Et par la poste. . . . . 5 f. 20 c.
Le tome 7 est sous presse.

(*Nota. Les prix sont indiqués brochés.*)

On trouvera aussi chez Mde. HUZARD tous les ouvrages anciens et nouveaux sur l'Art vétérinaire et l'Agriculture; entr'autres, LE THÉATRE D'AGRICULTURE ET MESNAGE DES CHAMPS, d'Olivier de Serres, nouvelle édition, publiée par la Société d'Agriculture du département de la Seine, 2 vol. *in*-4. broch., dont le premier vient de paroître; les Mémoires et Journaux des Sociétés d'Agriculture, etc, etc.

Les personnes qui désireront une Notice plus complète, la recevront franche de port par la poste.

Toutes lettres de demandes doivent être affranchies.